This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

31 b 17

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR

LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

DE LA RÉFORMATION

C

Paris. — Imprimerie de G. Gratiot, rue Mazarine, 30.

180

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR

LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

DE LA RÉFORMATION

PAR

A. SAYOUS

Auteur de l'*Histoire de la Littérature française à l'Étranger*
(ouvrage couronné par l'Académie française)

SECONDE ÉDITION

TOME PREMIER

31. b. 17.

PARIS
J. CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE DE LA MONNAIE
A GENÈVE, MÊME MAISON
A LEIPZIG, TWIETMAYER

1854

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
26 MAY 1943
OF OXFORD

PRÉFACE

Publié pour la première fois il y a douze ans, cet ouvrage était épuisé; on m'a fait l'honneur d'en désirer la réimpression. Le plus grand mérite de ces *Études*, c'était, je ne me le dissimule pas, de présenter dans un jour particulièrement moral et littéraire, des œuvres et des écrivains abandonnés jusqu'alors aux théologiens et aux érudits curieux de vieux livres. « Quelle que soit, » disais-je en indiquant sous quel point de vue nouveau je me proposais d'envisager le sujet, « quelle que soit l'origine ou la part qu'on prétende lui assigner dans l'histoire de l'esprit humain, la Réformation a été un trop grand événement pour que sa littérature ne soit pas d'un sérieux intérêt. Ses écrivains furent ses héros; ses livres ses véritables armes, et la valeur de ses annales est moins dans les aspects politiques sous lesquels elle se présente aux regards et aux ju-

gements de l'histoire, que dans les faits de l'ordre moral et intellectuel qui lui assurent une place à part dans le développement des temps modernes. »

Le côté littéraire de la réformation française avait été déjà reconnu et signalé par d'illustres critiques; j'essayai d'en développer l'intérêt dans une série d'études sur les écrivains protestants du seizième siècle. Dès lors la littérature française de la réformation est devenue, et elle est aujourd'hui plus que jamais, l'objet de recherches biographiques, de nombreux travaux de critique et d'histoire littéraire. Ainsi la nouveauté du point de vue ne soutiendra pas cette seconde édition, comme elle a servi à faire accueillir favorablement la première; mais peut-être aussi cet avantage sera-t-il compensé par un autre plus solide. En effet, tous les travaux de mes successeurs dans le champ des lettres calvinistes, tous ceux du moins que j'ai pu connaître, ont été mis à profit pour rectifier, éclaircir et compléter divers points de biographie et de littérature. Si je laisse échapper l'occasion d'indiquer à mes lecteurs quelques-uns des ouvrages qui ont été publiés sur la même matière, ce sera malgré moi et j'en demande pardon d'avance à leurs auteurs.

Quelques mots encore sur cette nouvelle édition. Des notes assez nombreuses, en quelques chapitres des détails ajoutés ou élagués pour plus de clarté où d'intérêt; quelques pages inédites de d'Aubigné dont j'ai pu enrichir l'étude sur ce personnage plein de physionomie; enfin les retouches de style les plus indispensables, et dans les citations, l'orthographe moderne, substituée à l'orthographe originale, qui rebute tant de lecteurs et ne sert qu'à donner une idée inexacte de la prononciation du temps : telles sont les plus notables modifications que j'ai fait subir à mon premier travail. Je me suis appliqué à ne toucher en rien à l'ensemble et à l'esprit de l'ouvrage, au risque de laisser subsister bien des exagérations littéraires dont je n'avais pu me défendre, en étudiant un sujet, si neuf alors pour moi que presque tout m'y semblait découverte. Ces sortes d'hyperboles n'ont point d'inconvénients sérieux pour la vérité, lorsqu'elles sont sincères; ce sont marques de jeunesse et d'admiration, deux choses généreuses, bonnes partout à retrouver et à conserver.

GUILLAUME FAREL.

I

COMMENCEMENTS ET MISSION DE FAREL.

On peut rattacher à bien des causes diverses, prochaines ou éloignées, l'origine de la réforme. Parmi ces causes, il en est une qu'il doit m'être permis de signaler plus particulièrement, parce qu'elle est toute littéraire, comme le point de vue sous lequel la réformation est envisagée dans cet ouvrage : je veux parler de l'influence exercée sur la révolution religieuse du seizième siècle par la renaissance des lettres qui la précéda. Soit comme réaction contre les traditions scolastiques, soit comme investigation des originaux littéraires, la

renaissance devait avoir et eut son contre-coup dans le monde théologique. Ce n'est pas une vaine subtilité que de voir dans l'ardeur presque superstitieuse avec laquelle on étudiait alors les manuscrits et les langues de l'antiquité, une des causes principales de l'étude passionnée des textes sacrés.

Dans le principe, ce mouvement des esprits trouva ses fauteurs les plus actifs parmi les princes et jusqu'auprès du saint-siége. L'Allemagne avait ouvert la route, la France suivit. Cependant l'instinct conservateur des théologiens français lutta quelque temps avec énergie et de toutes ses forces contre les nouvelles ardeurs littéraires. A leurs yeux, il n'était pas de plus dangereuse hérésie que l'étude du grec et de l'hébreu [1], et ils en auraient étouffé jusqu'à la moindre semence, si l'influence libérale du savant Budé n'eût prévalu contre eux dans l'esprit du monarque. Les langues persécutées furent enseignées publiquement dans Paris par les ordres de François Ier, et la mauvaise scolastique, ébranlée du même coup, ne tarda pas à faire place à la méthode plus philosophique dont Mélanchthon donnait l'exemple dans son enseignement déjà célèbre. Alors commença dans quelques intelligences françaises ce

[1] Théodore de Bèze : *Histoire ecclésiastique*. T. I, p. 2.

même travail, avant-coureur de la révolte, qui avait agité les premiers réformateurs allemands, et qui va nous être raconté par Guillaume Farel, l'un des premiers et des plus actifs missionnaires français de la réformation.

Farel, né en 1489, à Gap en Dauphiné, et « gentilhomme de condition doué de bons moyens [1], » était parmi les premiers étudiants qui profitèrent à Paris des institutions récentes. Il était venu apprendre les belles-lettres, et à côté de ces études profanes, essayait de prendre quelques notions de théologie. Alors il était bien éloigné de s'insurger contre l'Église : « Pour vrai, » dit-il lui-même dans le récit plein de vie et d'intérêt qu'il a laissé de sa conversion [2], « la papauté n'était et n'est tant papale que mon cœur l'a été; le diable, se transfigurant en ange de lumière, me dévoyait (éloignait) tant et plus de Dieu, de toute vérité, de la droite voie, foi et doctrine chrétienne, pour

[1] *La Vie de feu M. Guillaume Farel, d'heureuse mémoire,* composée de sa correspondance avec ses amis. Manuscrit de la bibliothèque publique de Genève, n° 147.

[2] *Déclaration à tous seigneurs et peuples et pasteurs, à qui le Seigneur m'a donné accès, qui m'ont aidé et assisté en l'œuvre de notre Seigneur Jésus et envers lesquels Dieu s'est servi de moy en la prédication de son saint Évangile.* Cette pièce est annexée au manuscrit cité dans la note précédente.

me faire renoncer à Dieu et abandonner tous ses commandements, me faisait prendre et tenir son service diabolique, et y être tant fourré et enraciné que rien plus... » Le chef de l'Église romaine était auprès de lui en telle créance, que tout personnage approuvé du pape lui devenait comme Dieu. Fervent adorateur des saints, il portait en son cœur « tant d'avocats, dit-il, tant de sauveurs, tant de dieux, qu'il pouvait bien être tenu pour un registre papal et pour un martyrologe. » Nul ne le surpassait pour l'assiduité et la ferveur des dévots exercices, et une piété si brûlante remplissait son âme, qu'il allait chercher dans tous les cloîtres et jusqu'au fond des plus sombres chartreuses, les modèles d'un zèle plus ardent encore que le sien, le type de ce chrétien qu'il voulait être, et dont il désespérait de rencontrer jamais la parfaite image. « Il ne demandait lors que les plus excellents idolâtres, et avait en horreur ceux qui ne faisaient rien en l'Église papale sans très-grande révérence [1]. »

Chose singulière, c'est cette horreur même qui le lia d'une étroite intimité, malgré la différence des âges, avec l'homme qui devait l'arracher à l'Église romaine, et l'initier aux doctrines de Luther.

[1] *Déclaration à tous seigneurs.*

Parmi ses maîtres était ce Jacques Le Fèvre (d'Étaples), qui peut réclamer sa grande part d'action dans la réforme religieuse de sa patrie, tant sont nombreux les hommes à la tête forte et pensante qui reçurent de lui la première étincelle. Le savant homme, en écrivant la vie des saints, avait conçu des doutes sur l'efficacité de leur intercession, et il était arrivé pas à pas, de lui-même, et avant Luther, à la doctrine du salut par la grâce et l'unique mérite du Sauveur. Mais, soit faiblesse, soit terreur de la Sorbonne qui le surveillait avec défiance, soit habitudes d'oraison, il n'en demeurait pas moins un assidu et minutieux observateur des hommages et prières aux saints et à la Vierge. Ce docte et dévot personnage prit Farel en vive amitié, et l'étudiant, qui trouvait dans son maître un croyant selon son cœur, répondit d'abord à son affection par un attachement et une admiration sans bornes. « Il faisait, » dit Farel, « les plus grandes révérences aux images qu'autre personnage que j'aie connu, et demeurant longuement à genoux, il priait et disait ses heures devant icelles, à quoi souvent je lui ai tenu compagnie, fort joyeux d'avoir accès à un tel homme [1]. »

[1] *Déclaration à tous seigneurs.*

Tout en plongeant son élève plus avant dans sa pieuse passion pour les saints et les martyrs, dont il lisait les légendes nuit et jour, « leur prodiguant suffrages et oraisons, et ornant de fleurs leurs images, » Le Fèvre se laissait aller peu à peu à lui faire entrevoir l'erreur à laquelle ils sacrifiaient tous deux. Souvent il lui disait : « Dieu renouvellera le monde et tu le pourras voir; » puis ouvrant les saintes Écritures, et les commentant avec lui, il l'acheminait à reconnaître « fort ébahi, que sur terre tout était autrement en vie et doctrine que ne porte la sainte Écriture [1], » et qu'il adressait mal sa prière en invoquant les saints. Farel ne se rendit pas aisément; chaque découverte qui ruinait son illusion chérie lui était cruelle. Il hésita quelque temps, rempli d'amertume et de perplexité, redoutant de méditer sur des choses si graves, et voulant se persuader, sans le croire, qu'elles étaient telles qu'il les avait apprises [2]. A la fin, Le Fèvre lui enseigna que « tout venait de la grâce et par la seule miséricorde de Dieu sans qu'aucun l'eût mérité. » A ce moment, il rejeta ses scrupules et se mit à étudier l'Évangile, apprenant le grec et l'hébreu pour pouvoir lire la

[1] *Déclaration à tous seigneurs.*

[2] Kirchhoffer : *Das Leben Farels*; Zurich, 1831. T. I, p. 9.

Parole originale. « Là, dit-il, fut du tout (entièrement) ébranlée la papauté en mon cœur; et lors je commençai à la détester comme diabolique, étant navré d'avoir été si longuement déçeu par elle; et la sainte Parole de Dieu commença à avoir la première place en mon cœur[1].»

Alors il dépassa le guide qui l'avait conduit au terme de ses angoisses et se prit à mépriser « la lâcheté » des théologiens, prodigues, comme Le Fèvre, des pratiques auxquelles ils avaient cessé de croire. Le souvenir de son ancienne dévotion lui devint odieux, et bien longtemps après il en exprimait encore son horreur et son repentir.

Ainsi ce n'est pas une secousse subite qui détacha Farel de l'Église; la séparation fut lente, douloureuse, et ne s'accomplit qu'après un long travail de son âme et de son intelligence, auquel ne se mêla aucun orgueil, aucune prétention à un rôle ambitieux. Tous les efforts du jeune gentilhomme étaient naïvement tournés sur lui-même; il cherchait la vérité chrétienne pour son propre compte, et ne songeait pas encore aux intérêts religieux des peuples. Il faut ici le laisser parler lui-même et résumer les caractères de sa transformation; l'œuvre de Dieu lui paraît manifeste:

[1] *Déclaration à tous seigneurs.*

« ...Je n'étais point, dit-il, fourré à la papauté pour chose qui fût de ce monde, assavoir pour aucun bien, honneur, gloire, ni profit de rien, mais par la séduction horrible, comme si la papauté eût été vraiment de Dieu et sainte et bonne, et que fût pour le salut de mon âme, et n'en ai rien laissé par haine du pape ni des siens, ni pour avoir rien de ce monde ; et le jugement et affection humaine ne m'y ont point retiré, et n'ai point pris plaisir d'y laisser tant soit peu, ni désirant de rien changer, mais ai été pressé par la pure Parole de Dieu, par son exprès commandement, et aussi n'ai laissé les abominations papales tout à un coup, mais il a fallu que petit à petit la papauté soit tombée de mon cœur[1]. » Cette lutte, qui fut longue, se termina dans le temps même où les écrits de Luther commençaient à faire éclat en France.

Cependant Farel était arrivé au terme de ses études, et maître ès-arts, on l'avait jugé de science suffisante pour professer dans ce collége du cardinal Le Moine, où enseignèrent plus tard Turnèbe, Buchanan, Muret et d'autres célèbres humanistes. Il n'y resta pas longtemps, et alla rejoindre à Meaux Le Fèvre et quelques amis de

[1] *Déclaration à tous seigneurs.*

mêmes vues, que l'évêque Briçonnet, alors tout luthérien, avait appelés auprès de lui pour le seconder dans la propagation des nouvelles doctrines. On ne sait quelle fut la part de Farel dans les efforts de ces hommes. Après Briçonnet, qui prêchait publiquement du haut de sa chaire que tout autre Évangile que celui de Christ était faux, fût-il annoncé par un ange du ciel[1], le rôle le plus actif revient à Le Fèvre, qui traduisit en français les quatre Évangiles, à la grande colère des moines. Un jour, raconte Farel, il s'échappa jusqu'à exprimer devant un jacobin le pieux souhait que l'Évangile se répandît dans la France entière, et en bannît toutes les inventions humaines ; le moine lui répondit : « Moi et les autres religieux de tous les ordres, nous prêcherions une croisade contre le roi, et le ferions chasser par ses sujets, s'il permettait la publication de l'Évangile[2]. »

On voit que les ordres religieux n'étaient pas mieux disposés pour la réformation que la Sorbonne, qui depuis deux ans lançait ses foudres contre les écrits de Luther. L'effet suivit de près la menace : les cordeliers de Meaux provoquèrent des violences contre les novateurs. Briçonnet et

[1] Kirchhoffer : *Das Leben Farels*. T. I, p. 13.

[2] Farel : *Épistre au duc de Lorraine;* voir Kirch. I, p. 14.

un de ses auxiliaires cédèrent à l'orage; les autres furent contraints de se disperser et de fuir, moins constants que leur troupeau, qui fournit à la persécution le premier martyr de la réformation française[1].

Farel erra quelque temps en fugitif dans plusieurs cantons de France ; mais le pays était peu sûr, et il se décida à passer en Suisse, « mû d'un sentiment divin, soit pour poser de meilleurs fondements de la vérité par le moyen d'amiables conférences, soit pour employer les dons et connaissances reçus à l'avancement du règne du Sauveur, partout où la providence de Dieu lui en ferait ouverture[2]. »

Il recommença alors ses pieuses recherches d'autrefois, et avec un zèle tout aussi passionné et tout aussi difficile à satisfaire; mais ce n'était plus dans les cellules des chartreux qu'il allait chercher l'idéal du chrétien. Il parcourait la Suisse, où la réformation était déjà bien avancée, et visitait tour à tour les plus brillantes lumières de la foi nouvelle, Zwingle à Zurich, Haller à Berne, à Bâle le sage Œcolampade, qui le retint longtemps auprès de lui, frappé de son zèle dévorant et de

[1] Jean Leclerc. V. Th. de Bèze : *Hist. Ecclésiast.* T. I, p. 7.
[2] *La Vie.*

son éloquence fougueuse. En effet, leçons, disputes, assemblées, conférences, Farel ne perdait rien : il était partout, écoutant avec avidité ou parlant avec véhémence : auprès de ceux-ci, comme il le dit lui-même, croissant en savoir et profitant en édification ; devant ceux-là, professant à son tour et discutant avec un feu et un emportement indomptable. Peu de temps après son arrivée à Bâle, faisant pour la première fois acte de théologien, il avait soutenu des thèses latines avec assez d'éclat pour s'attirer la considération et l'amitié des partisans secrets ou avoués de la réforme. Bientôt il y eut à peine dans Bâle et dans les villes avoisinantes un homme pieux ou savant qu'il n'eût tenté d'associer à ses efforts, nouant de tous les côtés de chaudes amitiés ou des correspondances actives.

Il ne fut, et peut-être ne voulut pas être aussi heureux auprès d'un personnage tout particulièrement célèbre : le spirituel, l'érudit et satirique écrivain qui a été le précurseur de la réformation, mais qui, sans la rejeter, ne l'a pas acceptée,

Inter utrumque putans dubiè vivendo cavere[1].

Érasme, déjà fatigué et mécontent des hommes

[1] Ce vers, qu'on dirait écrit pour Érasme, est de *Commodianus*, poëte chrétien du troisième siècle.

et surtout des partis qui se disputaient avec une aigreur impérieuse la seconde moitié de sa carrière, avait pris en haine le zèle et le bruit de toute espèce. Il eût voulu goûter sans orage et sans secousse la célébrité immense que lui avait value son érudition, plus encore que sa grâce et son esprit; après tant d'efforts et d'épreuves, la violence des passions théologiques venait semer sa vie d'amertumes et d'affronts, à l'heure même où il eût désiré se reposer dans sa gloire. Les plus ardents réformateurs le traitaient hautement de lâche et de traître à sa foi. Ces mépris blessaient Érasme au cœur, et n'épargnant pas à son tour les intolérants déclamateurs, il affectait de les représenter comme d'insensés brouillons qui voyaient tout le progrès de l'Évangile à débarrasser quelques moines de leur capuce[1].

Il était bien près de détester ce nouvel Évangile qui lui avait gâté ses anciens amis, et qui suscitait contre son repos les fureurs théologiques. Ce n'était pas là la réforme qu'il avait appelée : « il voulait d'une liberté tellement tempérée, qu'elle eût en sa faveur papes et monarques ; et séparant,

[1] « Tantum hoc agunt... ut egregium Evangelii profectum interpretentur, si pauci monachi sint exonerati cucullâ. » *Erasmus Melanchthoni*, 1554. *Epist. Erasmi;* Londini, 1642, p. 817.

à ce qu'il lui paraissait, la cause des bonnes lettres de celle de Luther, il n'avait cherché que l'occasion de faire avancer l'Évangile sans tumulte[1]. Mais en quelque état que soient les choses, c'en est une toujours pleine de périls que de remuer la sentine de ce monde[2]. La phalange des dogmes s'est rangée en bon ordre de bataille contre la tyrannie pharisaïque, et parce qu'il ne les a pas tous compris ou approuvés, qu'il en a jugé quelques-uns de confession inutile, et qu'il a refusé de les soutenir au péril de sa tête et de celle de ses amis, les assaillants se sont tournés contre lui frémissants de colère[3]. »

De ces assaillants Farel était le plus emporté ; il ne comprenait pas la faiblesse, et Érasme, avec sa modération de vues et ses ménagements timides, n'était guère à ses yeux qu'un apostat; la gloire dont on entourait ce grand restaurateur des lettres lui était presque odieuse, parce qu'elle le protégeait contre le mépris qui, à son avis, aurait dû flétrir ce qu'il appelait sa lâcheté. Il ne s'en cachait

[1] « Causam bonarum litterarum semovi a causâ Lutheri ; captabam occasionem ut Evangelio sine tumultu consuleretur... » *Id.*

[2] « Qualis qualis rerum status est, periculosissima res est movere camarinam hujus mundi. » *Id.*

[3] Video dogmatum aciem pulchrè institutam... — et tam isti fremebant in me... *Erasm. Melancht.* 1524.

point, et ces paroles irrévérentes, sur un homme habitué dès longtemps aux égards et à la flatterie, indisposaient violemment Érasme contre le réfugié français. Une entrevue ou plutôt une dispute théologique qu'il eut avec Farel, et qui fut ensuite racontée dans un sens offensant pour son amour-propre, lui fit perdre toute patience. Dès ce moment les lettres d'Érasme sont remplies de son indignation et de sa colère méprisante contre « cet avocassier aussi intempérant de sa langue que de sa plume » et qu'il se plaît à appeler du surnom de Phallicus : « Il se donne comme un ami de l'Évangile, » écrit-il un jour, « mais dans toute ma vie, je n'ai jamais vu un homme aussi orgueilleux, aussi calomniateur, aussi éhonté ; en un mot j'ai appris à le connaître de telle sorte que je ne voudrais être ni son ami, ni son ennemi. Les luthériens eux-mêmes ne peuvent supporter son incessante effronterie. Œcolampade et Pellican ont souvent cherché à le ramener, soit de bouche, soit par écrit, mais en vain, tant ses vices sont enracinés. Sa plus grande joie est de faire des écrits anonymes et injurieux qu'il fait courir de mains en mains. Si Luther le connaissait, il le tancerait vertement[1]. »

[1] *Erasm. Brugnario. Er. Ep.*, p. 591.

C'est ainsi que, aigri par des rapports faux ou exagérés sur des paroles ou des actes de Farel, Érasme devait envisager le zèle intolérant et la fougue impétueuse du futur missionnaire, mais la conduite de celui-ci ne méritait en réalité ces reproches que dans une mesure beaucoup plus modérée. On lui attribuait beaucoup d'écrits qui partaient d'ailleurs; et si nous possédions ceux qu'il composa effectivement, il est probable qu'ils n'offriraient, comme ses démarches et ses paroles d'alors, que l'expression exagérée de ce besoin d'action qui remplissait son âme avide de propager ses croyances. OEcolampade, en effet, presque effrayé de sa véhémence, s'efforçait de la contenir, et ce fut longtemps encore sa tâche, comme plus tard elle devint celle de Calvin lui-même, tant la vie débordait en cette forte nature.

Ses vivacités sans ménagement n'avaient pas irrité le seul Érasme; la faction académique, qui dès l'origine voulait étouffer la réformation dans Bâle, s'échauffa contre le bruyant étranger et le fit chasser de la ville. Ses amis réclamèrent en vain, et Farel quitta la cité savante, emportant un grand butin de connaissances, et tout rempli des exhortations d'OEcolampade et de ses amis, qui voyaient en lui le missionnaire des-

tiné à réformer les pays de la langue française.

Il se rend d'abord à Strasbourg, où déjà Capito et Bucer lui « ont donné la main d'association. » Strasbourg est alors ce que sera Genève dans douze ans, le quartier-général des missionnaires de la réforme [1].

C'est de là que Farel part pour sa première mission. Appelé par plusieurs habitants de Montbéliard, il prêche dans cette ville de la domination d'Ulrich, duc de Wurtemberg, l'un des plus puissants piliers de la réformation. Son éloquence, sa foi brûlante, ses violences mêmes, les émeutes qu'il soulève et l'intrépidité d'âme qu'il y déploie, lui valent la première de ces nombreuses conquêtes qui vont marquer sa course apostolique. De Bâle, ses amis le suivent avec inquiétude dans les difficultés et les orages de ce début. Le zèle de Farel était encore amer; on peut le conclure de ces belles et chrétiennes paroles que lui adressait Œcolampade : « Autant tu es enclin à la violence, autant tu dois t'exercer à la douceur, et briser par la modestie de la colombe le cœur élevé du lion. Les hommes veulent être conduits et non violentés.

[1] « Huc omnes devenerunt undique expulsi, et hinc iterùm ad verbi ministerium demittuntur. » *Capito ad Strœmerium*, 1524. Kirch. T. I, p. 34.

Songeons seulement aux moyens de gagner des âmes à Christ, et de quelle manière nous-mêmes nous voudrions être enseignés si nous étions encore retenus dans les ténèbres et la captivité de l'Antechrist. Fais en sorte que l'image du Christ resplendisse dans ta vie comme dans ton enseignement. C'est assez. Je suis assuré que tu voudras être un médecin, non un bourreau[1]. »

Voyant son œuvre prospérer dans le pays de Montbéliard, conquis à la réforme, Farel recommence ses pèlerinages, « se portant de côté et d'autre pour faire grossir le nombre des fidèles en plusieurs lieux et faisant souvent visite à ses amis et frères, allant tantôt à Bâle, tantôt à Strasbourg, tantôt ailleurs[2]. » Il passe plusieurs mois dans la dernière de ces villes, au milieu de ses amis tout occupés alors de la querelle théologique qui divise Luther et Zwingle sur la communion. Dans le cercle intime des réformés français, comme dans celui des réformateurs suisses, on s'était arrêté dès longtemps à la doctrine défendue par Zwingle; mais on s'y préoccupait alors vivement des dangers dont ce fâcheux débat menaçait l'unité

[1] « Scio te medicum, non carnificem fore. » *Zwinglii cum Œcolampade Epist.* Lib. IV. Basileæ, 1536, p. 198.

[2] *La Vie.*

protestante. Ce fut à cette occasion que Farel écrivit à Luther une lettre respectueuse, modérée, mais pressante : « Pourquoi nous quereller, » lui dit-il, « sur un petit morceau de pain, nous que Dieu a si richement dotés par son Fils [1] ? » Voilà le fond de sa pensée sur la valeur du débat qui va faire schisme dans le protestantisme. De semblables disputes lui semblent oiseuses, quand il y a tant de besogne plus sérieuse à faire.

Bientôt il reprend le bâton de voyageur, et, dans l'automne de 1526, part à pied pour la Suisse. Le premier soir de son voyage, il s'égare dans des boues marécageuses, perd sa route, et, pèlerin isolé, il voit dans sa détresse une image de la destinée qui l'attend. Après de longs détours, il arrive enfin à Bâle, mais il ne s'y arrête pas. A la fin de l'année on le retrouve à Aigle, seigneurie de la domination bernoise, au milieu d'une population ignorante et grossière, qu'il instruit au péril de sa vie. On l'appelle à Berne pour prendre part avec Zwingle, Œcolampade et les plus illustres chefs de la réformation suisse, à de solennelles disputes qui vont s'ouvrir sur le fondement divin de la religion. Après la clôture de ce tournois théologique, où Farel, qui n'entend pas l'alle-

[1] Kirchhoffer : *Das Leben*, etc. T. I, p. 57.

mand, a peu combattu, il retourne à son œuvre d'apôtre. Redoublant d'intrépidité et de véhémence à chaque péril qu'il rencontre, il brave les injures et la mort pour convertir à la réforme Morat, Bienne, Neuchâtel (qui deviendra son poste d'affection et sa propre église), Orbe, Grandson, toute cette contrée qui s'étend des pentes du Jura aux bords du lac Léman. Dans sa course que rien ne peut arrêter, Farel entraîne sur ses pas une petite armée d'enfants du pays qui s'enflamment de son ardeur, partagent ses dangers et obéissent à sa voix. Parmi ces aides de son ministère, on remarque Libertet Fabri, et Pierre Viret d'Orbe, qui aura sa grande place dans ces *Études*. Le chef organise ses jeunes lévites; et toutes les semaines il les réunit en congrégation à Morat ou à Neuchâtel, « pour ordonner de l'emploi des frères selon l'exercice et la nécessité des cas [1]. »

Cependant il apprend les besoins et les souffrances des évangélistes de France, et il leur adresse une lettre d'exhortation, les avertissant de se fortifier et de s'armer du courage chrétien. Il termine par cette recommandation : « Marchez en toute vérité, sainteté, pureté de cœur et d'esprit, en foi, amour, bienveillance, patience, bonté,

[1] *La Vie.*

et modèles d'une vie pieuse et sainte. Priez Dieu qu'il étende partout l'honneur qui lui est dû et anéantisse tout ce qui est contre sa sainte doctrine. »

C'est ainsi qu'exhortent et consolent ces réformateurs : ils ne promettent rien, et demandent tout au nom du Dieu suprême. Cette observation reviendra plus d'une fois dans ce livre et sous des aspects bien plus saillants. Mais ce courage n'est pas une vaine assurance de paroles, Farel a droit de le prescrire à ses frères, car il le déploie à tous les pas de sa carrière, et il va en donner une preuve nouvelle. Les Vaudois des vallées piémontaises tiennent un synode de leurs Églises au Val d'Angrogne, pour aviser à l'achèvement de leur réforme; ils ont demandé des députés en Suisse, et Farel se fait choisir avec son compatriote Saunier pour cette mission dangereuse. Quelques jours lui suffisent pour remplir sa tâche, et animer de son esprit l'assemblée et la population.

A leur retour, les deux Français entrèrent dans la ville de Genève. Farel la visitait pour la première fois, mais, dès l'année précédente (1531), Zwingle l'avait désignée à son zèle réformateur. Ceux-là cependant, qui virent descendre dans un petit logis « le chétif malheureux prédicant nommé

maître Guillaume[1] » n'entrevoyaient pas les conséquences prochaines de sa venue. Lui-même ne songeait pas qu'en réformant cette ville, il allait préparer un point d'appui à la réforme française, et comme une autre Rome, pour les églises nouvelles de son pays.

Genève sortait à peine d'une grave révolution, la plus glorieuse époque de ses annales. Après avoir, pendant quatre siècles, maintenu ses franchises tour à tour avec l'appui, ou contre les entreprises de ses évêques qui partageaient le gouvernement de la ville avec l'autorité municipale, Genève avait failli voir sa liberté anéantie par le duc de Savoie. Celui-ci avait voulu transformer en souveraineté absolue l'espèce d'autorité civile déléguée à ses ancêtres par les évêques; mais d'héroïques citoyens venaient de lui arracher sa proie, au prix de leur tête, en jetant les fondements d'une alliance entre Genève et les puissants cantons de Fribourg et de Berne. Six ans s'étaient écoulés depuis cette révolution; les Genevois n'avaient plus à partager leur souveraineté qu'avec l'évêque seul; mais déjà beaucoup de citoyens voulaient une indépendance plus complète, et se montraient de plus en plus hostiles aux nombreux

[1] Jeanne de Jussie : *Levain du Calvinisme.*

prêtres qui remplissaient la cité. Berne, qui allait adopter la réforme, favorisait cette opposition sourde au prince ecclésiastique; Fribourg la surveillait et tâchait de la réprimer. Le gouvernement, qui désirait satisfaire à la fois ses deux alliés, s'efforçait de conserver entre les épiscopaux et leurs hardis adversaires un équilibre difficile, et tous les jours plus menacé [1]. C'est au milieu de ces circonstances, tout aussi contraires à une vraie réforme qu'au maintien du catholicisme, que Guillaume Farel entra dans la cité genevoise, où lui était préparée une tâche plus dure que la mort.

Je n'ai pas à reprendre les détails d'un récit tant de fois recommencé, et d'une manière supérieure dans ces dernières années [2]. La réformation

[1] Voir, pour les détails de cette révolution et de ses suites, les diverses *Histoires de Genève,* par Spon, Béranger, Picot, Pictet; les *Chroniques de Bonivard;* enfin le beau Mémoire de M. Mignet sur la réformation de Genève, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques.* T. I, 2me série.

[2] Aux ouvrages cités dans la note précédente, il faut joindre, pour l'histoire de la réformation genevoise : *Das Leben W. Farels,* par Kirchhoffer; les *Histoires d'autrefois,* par M. le pasteur Cellérier, récit familier, et puisé aux sources; les *Travaux historiques et critiques* de M. Vulliemin; les *Notices* de MM. Gaberel, Jaguemot et Chenevière; la *Petite Chronique protestante au seizième siècle,* de M. Crottet, et *passim* l'*Histoire de la Réformation,* de M. Merle d'Aubigné.

dogmatique de Genève appartient à l'histoire ecclésiastique et politique. Il suffira pour mon sujet, littéraire avant tout, d'en rappeler successivement les phases essentielles.

Partout où Farel avait prêché la réforme, il n'avait triomphé qu'après deux combats successifs, livrés à la résistance des prêtres appuyés d'ordinaire sur la populace. Vaincu dans le premier, il trouvait, en revenant à la charge, son parti doublé en nombre et en courage. Il faut remarquer ce fait qui témoigne de la puissance et de la fécondité de sa parole, et atteste plus encore l'énergique conviction et le dévouement intrépide qui remplissaient l'âme du missionnaire. A Genève, il eut même sort que dans ses précédentes conquêtes. Un noyau de prosélytes se fut bientôt formé autour de l'apôtre, mais presque aussitôt recommencèrent de la part du clergé ces scènes de violence, incidents ordinaires et prévus de la vie du réformateur, et qui n'ébranlaient pas un seul moment sa constance. Un mot impie l'émouvait plus que les arquebusades et les coups d'épée. Après avoir échappé miraculeusement au poignard, à un coup de feu, et à l'émeute qui voulait le jeter au Rhône, il fut obligé de sortir de Genève en fugitif.

Revenu à Orbe, Farel n'en continua pas moins à entretenir par ses lettres le zèle des Genevois qu'il avait gagnés à sa cause : « Poursuivez comme vous avez commencé, écrivait-il à l'un d'eux, en toute force, vigueur et diligence, et toute bénignité, science et sapience, gardant la doctrine du grand maître. » Les instructions du réformateur à ses disciples sont à noter comme témoignage des intentions et de l'esprit qui les animaient :

« Soyez, leur recommande-t-il, prudents comme serpents et simples comme colombes, étant vrais imitateurs du Sauveur, qui prend les enfants entre ses bras tant amiablement, appelant celui qui paravant avait été loué et appelé bienheureux un Satan, comme ne savant (sachant) les choses de Dieu, mais des hommes. Ainsi soyez fait tout à tous, avec les grands, grand ; avec les petits, petit ; aux débiles, débile ; à tous, tout pour tous gagner, et ainsi que montrez que tous doivent avoir leur seule fiance en Dieu, sur tous montrez l'avoir... Mes très-chers frères, je vous prie que tâchiez tellement enseigner comme si à tout le monde deviez rendre raison jusques à une petite lettre, usant tout proprement des voix de la sainte Écriture, fuyant non-seulement sentences et façons de parler qui ne sont en l'Écriture et de l'Écriture, mais aussi les mots desquels l'Écriture n'use, ne regardant (si) un tel ou tel en use[1].»

[1] *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.* T. V, p. 95. Lettre de Farel, datée de Morat, 18 novembre 1532, d'après un manuscrit autographe de la collection de M. le docteur Coindet.

Farel ne s'en tint pas aux exhortations, il songea à envoyer à Genève un des soldats de sa petite armée de missionnaires. Son choix tomba sur un jeune homme, du Dauphiné comme lui, Antoine Froment, qui depuis deux ans prêchait l'Évangile à Yvonand, sur les bords du lac de Neuchâtel. Ce réformateur de vingt-trois ans s'annonce dans Genève comme enseignant en un mois à lire et à écrire en français; on accourt en foule, et aux leçons promises le maître en ajoute qui multiplient le nombre des sectateurs de la nouvelle doctrine. Ce fut lui qui, porté un jour par l'enthousiasme de la multitude sur une des places de la ville, prononça le premier sermon qui ait été prêché publiquement dans Genève au nom de la réforme. Mais bientôt pourchassé par les prêtres, il fut obligé comme Farel de quitter secrètement la ville, où catholiques et évangélistes n'en demeurèrent pas moins en présence. La force numérique était encore du côté des premiers avec l'appui de Fribourg; les seconds avaient pour eux Berne et la tendance générale de l'opinion, car derrière la réformation était l'anéantissement des droits de l'évêque, et le complément de la première révolution, vœu secret de la population presque entière. Toutefois, l'issue du conflit dé-

pendait des deux alliés, qui, en même temps, accablaient le Conseil de plaintes et de menaces en sens contraires.

A la suite d'une lutte marquée d'incidents animés et quelquefois tragiques, après de longues disputes théologiques solennellement ordonnées et publiquement tenues, Fribourg rompit l'alliance, et l'on déclara vacant le siége de l'évêque, qui s'était enfui de Genève, après un retour tardif et inutile dans cette ville qu'il tenta vainement de trahir Farel, rentré dans Genève sous les auspices des Bernois, enleva, par l'énergique rapidité de ses actes et la chaleur de ses remontrances, les décisions successives du Conseil, plus disposé que lui à la prudence, jusqu'à ce qu'enfin, en 1535, la réformation fut solennellement adoptée par le corps suprême de l'État, et le culte catholique remplacé par un service religieux selon le rite de Berne et de Zurich.

Tous ces événements avaient atteint leur terme au milieu du blocus que, depuis deux ans, le duc, l'évêque et les catholiques émigrés faisaient subir à Genève, espérant la contraindre par la famine et la guerre à chasser les luthériens et à rentrer sous l'obéissance et la religion de ses princes. Les deux Conseils avaient répondu à leurs somma-

tions, « au mode que s'ensuit rondement et brévement : c'est qu'ils perdront plutôt tous la vie, femmes et enfants, et mettront le feu aux quatre coins de la ville avant que consentir à ce que le duc demande, de ne bailler congé aux prêcheurs qui prêchent la Parole de Dieu. Toutefois s'il n'y a personne qui puisse montrer par la sainte Écriture qu'ils disent mal, ou qu'ils nous abusent, ils seront très-bien reçus et ouïs, et nos prêcheurs grièvement punis, voire mis à mort comme eux-mêmes se sont offerts à la mort, que ce qu'ils prêchent est la pure Parole de Dieu [1]. »

Cette constance, qui n'avait rien d'aveugle, fut récompensée. L'année même de la réformation, les États de Savoie et de Piémont furent envahis par les armées françaises, et Berne, venant enfin au secours de ses confédérés, enleva au duc tout le pays de Vaud. Les Genevois, soutenus des troupes bernoises, débarrassèrent leur voisinage des châteaux de l'évêque et des nobles catholiques qui leur faisaient de là une guerre incessante. » L'on voyait brûler les maisons et châteaux de tous côtés, tant que semblait advis *par la fumée,* que n'y

[1] *Actes et Gestes merveilleux de la cité de Genève.* Chronique inédite de Froment. Manuscrit n° 139 de la bibliothèque de Genève. Ch. XXI.

eût que des nues en toutes les montagnes, et sur le lac[1]. »

Ainsi disparaissaient du territoire genevois les derniers restes de son existence féodale. Genève, c'est maintenant une république protestante et presque un canton suisse; sa révolution politique et religieuse l'a préparée aux grandes destinées d'un avenir qui s'approche.

Farel a fini son rôle d'apôtre; sa tâche de pasteur ne fait que commencer, lourde tâche pour cet homme d'action, plus propre, par son zèle impétueux, à conquérir qu'à conserver.

Le lendemain de la réformation, Farel demeuré seul se trouva en présence d'un troupeau mal disposé à subir, au détriment de la liberté de ses mœurs, les conséquences de sa révolution religieuse. Il ne faut pas l'oublier, les premiers instruments de l'affranchissement de Genève avaient été, selon l'expression de l'un d'eux, « non des sages mais des imprudents, qui la plupart demandaient liberté, ne sachant que c'était de liberté, cuidant que ce fût que chacun pût vivre à son appétit, sans loi, règle ni compas, et savaient

[1] *Actes et Gestes merveilleux de la cité de Genève.* Chronique inédite de Froment. Manuscrit n° 139 de la bibliothèque de Genève, Ch. LII.

moins encore que liberté n'est pas de faire ce que l'on veut, si l'on ne veut ce que l'on doit[1]. » On avait résisté au duc et à l'évêque; le duc et l'évêque chassés, on résistera à la voix exigeante du réformateur, et si un secours inattendu ne vient en aide à Farel, cet esprit de fière indépendance opérera bientôt, par une troisième révolution, ce que la puissance armée du duc et de l'évêque n'ont pu faire, l'anéantissement du culte nouveau dans la ville de Genève. Ce compagnon d'œuvre, que Farel isolé cherche autour de lui sans le trouver, arrive en 1536 dans les murs de la cité émancipée; c'est un jeune docteur de vingt-six ans, déjà renommé dans les armées de la réforme, c'est Jean Calvin, qui, de cette ville où il n'avait pas voulu s'arrêter, remuera la France et y fondera une vaste Église à laquelle il donnera son nom.

Calvin désirait passer outre, Farel le somma au nom de Dieu de rester et de lui prêter assistance. Calvin resta[2]. De ce moment, Farel cesse d'être le

[1] *Chroniques de Genève*, par François de Bonivard, ancien prieur de Saint-Victor, publiées par Dunant. Tome I, p. 29.

[2] Dans la lettre citée tout à l'heure (page 24), qui est de 1532, Farel dit à son correspondant de Genève : « Je ne sais si *le Picard* est encore venu... » Et en *post-scriptum* : « Récrivez si *le Picard* est venu et de toutes nouvelles. » Si *le Picard* n'est autre que Calvin,

chef de la réforme dans les contrées de langue française; ce rôle appartient dès lors à son jeune frère d'armes, et c'est dans l'*Étude* consacrée à ce dernier qu'il convient d'apprécier les caractères et l'importance de cette tâche.

Ces deux hommes s'étaient imposé la mission d'organiser et de moraliser l'Église genevoise; mais deux ans ne se sont pas écoulés dans le plus rude des combats contre les résistances de toute espèce à leurs vues disciplinaires, que les Genevois irrités chassent leurs inflexibles pasteurs. Bonivard l'avait prédit. Lorsque les Bernois pressaient leurs combourgeois de Genève de ne plus écouter leurs prêtres débauchés et de réformer leur Église, on lui demanda conseil : « Si vous avez des prédicants, répondit le prieur de Saint-Victor, ils vous permettront ce que le pape défend, mais ils ne feront pas le semblable des ordonnances de Dieu. Ils procureront une réformation par laquelle il faudra punir les vices, ce qui vous fâchera bien. Vous avez haï les prêtres pour être à vous trop semblables; vous haïrez les prédicants pour être à vous trop dissemblables, et ne les aurez gardés deux ans, que ne les souhaitiez avec

le passage de celui-ci à Genève ne serait pas aussi accidentel qu'on l'a toujours représenté; mais ceci n'est qu'une pure conjecture.

ces prêtres, et ne les renvoyiez sans les payer de leurs peines, si vous les payez de leurs peines, qu'à bons coups de bâtons[1]. » Les exilés quittèrent la ville en gens qui n'avaient rien attendu des hommes, sans murmure, et plus près de se réjouir que de s'attrister de leur bannissement.

Bientôt après, les deux amis furent séparés : les Neuchâtelois appelaient à la direction de leur Église celui qui l'avait réformée; et Calvin, fixé à Strasbourg, y fondait une Église française. Mais leur forte amitié n'en fut pas rompue, et lorsqu'en 1541 les Genevois redemandèrent Calvin, ce furent encore les foudres de Farel qui vainquirent ses résistances[1]. Mais Farel lui-même ne revint pas vers le troupeau qui le rappelait aussi : l'Église neuchâteloise le retint. Un commerce de lettres, portant assidûment de l'un à l'autre les confidences, les avis et les consolations, remplaça l'active communauté de leurs efforts vers le grand but. Plus d'une fois cependant Farel vint à Genève, où l'ascendant de son caractère, de sa parole

[1] *Manuscrit anonyme des archives*, cité p. 178 du tome I des *Chroniques de Bonivard*.

[2] « Sane me tam vehementer conturbârunt tua illa fulgura. » *Calv. Farello*. V. Kirch. II, 21.

puissante, et des souvenirs qui se rattachaient à lui, intervint à propos dans la lutte que le chef avait à soutenir contre les ennemis de sa discipline.

Ce qui se passa à son sujet en 1553 suffira pour donner une idée de la grande âme et de l'autorité de ce vieux réformateur. Farel, ainsi que Viret, avait fait deux voyages à Genève pour ramener la paix entre les libertins et les réfugiés, aussi odieux à ce parti que les prédicateurs eux-mêmes. La seconde fois, appelé par le Conseil lui-même, il avait prêché avec sa véhémence ordinaire contre ces désordres. Quelques-uns des libertins les plus échauffés l'accusèrent d'avoir dit que les jeunes gens de Genève étaient pires qu'athées et brigands[1]. Farel, à peine arrivé à Neuchâtel, fut redemandé pour répondre à ces plaintes. « Farel, en cheveux blancs (il avait alors soixante-quatre ans) fit la route seul, à pied, par une forte pluie et le froid de novembre; et entrant à Genève, il fut menacé d'être jeté au Rhône[2]. » Mais les calvinistes montèrent avec lui au Conseil, dont les registres contiennent ce qui suit : « Calvin et ses collègues ont représenté qu'ils ont appris avec

[1] *Récits d'autrefois*, p. 188.
[2] *Id. ibid.*

douleur que quelques jeunes gens avaient formé une plainte contre le ministre Guillaume Farel, ce qui ne pourrait pas manquer de tourner au déshonneur de l'Église, et d'être un grand scandale. Ceux qui avaient formé cette plainte ayant été aussi appelés ainsi que Farel, il y a eu beaucoup de bruit de part et d'autre, ensuite de quoi Farel a déclaré qu'il n'a point voulu blâmer la communauté, qu'il a pour Genève une véritable affection, ce qui a tellement touché tous ceux qui étaient présents (une grande quantité de peuple était entrée dans la salle du Conseil), et en particulier ceux qui s'étaient plaints dudit Farel, qu'ils déclarèrent tous qu'ils le tenaient pour un fidèle ministre du saint Évangile et pour leur père spirituel, sur quoi le Conseil ordonna que chacun lui touchât la main et qu'il se fît un repas de réconciliation [1]. »

Ce n'est pas seulement à Genève qu'il trouvait des orages à affronter. A Neuchâtel, même impatience de la discipline, même résistance aux réformes sévères que prêche le pasteur, plus opiniâtre encore que Calvin; mêmes dangers aussi et

[1] De Grenus : *Fragments biographiques et historiques extraits des registres du Conseil d'État de la république de Genève*, année 1553.

mêmes alternatives de faveur et de persécution. Cependant une tentative de réformation se fait à Metz, Farel y court; mais après un séjour périlleux dans cette ville[1] il revient à son Église de Neuchâtel pour ne plus la quitter. De ce poste le vieillard ne cesse de veiller sur les Églises qu'il a fondées. Dans cette carrière laborieuse, Calvin est son guide; Farel travaille sous son regard et n'agit que par ses conseils. Moins encore que ses compagnons de travaux, il se préoccupe de son rôle personnel et il y a dans sa soumission envers Calvin, plus jeune que lui de vingt années, une sorte de naïveté touchante. Il est curieux d'entendre son directeur lui reprocher ses vivacités avec un ton de franchise amicale, mais sévère.

Un jour Calvin apprend que Farel s'est comporté avec une roideur excessive, à propos d'un parrain

[1] Cette mission à Metz fut une des plus terribles de sa carrière; les Genevois en furent touchés, et le Conseil lui fit une gratification « à cause, » dit le registre, « de la dure persécution qu'il a essuyée en Lorraine. » Il fallait que le troupeau songeât aux besoins de ces hommes désintéressés et occupés uniquement de leur tâche. Les registres du Conseil de Genève sont remplis à cette époque de décrets de secours en vivres et en argent pour l'entretien des réformateurs. On y lit, à la date de 1543 : « M. Guillaume Farel étant venu en ville avec de méchants habits, on lui en fait donner de neufs. »

dont il n'a pas voulu pour présenter un enfant au baptême. Il y avait là-dessous, il est vrai, un peu de piquerie : Fabri, collègue de Farel, mais d'un naturel plus doux, était plus facile et plus aimé, et ne cherchait pas à être moins populaire; il voulait bien du parrain. Le bouillant vieillard s'emporta contre ces ménagements qui l'irritaient, et l'aigreur allait se mêler à cette dispute des bergers, sans profit pour les brebis, quand la voix de leur maître à tous se fit entendre et remit la paix dans l'Église. « Vous avez dans votre classe, » écrivait Calvin à Farel, « des frères qui ne sont pas à mépriser, soit qu'on regarde à leur savoir, au zèle de leur piété, ou à la sincérité de leur foi; si quelque chose vous laisse en eux à désirer, songez que vous n'en êtes pas encore vous-même à ce point de n'être travaillé d'aucun vice. C'est en supportant les infirmités que vous remarquez dans les autres, que vous ferez tolérer les vôtres [1]. »

[1] *Calv. Farello. Calv. Epist.*—Farel, comme on voit, n'était pas toujours endurant et fit quelquefois respecter sa cause en sa personne avec une inflexibilité qui ressemblait à de l'orgueil. Un curé des paroisses neuchâteloises (Cressier et le Landeron), qui étaient restées catholiques, ayant prêché un jour contre la réforme et les réformateurs, Farel, indigné, pressa le Conseil de Neuchâtel, seul juge des matières ecclésiastiques pour la princesse d'Hochberg, alors souveraine de la Principauté, de punir le curé. Il fut décidé que le curé

Malgré, et peut-être pour cette âpre franchise, Farel aimait chèrement Calvin, et ne savait se passer de son approbation. Il s'en passa pourtant lorsqu'à l'âge de soixante-neuf ans, il se décida à prendre une épouse; mais quelles agitations le tourmentèrent quand il lui fallut instruire ses amis de sa résolution inattendue. C'était un événement pénible pour l'Église; Calvin et Viret ne revenaient pas de leur étonnement; ils étaient désolés de la funeste idée qui avait traversé la tête de leur vieil ami. Calvin s'en expliqua nettement avec Viret, mais en ajoutant qu'il était trop tard, et que Farel n'avait plus qu'à se hâter. Il en écrivit dans ce sens au malheureux qui attendait sa réponse avec anxiété.

Six ans après ce tardif mariage, Farel reprit son bâton de pèlerin, et s'en vint à Genève embrasser encore une fois son ami, que de longues souffrances avaient amené aux jours derniers de sa carrière. Ils s'entretinrent longtemps. Ce vieillard

ferait amende honorable, demanderait pardon à genoux, publiquement, à Farel, reconnaissant que lui, M. Farel, était honnête homme et qui prêchait la pure parole de Dieu. Le curé, au désespoir, écrivit à Farel, le conjurant, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de lui épargner cet affront. Le pasteur fut inflexible et l'arrêt exécuté. Mallet du Pan avait trouvé le récit de cette affaire dans les archives de Neuchâtel.

ridé et ce mourant étaient encore tout pleins de jeunesse et de verdeur pour la pensée qui avait rempli leur vie laborieuse. Elle n'avait pas été pour eux un de ces rêves qui s'évanouissent devant les inflexibles réalités; s'il leur avait fallu livrer de continuelles batailles, ils les avaient gagnées, et le désespoir du novateur déçu n'entourait pas d'amertume l'heure du départ. En repassant leurs années de combats, les conquêtes qu'ils avaient faites pour le royaume de Dieu, ils purent s'exalter dans l'espoir d'une récompense céleste, et fortifier leurs âmes, si elles en avaient besoin, pour l'instant qui s'approchait.

L'année suivante, cette lumière brillante de la réformation s'éteignit aussi : Guillaume Farel mourut le 13 septembre 1565.

II

ÉLOQUENCE DE FAREL. — SERMON DE FROMENT.

L'éloquence de Farel, on ne saurait s'en faire une autre idée, c'était l'éloquence du missionnaire

que le zèle dévore; l'orateur tirait toute sa puissance de la force de ses convictions, de l'impétuosité et de la candeur de son caractère, aidées d'une action passionnée et entraînante. « Sa voix de tonnerre faisait trembler tous ses auditeurs; et ses prières étaient si ardentes, qu'elles élevaient les cœurs jusqu'au plus haut des cieux[1]. » C'étaient là, à peu près, tous ses moyens oratoires, et pour enlever d'assaut les premières sympathies de la foule, nulle rhétorique assurément ne valait celle-là; aussi fit-elle, on l'a vu, d'assez grandes et diffciles choses, puisqu'elle opéra des révolutions à la face d'adversaires qui semblaient invincibles. Quelle était la substance réelle de cette éloquence conquérante? C'est ici tout à la fois le prodige et l'explication de ses victoires.

On se tromperait en attribuant à la réforme la renaissance de la prédication populaire; la France, au moyen âge, avait eu ses orateurs chrétiens. Pierre l'Ermite, qui entraîna à la croisade des populations entières, eût peut-être été un Farel quelques siècles plus tard; saint Bernard, dans sa chaire, était comme la figure du Bossuet à venir; et à la veille de la réformation, Maillard et Menot, à travers leurs bouffonneries et le latin macaro-

[1] Bèze : *Vie de Calvin.*

nique dont ils sont peut-être innocents[1], atteignaient à la vive et libre éloquence de la chaire.

Ce qui caractérise la prédication de la réforme française chez ses premiers apôtres, la prédication de Farel, en un mot, puisqu'elle fut le type sous lequel se formèrent exclusivement ses disciples, c'est la discussion dogmatique qui y domine presque exclusivement, sous les deux formes de la controverse et d'un enseignement direct. Il s'agit, pour le prédicateur, d'une doctrine à renverser et d'une doctrine à établir, de démolir et d'édifier. Ces deux éléments sont nouveaux dans la chaire, comme les deux tendances du siècle qu'ils y représentent et qui les y ont appelés; je veux dire le dégoût des idées que le temps a corrompues, et le besoin de sortir de cette corruption par des croyances fortes et rajeunies. Aussi étaient-ce de réels avantages pour l'œuvre des nouveaux prédicateurs que ces obstacles moraux qui semblaient se dresser contre elle et qu'elle avait à combattre : l'autorité de la tradition, les terreurs superstitieuses de la multitude, et son habitude des dévotions faciles. L'audace même de leurs attaques plaisait aux esprits;

[1] Selon la conjecture probable de M. Labitte (*Démocratie de la Ligue*), le fond de leurs discours était français; on les traduisit en latin pour les publier, en laissant en français les passages intraduisibles.

il y avait dans cet assaut livré aux vieilles idoles quelque chose d'énergique qui répondait au besoin des âmes, et les intelligences, à ce premier moment de leur éveil, s'éprenaient d'un goût passionné pour ce travail de critique auquel on les associait. Le dogme principal d'ailleurs était fait pour remuer les âmes : on enlevait aux pécheurs le secours des œuvres d'Église : la mort éternelle, ou le salut par la foi en Christ, voilà la terrible alternative que le prédicateur faisait lire à son auditoire dans cette Bible rouverte après tant de siècles.

Si l'on ne se place à ces divers points de vue, on ne saurait comprendre, en lisant les sermons de la réforme et les procès-verbaux de ces fameuses disputes publiques qui partout, en Suisse, précédèrent l'adoption officielle de la réforme, comment c'est là une éloquence qui a pu être puissante. La dissertation théologique, je l'ai dit, y règne presque exclusivement. Rétablir contre l'institution catholique les sens de la Bible, et y chercher, au contraire, la foi prêchée par la nouvelle Église, tel est le procédé uniforme des prédicateurs. Cependant leur argumentation, malgré sa prolixité habituelle, est claire, nerveuse, semée de traits vigoureux, et animée fréquemment de cette espèce d'enthousiasme de conspiration où il entre autant

de haine contre le parti contraire, que d'amour pour la cause embrassée. Chez Farel, il y avait trop d'ardente et profonde piété, pour que l'amour du vrai Dieu n'éclatât pas dans ses prédications aussi vivement qu'il se manifeste dans ses exhortations écrites; mais malheureusement aucun débris ne nous est resté des sermons improvisés par l'éloquent apôtre : la prédication de Froment, au Molard, est même jusqu'à Calvin le seul monument un peu complet des premiers temps de l'éloquence française dans les chaires de la réformation. Toutefois, comme Farel était le maître de Froment, et que, jusqu'au moment où Calvin monta en chaire, le réformateur de la Suisse romande fut le modèle unique et révéré des prédicateurs de la réforme, il est permis de chercher dans cette pièce quelque reflet des sermons de Farel quant à la matière, à la méthode et aux idées préférées. C'est là ce qui fait pour nous son principal mérite.

On se rappelle dans quelles circonstances Froment prononça ce discours; il faut d'abord l'entendre raconter lui-même cet incident dramatique de la réformation genevoise :

« Le nombre de ceux qui ouïrent le ministre crut tellement, qu'un jour après Noël, ainsi qu'ils s'assemblaient pour l'ouïr, ils ne purent point tous entrer en la maison, tellement que

tout était plein jusques à la porte et en avait beaucoup sur les toits et en la rue, et les uns foulaient les autres, tant ils étaient affectionnés de l'ouïr, et la presse était si grande, qu'il ne pouvait parvenir jusqu'à la salle, parquoi ils commencèrent à crier à haute voix qu'il allât en la place du Molard et que le prêche s'y fît, ce qui fut fait, et y menèrent ou plutôt portèrent le ministre et firent ce qu'il désirait. Car il ne cherchait autre chose que de prêcher en public, afin que chacun pût juger de sa doctrine. Or, lui étant monté sur un banc, hommes et femmes s'écriaient encore plus fort, lui disant : Prêche-nous, prêche-nous la parole de Dieu ; auxquels il répondit : C'est aussi celle qui demeure éternellement et donne vie éternelle à ceux qui y croient. Puis il leur fit signe de la main qu'ils fissent silence, et après qu'ils se furent tus, il leur exhorta d'invoquer Dieu en leur cœur suivant ses paroles, et après que tous se fussent mis à genoux, il éleva sa voix afin que chacun l'entendît, et commença son prêche par la prière[1].»

Cette prière offre déjà tous les éléments de l'oraison calviniste, forte, dogmatique surtout, rarement émue, et qui, au temps de la réforme, demandait à Dieu par-dessus toutes choses de retirer les peuples des ténèbres de la papauté. Voici le passage le plus remarquable de cette prière :

« Il est certain, Seigneur, que tu veux en ce temps qu'ils (les pauvres pécheurs) soient délivrés et retirés, je dis et de toutes ténèbres d'idolâtrie, erreur et mensonge par vraie repentance et foi en ton saint Évangile. Par quoi notre bon Père

[1] Manuscrit, n° 139 de la bibliothèque de Genève.

qui vois ce pauvre peuple ainsi aveuglé et conduit par les aveugles, tellement qu'ils sont tous tombés dans la fosse de perdition ne pouvant être relevés, si ce n'est par ta bonté et miséricorde, il te plaira de les relever, les illuminant par ton saint Esprit, pour ouïr et recevoir la sainte Parole en leur ouvrant les yeux de leur cœur et les oreilles de l'entendement... Et puisqu'il t'a plu, Seigneur, m'envoyer à ce peuple pour lui donner à entendre ta sainte volonté et leur voie et salut sans l'avoir mérité, il te plaira aussi par ta bonté infinie et selon tes promesses, me faire cette grâce de me donner l'intelligence de ta sainte Parole et à eux d'ouïr et recevoir ce que tu mettras en la bouche de ton serviteur et ambassadeur, combien qu'il ne soit digne de faire une telle et si grande ambassade. »

Il ouvrit ensuite la Bible et y lut ces paroles du Christ : *Donnez-vous garde des faux prophètes qui viennent à vous en vêtements de brebis, et par dedans sont des loups ravissants; vous les connaîtrez à leurs fruits.* Embrassant dans la paraphrase de ce passage de saint Matthieu le sujet entier de la réforme, il recommanda d'abord aux fidèles, selon le conseil du Seigneur, de s'armer contre les faux prophètes, de la prudence du serpent et de la simplicité des colombes.

« En ce faisant nous suivrons la doctrine et exemple de notre Seigneur Jésus-Christ, qui par sa douceur et sa bénignité a vaincu les cœurs de ses ennemis et adversaires, les scribes

et pharisiens. Que nous ne soyons donc point adonnés à battre, ne (ni) à frapper, à tuer ne à brûler, ne par notre main ne par la main de Pilate ou d'Hérode, comme font aujourd'hui les tyrans et adversaires de la Parole de Dieu et de son Évangile, mais que icelle nous soit un souverain remède et les principales armures pour nous défendre des faux prophètes et contre Satan l'antechrist, et le monde, voire pour les ruiner et abattre du tout; comme aussi c'est un glaive tranchant des deux côtés et qui frappe jusques au plus profond des cœurs et au dedans des moelles, faisant la division de l'âme et de l'esprit, tellement qu'il faut que tout y obéisse, soit au ciel ou en la terre. »

Ici Froment fut interrompu par le grand Sautier qui venait, avec l'ordre du Conseil, lui imposer silence, mais le prédicateur lui dit à plus haute voix qu'il ne prêchait : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, car Dieu me commande que je prêche sa parole et tu me le défends; je n'en ferai rien et ne cesserai par ton commandement, car à ce ne suis tenu d'obéir, veu qu'il est contre Dieu. » Et s'adressant au peuple. « Ne vous troublez point, mes amis, mais écoutez ce que notre Seigneur dit, c'est qu'on se garde des faux prophètes qui viennent en vêtements de brebis, et par dedans sont loups ravissants; vous les connaîtrez à leurs fruits. »

Pour les éviter il faut donc connaître « quels ils

sont, quelle est leur doctrine, quelle est leur vie, et comment et de quoi ils sont vêtus et marqués, » et tous ces caractères décrits diront assez qui sont ces faux prophètes. Froment prévoit et détaille avec franchise une objection que lui pourront opposer les amis respectueux de la tradition :

« Mais plusieurs de vous me pourraient dire que c'est nous qui sommes les faux prophètes et antechrists, et non pas les autres; car vous êtes venus ici de nouveau prêcher une nouvelle loi non encore ouïe pour détruire la nôtre, ancienne, approuvée dès longtemps par beaucoup de gens de bien, par nos prédécesseurs, par gens sages et grands clercs, par conciles et universités, et de si grands docteurs qui ont été par le passé qu'il n'est jà besoin d'en douter; mais la vôtre n'est que du jour d'hier, par laquelle ne faites que troubler toute la terre et mettre en division les uns et les autres. Nous voyons aussi que depuis que vous êtes venus prêcher cette loi, il n'y a jamais eu que guerres, famines, pestes, mauvaises années, divisions, noises, malveillance des uns contre les autres. Brief, si vous étiez de Dieu envoyés, comme vous dites, vous porteriez la paix avec vous, non pas la guerre, car là où est la paix, Dieu y est. Et pourtant (par conséquent) il faut que vous-mêmes soyez les faux prophètes, car cependant (durant) que les nôtres ont régné, ce temps n'était pas tel que de présent; ains (au contraire) vivions tous en bonne paix et amitié les uns avec les autres, et avions tant de biens et de bonnes années que c'était un grand plaisir, et faisions toutes ces choses à la bonne intention, comme nos pères et prédécesseurs ont fait. »

Froment se mit à réfuter ces allégations en dé-

couvrant tous les signes du faux prophète chez « les prêtres, moines, cafards, et toute leur sequelle, » prophètes d'un faux dieu qui est le pape; tandis que chez les réformés il ne trouve que bonne doctrine, bonne vie, et toutes marques des vrais apôtres. Le ministre allait ainsi combattre l'une après l'autre toutes les choses « qui sont en la papauté, » lorsque les moines arrivant en armes, on l'obligea, malgré sa résistance, à descendre de sa tribune, et à se cacher en toute hâte[1].

III

ÉCRITS DE FAREL.

Les écrits de Farel occupent peu de place dans la littérature de la réformation. La prédication

[1] Après la réformation de Genève, le personnage d'Antoine Froment perd tout intérêt. Admis à la bourgeoisie, il finit par renoncer au saint ministère et devint notaire public. Plus tard la discipline ecclésiastique le frappa comme suspect de mauvaises mœurs, et irrité

improvisée répondait mieux que la composition à son ardeur impatiente, et il ne savait pas supporter la petite gêne d'un travail de plume. Jamais il n'écrivit qu'à contre-cœur et pour obéir au vœu de ses amis; et quand il n'avait pu se soustraire à cette tâche, un grand effroi lui demeurait qu'on ne lui crût l'ambition d'écrire. Son premier soin était de s'en justifier. « Que personne, » dit-il en commençant un petit traité sur l'idolâtrie, « que personne ne pense que je fasse ceci comme n'ayant autre chose à faire, ou comme étant ému par aucune légèreté comme plusieurs qui ne se peuvent contenir, mais par une affection par trop débordée, enragent d'écrire, et mettent leur nom en avant. Car jusques à présent cela ne m'est point advenu. Car je n'ai rien écrit que par grande contrainte, et même quand j'ai écrit, je ne voulais point que mon nom y fût mis. Car je désirais plus

contre Genève, il quitta cette ville, où dans sa vieillesse il obtint, en considération de ses anciens services, la permission de reprendre l'exercice de son notariat. On a de lui à Genève, outre son sermon, quelques autres manuscrits, et en particulier, ses *Actes et Gestes merveilleux*, chronique que j'ai eu souvent à citer dans cette *Etude*. Il avait été le secrétaire et s'était fait le continuateur de l'historiographe de Genève, ce fameux prisonnier de Chillon, François de Bonivard, prieur de Saint-Victor, un des héros de la liberté genevoise, déjà cité dans cette *Etude*, et qui le sera encore souvent.

que point d'autres que ce que j'écrivais fût bien considéré en soi, et que pour mon nom, il n'en fût ne plus ne moins[1]. »

C'est durant son premier séjour à Bâle que, cédant aux sollicitations de quelques-uns de ses compatriotes, soutenus par Œcolampade, il commença à faire œuvre d'écrivain en publiant des exhortations chrétiennes à l'usage de ses concitoyens, et des brochures sur les circonstances théologiques du moment. Mais de ces productions, (toutes anonymes, il vient de nous le dire lui-même), nous ne savons pas seulement les titres, et sans quelques passages de la correspondance de Farel, sans les plaintes accusatrices d'Érasme qui y était vivement attaqué, nous ignorerions jusqu'à leur existence passée[2].

Depuis sa sortie de Bâle jusqu'à la réformation de Genève, son apostolat l'absorba tout entier, et il n'eut pas de loisir pour faire des livres. C'est pendant sa carrière pastorale, c'est-à-dire dans la seconde moitié de sa vie, qu'il produisit les plus

[1] *Du Vray usage de la Croix de Jésus-Christ*, par G. Farel, Jean Rivery, 1560.

[2] M. Kirchhoffer a amplement éclairci ce point bibliographique dans sa *Vie de Farel* et dans un article des *Theologische Studien und Kritiken*. T. IV, p. 283.

importants de ses ouvrages parmi ceux qu'on retrouve encore : *Sommaire : briefve déclaration d'aucuns lieux fort nécessaires à un chacun chrestien pour mettre sa confiance en Dieu et à ayder son prochain.* — *Le Glaive de la Parole de Dieu,* et un traité *du Vray usage de la Croix de Jésus-Christ*[1].

Le *Sommaire,* dont la date originale paraît remonter aux temps qui ont précédé immédiatement l'expulsion de Farel et de Calvin par les Genevois, c'est-à-dire à 1537 ou 1538, répond tout à fait à son titre; c'est une courte instruction chrétienne dans le point de vue pratique de l'éducation religieuse du troupeau. Les grands traits de la doctrine y sont seuls exposés, et les délicatesses du dogme à peine touchées; néanmoins l'esprit de la réforme, avec son origine et ses conséquences morales, y est marqué profondément. L'empreinte est frappante dans l'article qui concerne l'instruction des enfants. Ce chapitre, le

[1] Outre quelques épîtres, exhortations très-rares, et des traités polémiques maintenant introuvables, il paraît avoir écrit lui-même le récit de la dispute tenue à Genève avant la réformation, intitulé : *Lettres certaines d'aucuns grans troubles et tumultes advenus à Genève avec la disputation de Genève,* imprimé en gothique en 1534. Kirch. *Theol. Stud. und Kritiken.* T. IV, p. 293.

vingt-deuxième de l'ouvrage, offre, à l'état de maximes et de conseils, tout l'ensemble des caractères moraux et intellectuels, qui, développés de plus en plus par les institutions et l'exemple, donneront au calviniste cette physionomie à laquelle on le reconnaîtra dans toutes les régions de la société civile, et dans tous les emplois de la vie humaine.

Ainsi au premier éveil de son intelligence, on ouvrira à l'enfant, non comme autrefois, les légendes, mais cette Bible où l'homme ne cessera plus d'étudier les jugements et les volontés de son Dieu. Les terribles et attachantes histoires de l'Ancien Testament, première pâture de sa curiosité, la vie de famille, reflet aussi des mœurs patriarcales, imprimeront à son imagination comme à sa sensibilité quelque chose de grave, d'énergique et de fort, dont s'empreindra toute sa vie. « Le père et la mère,» dit Farel, « doivent tâcher que leurs enfants tant fils que filles aient connaissance de l'Écriture et de ce qu'est contenu en icelle; car l'Écriture sert à tout et profite à tous. Elle n'est pas comme les fables et mensonges, n'aussi comme mauvais arts ou comme l'Alcoran de Mahumet, qu'il la faille défendre à personne; mais très-saincte et très-digne que tous, en tout temps,

en tout âge et état, en aient connaissance[1]. »

Au foyer domestique, l'austérité des exemples s'ajoutera à la sévérité des préceptes, pour préparer l'enfant du réformé aux habitudes graves et révérentes de l'homme craignant Dieu : car craindre Dieu et l'honorer, c'est en deux mots l'esprit du code calviniste, et l'expression complète de sa morale. « Avec icelle Écriture, » dit Farel, « le père et la mère et tous ceux qui ont charge, et qui conversent avec les enfants, de fait et de parole doivent donner l'exemple à leurs enfants d'aimer, craindre et honorer Dieu : se donnant bien garde (combien petits que les enfants soient et qu'ils semblent ne connaître, n'entendre rien) qu'ils ne fassent, ne disent choses vilaines devant eux qui leur donne aucun scandale. Car mieux vaudrait qu'on mît une meule de moulin au col de ceux qui leur montrent mauvais exemple, et qu'ils fussent jetés au plus profond de la mer. »

Voilà pour l'individu chrétien, voici pour l'avenir de l'homme social et actif : l'éducation calviniste impose à son élève l'obligation de développer ses facultés actives, d'être opiniâtre et sérieux au travail, bienfaisant à son frère et ser-

[1] *Sommaire*, dans les appendices de l'ouvrage de Kirchhoffer : *Das Leben W. Farels*.

viteur utile de la société. Le bon calviniste est laborieux et charitable, qualité et vertu qu'on ne lui a jamais refusées. « Il faut aussi apprendre les enfants de n'être point en charge à personne, et de ne vivre oiseux, mais de profiter et secourir à tout prochain tellement que leur vie soit à l'honneur et louange de Dieu et au profit du prochain, n'étant point sans rien faire. L'instruction donc sera de les apprendre à travailler à ce qu'ils seront plus idoines (propres), apprenans métier, ou labeur de terre ou autre vocation, soit médecine ou état de lettres utile au prochain. »

Les réformateurs n'avaient pas oublié que la rénovation religieuse procédait en ligne directe de la renaissance des lettres; et dans le temps même qu'ils voulaient renfermer la pensée humaine dans le cercle de leurs croyances, ils ne songèrent jamais à en supprimer la source. Comme ces hommes eux-mêmes étaient arrivés à leur foi par le chemin des études, ils conservèrent à celle-ci une vive reconnaissance, un sincère respect. En même temps ils voyaient en elles non plus l'acquisition de cette corrompue et infranchissable science qu'on appelait encore la scolastique, mais le grand chemin de la vérité; ainsi, par exemple, la dialectique, comme le di-

sait Farel, était à apprendre « pour s'en servir, non point pour s'y arrêter [1]. »

Voilà pourquoi le développement de l'intelligence et des connaissances entra en première ligne dans les vues d'organisation des réformateurs. A côté de son église, Calvin éleva un collége et une académie, et Farel, dans toutes ses missions, travailla autant à instruire le peuple qu'à le convertir. Esprits ignorants, âmes égarées, pensait-il, et l'école était à ses yeux l'appui indispensable de l'Église.

Ces vues que Calvin étendit si loin, Farel de son côté ne les applique pas seulement aux études élémentaires. Il accepte le développement complet de l'intelligence, bien convaincu que « la science de plusieurs choses servira à l'homme, quelle que soit sa condition, » et qu'il n'est pas de connaissance qui ne mène à la connaissance de Dieu. Tout son programme d'instruction libérale est dominé par cette considération religieuse, et n'en est pas moins philosophique; il vaut la peine de lire le passage entier du réformateur, document de prix pour l'histoire intellectuelle de la réforme :

« Et selon la puissance des parents, ou par l'aide de l'Église, qui à ce doit avoir égard, par ses membres principaux,

[1] *Sommaire.*

par les pasteurs et le magistrat, et ceux qui ont charge du bien public, selon l'esprit et la capacité des enfants, qu'ils apprennent les langues principales, comme latin, grec et hébreu, afin que si Dieu leur donne la grâce de pouvoir enseigner et porter sa Parole, ils puissent boire en la fontaine et lire l'Écriture en son propre langage auquel elle a été écrite, comme en hébreu l'Ancien Testament, et en grec le Nouveau. Aussi pour voir comment Dieu est merveilleux en ses œuvres, et comment les hommes sont muables, pourront voir et apprendre ce qui a été écrit de la nature des bêtes, arbres et herbes, et autres choses que Dieu a créées pour servir à l'homme; des diversités des gens et pays, lisant les histoires qui montrent les grandes mutations des villes, pays et royaumes, regardant aussi ce qui a été écrit pour le bon gouvernement des choses publiques, comme bonnes loix et ordonnances, pour tenir le peuple en paix et pour avoir jugement de ce qu'ils lisent ou qu'ils oyent (entendent dire). Pour aussi pouvoir montrer la faute de ce qui semble être et n'est point, qu'ils aient cognoissance de la dialectique, pour s'en servir, non point pour s'y arrêter. Et pour coucher aussi ce qu'ils auront à montrer et dire, soient instruits en rhétorique sans mépriser les autres arts libéraux, comme l'arithmétique, géométrie, musique et astronomie. Certainement ces sciences sont dons de Dieu, et ne faut, pour la pauvreté des hommes qui abusent des dons de Dieu, les condamner ni les rejeter, mais qu'on ne leur baille plus qu'il faut.

« Et afin que ce bien soit entretenu et qu'on ne tente point Dieu; que là où escoles sont dressées, qu'elles soient entretenues, en réformant ce qui a besoin d'être corrigé, et y mettant ce qu'il faut; et là où il n'y en a point, qu'on en ordonne, et au lieu de la moinaille et des charges de la terre, qu'on

regarde gens de bien et de bon savoir, qui aient grâce d'enseigner avec la crainte de Dieu, et enfants aussi bien nés et de bon esprit, ayant la semence de la crainte de Dieu : et si les pères ne les peuvent entretenir, qu'ils soient entretenus et instruits en toutes bonnes lettres, selon qu'ils en seront capables, et après, selon que Dieu leur donnera de grâce, qu'ils servent à l'honneur de Dieu, ou pour enseigner le peuple, ou autrement, et qu'on n'empêche les bonnes lettres et sciences, et les langues. Car de tout ceci, le cœur fidèle fera son profit et fera tout servir à l'honneur de Dieu et au profit du prochain. »

Le Glaive de la Parole véritable [1], autre écrit de Farel, se rattache à un des plus singuliers épisodes de cette continuelle guerre que Calvin eut à faire aux mœurs des uns et aux doctrines des autres. Vers 1543, on vit arriver à Genève quelques individus venus de Flandre, qui annonçaient dans un langage mystique des dogmes étranges et séduisants. Ils disaient que le péché consiste à croire et non à agir, Dieu s'étant réservé à lui seul ce dernier pouvoir, et ayant fait de l'homme une créature uniquement passive, en sorte que les élus font tout bien, parce que

[1] *Le Glaive de la Parole véritable tiré contre le Bouclier de défense, duquel un Cordelier libertin s'est voulu servir pour approuver ses fausses et damnables opinions*, par M. G. Farel, Genève, 1550.

Dieu, qui ne fait rien que de bien, opère en eux, et que les méchants sont coupables, non de faire le mal, car ils ne font rien, mais seulement de penser en le commettant qu'ils agissent par eux-mêmes; c'est cette présomption de leur esprit qui est leur péché, le péché de Sodome, disaient ces sectaires. L'élection, dans leur système, se reconnaissait à *la mortification*, c'est-à-dire à l'anéantissement du jugement (*du cuider*) de l'individu sur ses propres œuvres, première béatitude de l'homme sanctifié, complétée enfin par la mort qui venait le confondre dans l'immensité divine. Les apôtres de ce panthéisme, qui, malgré sa prétention à un spiritualisme parfait, niait l'immortalité de l'âme et dispensait l'homme de tout discernement moral, appartenaient à la secte des *libertins*, qu'il faut peut-être rapprocher du parti politique des libertins de Genève, sans les confondre[1].

Ces opinions n'étaient pas nouvelles dans le monde : à commencer par le gnosticisme, toutes les doctrines panthéistes y pouvaient réclamer quelque pièce de leur système. Mais, chose remarquable, les premiers chefs des libertins, gens

[1] Plusieurs de ceux-ci, tels qu'Ameaux, s'affichaient pour *libertins spirituels;* V. Trechsel: *Michæl. Servet:* Heidel. 1839, p. 181.

sans culture (Quintin, le plus célèbre d'entre eux, était tailleur d'habits), ignoraient certainement jusqu'au nom de ces hérésies. « Ce sont, disait Calvin, gens ignorants et idiots qui n'ont pas tant visité les papiers qu'ils n'aient pu apprendre leurs folies de là. » Mais, telle était alors l'activité des intelligences dans toutes les régions de la société, qu'il n'était pas une conception audacieuse qui, en quelque lieu qu'elle apparût, ne trouvât des cerveaux pour l'adopter et des docteurs pour la façonner en système. La secte des anabaptistes fut particulièrement féconde en inventions de ce genre; « elle a engendré, disait Calvin, comme une mer de folles rêveries, tellement, ajoutait-il, qu'à grand'peine saurait-on trouver une tête d'anabaptiste laquelle n'ait quelque fantaisie à part. » Au seizième siècle, le nombre et le circuit des idées furent également prodigieux. Elles passaient par d'insaisissables détours des têtes savantes aux esprits de la foule, comme ces graines volantes qui vont au loin, emportées par l'orage, faire lever dans d'humbles enclos les plantes réservées au luxe des jardins. Ainsi s'explique la popularisation des théories pures ou voilées professées par les anabaptistes; ainsi s'explique encore l'apparition inattendue des vieilles

philosophies dans la secte des ignorants libertins. Au reste, celle-ci n'avait pas grande fixité de principe; chaque docteur y mettait du sien; après Quintin était venu le petit prêtre Pocque, et à Genève la *mortification*, et la *liberté* de tout faire selon sa convoitise, se présentaient dans les *Paroles* (c'était le nom que donnaient les missionnaires libertins à leurs petits livres) enveloppées adroitement dans la prédestination de Calvin, et appuyées des Écritures elles-mêmes. La Bible, prétendaient-ils, contient sous le sens littéral un sens tout spirituel, manifesté aux seuls élus. Pour mieux écarter les défiances, ces Quintinistes prodiguaient le langage biblique et outraient le style des réformateurs.

A l'aide de ces artifices, leurs progrès s'étendirent rapidement dans Genève, surtout auprès des femmes, que séduisaient leurs paroles mystiques et la spiritualité toute parfaite à laquelle prétendait leur croyance. Calvin cependant n'avait pas tardé à reconnaître qu'avec ces Flamands le loup était entré dans la bergerie, et que son œuvre disciplinaire était gravement menacée par ces « docteurs de cheminée, » comme les appelle Farel. En effet, le dernier terme de leurs prédications mystiques et leur but réel était de montrer

« que l'homme se tourmente en vain s'il se fait scrupule de rien, mais que chacun se doit laisser mener par son esprit et le désir de son cœur [1], » en d'autres mots, qu'il n'y a point de morale, et qu'il n'y a qu'à vivre en liberté entière, chacun obéissant à ses appétits sans résistance.

Le chef de l'Église genevoise prit les armes contre « ces empoisonneurs; » et un petit traité, plein de savoir, d'esprit et de force, démasquant ces dangereux prophètes, les signala comme les plus funestes corrupteurs de la morale et de la religion. L'un d'eux, ancien cordelier, répondit à Calvin par une *Parole* qu'il appelait *Bouclier de défense*, et Farel, qui avait eu aussi des libertins autour de son Église de Neuchâtel, tira l'épée à son tour, et répondit au *Bouclier* par *le Glaive de la Parole*. Reprenant les arguments de Calvin, il repoussa avec horreur la fausse prédestination du cordelier libertin, sa doctrine de l'homme passif et de son faux spiritualisme, et surtout le double sens que les libertins prétendaient voir dans la Bible. Il prodigue les expressions d'horreur en reproduisant les dogmes qu'il réfute; moins spirituel et moins serré que Calvin, il emploie cependant aussi le sarcasme et quelquefois avec assez

[1] Calvin. *Opuscules français*, p. 649.

de verve. Par exemple, se moquant des prétentions de ses adversaires à l'esprit de prophétie : « tous tels hérétiques, » dit-il, « se veulent faire des saints Pauls ayant été ravis jusqu'au tiers ciel, et là avoir été enseignés de Dieu. Et toutefois gens de sain jugement voient facilement où et de qui telles corneilles ont pris leurs plumes, et s'en accoutrent à leur grosse ruine et déshonneur, et de ceux aussi qui reçoivent tels monstres [1]. »

Ailleurs il fait allusion au grand moyen de séduction des libertins, à leurs entretiens familiers et mystérieux avec les femmes. « Nous fâchons-nous de ce pain de vie qui est descendu du ciel? Voulons-nous la viande d'Égypte apprêtée comme les hommes veulent, comme font ces brouillons, l'un en disant d'une, et l'autre l'autre, en donnant tel sens qu'il leur plaît sans rithme et sans raison, se gaudissant auprès de un feu, et sornetant aux oreilles de celles qui pensent bien être aussi sages et plus que leur mère, qui a si bien entendu le sens spirituel du commandement de Dieu, comme le malin esprit lui a donné à entendre, et l'a retirée de la lettre, qu'elle en est tombée, et fait tomber son mari, et tous leurs

[1] *Le Glaive de la Parole*, p. 55.

enfants, au bel état auquel nous sommes[1] ? »

Chemin faisant, Farel attaque les anabaptistes et les catholiques, car la papauté à ses yeux est la mère de toutes les sectes, et il termine par une péroraison adressée à ses fidèles amis, les chrétiens de son troupeau, les exhortant à rejeter le poison des libertins et à fuir « toutes autres institutions et ordonnances que celle de Jésus seul, quand il est question de l'âme, du service de Dieu, des choses qui appartiennent à Jésus[2]. »

Lorsque Farel approcha du terme de ses années, ses anciens souvenirs se ravivèrent, comme il arrive à la vieillesse. Il se revit agenouillé devant les saints de Jacques Lefèvre, et passant ses jours et ses nuits en adorations idolâtres. A ces retours qui le perçaient d'une vive douleur, il remercie, de plus grande ardeur que jamais, Dieu qui, dit-il, « l'a délivré de si dangereuse et incurable maladie de superstition ; » et, comme en témoignage de reconnaissance, il entreprend « d'aider et donner conseil, du bien que Dieu lui a communiqué, à tous ceux qui sont abusés comme il l'a été. » De ce pieux désir est sorti le dernier ouvrage de Farel. Son petit livre *Du Vray usage*

[1] *Le Glaive de la Parole*, p. 84.
[2] *Id*, p. 471.

de la Croix[1] n'est autre chose qu'une vive attaque contre les adorations en usage dans l'Église romaine.

Un avertissement de Pierre Viret précède cette production sans grande importance. Viret a lu dans une certaine histoire, qu'à l'entrée d'un bain se trouvait placée une fâcheuse pierre où allaient se heurter tous les baigneurs; enfin en vint un qui écarta la pierre et la posa ailleurs : c'était, dit un observateur, le seul homme qui fût encore entré au bain. Cette pierre, c'est la pierre de scandale; les baigneurs qui s'y sont heurtés, des prêtres malicieux ou intéressés; l'homme qui l'a écartée, c'est le réformateur. Cette pierre de scandale, c'est l'idole catholique : or, qui voit la pierre doit l'ôter. Parmi ceux qui travaillent « en cette œuvre tant louable et tant plaisante à Dieu, et tant desplaisante à Satan et à l'Antechrist, est M. Guillaume Farel. »

J'aurai à mentionner dans le cours de ces *Études* plusieurs traités de cette espèce et de mérite supérieur. Peut-être celui-ci, bien qu'assez prodigue d'injures contre la papauté, ne doit pas compter

[1] *Du Vray usage de la Croix de Jésus-Christ, de l'abus et de l'idolâtrie commis autour d'icelle : et de l'authorité de la Parole de Dieu et des traditions humaines;* in-12, 1560.

parmi les plus violents. On y rencontre des mouvements empreints d'éloquence, malgré le désordre grammatical du style. Ainsi, pour exprimer la manifestation de la vérité par la réforme, il use de cette hardie figure que lui inspire un souvenir biblique : « Si nous considérons diligemment cette mort et passion de Jésus-Christ, nous verrons bien clairement comment en icelle le voile du Temple s'est rompu depuis le plus haut jusqu'au bas, afin que tout ce qui étoit caché, et cela où personne n'osait entrer, soit révélé par la mort de Jésus-Christ, et que tous fidèles y aient accès et entrée, voire en pleine hardiesse de foy, venans au trône de grâce pour obtenir pleinement miséricorde[1]. »

Farel n'est pas homme de style : sa phrase est d'ordinaire d'un tissu embrouillé, diffuse quelquefois jusqu'à en perdre toute forme. Son éloquence était de celles que l'improvisation anime et fait éclater, mais que glacent les soins du moindre travail. La contrainte lui allait mal, et le sentiment très-vif qu'il en avait ajoutait encore à sa gêne. Il répond à Calvin, qui lui recommandait un style facile et attirant : « Je ne puis venir à bout de chasser mes figures ; mon style aura barba-

[1] *Du Vray usage de la Croix*, p. 10.

risme et solécisme, et nulle clarté [1]. » On retrouve bien dans les écrits du réformateur ces apostrophes, ces prières soudaines et ces impétueuses colères qui faisaient une puissante impression sur ses auditeurs, mais elles paraissent excessives de longueur; elles ont perdu leur entraînement.

Malgré cette inhabileté grammaticale et l'ordinaire barbarie de son style, Farel atteint à la grandeur et à la force. Ses expressions sont énergiques et parfois colorées; la clarté de sa pensée et la vigueur de ses convictions percent à travers tous les embarras de langage; enfin on entrevoit encore, dans ces pages encombrées, l'un des grands missionnaires de la réformation.

Comme écrivain, Guillaume Farel est sans importance directe dans l'histoire littéraire de la réforme: sa valeur scientifique est nulle en théologie, et ses écrits, peu nombreux, n'ont pas eu la célébrité populaire des livres de Calvin et de Viret. Comme prédicateur, il a montré à ses disciples l'exemple d'une parole rendue puissante par sa courageuse liberté et par la conviction forte et désintéressée qui l'inspire. Mais c'est l'exemple de son long aposto-

[1] « Figuras meas profligare non possum, barbarismum et solecismum et lucem nullam admittet meus sermo. » *Th. St. u. Krit.* IV, 297.

lat, tout rempli de périls, de misères, et supporté avec l'intrépidité naïve d'une âme profondément religieuse, ce sont ses énergiques vertus qui ont eu une admirable influence sur le génie moral de la réforme et de ses ministres. Peut-être n'eût-il pu lui-même conserver longtemps ses conquêtes, mais il les a maintenues dans la voie d'une régénération vraiment religieuse, jusqu'au moment marqué par la Providence, où, consolidées par la main d'un grand homme, elles devaient servir de base à l'édifice entier de la réformation française. Alors une autre période s'ouvre dans les annales politiques et religieuses du seizième siècle; un nouveau personnage se présente à nous, qui joue, comme écrivain, un rôle tout autrement important que son prédécesseur : le personnage de Jean Calvin.

JEAN CALVIN.

I

COMMENCEMENTS DE CALVIN.

Comme Farel sortait de Paris, un jeune homme, venu de Noyon en Picardie, y arrivait pour faire ses humanités et étudier la théologie. Rempli de cette ardeur de la science qui se répandait alors de tous les côtés avec une rapidité merveilleuse, il se fit bientôt remarquer aux premiers rangs de l'armée des travailleurs, et à vingt ans toutes les richesses de l'antiquité et de la langue latine lui étaient familières. De bonne heure l'Église avait jeté les yeux sur lui, et le cumul d'un double bénéfice fut comme le gage des faveurs qu'elle tenait en réserve pour son champion futur, si le

jeune Cauvin[1] voulait le devenir. Mais les idées nouvelles de la réforme, on l'a vu, avaient déjà pénétré en France, et plus d'un chef de la jeunesse lettrée avait bu à la coupe défendue. On lisait les saintes Écritures, on les commentait; c'était un voyage de découvertes, où l'esprit s'exaltait et goûtait de saintes et violentes jouissances. Le bénéficier de Noyon les connut à son tour : un allié de sa famille, Robert Olivetan, lui fit lire dans le saint Livre les doctrines de la réforme. Calvin entra dans les sens nouveaux, et commença à les épouser de toutes les forces de son âme. La profession que lui avait assignée le vœu paternel allait lui devenir impossible, lorsque son père lui-même, changeant de plan et d'ambition, le voua à l'étude des lois, devenue plus profitable que la carrière d'Église[2].

Calvin, obéissant, tourna ses études vers cette science, qui avait alors en France des professeurs renommés. Pierre de l'Étoile enseignait à Orléans :

[1] Jean Cauvin, second fils du procureur fiscal de l'évêque de Noyon, était né le 10 juillet 1509. Destiné à l'état ecclésiastique, il était déjà chapelain à douze ans et curé à dix-huit, sans avoir reçu encore que la tonsure simple.

[2] Pour les commencements de Calvin, voir dans la *France protestante* de nombreux détails soigneusement recueillis et discutés, par MM. Haag, les auteurs de ce riche et important recueil.

Calvin va à lui et se fait son disciple. Même ardeur, même succès que naguère à Paris. Il supplée ses maîtres; on lui offre, sans épreuve et gratuitement, un doctorat coûteux. Plus sévère pour lui-même, l'étudiant ne se reconnaît pas encore le savoir qu'il cherche; et au lieu d'accepter cette faveur, il va à Bourges écouter les leçons d'André Alciat. Là il rencontre un Allemand déjà célèbre par sa profonde connaissance de la langue grecque, Melchior Wolmar, homme pieux et versé dans les doctrines théologiques de la réformation, et qui devait être l'instituteur de Théodore de Bèze. Melchior se fut bientôt attaché à Calvin; il lui apprit ce qu'il savait de grec, et acheva l'œuvre commencée par Olivetan. A Bourges, où il était venu pour gagner les titres de sa profession nouvelle, le futur jurisconsulte, déjà réputé et honoré de consultations importantes, change encore une fois de route; il revient à la théologie; mais ce n'est pas à Rome qu'il demandera l'apostolat. Il se plonge dans l'examen dogmatique des Écritures, et une année s'est à peine écoulée que l'on vient à lui pour s'instruire dans la doctrine interdite. Déjà commence le long sacrifice qu'il eut à faire toute sa vie de son goût pour la solitude studieuse. « De mon côté, dit-il, d'autant qu'étant d'un

naturel un peu sauvage et honteux, j'ai toujours aimé requoy (retraite) et tranquillité, je commençai à chercher quelque cachette et moyen de me retirer des gens : mais tant s'en faut que je vinsse à bout de mon désir, qu'au contraire toutes retraites et lieux à l'écart m'étaient comme écoles publiques[1].»

J. Calvin retourne à Paris, où se grossissait le groupe qu'il y avait laissé des savants hommes entraînés vers la même foi. Il double leurs rangs, leur courage et leur religieuse audace; il donne l'exemple en se livrant à des travaux de théologie et de controverse qu'il dédaigne de cacher. Cependant le premier écrit qu'il publie est une œuvre de littérature érudite plus encore que de philosophie, malgré le sujet; c'est un commentaire latin sur le traité *De la Clémence*, par Sénèque; on y trouve d'abondantes annotations philosophiques, et aucune des allusions auxquelles on pourrait s'attendre, et qui expliqueraient le choix d'un travail si éloigné alors des préoccupations de l'auteur. Peut-être le scoliaste devait-il couvrir d'une ombre utile les œuvres du réformateur; mais à ce moment la précaution était encore superflue, puisque la révolte de ces esprits hardis trouvait alors un appui

[1] Calvin. Préface des *Commentaires sur le Livre des Psaumes.*

dans le roi lui-même. François Ier, en effet, ménageait alors en eux les représentants de la science, qu'il mettait sa gloire à protéger. Les petits mécomptes qu'il causait ainsi aux théologiens l'amusaient; il prenait sa part d'opposition et se donnait le plaisir d'humilier la *moynerie*, faisant en cela le métier héréditaire du bon gentilhomme français. C'est ainsi qu'il forçait la Sorbonne à laisser passer, et même respectueusement, ces éditions portatives et si correctes des livres saints que publiait avec une infatigable activité son Robert Estienne; c'est ainsi qu'il vit, non sans sourire, ses savants lancer quelquefois sur l'Église d'audacieuses épigrammes. Tant qu'on ne réussit pas à lui montrer dans la réformation l'ennemie jurée de l'autorité royale, il fut en quelque sorte de la conspiration, et vit sans inquiétude ces premiers essais d'insurrection religieuse. La réformation méconnut si peu les services rendus à sa cause par le brillant monarque, que, malgré les bûchers élevés sous son règne, Th. de Bèze le plaça hardiment dans sa galerie des hommes illustres qui ont été suscités, comme dit Simon Goulart, son traducteur, « pour rétablir la vraie religion [1]. » Marguerite de Valois, sa sœur

[1] Th. Bezæ Icones, seu veræ imagines virorum illustrium doc-

bien-aimée, patrone avouée des novateurs, l'entretenait dans cette humeur tolérante. Mais le moment vint enfin où il s'alarma pour son trône et prêta l'oreille à des conseils de répression. Alors le père des lettres signa une ordonnance royale qui défendait à *à tout imprimeur d'imprimer aucune chose sur peine de la hart*. On croirait qu'un accès de terreur s'était emparé de lui, et, comme une funeste vision, assiégeait sa pensée[1].

trina simul et pietate, etc. Genevæ, 1480, et la traduction, par Simon Goulart, page 133. Voici le passage : « ... Lecteur chrétien, ne te fâche point de voir cet adversaire de la pure doctrine. Certainement il m'a semblé que je ne devais laisser en arrière ce prince-ci, qui a remises en honneur les langues hébraïque, grecque, latine, et les bonnes sciences, pour être les portières du temple de la vraie Religion, et qui a chassé l'ignorance, laquelle empêchait la vérité de venir en avant. »

[1] L'audace des nouveaux croyants, on doit en convenir, n'était pas propre à le rassurer. Peu de temps auparavant, selon le récit de Th. de Bèze (*Hist. ecclés. des Eglises réformées de France*, t. I, p. 15 et 16), « quelques-uns ayant fait dresser et imprimer certains articles d'un style fort âpre et violent contre la Messe, en forme de placard... non-seulement les plantèrent et semèrent par les carrefours et autres endroits de la ville de Paris, contre l'avis des plus sages, mais en affichèrent un à la porte de la chambre du Roi, étant pour lors à Blois ; ce qui le mit en telle furie, ne laissant aussi passer cette occasion ceux qui l'épioient de longtemps, et qui avaient son oreille... qu'il se délibéra de tout exterminer s'il eût été en sa puissance. »

Au reste l'ordonnance royale ne fut point enregistrée par le par-

Soutenu par le crédit et la faveur de la reine de Navarre, protégé par la sécurité de François Ier, Calvin avait eu le temps de se rendre redoutable par sa théologie et la vigueur de sa controverse. L'un des premiers il éprouva les effets de la révolution qui venait de s'opérer dans les dispositions royales. Le recteur de l'université, Nicolas Cop, prononça, le jour de la Toussaint 1533, un discours où les théologiens de Paris remarquèrent, avec un effroi qui grossit le crime à leurs yeux, des passages tout entiers dans le sens réformé. Calvin fut soupçonné d'avoir écrit la coupable harangue; la plainte fut écoutée, et Calvin n'eut qu'à s'éloigner en toute hâte.

Entièrement voué à la tâche qu'il s'est imposée, il erre en France, chassé de lieu en lieu; mais on dirait la tournée d'un pieux missionnaire. Partout où il passe il jette les semences de la réforme, et conquiert à sa cause des intelligences instruites et capables, des âmes dévouées.

Après un nouveau séjour à Paris, où il n'a pas

lement, et, sur les remontrances de ce corps, quarante jours après les lettres patentes, qui sont du 13 janvier 1534, de nouvelles lettres laissèrent les premières en *suspens et surséance*. On trouve ces lettres textuellement imprimées dans les *Études sur la Typographie*, de M. Crapelet, p. 34-37. Tous ces faits sont bien éclaircis dans les *Annales des Estienne*, de M. Renouard.

craint de rentrer, tout à coup, en 1534, Calvin quitte la France. Enrôlé désormais au service de la cause qui suscita Luther et Zwingle, il a tiré l'épée et ne la remettra dans le fourreau qu'après la victoire; mais il est bien éloigné de se compter parmi les chefs; il ne se croit pas encore assez fort, assez instruit, assez armé. Ce qu'il était revenu chercher à Paris, ce qu'une active inquisition de ses adversaires ne lui permet plus d'y trouver, ce savant commerce avec les théologiens de sa croyance, ces discussions, ces travaux délibérés en commun, qui sont encore pour lui un appui nécessaire, il veut les demander à la liberté de l'Allemagne réformée et si riche des lumières qu'il brûle de posséder.

En quittant sa patrie, il va à Bâle apprendre l'hébreu. Là, comme partout, il trouve à former de savantes amitiés; il s'y lie étroitement avec W. Capito, le pieux et docte hébraïsant, avec Simon Grynée, homme aimable, nourri de toutes sciences, et dont l'entretien, dit Bèze, était rempli d'une grave douceur. Il ne vit point le vieil Érasme, qui, rentré à Bâle après six années d'absence, travaillait à ses dernières œuvres dans la maison du fameux Froben, son imprimeur et son ami, et il faut ranger parmi les anecdotes suspec-

tes l'oracle qu'aurait prononcé l'homme célèbre sur le jeune théologien français[1].

Lorsqu'il quitta son pays, Calvin méditait un ouvrage qui manquait à la cause de la réformation française. La calomnie avait champ libre pour représenter les fauteurs des idées nouvelles comme des hommes ennemis de tout frein et de toute foi, comme des athées en religion et des rebelles en politique. Le roi de France, qui avait fait brûler en plein Paris des protestants, se trouvait assez embarrassé de justifier ces actes auprès des princes allemands, dont il recherchait alors l'alliance. Il faisait assurer leurs ambassadeurs que ces gens brûlés n'étaient que des anabaptistes, des impies livrés à d'abominables pratiques, et qui avaient juré l'anéantissement de l'autorité des princes. Ces mensonges de la politique déterminèrent Calvin à hâter la publication de son livre, dont il avait déjà mûri le plan et les idées.

Les convertis eux-mêmes, sans autre point d'unité qui les ralliât que la haine de Rome et de son culte, avaient besoin qu'on leur présentât, sous

[1] Moréri a affirmé, d'après Florimond de Remond (*Hist. de la naissance de l'hérésie*), qu'Érasme vit Calvin, et prédit qu'il serait une peste fatale pour l'Église. Bayle a ôté toute créance à cette anecdote critique. *Dictionnaire* de Bayle, art. CALVIN.

une forme bien nette, des croyances encore vagues dans l'esprit de la plupart des réformés, et que l'on édifiât pour eux cette vraie Église chrétienne dont ils se confessaient les enfants. Calvin n'avait point reculé devant une entreprise qui paraissait effrayer tant d'habiles théologiens parmi les protestants. A vingt-six ans, dans le mois d'août de l'année 1535, il terminait son Institution de la Religion chrétienne, *Christianæ Religionis Institutio,* et la dédiait à François Ier, dans une préface éloquente de hardiesse, où il parle au nom de ses coreligionnaires un langage rempli à la fois de force et d'amertume. Il défend sa religion contre les calomniateurs qui la défigurent, et, comme les héros d'Homère, apostrophe injurieusement l'Église en lui portant de terribles coups. Ce n'est déjà plus de la tolérance qu'implore le chef futur de la réformation française, c'est l'égalité qu'il réclame, et presque la domination absolue. Plus tard, je reviendrai sur ce livre, puissant levier qui remua la France et détacha violemment de l'Église romaine une partie de la nation [1].

[1] Si la plus ancienne édition connue de l'*Institution* fut aussi la première, comme tout me porte à le croire, l'ouvrage, imprimé à Bâle, ne parut qu'en 1636, en un petit in-8° de 514 pages et de 6 pages de tables, comme j'ai pu m'en assurer sur l'exemplaire que

A peine eut-il paru, que le bruit en fut grand dans le monde réformé. On était habitué à voir des livres de théologie écrits pour des théologiens, qui ne les lisaient pas toujours; cette fois c'était de la théologie facile, presque populaire, et pour-

possède M. le professeur Adert. A la fin de la fameuse préface adressée à François Ier, on lit cette simple date : *Basileæ, X calendas septembris* (23 août), et à l'avant-dernière page du livre, avec le nom des imprimeurs, *Mense martio* (mars), *anno* 1536; d'où il suit que la première de ces dates appartient à l'année précédente (1535). Ainsi l'édition de Bâle 1536, si rare aujourd'hui que l'on n'en connait que cinq ou six exemplaires en plus ou moins bon état, paraît bien être l'édition *princeps*. Cependant quelques bibliographes, sur l'autorité d'anciennes indications relevées par Bayle, croient à une première édition de 1535, mais aucun n'en a vu le moindre vestige, et l'on peut légitimement supposer que ceux qui ont parlé d'une édition de 1535 ont donné pour la date du livre celle de la fameuse dédicace, confusion qui s'explique assez d'elle-même. — MM. Haag, dans une notice bibliographique très-bien faite des œuvres de Calvin (*France protestante*, art. Calvin), ont avancé une autre conjecture. Selon eux, « l'opinion la plus probable est que Calvin publia son *Institution* en français, sans y mettre son nom, dès 1535. » Je ne sais point découvrir les raisons plausibles d'une telle probabilité. Il doit paraître au contraire tout naturel que Calvin n'ait pas songé à écrire en français sa profession de doctrines; car à ce moment il ne s'adressait pas encore au peuple, il s'adressait aux docteurs, et aux docteurs étrangers tout autant qu'à ceux de France; c'est donc dans la langue théologique d'alors qu'il devait écrire. De fait, il n'a commencé à traduire ses propres ouvrages et à écrire en français que plusieurs années après cette époque.

tant savante et nourrie, écrite dans un latin admirable de précision et d'élégante clarté. Quelle était cette lumière qui venait faire apparaître l'innocence et la pureté de la nouvelle Église, « comme l'étoile première du jour?[1] » Lorsqu'on sut que le jeune docteur venu à Bâle pour étudier l'hébreu était l'auteur de l'*Institutio*, Calvin eut sa place marquée parmi les chefs de la réforme. Lui cependant n'était déjà plus dans la cité bâloise.

Dans ce temps-là même, l'Italie, l'Italie terre du catholicisme, offrait dans les profondeurs de sa société un spectacle extraordinaire : la réforme y était pour ainsi dire prêchée par des cardinaux, de saints évêques, des savants de l'Église. Elle conservait, à la vérité, un caractère catholique, et affectait l'horreur du schisme; mais on la reconnaissait à la philosophie, à la gravité et à la hardiesse sévère de ses adeptes. C'est au sein de Venise, tolérante par politique et par jalousie de Rome, que bouillonnaient ces intelligences italiennes; c'est de là que partaient les livres et les apôtres de la religion renouvelée, pour se répandre dans toute la péninsule, et pénétrer jusqu'aux portes du Vatican. Entre Rome et Venise, une ville surtout,

[1] L'expression est de Calvin, dans sa *Lettre aux fidèles de Genève, durant les dissipations de l'Église.*

Ferrare, plus hardie que les autres, devenait le rendez-vous des théologiens et des savants suspects à Rome ou à leurs souverains. Une princesse française, la propre fille de Louis XII, Renée, l'épouse d'Hercule duc de Ferrare, continuait dans sa cour ce qu'elle avait vu dans celle de sa cousine, la reine de Navarre. Elle y protégeait à la fois les lettres profanes et les doctrines austères des partisans de la réformation. De tous côtés aussi, la noblesse de savoir et d'intelligence venait à Ferrare chercher, pour ses idées et son enthousiasme d'opposition religieuse, l'air libre de la pensée.

Cette Italie, où brillaient des lueurs si inattendues, avait attiré les regards de Calvin; et son *Institution* n'avait pas encore vu le jour, que déjà il arrivait à Ferrare, et, dès sa première conférence avec la duchesse, formait cette liaison que seule rompit la mort du réformateur : la dernière lettre qui nous reste de Calvin, écrite au milieu des souffrances, est adressée à Renée de Ferrare. A l'autorité qu'il exerce sur l'esprit de la princesse, à l'effet que produisent ses énergiques prédications, on s'aperçoit bientôt de la présence du nouvel hôte. Rome cependant a jeté un regard d'inquiétude sur l'Italie, elle s'indigne de l'audace de ces étrangers de Ferrare. Calvin est obligé de

partir. Il revient secrètement en France, met ordre à ses affaires, et, accompagné de son frère Antoine, quitte pour la dernière fois sa patrie, résolu de s'établir à Bâle ou à Strasbourg. La guerre, qui lui fermait toutes les autres routes, l'oblige à passer par la ville de Genève, où depuis un an la réformation est établie. Il est reconnu. Farel accourt, le somme de rester à Genève pour y achever avec lui l'œuvre réformatrice. Calvin résiste; il parle d'études commencées, de travaux projetés; il n'a que vingt-sept ans, et il va à Bâle accroître son savoir. Alors d'une voix tonnante, le réformateur de la Suisse française lui annonce que la malédiction céleste s'arrêtera sur ses loisirs, pour le punir d'avoir refusé secours à l'Église dans une si grande nécessité. Calvin, comme si du ciel Dieu eût étendu sur lui une main violente, obéit effrayé [1], et dès ce jour sa carrière fut fixée.

[1] Calvin : Préface des *Commentaires sur le Livre des Psaumes*. Voici comment Farel lui-même raconte cette entrevue : « Dieu me l'a fait rencontrer, et, contre ce qu'il avait délibéré, l'a fait arrêter à Genève, et s'en est servi là et en autre part, étant pressé plus qu'on ne saurait dire, et singulièrement par moi, qui au nom de Dieu l'ai pressé de faire et prendre les affaires qui étaient plus dures que la mort, et combien qu'il priât aucunes fois au nom de Dieu d'avoir pitié de lui, et le laisser servir autrement à Dieu, comme toujours il s'y est employé; néanmoins voyant que ce que

II

CALVIN A GENÈVE. — CARACTÈRES DE SA RÉFORME.

Supposer aux grands personnages d'une époque le plan arrêté longtemps à l'avance de toute leur conduite, c'est un procédé d'exposition commode, sans doute, qui permet de grouper d'une façon piquante les faits autour des idées, mais aussi qui expose l'historien à fausser quelquefois la vérité. Ainsi, on fait jeter à Calvin un coup d'œil profond sur l'avenir; on le montre découvrant dans cette cité de Genève, où il venait d'entrer pour la première fois, le champ unique au monde où, grand général, il pourra déployer ses masses dans tout leur avantage, et livrer les victorieuses batailles qui ont eu de si vastes conséquences pour les destinées politiques et morales de la France. Brillante mais trompeuse conjecture, qui détourne la lumière des points où elle luit réellement. Calvin n'eut pas une sagacité aussi merveilleuse : il passait, et rien ne l'appelait alors à planter sa tente dans une ville à peine affranchie, et que ses an-

je demandais était selon Dieu, en se faisant violence il a plus fait et plus promptement que personne ait fait, etc. » *La Vie*, manusc. N° 147 de la biblioth. publique de Genève.

ciens protecteurs, catholiques ardents, regardaient comme leur légitime et naturelle possession. Il resta, parce que Farel effraya sa conscience d'une responsabilité terrible pour une âme comme la sienne, dévouée à son œuvre; autrement son hésitation et sa résistance ne seraient qu'une ridicule et hypocrite comédie. Calvin était doué, sans contredit, d'une rare pénétration; mais il y avait chez lui quelque chose qui le dominait avant la finesse et la politique : ses convictions étaient profondes.

Nulle ambition déçue ne l'avait poussé dans les rangs à peine formés de l'insurrection religieuse : enfant choyé de l'Église, il s'était vu, encore aux débuts de l'adolescence, l'objet de ses faveurs; il ne s'était pas même laissé éblouir par les premières lueurs qui lui vinrent de la réforme. Examinant, étudiant avec toute la force de son génie naturel les opinions nouvelles, entraîné aussi par ce besoin de règle morale qui est pour moitié dans tout son rôle religieux, il avait été conduit, par la méditation et son goût d'inflexible logique, bien au delà des hardiesses de ses introducteurs; et lorsqu'enfin il eut réglé avec lui-même le compte de ses croyances, son parti fut pris irrévocablement, et la vérité chrétienne, telle qu'il la concevait, devint la pas-

sion unique de cette âme qui y concentra toute sa puissance. C'était un homme de la trempe de Grégoire VII. Ce qu'il y avait en lui du chef de parti, de l'homme d'État, du conquérant et du profond politique, fut toujours dévoué à la tâche religieuse que dans son enthousiasme il s'était imposée en retour du salut qu'il espérait. On ne le trouve pas un seul jour de sa vie infidèle à son apostolat. Dans les heures où il douta, il ne douta que de ses forces et de sa capacité; il crut quelquefois ne pouvoir suffire à sa tâche; mais il ne connut pas ces angoisses d'un esprit qui tremble d'avoir manqué la route. Tout fut de bonne heure subordonné chez lui à ses persuasions énergiques : de là ses défauts, cette impatience de la contradiction, cette impatience de l'erreur, qui armait sa parole de sanglantes invectives et le faisait faillir à la charité; mais ces défauts mêmes prouvent jusqu'à l'évidence qu'une pensée seule, le triomphe de ce qui constituait pour lui la véritable Église et la vraie foi, fut le principe de toute sa conduite, le seul mobile qui le fit agir. Au fond, si l'on y prend garde, il y avait une grande candeur, une naïveté parfaite dans cette passion de Calvin, et les calculs d'une tactique qui règle d'avance toutes les marches et contre-marches d'une campagne étaient

loin de lui. Quand il entra dans cette ville de Genève, dans laquelle il n'avait vu d'abord qu'un lieu de passage, et qui l'arrêta vingt-cinq ans, il méditait sans doute les moyens d'accomplir sa tâche de théologien propagateur de la vérité. Mais fortifier la croyance des fidèles par la publication de traités théologiques, battre en brèche par une controverse active l'Église romaine, voilà tout ce qu'il voyait à faire, voilà le travail qu'il allait poursuivre à Bâle, en même temps qu'il se fortifierait par l'étude et le commerce de ses savants amis. Il y a, si je ne me trompe, plus de grandeur imposante dans cette simplicité du réformateur, que dans la transcendante politique attribuée après coup à ses premières vues, et il n'en paraît que mieux, comme on l'a si bien caractérisé, « l'un des héros de l'espèce humaine[1] » destinés à accomplir de grandes révolutions.

Jusqu'ici Calvin n'a été qu'un docteur et à peine un missionnaire : avec sa condition, son rôle va changer; mais il ne s'opèrera aucune métamorphose dans l'homme; nul mobile nouveau n'inspirera ses actes; c'est toujours au même but qu'il marche, et il ne prendra pas pour l'atteindre des routes détournées. Une fois à Genève, une fois à la

[1] M. Guizot, *Notice sur Calvin.*

tête d'un troupeau, Calvin, guidé par la sincérité de ses religieux désirs, résolut de faire de la cité réformée une ville aussi pure dans sa foi qu'exemplaire dans sa morale, qui fût une demeure selon Dieu, où les vertus et les mœurs du peuple et des familles rendissent témoignage de la sainteté et par là de la vérité des croyances. Il se mit sans retard à l'œuvre : œuvre ardue, œuvre périlleuse et remplie d'amers dégoûts, œuvre impossible, croirait-on d'abord, quand on étudie dans l'histoire de Genève les premières années de la république réformée. Les obstacles de toute espèce s'élevaient devant Calvin à mesure qu'il avançait. La population entière n'avait pas rompu tout à coup et sans arrière-pensée avec un état qui n'était pas sans avantage pour plusieurs, et qui rappelait à beaucoup des jours de courage héroïque et de glorieuse résistance. Les prétentions des réformateurs à la surveillance de la foi et de la morale des citoyens commencèrent par déplaire aux plus indépendants : toute chrétienne et sage qu'en était la pensée, ce fut un joug qu'ils virent dans l'autorité pastorale réclamée par leurs ministres, et l'on comprend que la simple apparence de l'asservissement fut odieuse à des hommes qui tout à l'heure avaient rompu une double chaîne et affranchi leur

patrie des prétentions d'un évêque et de la souveraineté d'un prince. Ceux-là n'étaient pas les seuls qu'effarouchât Calvin avec ses exigences disciplinaires. Habitués au luxe et aux plaisirs dont Genève avait été le théâtre, d'abord par la volonté de ses maîtres, ensuite parce qu'ils s'étaient faits à ces mœurs faciles, une partie des citoyens détesta tout d'abord la morale rigoureuse que ces nouveaux venus, ces Français, prétendaient leur imposer; car presque tous, remarque Bonivard, « nourris en siècle, lettres et mœurs « barbares, n'avaient pas un jugement assez « éclairé pour reconnaître où était le bien pu- « blic. » Leurs chefs ne manquaient pas de leur répéter tous les jours que les « enfants de la ville devaient se soutenir entre eux, et ne pas se laisser mâtiner par ces Français [1]. » On s'insurgea au nom de la liberté, pour sauver la licence de ses habitudes, et peut-être croyait-on sincèrement l'indépendance de la république en danger. Quoi qu'il en soit, de ces éléments divers se forma une résistance compacte qui effraya d'abord les Con-

[1] Ils étaient abreuvés par eux de cette maxime que « *le enfan de vella so devon manteni lun lautre, et ne se laissi pas mastiner a cesto françes.* » (Bonivard. *Traité de l'ancienne et de la nouvelle Police de Genève.*)

seils, et qui finit par s'installer jusque dans les fauteuils des premiers magistrats. Je ne peux suivre pied à pied dans son développement cette lutte singulière de Genève contre les conséquences de sa réformation religieuse : elle est semée de bizarres épisodes, d'incidents ridicules par leur objet, quoique presque toujours importants par leurs suites. La politique y joue également un rôle tout à la fois mesquin et grave, et le spectacle auquel on assiste fatigue par l'exiguïté apparente des intérêts et par le retour continuel des mêmes luttes. Les causes de ce débat, sérieuses au fond, sont puériles pour nous, qui ne pouvons aujourd'hui, sans un grand effort de pensée, nous replacer dans le point de vue des passions et des préoccupations contemporaines[1].

C'est tout au plus si d'abord la grave figure de Calvin ne semble pas se réduire à la proportion des misérables détails du combat; mais en la suivant avec un regard un peu attentif, on la voit se détacher de la mêlée et grandir en raison même

[1] Voici par exemple le sujet d'un de ces perpétuels tiraillements : « Ils se sont fort dépités, écrit Calvin en 1547, sous ombre d'une petite chose, c'est qu'on ne leur voulait point concéder de porter chausses découpées... non pas que nous fissions instance de cela, mais parce que nous voyions que par les fenêtres de ces chausses, ils voulaient introduire toutes dissolutions. »

de la petitesse des objets qui l'entourent. Rien n'égale l'opiniâtre fermeté du réformateur; déjà ses collègues, subjugués par la supériorité de son génie, ne sont plus que les premiers ouvriers de l'œuvre, travaillant sous son œil de maître. Farel, l'impétueux Farel a cédé à cet ascendant irrésistible du jeune théologien; il combat à ses côtés, s'anime de son regard, et prend conseil de sa sagesse. Tous deux font tête à l'orage; rien ne peut abattre ces volontés de fer, ils résistent sans renoncer à une seule de leurs prétentions. Le jour de Pâques 1538, ils déclarent qu'ils ne feront pas la cène, ne pouvant en conscience célébrer l'auguste sacrement dans une ville où tant d'excès, d'insolences et de débauches se commettent impunément. Le lendemain ils reçoivent avec fermeté l'ordre de vider dans trois jours le territoire de la république.

On se sépare. Farel se retire à Neuchâtel, et Calvin, se réjouissant au fond de son âme de la turbulente expulsion qui avait rompu ses chaînes et lui permettait de chercher le repos de la vie privée, va trouver à Strasbourg des amis précieux, Bucer, Capito et Hedio; mais là, son vœu de retraite rencontre la malédiction d'un autre Farel. Bucer l'effraie en lui rappelant l'exemple de Jonas,

et l'exilé de Genève est nommé professeur en théologie et pasteur de l'Église française. C'est aussi alors que, par le conseil de ses amis, il épousa Idelette de Buren, veuve d'un anabaptiste que Calvin avait converti avec beaucoup d'autres, et femme d'un grand mérite.

Pendant les deux années qu'il avait passées à Genève, Calvin, malgré l'opposition formidable qui s'élevait contre ses efforts, avait réussi, par la fermeté de son attitude et l'active persévérance de ses vues réformatrices, à faire considérer déjà cette ville comme un foyer important de la réforme. Lorsque la république eut chassé son pasteur, l'Église romaine conçut l'espérance de reconquérir le troupeau égaré, et d'arracher aux révoltés une de leurs plus redoutables forteresses. Elle y travailla aussitôt avec habileté, par d'amicales et pressantes exhortations; mais Calvin veillait sur son ouvrage, et le défendait à son tour contre les séductions catholiques, par des écrits qui avaient le double effet de renforcer Genève dans sa nouvelle foi, et de la rattacher à ses pasteurs. D'un autre côté, le parti qui dans cette ville avait pu obtenir de la susceptibilité nationale un arrêt d'exil contre les chefs du troupeau, n'était pas de force à se gouverner lui-même; et le succès

une fois obtenu, le mécontentement retomba aussitôt des persécutés sur les persécuteurs. Dès 1540 le décret de bannissement était révoqué, et Calvin rappelé avec instances.

Ici commence dans l'âme de cet homme fort un combat qu'il faut suivre dans ses lettres. Son séjour au milieu de ce peuple de conduite si difficile a laissé en lui une impression d'effroi ineffaçable; il aime encore l'enfant indocile qui ne lui a pas permis de goûter un jour de paix, une nuit tranquille; mais recommencer cette vie de fatigues et de déboires, il n'en a pas le courage[1], et cependant il aimerait mieux cent fois perdre la vie que de trahir Genève. La malédiction dont naguère le menaça Farel se représente devant son esprit, et les foudres de son ami viennent encore l'effrayer. Il consulte ses amis, ses amis le pressent; de Genève les instances redoublent, Strasbourg lui ac-

[1] Ses lettres à Farel et à Viret, sur la démarche de Genève, montrent Calvin dans une vive angoisse : « Quoties memoriâ repeto quam miserè illic habuerimus, fieri non potest quin toto pectore exhorrescam, ubi agitur de me revocando... Dùm cogito quibus tormentis exruciata fuerit mea conscientia, et quibus curis æstuârit, ignosce si locum illum, veluti mihi fatalem, reformido. Quandiù igitur, etc... » *Calvini Epistolæ.* Genevæ, MDCXVII. Epist. Calv. Vireto, p. 30.) Et ailleurs : « Cur non potiùs ad crucem? Satiùs enim fuerit semel perire quam illâ carnificinâ iterum torqueri. »

corde un congé. Calvin revient à Genève et y recommence ses travaux et ses premiers efforts. Point de discipline, point de mœurs; sans mœurs la cause de la réforme est perdue : c'est là toujours sa pensée inébranlable; elle va triompher. La faveur et une déférence complète saluent le retour de l'exilé qu'on rappelle. Calvin a vu tout l'avantage de sa position, et n'attend pas qu'un coup de vent populaire le rejette encore une fois loin du port. Il fait agréer (à ce prix seul Genève le conservera) ces lois disciplinaires, qui, venant en aide à la religion, imposaient en quelque sorte la vertu, et, prodige rare dans l'histoire des législations réformatrices, étaient exécutables et furent exécutées.

Calvin était doué d'une de ces puissantes intelligences, maîtresses dès l'abord de tout ce qu'elles tentent, et qui feraient du même être, suivant le théâtre où le placerait la Providence, un homme à découvrir un nouveau monde sur la terre ou dans les espaces, un fondateur d'empire, ou un gagneur de batailles. Calvin a laissé l'empreinte ineffaçable de son intelligence sur la constitution religieuse, morale, politique, civile de la république génevoise; au milieu des tempêtes sans cesse renaissantes du seizième siècle, il est le

pilote à qui tous regardent dans le petit vaisseau. Ici encore la même rigueur de logique qui caractérise son gouvernement religieux domine l'influence qu'il exerce sur le gouvernement civil : il est inflexible dans ses principes, et ses conseils, qui s'en ressentent, épouvantent quelquefois les magistrats, mais l'événement survient qui justifie le conseiller [1].

Ce qu'il y a de plus habile chez Calvin que le législateur au jugement profond, c'est l'homme qui donne la vie à une œuvre difficile entre toutes, qui force un peuple soupçonneux, et indépendant à l'excès, de charger ses épaules du joug pour lui le plus odieusement lourd, le plus durement tyrannique. Aux premiers temps de la réconciliation, on avait bien pu céder un texte de lois à ses exigences; après tout, de semblables règlements étaient alors aussi ordinaires que vite oubliés;

[1] Bonivard, qu'il faut toujours citer, parce qu'il était bon observateur et qu'il jugeait en historien philosophe toutes les phases de cette révolution de Genève dont il fut le témoin, revient souvent dans ses écrits sur le grand service rendu par Calvin et les autres Français à la nouvelle république. Les nations, remarque-t-il, n'arrivent à ce régime qui leur convient que par expérience du mal, qui est une chose fort dangereuse... « Ce que n'est advenu à nous, car quand fut notre chose publique dressée, se sont en icelle trouvés gens savants et experts en toutes matières de discipline pour le former et instituer. » *Chroniques*, t. I, p. 32.

mais quand vint le moment d'obéir, la révolte s'éleva de toutes parts contre l'esprit et la lettre des édits acceptés, et une réaction furieuse se manifesta par des orgies et des scènes de violence[1]. Selon l'expression d'un contemporain, l'on vit les libertins, après avoir outragé les hommes, s'en prendre à Dieu, et aller la nuit convertissant les psaumes en chansons infâmes. Alors les chefs du parti des libertins, mettant à profit le mécontentement populaire, poussèrent leurs avantages dans les élections, et réussirent à exciter des soulèvements si dangereux qu'un moment ils furent sur le point de l'emporter[2]. En voyant cette ré-

[1] Les ordonnances ecclésiastiques de Calvin furent approuvées en Conseil général le 20 novembre 1541; les édits politiques, un an plus tard, le 8 janvier 1543.

[2] « ..... Quatre ou cinq ans durant, dit Bonivard, nul n'était exhaussé au siége de justice du lieutenant (magistrat chargé de la police) qui ne méritât être exhaussé au gibet, et si les gens de bien mettaient en élection aussi quelque homme de bien, lors eux de crier qu'il était Français, et ne maintiendrait (soutiendrait) pas les enfants de la ville, non estimant pour enfants de la ville, fors les enfants du diable. Après avoir outragé les hommes, ils s'en prenaient à Dieu, allaient la nuit convertissant les psaumes en chansons de paillardise, si que sur ce psaume, *Lève le cœur, prête l'oreille*, ils chantaient..... M. Calvin et les autres ministres en prêchaient publiquement, et encore allaient en particulier admonester Messieurs qu'ils y missent ordre. Les gens de bien le voulaient, et les méchants feignaient le vouloir, pour non perdre crédit;

sistance se prolonger, car elle ne dura pas moins de neuf années, que de fois Calvin désespéra d'en venir à bout! Un jour que, dans un tumulte soulevé par les libertins, il s'était jeté au milieu de la mêlée pour empêcher le sang de couler, il écrivait à Viret : « ... Leur méchanceté est allée jusque-là, qu'à peine j'espère pouvoir par mon ministère maintenir l'Église dans un état supportable. Je suis brisé, croyez-moi, si Dieu ne me tend la main[1]. » C'est rentré dans son cabinet qu'il éprouvait ces abattements; devant ses ennemis, au moment de l'action, il reprenait son intrépide courage. Sa parole brève et sévère, son regard seul, troublaient les plus mutins.

mais la difficulté est qu'il fallait prendre informations. L'office de ce faire était entre les mains de ceux qui faisaient tels actes ou de leurs compagnons, joint qu'ils avaient entre le peuple tel crédit, que s'ils eussent tué un homme en plein marché qui en eût porté témoignage, ains se fût plutôt perjuré. Ils faisaient encore plus avant, quand ils avaient battu ou autrement outragé quelqu'un, ils s'allaient plaindre que l'autre l'avait fait, et ayant juges et témoins de même, faisaient mener l'autre en prison, et que l'outragé faisait réparation à l'outrageant. » *Traité de l'ancienne et de la nouvelle police de Genève et sources d'icelles.* — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. V, p. 442.

[1] Voici le passage textuel : « Eò tamen prorupit improbitas, ut retineri qualemcumque Ecclesiæ statum diutiùs posse meo præsertim ministerio vix sperem. Fractus sum, crede mihi, nisi manum Deus porrigat. » *J. Calvini Epist.* anno 1547.

Enfin les imprudences et l'impatience de ses ennemis vinrent à son secours, et donnèrent lieu aux honnêtes gens de prendre le dessus et de désabuser le peuple. Une nouvelle génération, élevée dans les maximes de la piété et de la morale réformée, prit peu à peu la place de ces *enfants de Genève,* dont beaucoup commençaient à être d'un âge fort mûr. D'ailleurs, du dehors, et surtout de France, des renforts arrivaient continuellement au réformateur, qui bientôt se vit entouré dans Genève d'auxiliaires dévoués. Les événements étaient venus au secours de Calvin. La persécution de jour en jour plus sanglante que subissaient en France les réformés lui envoyait des familles entières, qui venaient sous son aile chercher un asile pour leur foi en souffrance. Il en accourait encore d'Italie et d'Angleterre, et ces exilés formaient autour de leur pasteur une phalange obéissante, qui doublait en même temps les forces de la république, et servait merveilleusement les vues du réformateur; car ces pieux émigrés avaient l'enthousiasme de leur foi, et se croyaient dans Genève autour de l'arche sainte. D'ailleurs, gens de savoir et cultivés, ils apportaient pour la plupart avec eux le goût des bonnes lettres, et les Français en

particulier leur bon langage de France, qui supplanta rapidement le patois allobroge qui se parlait jusque dans les Conseils, en sorte qu'avec les mauvaises mœurs s'éloigna en même temps la barbarie. La piété et le savoir prévalurent à la fois, en quelque sorte imposés et consacrés par des institutions politiques[1]. Ainsi, la ville qui a bien

[1] « Les écoles, dit Bonivard, sont une partie de l'Église... Messieurs de Genève n'ont pas voulu avoir reçu la grâce de Dieu en vain, mais ont dressé un collége de fort ample et magnifique contenant et très-précieux contenu, par tant de lecteurs (professeurs) non-seulement aux Écritures saintes, mais encore aux langues littérales, et aux arts libéraux, non épargnant or et argent pour les stipendier..... Outre cela, pour s'entretenir toujours en la bonne grâce de Dieu leur souverain capitaine, ils ont tâché et tâchent de tout leur pouvoir nettoyer et purger leur cité et son ressort de toute ordure et vilainie qu'ils treuvent lui déplaire... » Ici les magistrats agissaient concurremment avec le Consistoire, composé de pasteurs et de laïques. L'excommunication était dans les attributions remarquables de ce corps. « Une juridiction ils avaient d'excommmunier, privant de la cène les obstinés en leur péché, et pour ce, au lieu que les papistes devant que recevoir leur sacrement sont astreints à confesser entièrement leurs péchés à un prêtre auriculairement, ceux-ci ne attendent pas que l'on se présente à eux, ains sçavent un chacun sa regie à lui commise par le public, laquelle est partie (partagée) en diverses dixaines; se font accompagner par les dixeniers de maison en maison, demandant à tous ceux d'un ménage raison de leur foi. Et après s'ils sentent qu'il y ait quelque desroy (discord) en la maison, ou en général ou en particulier, les admonestent à résipiscence... » Peu après, cette autorité du Consistoire

pu sans exagération être appelée la *cité de Calvin* croissait chaque jour en importance, et devenait la plus dangereuse ennemie de Rome. Le zèle des religionnaires trouvait là son appui, un guide à ses efforts, et l'unité, sans laquelle eût infailliblement péri l'Église renaissante, pour l'appeler du nom qu'elle revendiquait.

Ce mot d'unité réveille impérieusement le souvenir des plus graves reproches qu'ait eu à subir la mémoire de Calvin, ainsi que des événements qui ont attaché une note funeste au nom de ce réformateur.

Dès l'origine, Calvin avait compris que c'en était fait de la réforme, si, après avoir rejeté l'Église romaine comme une menteuse et fausse continuatrice de l'Église du Christ, elle ne réussissait pas à reconstituer cette Église, à édifier le vrai temple des saints. C'est en vue de cette nécessité, qui dirigea tous les efforts de sa vie, qu'à vingt-six ans il avait écrit l'*Institution de la Religion chrétienne*, description anticipée de l'Église qu'il allait élever. La première pierre posée, toute l'énergie de Calvin fut employée à une double guerre. Comme les Hébreux qui, ceints du glaive,

fut encore considérablement augmentée. (Bonivard. *De l'ancienne et nouvelle Police de Genève*, p. 488).

travaillaient à la muraille de Jérusalem, d'une main il attaquait sans relâche Rome et ses traditions, tandis que de l'autre il ne cessait d'édifier l'Église renouvelée, et de repousser avec une égale violence les ennemis intérieurs de son œuvre et les architectes indiscrets qui entreprenaient de corriger son édifice.

En rejetant violemment l'autorité des papes, en niant la légitimité du pouvoir des successeurs de saint Pierre, la réformation avait ouvert une large brèche par où la foule s'était précipitée comme un torrent. A voir se presser ces masses emportées, à entendre le même cri de liberté qu'elles poussaient en franchissant le passage, il semblait qu'un esprit unique les animât; on eût dit une seule et même nation qui allait poser ses tentes et ses autels sous un ciel différent; mais au delà de la brèche commençait la dispersion. Les uns suivaient par bandes indisciplinées la bannière élevée par un des chefs qui avait déjà rompu avec ses frères; beaucoup voulaient être bergers, et avec eux se multipliaient les troupeaux divisés; quelques-uns, ne sachant où tourner leurs pas, jetaient en arrière un œil de regret; plus nombreux encore, les esprits railleurs et indépendants ne voulaient pas, disaient-ils, sortir d'une prison

pour rentrer dans une autre, et se moquaient également de leurs anciens maîtres et des prétentions des chefs nouveaux. Ceux-ci trouvaient chez leurs ouailles mêmes peu de docilité et d'obéissance chrétienne. Écoutez Capito s'ouvrant à Farel, et laissant échapper le secret des peines et des terreurs de l'Église : « Accoutumée et presque élevée à la licence, la multitude a secoué tout frein, comme si en brisant l'autorité du pontificat nous rejetions l'autorité de la Parole, des sacrements et de tout le ministère évangélique; car ils vont criant : C'est assez de l'Évangile ; je sais lire, qu'ai-je besoin de votre aide? Prêchez à ceux qui consentiront à vous écouter, et laissez-les encore choisir et embrasser ce qu'ils voudront[1]. »

[1] La lettre entière, écrite par Capito dans le temps où il apprenait l'expulsion de Farel et de Calvin, est du plus grand intérêt. Voici dans toute son étendue le passage dont je viens de citer quelques lignes : « Dominus videre dat, quid sit agere pastorem, et quantùm præcipiti judicio vehementiâque inconsultâ abjiciendi ita pontificis nocuerimus. Nam frænum prorsùs excussit multitudo, quæ assueta est et educata propemodùm ad licentiam ; quasi auctoritatem pontificiorum frangendo, vim Verbi, sacramentorum et totius ministerii evacuarimus. Nam clamant : Teneo satis Evangelii ; ipse scio legere : quorsùm nobis tua opera? Prædica volentibus audire, deferas eisdem optionem amplectendi quid velint. » Cet autre passage n'est pas moins instructif. « ... De vobis neque hostes existimati aliud prædicant quàm zelum ferventiorem. Peritiores

C'était là un mal auquel la réforme aurait pu succomber. L'Église de Luther toutefois courait moins de dangers, car sa cause était mêlée aux intérêts matériels et à la politique de puissants États. Luther avait eu à créer, et son œuvre fut prodigieuse; mais il trouva dans les circonstances des auxiliaires qui la maintinrent sans lui. Pour Calvin et la réforme que l'on peut appeler française, l'unité était autrement difficile à conserver. Elle ne trouvait d'appui sous le point de vue politique que dans les prétentions ambitieuses de quelques seigneurs; mais l'appui était faible et manqua souvent. C'était un levier qui ne souleva que des discordes civiles, dont les sanglantes phases doublèrent, il est vrai, les rangs des persécutés, mais n'eurent ainsi qu'une influence indirecte, temporaire, et sur laquelle au début il n'était pas permis de compter. C'est encore ici Calvin qui lia le faisceau, en plaçant dans les doctrines cette unité que les circonstances extérieures ne pouvaient procurer à la réformation française.

Jamais Calvin, en matière de foi, n'a prétendu

verò rerum ecclesiasticarum cernunt in causâ fuisse totam cohortem ministrorum, Evangelium docentium sine disciplinâ, imò nescientium an disciplina sit in Ecclesiam revocanda... » *Calvini Epist. Capito Farello*, p. 5.

nier qu'en dehors de l'homme il y eût une autorité qui dût gouverner ses croyances; seulement, cette autorité, il l'a déplacée. Là où il avait trouvé l'Église, il posa la Parole comme l'unique base de la législation chrétienne, et n'admit pas l'indépendance de l'homme à l'égard du code sacré. Mais, inconséquent malgré lui dans l'application de ce dernier principe, il donna la valeur d'une vérité absolue à sa conviction personnelle, confondant ainsi dans un même caractère de certitude son interprétation propre et le texte de la charte chrétienne. Ce besoin d'autorité se retrouve dans toute son œuvre, et c'est à ses persuasions intimes que du commencement à la fin de sa carrière il travailla à assujettir les fidèles, se relâchant quelquefois sur des points de moindre valeur, afin d'amener les Églises à confondre les nuances de leur confession dans une doctrine unique, et par là plus forte. Il compte et décrit avec une imperturbable décision les caractères auxquels se reconnaît la foi du chrétien : qui les nie ou les altère est un incrédule, un impie, qu'il faut traiter comme le plus cruel ennemi du Dieu de vérité. Avec quelle vigilance il fait la garde autour des livres sacrés! comme il a vite inspiré à son armée de lévites la même défiance contre

les témérités de l'intelligence! Maintenant aussi pour ces scrutateurs de l'Évangile, qui s'indignaient des réserves de l'Église, il y a des curiosités indiscrètes. Le successeur de Zwingle à Zurich, Bullinger, écrit à Calvin à propos de Lelio Socin : « Je réprime autant que je le puis la curiosité de cet homme. »

C'était bien moins l'amour-propre révolté qui rendait Calvin si dur et si violent contre ses adversaires, que l'impatience qui s'emparait de lui en voyant des obstacles s'élever contre l'établissement d'une doctrine pour lui si frappante de lumière. Il s'indignait de tout ce qui l'arrêtait dans sa marche vers le but où il tenait ses regards constamment fixés. Calvin fut intolérant, d'une intolérance impitoyable : il n'y a pas à l'en défendre. C'est là encore un fait incontestable, mais qu'il faut juger, comme le premier, avec précaution. Triste spectacle sans doute, qui s'est reproduit dans tous les âges de l'histoire humaine, que cette lutte des passions mauvaises; mais spectacle qui a sa grandeur et se relève par l'importance du dénoûment! On peut en dire autant de cette haine amère, de ce mépris sans bornes contre l'Église romaine, qu'il fit partager à ses sectateurs; car ces deux sentiments, qu'il exalta jusqu'à la

passion dans l'âme des réformés, furent ses auxiliaires les plus puissants. Quand on voit ce qu'un seul homme a pu créer avec de pareils moyens : une forme religieuse établie à travers mille périls et malgré des armées levées contre elle; une Église formée de toutes pièces, et qui surgit, forte de sa mâle jeunesse, du sein d'une petite cité à peine comptée parmi les nations; des mœurs changées jusque dans leurs profondes racines; des peuples régénérés qui appellent leurs vertus en témoignage de leur foi, on se sent saisi d'un mouvement irrésistible d'admiration pour les hommes qui ont accompli de si grandes choses, et on leur demande involontairement un compte moins sévère de ce qui s'est mêlé de passions humaines parmi les mobiles qu'ils ont mis en jeu.

Néanmoins, par un sentiment tout aussi irrésistible, on ne se trouve plus d'indulgence quand cette intolérance sans pitié en vient à livrer au bourreau un malheureux, criminel seulement de la même audace qui fit déchirer à ses accusateurs leur première confession; et l'impression sinistre qu'on éprouve résiste à toutes les explications de l'histoire. On voit que je touche au trait le plus épineux de la vie de Calvin, sa conduite dans l'affaire de Michel Servet. Les catholiques accu-

saient le réformateur génevois d'hérésie, et allaient jusqu'à le représenter aux peuples comme un athée hypocrite qui marchait sourdement à ses fins. Ces insinuations le blessaient douloureusement, et il voyait trop quel mal pouvait faire à ses Églises une calomnie qui, dans l'opinion irréfléchie de la multitude, s'appuierait aisément de preuves spécieuses et faciles à saisir. Parmi les vérités essentielles qui, selon la foi catholique, constituent le dogme chrétien, le mystère de la Trinité avait été entre autres particulièrement retenu par le calvinisme, et cependant quelques docteurs qui se déclaraient de la famille réformée commençaient à prêcher des principes destructeurs de cette croyance, également importante aux yeux des deux communions.

Calvin, on l'a pu voir par les confidences de Capito, n'était pas seul ému des périls que faisait courir à sa cause l'hérésie de ces docteurs; ses compagnons de travail, les pasteurs influents de toutes les églises établies en Suisse, partageaient ses alarmes. Ils avaient, dit le seigneur de Tavannes, fait un trou à la haie de la vigne du Seigneur, par où l'hérésie entrait à son tour. Ils le sentaient chaque jour plus vivement, et tous, jusqu'aux plus doux, se réjouirent lorsque Genève eut fermé la

brèche avec le bûcher de Michel Servet. Les détails du procès que l'on fit subir au malheureux Espagnol épouvantent; je n'ai aucune envie de les retracer ici.[1] On a recommencé mille fois le jugement de Calvin, persécuteur de Servet; l'attaque et la défense n'ont pas laissé un argument en arrière, et je ne trouve rien à ajouter. Mon impression personnelle, s'il m'est permis d'en parler, se réduit à ceci : le supplice de Servet ne fut pas une vengeance; Calvin était réellement au-dessus de ces colères égoïstes; mais l'intérêt de son Église l'aveugla sur le mérite de son action, et il crut accomplir un saint devoir en requérant le châti-

[1] On les trouvera dans les notes de l'*Histoire de Genève* de Spon; dans le *Dict. histor. et crit.* de Chauffepié, à l'article SERVET, dans Mosheim : *Hist. Michaëlis Serveti*, 1727, et *Andw. Versuch einer Ketzergschichte*, 1748; dans le t. II de Henry : *Das Leben J. Calvinus*; 1838; et dans cet ouvrage encore plus récent : *M. Servet und seine Vorgænger*, von Trechsel, Heidelb. 1839, où est donné (p. 285-320) un nouveau texte des procédures contre Servet. Mais le plus récent comme le plus remarquable travail qui ait été publié sur le procès de Michel Servet, c'est celui de M. Rilliet de Candolle, inséré il y a quelques années dans les *Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.*

On trouvera dans ce Mémoire, plein de sagacité, d'intérêt dramatique et de talent, le dernier mot de la critique historique et de la philosophie sur ce procès de sombre mémoire. L'auteur a éclairé d'un jour tout nouveau le rôle des libertins dans cette affaire.

ment d'un homme qui, aux yeux de toute la réforme, était un horrible blasphémateur, menaçant de ruine le temple de Jésus-Christ. Jamais il n'en éprouva de remords. Son aveuglement ne l'absout pas; mais il faut dire avec Senebier qu'il était alors celui de toutes les têtes, de toutes les sectes, l'esprit de la jurisprudence du temps et de l'administration publique[1].

III

TRAVAUX DE CALVIN.

Ce n'était pas trop de vingt-cinq années pour accomplir la tâche que s'était imposée Calvin; et

[1] On crut, dit Hottinger, à Genève et dans la Suisse réformée, qu'il était de la prudence de faire mourir Servet, afin de montrer au monde que l'on n'était ni hérétiques, ni fauteurs d'hérétiques. Farel appelle l'arrivée de l'Espagnol à Genève une adorable dispensation de Dieu. Bullinger écrivait ces paroles, qui résument la pensée de tout le clergé réformé sur cette affaire : « Obtulit quidem Dominus materiam per occasionem accommodatissimam amplissimo Senatui Genevensi, se et Ecclesiam expurgandi a labe seu fœditate

l'on demeure stupéfait en reconnaissant quel immense labeur remplit cette période de sa vie. La direction de l'Église et du troupeau, si compliquée, on l'a vu, n'était qu'une part de ses travaux; prédicateur assidu, il prononça en chaire, dans le seul espace de dix années et demie, deux mille vingt-cinq sermons. Les leçons de théologie ne l'occupaient pas moins : de tous lieux, la jeunesse réformée, des hommes faits et nombre de ministres venaient les entendre. Un de ces derniers écrivait : « C'est merveille des auditeurs des leçons de M. Calvin; j'estime qu'ils sont journellement plus de mille. » Il ne s'élevait pas alors dans le monde

hæreseos, dum Servetum illum Hispanum in manum ejus dedit... Si ergò hæc reprehenderet amplissimus Senatus quod blasphemo nebuloni debetur, totus orbis cerneret Genevenses blasphemos odisse, hæreticos, qui verè sunt pertinaces hæretici, gladio justitiæ persequi, et gloriam majestatis divinæ vindicare. » *Bullingerus Calvino*, 14 *septemb.* 1553. — *J. Calvini Epistolæ*, p. 171. Le modéré Mélanchthon lui-même approuve formellement le supplice de Servet : il écrit à Calvin : « Affirmo etiam vestros magistratus justè fecisse, quòd hominem blasphemum, re ordine judicatâ, interfecerunt. » *Calv. Epist.*, p. 199.

L'horreur des réformés pour les doctrines de Servet était du reste bien sincère. Robert Estienne, qui était à Genève depuis deux ans, envoya un de ses commis à la foire de Francfort pour enlever et détraire tous les exemplaires qui s'y trouveraient des écrits de l'Espagnol hérétique. Voy. *Annales des Estienne*, de M. Renouard, 2e part., p. 18.

théologien une seule question de dogmatique ou de controverse, sur laquelle le maître ne donnât son opinion dans de savants traités. Les commentaires sur les saintes Écritures, de ses écrits théologiques les plus importants après l'*Institution*, se succédaient à des intervalles rapprochés. Quand il ne composait pas, il se traduisait lui-même, et revenait à son *Institution*, qu'il ne cessa pas de revoir et de développer jusqu'à sa mort. Ces prodigieux travaux de composition supposent une lecture considérable, et on voit par sa correspondance qu'aucune publication théologique ne lui échappait. Sa santé déjà frêle était journellement minée par ces excès d'application[1], et les dernières années de sa vie s'écoulèrent au milieu de ces occupations incessantes et des souf-

[1] Th. de Bèze dit que Calvin veillait presque en dormant, et qu'auprès de lui les plus grands travailleurs étaient profondément oisifs. Il ne dînait pas, soupait sobrement, et se remettait à l'étude jusqu'à minuit. « Quelquefois, quand cela venait à propos et en compagnie familière, il se récréait *au palet, à la clef*, ou autre tel jeu licite par les lois et non défendu en cette république; mais encore c'estait bien peu souvent et plutôt à l'incitation de ses familiers amis que de son propre mouvement. (Th. de Bèze, *Vie de Calvin*.)

Il s'était fait une admirable mémoire par l'habitude qu'il avait prise de récapituler chaque matin, étant encore au lit, ce qu'il avait étudié la veille.

frances compliquées d'une constitution détruite.

La correspondance n'était pas la moins active de ses occupations. Calvin était un oracle consulté à toute heure et de tous les points de l'Europe protestante : il fallait répondre. Les Églises qui se formaient, les communautés secrètes, les convertis encore faibles et persécutés, tous avaient besoin de recevoir du chef l'impulsion et le courage. « Au milieu de ses livres et de son étude, » dit Pasquier, « il était d'une nature remuante le possible pour l'avancement de sa secte. Nous vîmes quelquefois nos prisons regorger de pauvres gens abusés, lesquels sans autre cesse il exhortait, consolait, confirmait par lettres, et ne manquait de messagers auxquels les portes étaient ouvertes, nonobstant quelques diligences que les geôliers apportassent [1]. »

Ces lettres sont au nombre des plus curieux et des plus instructifs monuments qui nous restent des moyens employés par le réformateur pour multiplier et soutenir les fidèles [2]. Ce qui

[1] Pasquier, *Recherches de la France*, livre VII, p. 911.

[2] Presque toute cette partie de la correspondance de Calvin, écrite en français, se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque publique de Genève, et va être publiée par l'auteur de *Julia Morata*, M. Jules Bonnet, qui prépare, avec tout le soin et la critique d'un

frappe dans ces exhortations épistolaires de l'apôtre, c'est l'absence de tout ce qui subjugue les imaginations populaires et entraîne la foule. Il n'y a pas d'enthousiasme dans le langage de Calvin : ses paroles sévères, impérieuses, ont l'éloquence de la force; il est bref, nerveux et plein de trait, admirablement clair et ne s'attendrit jamais; on dirait qu'il sait les arrêts de Dieu, car il parle en homme qui a derrière lui les phalanges célestes pour faire exécuter ses menaces. Ce ton ferme d'un homme qui ne doute pas anéantit la résistance de l'esprit et de la chair. Il faut obéir, rompre avec le monde, renoncer aux affections, à la fortune; il n'est pas de sacrifices que le réformateur n'exige quand il s'agit de sauver son âme des souillures de l'impie Babylone; et l'on obéit, on quitte sa patrie, sa famille, quelquefois sa fortune; on vient à Genève gagner les promesses du salut.

Dans le camp opposé se passait un phénomène semblable. Loyola, qui à Paris s'était assis avec Calvin sur les bancs de l'école, enrôlait ses milices dévouées, et exigeait des sacrifices analogues, plus grands peut-être; mais quelle diffé-

historien qui connaît la valeur des témoignages, un travail complet sur la correspondance, tant latine que française, de J. Calvin.

rence dans les mobiles! L'imagination avait tout fait avec Loyola, et d'abord ce fut un roman que son entreprise; les intérêts de Rome, le succès, la passion en firent bientôt une réalité puissante et qui eut alors ses séductions bien fortes, et, j'ose le dire, très-simples. Malgré l'austérité des vœux exigés, l'officier espagnol trouva des soldats pour sa *Compagnie de Jésus*, parce qu'il s'adressait aux imaginations romanesques, à l'enthousiasme, leur demandant de l'héroïsme, et leur promettant en retour de l'action, du mouvement, la gloire des conquêtes.

Calvin, que demande-t-il? Quelles sont ses promesses? « Vous n'entrerez pas en paradis terrestre pour vous réjouir en Dieu sans aucune moleste; vous trouverez un peuple assez rude; vous y aurez des tentations assez fâcheuses. Bref, ne prétendez de méliorer votre condition, sinon en tant que étant délivré de cette malheureuse captivité de corps et d'âme, vous aurez congé de servir Dieu purement[1]. » Il ne trompe, ne flatte

[1] Cette citation et celles qui vont suivre sont empruntées aux diverses lettres et fragments de lettres françaises qui se trouvent en manuscrit à la bibliothèque de Genève, et que l'on peut lire avec plus de commodité dans les appendices de l'excellente édition que M. Vulliemin a donnée de l'*Histoire de la réformation de la Suisse*,

jamais; il ne dissimule ni les dangers, ni les ennuis. Il ne se contente pas des pieuses intentions, des projets de retraite : « Il faudrait, dit-il alors, que le partement fût tel que d'Égypte, troussant vos hardes sur vous. » Au bout des sacrifices, des renoncements, de l'exil, il ne montre que le bonheur de prier en terre de vrais fidèles. Point d'attaque, aucun de ces combats qui enflamment l'ardeur, mais la résignation dans les souffrances, un courage immobile; et Genève voit arriver par familles les nouveaux enfants de la réformation.

Les yeux incessamment tournés vers les communautés de France, Calvin les exhorte à l'union, et insiste sur la nécessité de la surveillance mutuelle des mœurs; il réprime autant qu'il peut les projets belliqueux que quelquefois elles forment, et qu'il condamne fortement. Il blâmait l'affaire d'Amboise, dont il avait prévu l'issue, et arrêta plus d'une fois des bras levés sur le duc de Guise. Il désirait la mort de ce grand ennemi des réformés, mais il ne croyait pas qu'il appartînt à l'homme de le frapper, encore moins de le damner.

de Ruchat; histoire précieuse et maintenant complète, grâce aux travaux du savant et consciencieux éditeur.

« Et de moi, » écrit-il à la duchesse de Ferrare, « combien que j'aie toujours prié Dieu de lui faire merci, si est ce que j'ai souvent désiré que Dieu mît la main sur lui pour en délivrer son Église, s'il ne le voulait convertir. Tant y a que je puis protester qu'il n'a tenu qu'à moi que devant la guerre gens de fait et d'exécution ne se soient efforcés de l'exterminer du monde, lesquels ont été retenus par ma seule exhortation. Cependant de le damner, c'est aller trop avant, sinon qu'on eût certaine marque et infaillible de sa réprobation : en quoi il se faut bien garder de présomption et témérité, car il n'y a qu'un juge devant le siége duquel nous aurons tous à rendre compte[1]. »

Ce n'était pas là une justification et des maximes professées après coup; les conseils de Calvin aux Églises de France en sont la preuve :

« Il faut batailler seulement selon la façon montrée par le Fils de Dieu, de posséder nos vies en souffrant, — bien, ajoute-t-il, que ce soit chose dure à notre fragilité. » — « J'ai entendu, leur écrit-il un jour, que plusieurs se délibèrent si on les vient outrager, de résister plutôt à telle violence que de se laisser brigander; je vous prie, très-chers frères, de vous déporter de tels conseils, lesquels ne seront jamais bénis de Dieu, pour venir à bonne issue, puisqu'il ne les approuve point. Je vois bien quelle perplexité vous presse; mais ce n'est point ni à moi ni à créature vivante de vous dispenser contre ce qui vous est commandé de Dieu. Quand

[1] *Lettres françaises manuscrites* de la bibliothèque de Genève. Cette lettre importante est reproduite par Henry : *Das Leben J. Calvins*. Hambourg, t. I, p. 450.

vous serez affligés, n'ayant rien attenté contre votre devoir, cette consolation ne vous pourra faillir, que Dieu vous regardera toujours en pitié, pour vous secourir en quelque façon que ce soit. Mais si vous essayez plus qu'il ne vous est licite, outre ce que vous serez frustrés de votre attente, il vous sera un remords trop dur de sentir que Dieu vous est contraire, d'autant que par témérité vous aurez transgressé les bornes de la Parole... Pensez aussi que nous n'avons nulle excuse de refuser à souffrir pour Celui qui est mort et ressuscité, afin que nous lui dédiions nos vies en sacrifice. Et combien que le monde non-seulement se moque de notre simplicité, mais nous déteste, contentons-nous que c'est un service agréable à Dieu par-dessus tous, que de rendre témoignage de la vérité de son Évangile... [1]. »

Ce n'est pas seulement le chef de la réforme qu'il est intéressant de chercher dans la correspondance de Calvin; l'homme moral y apparaît aussi sous sa physionomie individuelle. Il est curieux, sans doute, de lire dans les lettres de Calvin à Jacques de Bourgogne [2], de quelles sortes de commissions ses correspondants le chargeaient, et avec quel soin le réformateur s'occupait d'y satisfaire, soit qu'il eût à s'enquérir d'un

[1] Cette lettre, probablement adressée à l'Église de Paris, est du 19 avril 1556.

[2] *Lettres de Calvin à Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais, et à son épouse Iolande de Bréderode,* publiées à Amsterdam, 1744.

logis pour le seigneur de Falais, d'un mari pour une fille, ou d'un imprimeur pour un livre; mais c'est dans son commerce épistolaire avec ses amis particuliers, surtout avec Viret et Farel, que se manifestent les faces de son caractère négligées par l'histoire, qui n'a jugé l'homme intime que par l'homme en évidence.

On s'est habitué à représenter Calvin comme un esprit morose, ou, selon l'expression de Bossuet, comme « un génie triste. » Il joue un rôle si frappant sur la scène du monde, que par une préoccupation assez naturelle, on le réduit tout entier à son personnage historique. Cependant c'est tronquer cette grande figure, c'est surtout retrancher des annales de l'homme une des plus fortes leçons qu'elles nous présentent. Le réformateur avait son humanité, et il n'y a d'exceptionnel dans son âme que l'énergique volonté qui le soumet imperturbablement au devoir.

Nul obstacle n'est capable de l'arrêter lorsqu'il marche à l'accomplissement de la loi divine telle qu'il l'a comprise; il est inébranlable, sans pitié pour lui ni pour les autres; mais cet homme si âpre, si dur, si violent à la tête du troupeau, est dans ses habitudes privées d'un accueil bienveillant et civil, d'une familiarité indulgente, d'un

entretien volontiers aimable et spirituel, en dépit de la migraine et des aiguillons d'une impatience naturelle. Le collaborateur présumé de Th. de Bèze dans son *Histoire ecclésiastique*, le ministre Des Gallars, qui avait vécu seize ans dans l'intimité de Calvin, parle avec émotion de sa bonté presque paternelle pour lui, de son commerce plein de douceur et de familiarité, et de la manière polie et aisée dont il recevait ceux qui venaient à lui [1]. Th. de Bèze pousse l'éloge encore plus loin. Non-seulement, selon lui, il n'était pas d'homme d'une conversation plus agréable et d'une plus douce familiarité, mais Calvin était encore d'une merveilleuse indulgence pour ceux qui péchaient par faiblesse; et sans fermer les yeux sur leurs vices, il ne troublait et n'effrayait jamais leurs âmes par de maladroites semonces [2].

L'amitié et la reconnaissance ont peut-être exagéré cet attrait du grand homme, mais il est certain que Calvin exerçait sur ceux qui l'approchaient un ascendant irrésistible, et qu'une étroite et confiante amitié l'unit à ses supérieurs en âge, à des hommes qui avaient droit d'être

[1] *Calvini Comment. in Jesaiam.* Præfatio.

[2] *Vie de Calvin.*

difficiles et exigeants; toutes choses impossibles si Calvin eût été aussi dépourvu de sensibilité qu'on le suppose. Les visites de ces amis précieux sont ses grandes joies: Farel vient de Neuchâtel, Viret de Lausanne, faire auprès de lui des séjours qui le consolent de ses fatigues, et sa correspondance avec eux, sans jamais rouler sur un objet de sentiment, est remplie des témoignages et des confidences d'une véritable affection de cœur.

On a vu avec quelle vivacité d'expression il leur peignit ses angoisses et ses abattements, d'abord lorsque Genève le rappela, et ensuite aux moments les plus orageux de sa lutte avec les adversaires de la discipline. Il a aussi des chagrins moins publics à leur raconter, des soucis de famille, des morts affligeantes autour de lui. Son premier mouvement alors est d'ordinaire mélancolique, mais le devoir prend bientôt la place du sentiment, et Calvin se roidit comme il roidit ceux qu'il console, pour continuer sa course d'un pas ferme. Son unique enfant lui est enlevé à l'âge de quatre ans; « Dieu, dit-il, m'avait donné un fils, il me l'a ôté, et cela aussi il le comptera parmi mes opprobres, de n'avoir point d'enfants. Et puis, n'ai-je

pas des myriades de fils dans le monde chrétien[1]. »

Lorsque, après neuf ans de mariage, Calvin perdit aussi sa femme, il écrivit à Viret et à Farel, avec le récit de cette mort, des paroles qui attestent sa douleur : « Je fais autant d'efforts que je puis pour n'être pas totalement abattu par la tristesse. Les amis sont là, et n'omettent rien pour apporter quelque soulagement à mon chagrin; » et à Viret, en le remerciant de ses consolations : « Quoique la mort de ma femme m'ait été amère, cependant je fais mon possible pour contenir ma douleur. Les amis remplissent à l'envi leur office. A la vérité eux et moi, je l'avoue, nous avançons moins qu'il ne serait à désirer; cependant, je ne puis vous dire combien m'y aide le but que je poursuis[2]. Tu connais la tendreté ou plutôt la mollesse de mon âme. Et certainement, ce n'est pas un sujet d'affliction ordinaire. J'ai été privé de l'excellente compagne de ma vie, qui eût partagé volontairement avec moi, non-seulement l'exil et la misère, mais la mort elle-même. Tant qu'elle a vécu, elle a été l'aide fidèle de mon ministère... Adieu, excellent et vertueux

[1] *Tractatus de scandalis*, p. 86.

[2] *Calvini Epist.*, p. 111.

frère, que notre Seigneur Jésus te garde avec ton épouse et te gouverne[1]. »

Quelques jours avant sa mort, Calvin écrivit une dernière lettre à Farel. Il avait appris que le vieillard se préparait à venir serrer encore une fois la main de son ami mourant, et il voulut lui épargner ce voyage. « Adieu, lui écrivit-il, adieu très-bon et vertueux frère, et puisqu'il plaît à Dieu que tu restes encore après moi dans ce monde, vis en te souvenant de notre union qui a été très-utile à l'Église, et dont la récompense nous attend dans le ciel. Je ne veux pas que tu te fatigues à cause de moi. Déjà je respire avec peine, et j'attends d'un moment à l'autre que le souffle me manque. Mais c'est assez pour moi de vivre et de mourir en Christ, qui fait le bien des siens et dans la vie et dans la mort. Adieu encore une fois, et à toi et à nos frères[2]. »

Il est difficile, je le répète, d'être vrai sur Calvin si on ne le juge que par son œuvre, si l'on déduit abstraitement de ses actes publics les éléments probables de son caractère. On ne comprend véri-

[1] *Calvini Epist.*, p. 112.

[2] Cette lettre, écrite en latin comme les autres, se lit dans la *Vie de feu heureuse mémoire M. G. Farel.* Manusc. n° 147. Bibl. de Genève.

tablement bien sa vie historique qu'en pénétrant dans son âme et dans toute son existence intérieure, qui ne nous est nulle part plus complétement révélée que dans la vaste correspondance de cet homme sans détour, comme c'est là peut-être aussi que l'on trouve à leur plus remarquable degré l'élégance, la rapidité facile et l'admirable clarté du style de Calvin.

Beaucoup de faits resteraient à raconter sur les divers travaux qui remplirent la carrière de Calvin, à la fois législateur religieux et politique, chef actif de tant d'Églises, savant infatigable, et conducteur vigilant d'un troupeau difficile; mais, je le répète, je n'ai pas eu la prétention d'écrire la biographie complète du réformateur. En esquissant les grands traits de sa physionomie et de son rôle historique, mon unique but a été de rappeler l'homme pour faire mieux connaître l'écrivain; et, dans cette pensée, il me paraît qu'un détail multiplié servirait moins utilement qu'une vue d'ensemble. Reste donc à étudier l'écrivain. Le théologien échappe à ma portée; je n'ai pas à m'occuper de ses doctrines, et si, dans l'examen que je vais tenter de la partie française de ses ouvrages, je suis forcé de toucher le fond, ce sera, on le comprend, sans viser jamais à juger le dogme.

IV

ÉCRITS DE CALVIN. — INSTITUTION DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

La manière de Calvin dans ses ouvrages est l'exact reflet de l'homme; on ne cherchera donc pas, en étudiant ses écrits, les grâces de l'imagination et de la sensibilité; on y rencontrera en revanche d'austères beautés, et beaucoup d'esprit sous des formes âpres et sérieuses. On ne sentira jamais, en le lisant, les émotions qu'éveille une éloquence pathétique; mais on sera comme subjugué par la force de conviction qui éclate dans son argumentation fière et serrée, dans ses énergiques dédains, qui vont, selon que l'indignation le pousse, jusqu'à la plus amère invective. Dans le raisonnement, il classe et enchaîne ses déductions avec une clarté parfaite, et de telle sorte que le lecteur touche du doigt chaque anneau de la chaîne dialectique. D'habitude il outre ce procédé, de même qu'entraîné par sa facilité, il lui arrive souvent de prouver trop; mais ce luxe de méthode et de preuves n'est nullement celui d'un dialecticien de l'école, ou d'un pédant rhéteur.

Bien éloigné de tomber dans les manies assez vaniteuses des érudits de son temps, Calvin ne cherche jamais à briller pour sa part; il est aussi désintéressé dans ses livres qu'il le fut dans sa carrière. S'il se pique de quelque chose, c'est d'argumenter serré, d'être précis et bref[1]. On cherche vainement chez lui cet amas de citations, qui, dans les ouvrages sérieux de ses contemporains, évoquent toute l'antiquité grave ou frivole. Rarement un nom romain s'y rencontre, rarement apparaît un souvenir de l'histoire ou de la littérature antique : en revanche l'érudition sacrée y est riche. La prodigieuse mémoire de Calvin lui fournit une abondance merveilleuse d'autorités tirées des Pères et surtout des saints Livres. Encore ici, cependant, le besoin seul de l'argumentation le détermine, et le superflu ne s'y trouve que parce qu'il l'a jugé nécessaire. Calvin ne fait jamais un livre, il a un but par delà son ouvrage; celui-ci n'est qu'une route pour y conduire.

[1] Westphale l'avait appelé un déclamateur. « Il a beau faire, répondit Calvin dans sa défense, jamais il ne le persuadera à personne, et tout le monde sait combien je sais presser un argument, et combien est précise la variété avec laquelle j'écris. » Opuscules de Calvin, *Secunda discussio contra Westphalium*, 1556.

C'est sur ce passage que Bossuet taxe Calvin d'une insupportable vanité; la preuve n'est pas accablante.

Tous ses traités, sans exception, présentent le même genre de mérite soutenu, comme aussi les mêmes excès; mais c'est dans son livre de l'*Institution* qu'il faut surtout étudier ses qualités et ses défauts d'écrivain. Ce livre est sa gloire littéraire, et aussi, je m'imagine, avec ses *Commentaires*, sa gloire de théologien.

Dans l'analyse que je vais essayer d'en faire, aussi succinctement que l'importance et l'intérêt du sujet le comportent, je me servirai de la traduction même que Calvin donna de son œuvre, alors qu'il l'avait déjà considérablement étendue et développée. Ce n'est plus le manifeste de Bâle, c'est un livre, un corps de doctrine dans toute la majesté théologique du mot, et débarrassé de quelques propositions épineuses qui avaient soulevé de trop vives attaques contre le jeune docteur[1].

[1] Voy. *France protestante*, notice bibliographique des œuvres de Calvin. — Je me sers de l'édition française de 1551, que possède la bibliothèque publique de Genève; c'est la plus ancienne que j'aie rencontrée, quoique la première soit, assure-t-on, de 1540. La vraie date de la traduction de l'*Institution* a son importance littéraire, car la dédicace à François Ier est célèbre et fait date elle-même dans l'histoire de la langue française. Ce que je puis affirmer à cet égard, c'est qu'il ne faut pas faire remonter aussi loin que 1535 ou 1536, l'apparition de cette fameuse lettre. Sa date

La dédicace qui ouvre l'*Institution de la Religion chrétienne* est célèbre, et on en trouve partout les premières pages citées pour leur éloquence. Il y a en effet de la dignité et de la force dans ce début. D'abord Calvin se modère; mais bientôt il éclate, et ses périodes, croissant en rapidité et en véhémence, se chargent de violentes récriminations contre ses accusateurs, contre les prêtres, qu'il traite avec le plus outrageant mépris, contre le siége même de saint Pierre. C'est dans ces accumulations et ces rétorsions à la Tertullien que Calvin arrive réellement jusqu'à l'éloquence, éloquence qui n'emprunte rien des orateurs, et sort tout entière d'une âme indignée. Plus d'un passage fait sourire par la familiarité d'expressions qui ont passé depuis longtemps dans le vocabulaire comique, et la verve de son indignation prodigue déjà avec excès ces grossières apostrophes qui ont autorisé Bossuet à dire de son éloquence qu'elle ne fut, comme celle de Luther, en rien plus féconde qu'en injures. On ne doit pas oublier toutefois que ce luxe d'invectives, qui nous choque si fort aujourd'hui, était alors l'éloquence

est postérieure de quelques années; car l'édition de 1536 est tout entière en latin, corps et dédicace; je l'affirme pour l'avoir vue dans le bel exemplaire mentionné plus haut de M. le professeur Adert.

courante de la polémique des partis, et que pas un des combattants n'observa la réserve décente que nous demandons à Calvin

Il y a de l'art, ou si l'on veut du bonheur, dans la manière dont il entremêle la justification et l'attaque; il se tient en défense, mais ses parades sont des coups inattendus et vigoureusement assénés. Ainsi, on reproche à la religion persécutée de mépriser et de haïr les Pères de l'Église. Calvin commence par jeter le sarcasme sur ses adversaires :

« ... Comme ainsi soit que plusieurs choses aient été écrites sagement et excellemment de ces anciens Pères; d'autre part, qu'il leur soit advenu en d'aucuns endroits ce qui advient à tous hommes, c'est de faillir et errer, ces bons et obéissants fils, selon la droiture qu'ils ont, et d'esprit, et de jugement, et de volonté, adorent seulement leurs erreurs et fautes; au contraire les choses qui ont été bien écrites d'eux, ou ils les dissimulent, ou ils les pervertissent, tellement qu'il semble qu'ils n'aient autre soin sinon de recueillir de la fiente parmi de l'or. Et après ils nous poursuivent par grande clameur, comme contempteurs et ennemis des Pères... »

L'antiquité des opinions n'est pas un argument qui le touche :

« Salomon, disent-ils, ne nous commande point sans cause de n'outrepasser les bornes qui ont été mises de nos pères. Mais il n'est pas question d'observer une même règle en la

bornure des champs et en l'obéissance de la foi, laquelle doit tellement être ordonnée qu'elle nous fasse oublier notre peuple et la maison de notre Père. Puisqu'ils aiment tant les allégories, que ne prennent-ils les Apôtres plutôt pour leurs Pères que nuls autres, desquels il ne soit licite d'arracher les bornes?... Et encore s'ils veulent que les limites des Pères qu'ils entendent soient observés, pourquoi eux-mêmes, quand il leur vient à plaisir, les outrepassent-ils si audacieusement? Ceux étaient du nombre des Pères, desquels l'un a dit que Dieu ne buvait ne mangeait, et pourtant (partant) qu'il n'avait que faire ne (ni) de plats, ne de calices... Cestui était un Père, qui disait que librement il osait manger chair en carême... Ils rompent donc les limites quand ils excommunient la personne qui aura en carême goûté de la chair, etc. »

Calvin fait ainsi passer en revue, et condamner par les Pères eux-mêmes, toutes les superstitions et abominations qu'il reproche à l'Église romaine. C'est toujours le même mouvement oratoire qu'il varie avec habileté à travers une longue période : *Celui-là était un Père qui a dit...* suivi de cette conclusion, qui terrasse ses adversaires : *Ils ont donc rompu les limites...* etc. : impitoyable argumentation *ad hominem*, qui tire une bonne partie de son effet et de sa puissance de l'uniformité même de ses retours. N'est-ce pas là rétorquer ses contradicteurs de main de maître? Dans cette dédicace, qui présente un si nerveux résumé de la défense protestante, les docteurs catholiques

durent reconnaître qu'il venait de se lever contre eux un rude jouteur.

Le corps même du livre est le développement de la dédicace, mais la forme en est naturellement différente. Le début est en quelque sorte philosophique. Ce n'est pas encore le chrétien qui parle, mais le sage qui a reconnu la main divine à ses œuvres, et qui a étudié l'homme et son cœur. « Toute notre sagesse, celle qui mérite d'être appelée vraie et certaine, réside dans la connaissance de Dieu et de nous-mêmes. Laquelle des deux précède ou suit l'autre, il n'est pas facile de discerner. » Mais Calvin n'hésite pas longtemps. « Tous naturellement enclins à l'hypocrisie, une vaine apparence de justice nous contente complétement au lieu de la vérité; et pour ce qu'il n'y a rien à l'entour de nous qui ne soit grandement contaminé (souillé), ce qui est un peu moins souillé est accepté de nous pour très-pur, cependant que nous contenons notre humanité, qui est toute pollue. »

Il nous faut donc un modèle à qui nous comparer, et qui nous apprenne combien nous sommes peu. « L'homme ne vient jamais à la claire connaissance de soi-même, que premièrement il ait contemplé la face du Seigneur, et après l'avoir

considérée descende à se regarder. » Où connaître Dieu? Dans ses œuvres d'abord; mais là encore la faiblesse de notre vue égare notre entendement: « Nous retombons bientôt aux folies de notre chair, et corrompons par notre vanité la pure vérité de Dieu... » « Combien, s'écrie le théologien, combien toute la génération des philosophes a-t-elle montré sa folie et bêtise en cet endroit!... Platon même, qui est entre tous le plus sobre et le plus raisonnable, et approchant le plus de religion, y est étourdi, et s'y évanouit..... C'est donc en vain, conclut Calvin, que tant de lampes nous reluisent en l'édifice du monde pour éclaircir la gloire du Créateur: vu que tellement elles nous jettent leurs raiz (rayons), qu'elles ne nous peuvent conduire à la droite voie. Bien est vrai qu'elles font sortir quelques étincelles de nous, mais icelles sont éteintes devant que venir à pleine lumière. » Heureusement, un livre a été ouvert à l'homme par Dieu lui-même, pour qu'il vînt l'y chercher et le connaître. Ce qu'il se montre dans la figure universelle du monde, on le trouve dans les saintes Écritures. Là encore cependant « il ne se baille point droitement et de près à contempler, sinon en la face de son Christ, laquelle

ne se peut regarder que des yeux de la foi. »

Mais avant d'aborder ce grand sujet de la foi, Calvin passe à la connaissance de l'homme. Ici, ne vous attendez pas à rencontrer la mélancolique méditation de Pascal. Comme lui, Calvin constate cet étrange assemblage de grandeur et de néant, de misère et de noblesse, qui est le fond de notre nature; mais immédiatement, il passe au point de vue pratique. C'est le caractère de sa méthode et de la réforme. Il expose donc catégoriquement la doctrine du *péché originel*. Tout au contraire de Pascal, qui allait au christianisme par l'étude du cœur humain, il n'arrive pas par l'observation à conclure le péché du premier homme, c'est de ce péché même qu'il part. Sur-le-champ il dépouille de ses priviléges, non l'intelligence qui opère, mais la raison qui juge, et du même coup il nie le libre arbitre et les œuvres méritoires. Notre volonté est inhabile à rien produire qui vaille; il faut que la grâce de Dieu intervienne, qui est « comme une conduite et bride de son esprit, pour dresser et modérer la volonté de l'homme, en sorte que, comme le pense saint Augustin, cette grâce ne détruit pas la volonté de l'homme, mais la répare. » Un homme méchant peut faire de bonnes œuvres, mais il n'est pour

rien dans leur excellence. Dieu se sert de lui comme d'un instrument inerte. « Il est semblable à une pierre laquelle est agitée par une impétuosité de dehors, sans aucun sien mouvement, ne sentiment, ne volonté. »

Au moment où l'on croirait que Calvin va entamer la doctrine de l'élection gratuite, il s'arrête et aborde l'examen de la Loi, dans laquelle Dieu, venant au secours des lumières naturelles de notre conscience, offusquées par notre faiblesse, nous révèle sa volonté et ses défenses souveraines. Cet examen est une double occasion pour Calvin d'exposer la morale dans sa pureté, et en fixant ce que doit être le service de Dieu, de faire le procès aux images, aux cérémonies, aux fêtes d'institution humaine. Les institutions monacales ont leur tour dans un chapitre spécial, dont le titre fait assez deviner le contenu : *Chapitre des vœux, où il est traité de la moinerie.* Le dix-huitième siècle, qui a tant abusé des *victimes cloîtrées*, aurait pu puiser dans ce chapitre de bonnes tirades pour ses romans et ses drames philosophiques; mais c'est à peine si le sérieux réformateur effleure le pathétique du sujet. La question ecclésiastique du célibat et le mérite du vœu de virginité l'occupent davantage, et il traite cette ma-

tière avec sa force ordinaire de raison pratique.

La Loi exposée avec ses impérieux commandements et ses menaces terribles, Calvin triomphe. « Voilà, dit-il, quelles choses requiert de nous le Seigneur en sa Loi, et si nous faillons au moindre point, vous avez entendu quelle condamnation éternelle nous attend. Maintenant, qui osera dire : J'accomplirai toutes ces choses et ne faillirai en nul point? » Accomplir la Loi est par-dessus la puissance des hommes : nous ne pouvons nous sauver, c'est Dieu qui nous sauvera à condition de notre foi; et Calvin définit cette foi salutaire (je le cite toujours sans le commenter) « une ferme et certaine connaissance de la bonne volonté de Dieu envers nous, laquelle étant fondée sur la promesse gratuite donnée en Jésus-Christ, est révélée à notre entendement et scellée en notre cœur par le Saint-Esprit. — Espérer ce que Dieu promet et sans fiance à ses œuvres, » voilà en deux mots la foi calviniste.

L'exposition du Symbole des Apôtres prend ici sa place naturelle. Cette exposition, qui absorbe une grande partie de l'ouvrage, enveloppe parmi les articles de dogme d'autres points essentiels, tels que l'établissement de l'Église, dont l'histoire est sommairement racontée. Rien n'est plus com-

plet, dans un espace plus resserré, que les résumés historiques auxquels Calvin est souvent conduit. L'histoire ecclésiastique, l'histoire aussi de la philosophie, lui sont si familières, qu'il déroule, selon son besoin et avec une parfaite aisance, leurs phases essentielles; et l'on sent que les détails ne lui coûteraient pas un plus grand effort.

Plusieurs chapitres se succèdent ensuite sur des sujets plus ou moins liés; tels que « la similitude et différence du Vieil et du Nouveau Testament; » les précautions à apporter dans l'usage de « la liberté chrétienne, » laquelle, observe judicieusement Calvin, ne consiste point à manger de la viande le vendredi, ni à en faire étalage; observation qui pouvait trouver alors son application fréquente.

On me dispensera d'approfondir la doctrine de Calvin sur la prédestination; il l'expose avec un incroyable sang-froid, et ne jette dans l'ombre aucune des objections que sa thèse soulève; il les prend les unes après les autres, les brise et souvent les développe avec éloquence par la bouche « des hommes charnels, qui, dit-il, entendant ces choses (sa théorie), ne se tiennent point de faire troubles et émotions,

comme si une trompette avait sonné l'assaut. »

Néanmoins, je suis arrivé au terme de cette lecture pénible avec une autre impression que je ne m'y étais attendu. Peut-être ce qui révolte dans la théorie si crûment fataliste de Calvin, c'est la forme dogmatique dont il l'a revêtue. Au fond, qu'est-ce que cette élection gratuite, ce salut que nos œuvres n'ont pas gagné, cette miséricorde sans conditions? une profonde humilité de la créature devant son Dieu, quoique malheureusement elle engendre d'ordinaire un grand orgueil devant les hommes. Calvin ne cesse de le répéter : Nous ne sommes rien, bien moins que rien, auprès de cet Être qui est tout, et que nos regards ne peuvent seulement contempler dans son éclatante grandeur. Si l'expression dogmatique la plus exagérée de ce désespoir de nous-mêmes n'a pas fait frémir les chrétiens qui l'ont hautement articulée, c'est que presque toujours ils y ont vu le plus immense sacrifice que l'homme pût faire à Dieu, pour reconnaître son infinie bonté et notre misère sans bornes. Et peut-être est-ce là que gît l'explication du contraste que présentent la plupart des sectes fatalistes de la philosophie païenne et du christianisme. Elles anéantissent la responsabilité de l'homme, et

pourtant l'astreignent à une vertu sévère par les plus étroites obligations. Pour nous en tenir à l'époque qui nous occupe, quel fait domine les tendances réformatrices du seizième siècle? Avant tout, le dégoût qu'inspire la religion régnante, telle que l'a corrompue le clergé, le besoin de se livrer à un culte épuré, et d'honorer le Dieu que l'on prie par le sacrifice des vices du siècle. Ce sont des cœurs révoltés par le spectacle des souillures que l'Église ne s'épargne pas à elle-même, qui les premiers se tournent vers l'Évangile. C'est par sa morale pratique, la sainteté de ses mœurs, que se signale surtout l'Église calviniste. Cette réforme avait été de bonne heure la grande pensée, le but des efforts de Calvin. Obéir à Dieu, apparaissait à son âme sévère comme une nécessité terrible, une justice qu'il y avait danger de mort de violer. Mais la faiblesse humaine, cette effroyable misère qui nous laisse désarmés contre les passions mauvaises, rendait la victoire impossible. Il fallait donc ou imaginer le mal moins haïssable, et prendre pour le bien une vertu imparfaite, ou s'abandonner entièrement à la miséricorde illimitée de Dieu. Tous ces hommes austères repoussaient avec horreur la première alternative; ils

acceptèrent l'autre dans toutes ses conséquences, dans une étendue qu'ils voulurent sans bornes, comme la bonté divine. C'est ainsi seulement qu'à leurs yeux l'homme pouvait payer de reconnaissance son immortalité et son pardon. Née de telles convictions, cette confiance, qui mettait sa gloire à être aveugle, ne pouvait affaiblir leur effroi du vice, elle l'exalta plus encore. Ce besoin ardent de rigoureuse justice, ou, si l'on veut, cette logique impitoyable est, selon moi, un fait qui chez Calvin a précédé ses persuasions systématiques. En lisant l'Évangile, pour ainsi dire, à travers les perceptions naturelles de son âme, il avait déduit du saint Livre, sincèrement et dans tout ce qu'elles pouvaient avoir de violent et d'extrême, les conséquences dont l'ensemble forme sa doctrine. Ici donc la solution du problème est dans la nature des caractères, beaucoup plus que dans le principe métaphysique des opinions.

Je reviens à l'*Institution*. Arrivé à l'article des *Sacrements*, on dirait Calvin sur un champ de bataille; il charge ses adversaires avec une impétuosité sans égale. Le mystère de la messe, on s'y attend, est le but de ses coups multipliés; il déploie une incroyable verve de colère : railleries

amères, méprisantes injures, il n'épargne rien aux *messotiers*, ainsi qu'il appelle les partisans de la messe, de cette Hélène, pour laquelle « les ennemis de la vérité aujourd'hui bataillent en si grande rage. » Cette Hélène n'est point, sous la plume de Calvin, une grâce de rhétorique; il se soucie peu de la guerre de Troie, d'Homère et de Virgile, mais la comparaison est pour lui exacte de tous points; et, au développement qui suit et que je n'ose citer, on voit pourquoi il n'a pas rejeté cet auxiliaire païen. Quant à « cinq autres cérémonies qu'on a faussement appelées sacrements, » (on devine qu'il veut parler de la confirmation, du mariage, etc.) ce n'est que par acquit de conscience qu'il prend la peine d'en montrer l'abomination. Il est impitoyable sur les ordres ecclésiastiques; « ce sacrement de l'*ordre*, si fertile qu'il a fait de soi sept petits sacramentaux. »

Le chapitre du gouvernement de l'Église est parmi les plus remarquables du livre. On reconnaît le législateur à la fermeté, à la sagesse et au caractère applicable des vues. Au surplus, c'est là le point délicat de l'institution protestante, et le sujet soulève une telle foule de questions inabordables en un travail comme celui-ci, que je passe à la fin de l'ouvrage sans m'arrêter davantage sur

le dernier chapitre, intitulé *de la Vie chrétienne*, un des plus beaux, sans contredit, de l'*Institution*, mais dont l'examen me ramènerait aux réflexions déjà présentées sur le caractère le plus saillant de la réforme calviniste, le culte de la morale active.

Si, en lisant l'*Institution de la Religion chrétienne*, on se reporte au temps où elle parut, on comprend aisément quelle impulsion elle donna à la réformation française. Traduite en français par le réformateur lui-même, elle fit lever de tous les points de la société, et particulièrement de la classe moyenne et instruite, de fervents candidats de la foi nouvelle, et fut pour chacun une cuirasse, une arme à l'épreuve contre les séductions de l'Église désertée. Cette espèce de code, en même temps qu'il formait de robustes théologiens, donna aux ministres cet immense avantage sur le clergé ennemi, de posséder en langue vulgaire, dans un français nerveux et admirablement clair, la doctrine du maître, et son arsenal d'arguments. Les sarcarmes, éloquents à force de haine et d'amertume, prodigués par Calvin au pape et « à sa sequelle, » aux décisions sorboniques et à toute la théologie romaine, étaient faits pour produire une vive impression sur la masse

des esprits, et comme ils étaient, de plus, faciles à saisir et encore davantage à répéter, le peuple eut ainsi des mots à son usage pour flétrir les hommes qu'on lui représentait comme ensevelis dans de honteuses et païennes erreurs; et tout parti qui a pour lui l'arme des mots est bien fort.

V

COMMENTAIRES ET OPUSCULES DE CALVIN.

Au jugement des théologiens, les *Commentaires* de Calvin sont, avec l'*Institution*, ses travaux les plus importants. Exposition brève, facile, lumineuse; sagacité rare et entière bonne foi dans la recherche du sens des auteurs, tels sont les mérites qu'on reconnaît à cette partie de ses œuvres, et qui manquaient aux commentaires diffus et trop chargés d'érudition de ses prédécesseurs. Scaliger, qui le louait entre autres choses

de n'avoir pas commenté l'Apocalypse, ne pouvait assez admirer son intelligence des prophètes : *O quam Calvinus bene assequitur mentem prophetarum, nemo melius!* Mais la matière est trop en dehors du point de vue général sous lequel je considère Calvin, pour que j'aie autre chose à faire dans cette *Étude* que d'accepter sans examen ces décisions de la science [1].

Toutefois, à la différence de la plupart de ceux qui l'ont précédé dans la voie, le commentateur n'est pas exclusivement théologien. Il dédaigne, comme dans son *Institution*, l'appareil de la science, et va droit à son but, pratique avant tout, ne s'étudiant qu'à être facile et bref, pour être clair à toutes gens. Il n'entasse pas, pour les discuter, tous les sens proposés par d'autres au-

[1] « Calvin, disent les auteurs de *la France protestante*, était moins ignorant en hébreu que ne le prétendent Richard Simon et l'abbé de Longuerue; il en connaissait plus que les caractères. C'est ce que prouvent de bonnes remarques philologiques semées çà et là dans ses *Commentaires*. Cependant on doit avouer qu'il ne possédait qu'une connaissance médiocre de cette langue, et qu'il n'était pas non plus un profond helléniste; mais il avait en revanche, ce qui valait mieux qu'une plus grande dose d'érudition philologique, tant de sagacité et de jugement, une intelligence si heureuse du sens grammatical, selon l'expression de Tholuct, que le plus souvent il saisissait la signification véritable des mots... » (*France protestante*, art. CALVIN.)

teurs, et il résout plutôt directement les questions controversées dans l'intérêt des lecteurs « qui ne sont pas tant subtils, » et qui s'embarrasseraient dans ces difficultés. L'interprétation des saints Livres, quand elle n'est qu'affaire d'érudition et de subtilité ingénieuse, est à ses yeux une indigne profanation. « C'est une audace qui emporte sacrilége de tirer çà et là les Écritures sans direction aucune, et s'en jouer à plaisir comme d'une chose qui n'est faite que pour le passe-temps : ce que plusieurs ont fait longtemps jà [2]. »

Ce qu'il faut, et ce que veut Calvin, c'est de montrer aux chrétiens, dans la Bible, les fondements de leur foi et la règle de toute leur vie. Calvin, repoussant de son exégèse tout l'étalage des termes et des distinctions de l'école, donnait ainsi un nouveau et puissant coup à la théologie scolastique; il substituait, dans la sphère jusque-là réservée de la science, le mobile des intérêts de l'âme à la stérile excitation d'un vain jeu de l'intelligence. Calvin avait étudié parallèlement et l'une par l'autre, la Parole sacrée et la vie, la vie telle que la lui avait faite de bonne heure sa vocation religieuse ; en sorte que ses

[1] Calvin, *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul.* Épître dédicatoire à Simon Grynée.

Commentaires étaient comme les reflets de toutes les expériences de sa carrière, et gagnent à cette illumination une physionomie singulièrement vivante, en même temps qu'une grande autorité d'enseignement. Calvin lui-même avait nettement la conscience de ces avantages :

« Si, dit-il à la tête de son *Commentaire sur les Psaumes*, les lecteurs viennent à sentir quelque fruit et profit du labeur que j'ai prins à écrire ces commentaires, je veux bien qu'ils sachent que l'expérience que j'ai eue par les combats, esquels le Seigneur m'a exercé, encore qu'elle n'ait pas été des plus grandes, m'y a toutefois grandement servi : non-seulement à ce que je pusse déduire comment il faut pratiquer et mettre en usage toute la doctrine qu'on en pouvait recueillir, mais aussi à ce que j'eusse plus grande ouverture à comprendre l'intention de chacun de ceux qui ont composé les Psaumes. Et pour ce (parce) qu'entre tous ceux-là David est le principal, ce qui m'a beaucoup servi pour entendre plus à plein les complaintes qu'il fait des afflictions que l'Église a à soutenir au dedans de soi, et par ceux mêmes qui se disent en être membres, c'est que j'ai souffert les mêmes choses ou semblables, des ennemis domestiques de l'Église. »

La sagacité, l'étendue du regard, l'observation profonde de Calvin se révèlent à tout instant dans ses *Commentaires*. Malheureusement le chrétien qu'il façonne, c'était le réformé du seizième siècle, c'est-à-dire l'homme placé, non pas

dans sa position habituelle, mais dans les conditions d'un religionnaire persécuté, à qui l'énergie même de sa situation suscite des dangers inusités dans la vie commune des hommes, et commande des vertus également exceptionnelles.

Voici quelques exemples des leçons que tire Calvin des textes qu'il explique; ils suffiront pour donner une idée de la méthode qu'il suit dans l'application du texte interprété. Le roi prophète a dit (Ps. XLII) : « Mes larmes m'ont été pour pain jour et nuit, quand on me disait chaque jour : Où est ton Dieu? » et Calvin commente ainsi ces paroles : « Il récite un autre aiguillon de douleur bien piquant, duquel les méchants ses malveillants lui navraient le cœur. Et, de fait, il n'y a point de doute que Satan ne se soit servi de tels soufflets pour le dépiter plus vivement : Que veux-tu dire? ne vois-tu pas bien que Dieu t'a rejeté? car, certes, il veut être adoré au tabernacle, duquel maintenant tu ne peux approcher, et en es comme banni. C'étaient des assauts merveilleusement rudes, et bien pour ébranler la foi de ce saint personnage, sinon qu'étant soutenu d'une vertu singulière du Saint-Esprit, il y eût résisté fort et ferme [1]. »

[1] *Comment. sur le Psaume* XLII.

Plus loin, le commentateur étudie ce cri du prophète : « Mon âme, pourquoi t'abats-tu, » et son commentaire est un développement de cette remarque : « David confesse que son âme s'est trouvée abattue, car quand nos infirmités se montrent en grand nombre, et qu'il semble que ce soient des vagues de la mer, sous lesquelles nous devions demeurer accablés, pour ce qu'il nous semble que c'est déjà fait de notre foi étant vaincus de la seule frayeur, nous n'osons prendre le courage de frapper et entrer au combat. Par quoi toutes fois et quantes qu'une telle nonchalance et lâcheté nous saisira, qu'il nous souvienne que la lutte ordinaire des fidèles est cette-ci, de ranger et dompter leurs propres affections, et surtout combattre contre cette défiance qui nous est naturelle[1]. »

La grande lecture de Calvin s'était comme fondue dans son intelligence tout en la nourrissant. Aussi, contre le goût universel et superstitieux de son siècle pour les citations accumulées, il ne faisait allusion que pour le besoin de sa thèse à l'antiquité qu'il avait bien étudiée néanmoins. Ainsi, voulant prouver que la seule révélation peut donner à l'homme une foi inébranlable à la per-

[1] *Comment. sur le Psaume* XLII.

pétuelle action de la Providence divine, le théologien montre dans le mot fameux de Brutus mourant la défaite de toute la philosophie :

« Nous savons qu'entre les philosophes il y en a eu aucuns qui ont débattu et maintenu qu'il y avait une providence de Dieu ; mais l'expérience a montré qu'encore n'en étaient-ils point persuadés à bon escient : vu que quand les affaires sont venues autrement qu'ils n'avaient espéré, ils ont détesté apertement ce point de doctrine, lequel ils avaient fait mine de tenir bien résolûment, de quoi nous avons un exemple digne de mémoire en la personne d'un noble personnage romain nommé Brutus. Il n'est pas question de trouver un homme plus courageux qu'était celui-là, et tous ses compagnons lui ont rendu témoignage qu'il était posé et prudent à merveilles. Icelui, comme étant de la secte des philosophes stoïciens, parlait excellemment de vertu et de la providence de Dieu, et la magnifiait; toutes fois se voyant finalement vaincu par Antoine, il vint à s'écrier que tout ce qu'il avait cru touchant vertu n'était que paroles en l'air et vraies niaiseries, et que toute la peine qu'on prenait à vivre honnêtement et vertueusement n'était qu'autant de perdu, pour ce que fortune domine les choses humaines. Ainsi ce personnage qui avait un cœur héroïque, et était un miroir de constance admirable, en renonçant à vertu et sous le nom d'icelle maudissant Dieu, s'est ainsi vilainement écoulé et évanoui[1]. »

La collection des *Opuscules*, ou *Petits Traités*[2] de Calvin, est un volumineux recueil d'écrits de

[1] *Comment. sur le Psaume* LXXIII.

[2] *Opuscules*, c'est-à-dire *petits traités* de J. Calvin. Genève. 1566.

circonstance, mais presque tous d'un intérêt trop exclusivement théologique pour que j'en entreprenne ici le dénombrement complet. Comme ses autres ouvrages, ils offrent cependant une grande abondance de données précieuses pour l'histoire morale de la réformation, et sont généralement écrits avec cet aplomb d'ironie et cette verve de causticité qui donnent quelquefois de la force comique et un tour pittoresque au style de Calvin, toujours spirituel d'ailleurs dans sa sévérité et sa véhémence.

On peut désigner aux amateurs de curiosités historiques, comme dignes de leur attention, l'*Advertissement contre l'astrologie qu'on appelle judiciaire et autres curiosités qui règnent aujourd'hui dans le monde*, et surtout le *Petit Traité de la recherche des reliques qu'on croit fort utiles à la chrestienté*. Ce dernier traité est d'une richesse de recherches qu'aurait admirée un antiquaire de nos jours. Le but de Calvin est de ruiner les reliques dans l'esprit des chrétiens, en leur démontrant qu'elles sont nécessairement et ridiculement fausses. Voici un échantillon de ce curieux opuscule :

« Pour ce qu'ils ont donné à saint Sébastien l'office de guérir la peste, cela a fait qu'il a été plus requis et que chacun a plus appété de l'avoir. Ce crédit l'a fait multiplier en quatre

corps entiers dont l'un est à Rome, etc.; en outre il a deux têtes, l'une à Saint-Pierre de Rome, et l'autre aux jacobins de Toulouse. Il est vrai qu'elles sont creuses, si on s'en rapporte aux cordeliers d'Angers, lesquels se disent en avoir la cervelle. Item plus les jacobins d'Angers en ont un bras; il y en a un autre à Saint-Sernin de Toulouse, un autre à la Case-Dieu en Auvergne, et un autre à Montbrison en Forest, sans les menus lopins qui en sont en plusieurs églises. Mais quand on aura bien contrepesé, qu'on devine où est le corps de saint Sébastien?... »

« D'autant qu'il y a eu plusieurs saintes nommées Suzanne, je ne sais pas bonnement si l'intention a été de redoubler le corps d'une; mais tant y a qu'il y a un corps de sainte Suzanne à Rome, en l'église dédiée de son nom, et un autre à Toulouse. Sainte Hélène n'a pas été si heureuse, car outre son corps qui est à Venise, elle n'a gagné de supérabondant qu'une tête, laquelle est à Saint-Gérion de Cologne. Sainte Ursule l'a surmontée en cette partie : son corps premièrement est à Saint-Jean-d'Angely, elle a pris après une tête à Cologne, une portion aux jacobins du Mans, un autre aux jacobins de Tours, l'autre à Bergerac. De ses compagnes, qu'on appelle les onze mille vierges, on en a bien pu avoir partout. Outre cent charretées d'ossements qui sont à Cologne, il n'y a à grand'peine ville en toute l'Europe qui n'en soit remparée[1]... »

Dans le temps que la sévérité de Calvin excitait les plus vives clameurs, le réformateur prit le parti de se justifier, et écrivit un de ses plus spirituels opuscules, son *Excuse de Jean Calvin à*

[1] *Traité des reliques.* Opusc, p. 154.

Messieurs les Nicodémites, sur la complainte qu'ils font de sa trop grande rigueur[1]. Ces Nicodémites sont ici tous ces censeurs de diverses espèces qui se cachent sous la robe de Nicodème, pour attaquer la discipline calviniste.

Calvin décrit quatre sortes de ces mécontents, qui ne le sauraient souffrir. Ce sont d'abord : « Ceux qui ont toujours le mot d'édification en la bouche et se plaisent tellement à ce qu'ils font, qu'il leur semble proprement advis qu'il n'y ait qu'eux au monde qui sachent l'art d'édifier. » Viennent ensuite les gens du monde, qui n'ont qu'un cri contre les exigences du réformateur :

« Ce sont les protonotaires délicats qui sont bien contents d'avoir l'Évangile et d'en deviser joyeusement et par ébats avec les dames, moyennant que cela ne les empêche point de vivre à leur plaisir. Je mettrai en un même rang les mignons de cour et les dames qui n'ont jamais appris que d'être mignardes, et pourtant (partant) ne savent que c'est d'ouïr qu'on parle un peu rudement à leur bonne grâce. Je ne m'ébahis pas si tous ceux-là font une bande contre moi, et comme s'ils avaient serment ensemble, condamnent tous d'une bouche ma trop grande austérité..., et maintenant il m'est avis que je les ouïs : « Qu'on « ne nous parle plus de Calvin, c'est un homme trop inhu- « main. Comment ! si nous le voulions croire, non-seulement « il nous ferait bélîtres, mais il nous mènerait incontinent au

[1] *Opuscules*, p. 789

« feu. Y a-t-il propos de nous presser en telle sorte? S'il veut « que chacun lui ressemble et s'il est marri de nous voir plus « à notre aise qu'il n'est, que nous en chaut-il (que nous im- « porte)? Nous sommes bien ici, qu'il se tienne là où il est, « et qu'il laisse chacun en repos. » La conclusion est que je ne sais que c'est du monde (que je ne connais pas le monde). Quand ils en ont bien conté pour se flatter l'un l'autre, il leur semble qu'ils se sont bien vengés de moi. Voire : mais que feront-ils à Dieu, auquel je les renvoie?... »

La troisième espèce des critiques est celle des modérés, qui veulent bien d'une réforme, mais à condition de ne pas s'en mêler, et qu'il n'en soit pas trop question; ce sont :

« Ceux qui convertissent à demi la chrétienté en philosophie, ou pour le moins ne prennent pas les choses fort à cœur. Quelques-uns de ceux-là imaginent des idées platoniques en leurs têtes, touchant la façon de servir Dieu;... ce sont gens d'études qui s'adonnent en cette spéculation, que c'est bien assez qu'ils connaissent Dieu, entendent quel est le droit chemin de salut, et considèrent en leur cabinet comment les choses doivent aller, sans s'entremêler ni empêcher, comme si cela n'était point de leur office. »

Ce sont enfin les « marchands et le commun peuple, lesquels se trouvant bien en leur ménage, se fâchent qu'on les vienne inquiéter. Ainsi, pour ce qui leur semble que je n'ai point assez d'égard à leur commodité, ils ne me veulent

point avoir pour docteur, et leur semble que quand ils auront rejeté mon conseil, ils en seront quittes devant Dieu. »

Calvin répond à tous ces critiques qu'il n'exige d'eux autre chose que ce que le Seigneur leur commande expressément par sa Parole « et non plus, » et qu'il ne saurait user de détours pour prêcher les ordres de Dieu :

« Je persévère encore à présent en cela, et désire de tellement réconforter ceux qui faillent, que cependant ils ne s'endorment point en nonchalance et ne s'endurcissent point contre Dieu. Et de fait, les consolations chrétiennes ne sont pas d'endormir les pécheurs, leur faisant accroire que le mal est bien, mais après les avoir humiliés et abattus devant Dieu, de les induire, pour remède unique, à prier Dieu et de demander merci et implorer son aide pour sortir de la fange où on est. Quiconque ne se contente de cela, qu'il cherche ailleurs un Balaam pour bénir ce que Dieu a maudit. Car ce n'est pas mon office ni ma coutume. »

D'un genre tout différent, un autre de ces opuscules renferme quelques-unes des meilleures pages de Calvin. C'est sa première lettre à Sadolet. Après l'expulsion de Calvin et de Farel, le pieux et savant évêque de Carpentras avait écrit aux Genevois pour essayer de les ramener au troupeau de saint Pierre. Sa lettre, adroitement conçue, était

écrite avec le ton de la bienveillance et de l'affection pastorale; les chefs seuls de la réforme genevoise y étaient traités avec injure et mépris. Sadolet appartenait à ce groupe d'ecclésiastiques qui, tout à l'heure encore, et dans Rome même, se livraient à un culte plus épuré, et inclinaient vers les doctrines protestantes, mais en repoussant le schisme avec effroi.

Calvin répondit de Strasbourg, où il venait de se retirer [1]. Son début est remarquable par l'effort de modération qui s'y laisse apercevoir. Le jeune théologien n'a pas oublié qu'il s'adresse à une des lumières des lettres, à un savant vénéré. Aussi y a-t-il dans son épître plus de dignité que dans ses autres écrits, et souvent l'exilé atteint à un genre d'éloquence qui ne lui est pas ordinaire. Évitant habilement de dogmatiser, Sadolet s'était tout de suite attaqué au fait du schisme, et avait borné ses efforts à effrayer les Genevois sur les conséquences de leur séparation, impiété horrible, disait-il, qui menaçait de mort leurs âmes égarées. Calvin évita tout autant que lui la sécheresse et la longueur d'une discussion dans les règles.

[1] La lettre, écrite en latin, est de 1539. Calvin la traduisit en français en 1541.

Il commence par un éloge senti et respectueux de l'illustre évêque ; il pèse ses paroles, et, partagé entre ses sentiments de réformé et ses inclinations de savant, il fait la part aux unes et aux autres dans de longues parenthèses qui ralentissent le discours d'une manière inusitée chez lui. Enfin il quitte son exorde et ces formes qui enchaînent ses mouvements naturels ; puis rappelant tout à coup à Sadolet ses attaques « à bride avalée » contre les réformateurs de Genève :

« Au regard de moi, Sadolet, je veux bien que tu saches que je suis l'un de ceux contre lesquels tu parles en si grande colère et fureur. Et combien que la vraie religion fût jà dressée et établie, et la forme de leur Église corrigée, avant qu'illec fussent appelés, néanmoins, pour ce que j'ai non-seulement approuvé par ma voix et opinion, mais aussi me suis parforcé, tant qu'il m'a été possible, de conserver et confirmer les choses paravant instituées par Farel et Viret, je ne puis être bonnement forclos ni séparé d'iceux en cette cause. Que si en particulier tu m'eusses taxé, sans nul doute je t'eusse facilement remis le tout à cause de ton savoir et pour l'honneur des lettres. Mais quand je vois mon ministère (lequel je sais être fondé et confirmé par la vocation du Seigneur) blessé et navré par la plaie que tu me fais, ce me sera déloyauté et non patience, si, me taisant, je dissimule en cet endroit. »

Il y a beaucoup de finesse et d'esprit dans les reproches qu'il renvoie à l'évêque, « nourri, dit-

il, comme entre les bras du pape Clément, et de renfort fait cardinal à Rome[1], en cette boutique de toutes finesses et astuces. » Dans un beau mouvement oratoire, amené simplement par le sujet, et sans préparation artificielle, Calvin, au lieu de justifier la séparation auprès de l'évêque, se tourne vers Dieu, et lui racontant comment il a quitté l'Église papale, c'est devant lui qu'il plaide. Voici le commencement de ce passage qui, trop long pour être cité tout entier, renferme, tracée à grands coups, toute l'apologie du protestantisme.

« Au regard de ce qu'ils m'ont objecté, que je me suis séparé de l'Église, en cela ne m'en sens rien coupable, si d'aventure peut-être celui ne doit être réputé pour traître, lequel voyant les soudars épars et écartés, vagant çà et là et délaissant leurs rangs, élève l'enseigne du capitaine, et les rappelle et remet en leur ordre. Car tous les tiens, Seigneur, étaient tellement égarés, que non-seulement ils ne pouvaient entendre ce qu'on leur commandait, mais aussi il semblait qu'ils eussent mis en oubli et leur capitaine, et la bataille, et le serment qu'ils y avaient fait. Et moi, pour les retirer d'une telle erreur, n'ai point mis au vent une étrangère enseigne, mais celui tien noble étendard, qu'il nous est nécessaire de suivre si nous voulons être enrôlés au nombre de ton peuple. En

[1] Sadolet venait d'être élevé à la dignité de cardinal, en même temps que Contarini et d'autres partisans de la réforme sans schisme.

cet endroit, ceux qui devaient soutenir les dits soudars en tout ordre, et qui les avaient tirés en erreur, ont mis les mains sur moi, et pour ce que constamment je persistais, ils m'ont résisté avec grande violence. De là ont commencé grièvement à se mutiner, tant tellement que le combat s'est enflambé jusques à rompre l'union. Mais de quel côté soit la faute et coulpe, c'est maintenant à toi, Seigneur, de le dire et prononcer... etc. »

Calvin n'a pas voulu céder, parce qu'on lui demandait l'abnégation de sa foi; mais il prend Dieu à témoin, « qu'il a cherché, au prix de sa tête, que la paix fût remise en l'Église. »

« Mais que faisaient nos adversaires? Ne couraient-ils pas soudain et furieusement au feu, au gibet et aux épées? n'estimaient-ils pas que leur seul recours était aux armes et à la cruauté? N'incitaient-ils pas gens de tous états à cette même rage? Ne rejetaient-ils pas toutes conditions de paix? Dont il est advenu que la chose, qui sans cela se pouvait amiablement apaiser, s'est allumée et est parvenue jusques à une telle guerre. Et combien qu'en une si grande perturbation de choses, il y ait eu plusieurs opinions, je suis toutesfois maintenant délivré de toute crainte, puisque nous sommes devant ton siége judicial, là où équité conjointe à vérité ne peut juger que selon innocence. Voilà, Sadolet, la défense de notre cause, non pas celle que pour nous charger tu as voulu inventer; mais celle que toutes gens de bien pour le présent connaissent être véritable, et laquelle en ce jour-là apparaîtra clairement à toutes créatures. »

VI

PRÉDICATION DE CALVIN.

La plume et la parole, c'étaient toutes les armes de Calvin; on a vu ce qu'il faisait de la première, il reste à examiner comment il maniait la seconde. Les monuments ne manquent pas plus pour une étude que pour l'autre; en effet, prédicateur d'une fécondité sans exemple, Calvin a prononcé un nombre incroyable de sermons : il nous en reste environ deux mille, embrassant au plus un espace de onze années de prédication. Si l'on pouvait y ajouter et les homélies populaires qu'il répandit en France avant de s'exiler, et ses discours des années qui ont suivi et précédé la période de 1549 à 1560, peut-être faudrait-il porter à trois mille le chiffre déjà énorme des sermons qui nous sont restés[1]. Il est à peine besoin d'ajouter que Calvin qui, selon le témoignage de Bèze, « parlait quasi tout ainsi comme il écrivait, improvisait en chaire

[1] Voyez, dans l'*Histoire littéraire de Genève* de Senebier, un catalogue de ces sermons, et d'autres détails bibliographiques sur ce sujet. T. I, pag. 256-59.

et dans ses leçons; » quelquefois seulement, quand les circonstances le demandaient, il revoyait et publiait lui-même quelques séries de ses sermons. Tout le reste a été recueilli de sa bouche[1]; un sténographe écrivait le discours et des copies s'en répandaient par tout le monde. Il doit s'en trouver encore dans les villes de France qui ont eu les premières Églises protestantes.

Calvin apportait dans la chaire cette même et merveilleuse facilité d'exposition qui est le mérite particulier de tous ses ouvrages, comme elle est aussi la cause de ses défauts ordinaires : excès de preuves, surabondance de développements, et retours mal évités aux arguments analogues. Mais si l'on remonte jusqu'aux temps où la réformation enseignait du haut de la chaire; si l'on se replace dans les rangs du peuple qui écoute, peuple indocile, impatient de l'autorité pasto-

[1] « Denis Raguenier les écrivait à l'église pendant que Calvin les prêchait. Jean Budé et Charles de Jonvillers écrivaient les leçons de Calvin à l'auditoire de théologie. Nicolas des Gallars, François Bourgoing et Jean Cousin avaient de même écrit plusieurs leçons et sermons. » Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, t. I, pag. 259. — « Vir quidem erat Genevæ, » dit Scaliger, « qui in Calvini concionibus scribendis victum sibi comparabat. Asthmaticus erat et lentè loquebatur, ideòque facilè erat scribere quæ pronunciabat. Multò magis mihi placent Calvini commentarii quàm ejus conciones, quas nunquàm scripsit. » *Scaligeriana secunda*.

rale, comme de tous les jougs, qui jette en arrière un œil de regret sur sa première corruption et subit presque à contre-cœur les conséquences de sa réforme religieuse; si l'on réfléchit enfin que de la régénération entière de ce peuple dépend à moitié le sort de l'œuvre calviniste, alors on trouve de grands sujets d'admiration : le langage sévère du prédicateur vous frappe; on comprend qu'il persuade, on retrouve cette éloquence qui brisait les mauvaises inclinations de ses auditeurs et les forçait à continuer la route avec un fier courage.

Calvin ne censure pas les fautes de ses ouailles avec moins de rigueur que les scandales de ses adversaires; il ne leur passe rien, à peine quelques murmures de leur chair rebelle. Il les tance sans pitié, pour leurs défaillances de cœur, pour leur ingratitude envers Dieu; son ironie amère sait trouver le côté sensible de ces chrétiens faibles ou récalcitrants; il démêle avec une sagacité impitoyable leurs secrètes pensées; il répète leurs plaintes, formule leurs faux-fuyants, les lâchetés qu'ils se dérobent à eux-mêmes, puis quand il les a ainsi humiliés, soudain il les relève, et sa voix impérieuse fait passer dans le cœur des fidèles la force qui remplit le sien.

Sous le rapport du fond, les sermons de Calvin présentent un double caractère. Vous y rencontrez d'un côté l'exposition du dogme, et la réfutation des doctrines contraires, de l'autre une application directe aux dispositions du troupeau, aux besoins de son salut comme peuple réformé. Sous ce dernier point de vue, ces recueils ont une importance historique pour la Genève d'alors. C'est là qu'il faut aller chercher la vie, assister au mouvement interne de la république, à une époque si curieuse de son existence. Là encore on peut surprendre Calvin travaillant non-seulement à sa tâche quotidienne de régénérateur religieux et moral d'une petite communauté, mais encore à son œuvre de conquérant et de chef secret des Églises de France. C'est sous ce dernier aspect qu'il apparaît surtout dans quelques sermons que je vais analyser, et que j'ai choisis dans ce but parmi d'autres, où prédomine au contraire l'exposition de la doctrine et une méthode d'enseignement qui les fait ressembler à l'*Institution*, dont ils ne sont en réalité que les développements, ou quelquefois de succincts résumés. Au total, on peut dire avec exactitude du recueil que je vais parcourir, ce que Calvin lui-même disait d'un autre : « Là

vous voyez notre style et façon ordinaire d'enseigner. »

Quatre sermons composent ce recueil, imprimé à Genève, en 1552, par Robert Estienne[1]

Le premier traite *de l'Idolâtrie extérieure*, et s'adresse aux fidèles de France et de tous les lieux où la foi protestante est maltraitée. Tous les calvinistes, on se l'imagine aisément, n'avaient pas le courage de leur confession religieuse, et plus d'un pensait faire ses affaires en ce monde et dans l'autre en sacrifiant aux « papisteries extérieures, » mais sans dommage de ses croyances intimes. C'est à ces timides ou à ces prudents hypocrites qu'en a pour le moment le perspicace orateur, qui ne veut pas avec le ciel de tels accommodements. Dans son exorde, il les avertit nettement qu'il n'y a point de passage au salut par « ces portes de derrière, » qu'il y a damnation pour eux s'ils s'abandonnent à l'idolâtrie, même extérieure. L'avertissement n'est pas d'un style ménagé, et l'invective souvent grossière s'y mêle à la gravité des menaces. Calvin sait bien ce qu'on pense de ses exigences,

[1] C'est peut-être un des premiers ouvrages sortis à Genève des presses de l'illustre imprimeur, qui venait d'arriver dans la cité réformée. M. Renouard ne l'indique pas dans ses *Annales des Estiennes*.

mais il n'est que trop doux, écoutez-le plutôt : « Ils n'en trouvent point (comme ils disent) de plus sévère que moi. Or, je veux leur montrer que jusques ici je ne les ai traités que trop doucement, » et il cite le prophète Jérémie qui, « en gros patois du pays de Chaldée, presse les Juifs captifs de fuir les abominations chaldéennes, et leur non-seulement défend de faire semblant d'y consentir, mais il leur fait commandement exprès de montrer que ce leur est une puantise... Que nos tendrons s'en aillent maintenant plaindre de moi, comme si j'étais trop excessif, si est-ce que jamais je n'ai requis d'eux la moitié de ce que fait le prophète. »

De cet exorde Calvin passe à l'énumération des idolâtries, « qui, dit-il, ont aujourd'hui la vogue, et auxquelles ne craignent pas de participer ces faibles chrétiens, couvrant leur trahison de réserves et de méchants sophismes. » La messe ouvre la liste, et il en dit sa façon de penser en images beaucoup plus énergiques que châtiées.

On ne peut s'empêcher de sourire, en lisant le tableau souvent comique où, fin observateur des faiblesses humaines, Calvin surprend ces chrétiens de bonne composition dans leurs ar-

rangements de conscience, leurs réserves mentales et leurs concessions utiles. « Il y en a, dit-il, qui viennent jusque-là, de quitter la messe, mais ils voudraient bien retenir quelques autres lopins de ce qu'on appelle service de Dieu, afin de n'être point tenus, comme ils disent, du tout (tout à fait) pour gens profanes. Ceux-là se glissent aux baptêmes, comme si le sacrement, » s'écrie le prédicateur, « n'était pas là barbouillé en tant de sortes;... ils épient le temps pour ne point rencontrer de messes, et viennent au temple afin qu'on pense qu'ils y ont été; ou bien ils se réservent les vêpres pour leur part, et vont flairer l'odeur des encensoirs. » Tous ces gens-là sont, dit l'orateur, « gens qui veulent moyenner entre Dieu et le diable; » et font, ajoute-t-il, comme Ésaü, qui, pour plaire à Isaac, prit femme nouvelle hors de Canaan, mais ne quitta point celle qu'il y avait déjà.

A tout ce monde, et même à ces pauvres âmes en perplexité, lesquelles, sans hypocrisie, « désirent cheminer droit, et ne se peuvent dépêcher de beaucoup de scrupules, » Calvin ne sait que montrer en quoi ils faillent, afin qu'ils y remédient. Mais qu'on ne vienne pas lui « demander ceci et cela par le menu, comme font

quelques importuns, avec qui jamais ce ne serait fait si on voulait répondre à toutes leurs difficultés. Telles gens à bon droit pourraient être accomparés à ceux qui, après avoir ouï un sermon où ils sont exhortés de s'accoutrer modestement, sans superfluité ne pompe, voudraient bien que le prêcheur leur taillât leurs chausses, et leur cousît leurs souliers. »

Qu'y a-t-il donc à faire? « Nous avons en tout ceci, » répond le réformateur, « un but certain auquel il nous faut tendre. C'est que le zèle de la maison de Dieu nous ronge le cœur, et que nous prenions sur nous les opprobres qui sont faits à son nom. Quand un tel zèle sera bien allumé en nos cœurs, et non pas comme un feu d'étoupes, mais pour y ardre (brûler) incessamment; tant s'en faut qu'il nous souffre de faire semblant d'approuver les abominations auxquelles Dieu est déshonoré, qu'il nous sera impossible de nous taire et dissimuler en les voyant. » Mais les docteurs, les parlements et les esprits railleurs objectent, condamnent et se moquent. Calvin leur rend leurs arrêts et leurs railleries en prédictions terribles. On dirait, à son langage de maître, le messager de la colère divine. D'ordinaire, c'est aux railleurs, les plus dangereux ennemis

de toute secte, qu'il adresse ses sarcasmes les plus serrés, ou ses apostrophes les plus vigoureuses. Son âpre dédain fait bien petits « ces gaudisseurs et jeteurs de brocards; » ils ont trouvé leur maître, et s'il y avait à rire, les rieurs ne seraient pas de leur côté. Ce morceau vaut la peine qu'on le cite :

« Il ne me chault (importe) des moqueurs qui disent que nous en parlons bien à notre aise, et ce n'est point à moi qu'ils s'attachent, d'autant qu'il n'y a rien ici de mon crû, comme on le croit. Autant en dis-je de tous les philosophes qui en prononcent leur sentence sans savoir comment : car puisqu'ils ne veulent écouter Dieu, lequel parle à eux pour les enseigner, je les ajourne devant son siége judicial, là où ils oiront sa sentence, contre laquelle il ne sera plus question de répliquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maître, ils le sentiront alors leur juge en dépit de leurs dents. Les plus habiles et les plus rusés se trouveront ici trompés en leur compte. Qu'ils soient stylés tant qu'ils voudront, à renverser ou obscurcir le droit : leurs chaperons fourrés auxquels ils se mirent, et en s'y mirant s'aveuglent, ne leur donneront point la cause gagnée. Je dis ceci, pour ce que messieurs les conseillers, juges et avocats, non-seulement entreprennent de plaider contre Dieu, pour avoir privilége de se moquer de lui : mais en rejetant toute l'Écriture-Sainte, dégorgent leurs blasphèmes, comme des arrêts souverains. Et tels marmousets seront si orgueilleux, qu'après qu'ils auront dit ce mot, ils ne pourront souffrir que raison ni vérité ait lieu ! Si est-ce qu'en passant, je leur annonce qu'il vaudrait

beaucoup mieux qu'ils pensassent quelle horrible vengeance est apprêtée à tous ceux qui convertissent la vérité en mensonge. Que les docteurs de chambre et de table ne prennent point ici un degré trop haut pour eux, c'est de jargonner contre le Maître céleste, auquel il nous convient tous donner audience. Les beaux titres ne feront ici rien pour exempter personne, sinon que messieurs les abbés, prieurs, doyens et archidiacres seront contraints mener la danse en la condamnation que Dieu fera. Si messieurs les courtisans ont accoutumé de contenter les hommes par leur eau bénite, qu'ils n'attendent pas de faire le semblable à Dieu. Que tous gaudisseurs se déportent de donner leurs coups de bec, jeter leurs brocards accoutumés, s'ils ne veulent sentir la main forte de celui à la parole duquel ils devraient trembler. C'est un abus trop lourd de se faire accroire qu'en me prenant à partie, ils n'auront plus Dieu pour juge. Qu'ils raclent mon nom de leurs papiers en cette matière, d'autant que je ne prétends sinon que Dieu soit écouté et obéi, et non pas de gouverner les consciences à mon appétit, ni de leur imposer nécessité ou loi. — Quant aux autres qui ne rejettent point la parole de Dieu en telle fierté, et cependant toutefois sont si infirmes et lâches, qu'on ne les peut faire bouger, je les exhorte qu'ils pensent un peu mieux à eux, pour ne se plus flatter comme ils ont fait. Qu'ils ouvrent les yeux, etc., etc. ».

Calvin commence le sermon qui suit, par ces paroles de l'*Épitre aux Hébreux* : « Allons hors des tentes après Christ, portant son opprobre. » La persécution fut, après tout, on le sait, le grand levier de la réforme française : Calvin en

doubla l'effort par son habileté à s'en servir, et ce sermon en est un exemple. Pas plus ici qu'ailleurs, il ne manque à ses habitudes argumentatives, mais ses arguments vont plus vite au but, et se développent dans de nerveuses exhortations qui, sans contredit, devaient produire leur effet. Il faut savoir pour qui l'on souffre ; vainement, pour soutenir quelques folles rêveries conçues en nos têtes, nous nous exposerons à la mort, ce ne sera que frénésie; la persécution n'a de prix que soufferte pour la sainte vérité. « Il n'y a que la bonne cause qui fasse que Dieu nous avoue pour ses martys. » Quand nous sommes instruits dans la vraie foi chrétienne, et qu'elle nous est devenue une certitude, comment hésiterait le fidèle, alors qu'il confesse le Seigneur au milieu des persécutions? comment reculerait-il? et qu'est-ce que la persécution d'aujourd'hui, comparée à celle qu'ont supportée les Juifs, eux qui pourtant « ont seulement salué les promesses de loin, qui n'ont eu qu'un petit guichet ouvert pour venir au royaume de Dieu, » et après les Juifs, les premier chrétiens, « ces martyrs du temps passé, qui succombèrent par grosses nuées; gens de nul savoir, mais de beaucoup de foi, et qui, n'ayant que cela, s'en allaient franchement au feu, ou à

une autre espèce de mort. » Nous, au contraire :

« Nous sommes si grands clercs que rien plus (au moins ce nous semble); et de fait, quant à l'intelligence de l'Écriture, Dieu nous en a autant élargi (accordé) que jamais il a fait en nul âge. Cependant, à grand'peine, y a-t-il une seule goutte de zèle... Si nous voyons les tyrans débridés, sur cela il nous semble que Dieu n'a plus moyen de nous sauver; par quoi nous sommes tentés de pourvoir à nos affaires, comme s'il n'y avait plus nulle attente quant à lui... Imbécile froideur! sa providence, tel qu'il nous l'a déclaré, nous devrait être comme une forteresse imprenable. Travaillons d'apprendre ce petit mot : Que nos corps sont en la main de celui qui les a créés. Il nous a en sa garde comme il a l'œil sur les tyrans, car si la mort des saints est précieuse devant lui, il a dit aussi que la terre découvrira le sang qui semble être caché. »

Et le réformateur s'écrie :

« Que les ennemis de l'Évangile soient prodigues tant qu'ils voudront du sang des martyrs, si faudra-t-il qu'ils en rendent un terrible compte jusques à la dernière goutte. Ils se moquent aujourd'hui orgueilleusement en brûlant les fidèles, et après s'être baignés en leur sang, ils en sont tellement animés qu'ils n'estiment point les meurtres qu'ils font, un fétu. Mais si nous avons la patience d'attendre, Dieu montrera en la fin, que ce n'est pas en vain qu'il a taxé notre vie d'un si haut prix. »

En attendant, Dieu vous armera de la con-

stance invincible des vrais martyrs, qui fait triompher la chair de l'opprobre des hommes et des tourments : il l'a promis :

« Prenez donc ce bouclier pour repousser toutes craintes desquelles nous sommes assaillis, et ne restreignons point la vertu de l'Esprit de Dieu à si petite mesure, que nous n'estimions qu'il surmontera aisément toutes les cruautés des hommes. Et de ceci nous en avons eu de notre temps un exemple mémorable entre les autres. Un jeune homme, qui a ici habité avec nous, étant pris en la ville de Tournay, fut condamné à avoir la tête tranchée s'il se dédisait, et à être brûlé tout vif s'il persistait en son propos. Quand on lui demanda ce qu'il voulait faire, il répondit simplement : Celui qui me fera la grâce de mourir patiemment pour son nom, me fera bien la grâce d'endurer le feu. Nous devons prendre cette sentence, non pas comme d'un homme mortel, mais comme du Saint-Esprit, pour nous assurer que Dieu n'est pas moins puissant à nous fortifier et rendre victorieux contre les tourments, qu'à nous faire prendre une plus douce mort en gré. Et ainsi, que les fidèles apprennent d'élever la tête haut à cette couronne d'immortalité et gloire à laquelle Dieu les convie, afin qu'il ne leur fasse point mal de quitter la vie présente pour un tel loyer ; et pour être assurés de ce bien inestimable, qu'ils aient toujours devant les yeux cette conformité qu'ils ont avec notre Seigneur Jésus pour contempler la vie au milieu de la mort, comme lui par l'opprobre de la croix est parvenu à la résurrection glorieuse en laquelle gît toute notre félicité, joie et triomphe. »

On le voit, Calvin est ici comme partout l'apô-

tre inflexible qui veut que nous avancions sans fin et sans cesse, sans jeter un regard derrière nous. Au terme de la course, il montre bien un glorieux et éternel repos, mais il en revient toujours à son terrible : *Dieu le veut*. Il gourmande les tardifs, les fatigués; il est inexorable : Dieu commande que tu marches, et si tu t'arrêtes, tu es mort. A l'ouïe de ce sermon, qui se répétait dans les prônes secrets de toutes les communautés persécutées, je me représente quel transport s'emparait des auditeurs : ce n'était pas l'enthousiasme d'une imagination émue, mais le courage du vétéran qui sait qu'il lui faut périr sur la brèche, ou revenir vainqueur. Calvin n'attendrit jamais, pas plus qu'il ne s'attendrit lui-même; mais il barde de fer le soldat de sa cause, et durcit les muscles de son cœur.

Les deux derniers sermons, animés du même esprit de rigueur, et remplis d'exhortations et de reproches adressés aux fidèles, n'offrent pas moins d'intérêt que les premiers; mais la crainte de multiplier outre mesure les citations m'oblige à les analyser avec moins d'étendue. On voit dans le troisième quels pénibles commencements eut cette réforme chrétienne des mœurs, objet des plus rudes efforts de Calvin. Avec la sincère franchise,

qui n'est par le trait le moins imposant de son caractère, cet homme ne craint pas de compter, à la face des ennemis de sa foi, les plaies qui affligent l'Église naissante: Les uns sont tièdes et nonchalants à suivre les sermons et les prières publiques; de mœurs légères, le grand nombre « pratique le proverbe ancien d'être près du moûtier et loin de Dieu. » Ceux-là traversent le temple, ou ne sont guère attentifs à ce qui se dit ou se fait aux prônes et aux sacrements; « ils ont les oreilles battues et les cœurs nullement touchés. » Tous murmurent. Combien ces hommes sont loin de David, qui s'écriait: « J'ai demandé une chose à Dieu et la requerrai, c'est d'habiter en la maison du Seigneur tout le temps de ma vie, afin de voir la beauté du Seigneur et de bien regarder son temple. » David a tout à désirer, et la première chose qu'il désire, c'est le temple; et quand il a tout en jouissance, c'est encore le temple qu'il appelle. Eux, au contraire,.. » et Calvin poursuit le parallèle tout au travers de son sermon. La comparaison n'est pas à l'avantage de ses ouailles genevoises, pas même de leurs nouveaux frères, venus pourtant à Genève pour chercher le temple et contempler la beauté du Seigneur. Ceux-ci étaient sans doute les plus dociles enfants de la

réformation; Calvin, néanmoins, aperçoit dans leur nombre des brebis folles, et ne les épargne pas plus que les nationaux :

« Dieu, » dit-il aux uns et aux autres, « Dieu n'omet nul moyen pour avancer notre salut. Craignons donc ce reproche qu'il fait par son prophète Ésaïe au chapitre LXV.: J'ai tout le jour épandu mes bras à ce peuple rebelle. Si ceux qui sont errants par les déserts de la papauté ne seront point épargnés quand ils n'auront cheminé droit, je vous prie, que sera-ce de nous, qui sommes nourris comme en la maison sous les yeux de notre Père céleste! Les uns ont abandonné le pays de leur naissance pour se ranger en une Église chrétienne. Les autres ont eu plus de privilége, que Dieu les est venu visiter en leur nid. Maintenant si ceux qui sont natifs du lieu ne reconnaissent un tel bien pour se dédier du tout (tout à fait) à Dieu, lequel s'est ainsi approché d'eux, une telle ingratitude demeurera-t-elle impunie? Plutôt qu'ils disent : Seigneur, tu as bâti ton temple et dressé ton autel au milieu de nous; fais-nous donc la grâce de nous purifier, afin que nous ne souillions point par nos ordures la sainteté de tes dons, et que nous ne tournions point en opprobre la gloire de tes bénéfices. Quant à ceux qui sont venus de loin, qu'ils avisent de se gouverner saintement, comme en la maison de Dieu; ils pouvaient bien vivre ailleurs en débauches, et ne fallait point qu'ils bougeassent de la papauté pour mener un train dissolu. Et de fait il y en a aucuns auxquels il vaudrait mieux s'être rompu le cou, que d'avoir jamais mis le pied en cette Église pour s'y porter si mal. Les uns s'adjoignent aux gaudisseurs pour les endurcir en leur malice; les autres seront gourmands et ivrognes; les autres mutins et noiseux (querel-

leurs). Il y a des ménages où les maris et femmes sont comme chiens et chats. Il y en a qui haussent leurs états et contrefont les seigneurs sans propos, sont adonnés ès pompes et superfluités mondaines. Les autres deviennent si délicats, qu'ils ne savent plus que c'est de travailler, et n'y a nul consentement pour la nourriture. Il y en a des médisants et détracteurs qui trouveraient à redire aux anges de paradis; et d'autant qu'ils crèvent de vices, ils mettent toute leur sainteté à contrôler leurs prochains. Cependant il leur semble à tous que Dieu est bien tenu à eux de ce qu'ils ont fait le voyage de Genève, comme s'il n'eût pas mieux valu qu'ils fussent demeurés sur leur fumier, que de venir faire tels scandales en l'Église de Dieu. Or s'il y a eu du mal par ci devant, que chacun pense à se réduire; et s'il y en a qui soient du tout incorrigibles, que les enfants de Dieu se munissent de cette doctrine, etc., etc. »

Une chose surprend d'abord dans Calvin quand on songe à l'étendue de sa victoire, c'est le dédain profond de la flatterie, cet instrument ordinaire de tous les chefs de parti; jamais il n'exalte son armée par la louange, jamais il ne l'enivre d'encens pour se la rendre obéissante et dévouée. Son âme austère et vraie a l'horreur de tous moyens qui ne sont pas dans l'esprit du but qu'il poursuit; il ne trahira ni Dieu, ni son troupeau, par une indulgence politique; il faut que l'œuvre sainte s'accomplisse saintement. Bientôt on ne s'étonne plus, et l'on comprend que le succès

naît précisément de cet accord étroit et sincère entre la fin et lès mobiles.

Le premier sermon apprenait aux hommes à souffrir la persécution en l'adorant ; le dernier, avec la même force, exhorte l'adepte de la foi régénérée à rompre tout pacte avec l'impiété et à s'exiler d'une terre souillée par l'idolâtrie. Je citerai peu de passages de ce discours ; on y retrouverait les mêmes caractères qu'on a pu remarquer dans les autres, surtout la même argumentation énergique et impérieuse. Le berger chasse les troupeaux devant lui ; il les repousse, en les châtiant, d'un pâturage qui donne la mort. Riches et pauvres, il ne leur laisse pas une objection ; il lève tous les obstacles, à sa manière toutefois, en les méprisant. Ainsi, disent les uns, « il ne nous est licite de quitter le pays de notre naissance, bien, » observe Calvin, « qu'ils soient là destitués de vie et qu'il n'y ait que désolation quant à l'ordre de l'Église. » « Eh ! leur répond l'orateur, s'il n'y avait pas à manger en leur pays, ils le sauraient bien quitter, comme aussi pour une contrée où on leur offrirait six fois autant de bien qu'ils en ont chez eux. » Qu'ils demeurent, et eux et leurs enfants seront incessamment souillés de la superstition qui les entoure... « Et

quand un homme aura langui toute sa vie ainsi misérablement, ne sachant de quel côté se tourner, les grands assauts seront à sa mort, et là le diable aura tout son équipage, etc. » La terreur religieuse vient à l'aide du prédicateur, et il frappe à grands coups de cette terrible épée.

Il ne se dissimule pas une grande objection qu'on pourra élever, et je la cite en preuve de la bonne foi de Calvin et des difficultés de sa tâche :

« Qu'irons-nous, disent-ils, faire en une Église où nous verrons des troubles et scandales qui nous sont maintenant inconnus? Si aux lieux où on prêche l'Évangile, il y avait telle police qu'il serait bien requis pour nous édifier, et que nous fussions assurés de n'y trouver que des anges qui nous menacent en paradis, nous serions émus d'y courir; mais quand nous serons là venus, nous oirons parler de beaucoup de choses qui ne feront que nous scandaliser, et en verrons plus qu'il ne serait besoin. Il y aura force gens débauchés qui diffament l'Évangile par leur vie dissolue. Les vanités, les pompes, les ivrogneries et choses semblables y auront la vogue par trop. Qui pis est, plusieurs se montreront contempteurs de Dieu si énormes, qu'on y verra une plus grande impiété qu'entre les papistes. Il y aura aussi bien des abus et corruptions en la justice, qu'ailleurs. Même on verra beaucoup à redire en l'état des prêcheurs. Les uns seront nonchalants, ou bien ils seront si empêchés à leur profit particulier, qu'il ne leur chaulra (souciera) guère de leur office. Qui pis est, il y en a des gaudisseurs qui ne demanderont qu'à faire grande chère, et se feront complices des plus mé-

chants, pour avoir licence de vivre à leur poste. Prenons le cas qu'il y ait dix fois pis, si est-ce toujours une excuse frivole à ceux qui se mettent une barre, pour ne point approcher de l'Église de Dieu. Qu'ainsi soit, arrêtons nos yeux à l'exemple de David... »

Mettre leur espérance en Dieu, et aller le droit chemin, voilà ce que Calvin recommande à ces âmes découragées et si fragiles qu'elles seraient « tous les coups contentes de tourner bride. »

Telle est l'éloquence de Calvin, telle nous retrouverons l'éloquence réformée dans la bouche de Théodore de Bèze, en cela comme dans tout son rôle, disciple du maître et son continuateur habile. Maintenant, le demanderai-je, a-t-on reconnu dans le langage du chef de la réforme française les accents de la pure éloquence religieuse, et s'il faut trouver son rang à cet emploi de la parole, dira-t-on, voilà l'éloquence de la chaire? N'y reconnaîtra-t-on pas plutôt l'éloquence politique, l'éloquence du forum, de l'*agora*; et après tout, serait-ce là un fait qui dût surprendre? Sans contredit, le but avoué est religieux; l'instrument l'est encore; il est même théologique. En dernière analyse, cependant, de quoi s'agit-il? de l'accroissement d'abord, ensuite de la conservation d'un État, d'une société. Ne demandez pas à

ces prédicateurs de plonger un regard profond dans le *moi* humain, et de prendre l'individu à partie; c'est la masse qui leur importe, et ils songent bien plus, pour ainsi dire, à lui imposer la police chrétienne qu'à faire patiemment l'éducation religieuse des cœurs. Dans leur point de vue, l'affaire importante est bien le salut, mais ce salut dépend d'une opinion dont le triomphe est intimement lié à l'état moral de la communauté; toutes ces choses s'appuient mutuellement, se confondent, et pour avancer le salut de l'homme, c'est le salut de la société qu'ils prêchent.

Ils croient recommencer l'œuvre des premiers propagateurs de la foi chrétienne; mais ils se trompent. C'est tout un monde nouveau de vertus, d'idées et de sentiments que le christianisme avait à faire triompher parmi la multitude des nations. Les apôtres, et ceux qui vinrent après eux, eurent d'abord à créer un homme qui n'était pas, le chrétien, et, en peuplant ainsi le royaume du Seigneur, dans leur pensée, c'est à la patrie céleste seulement qu'ils gagnaient des citoyens. Eux aussi ils conquièrent; mais ils n'ont ni gouvernement politique, ni territoire à défendre, qui soient comme les formes apparentes de leur religion; la communauté qu'ils exhortent

est toute spirituelle : celle de Calvin est en même temps politique. De là d'inévitables et profondes différences que l'on retrouve empreintes dans l'éloquence de ces deux périodes de grande révolution. Si la comparaison n'est pas favorable à la prédication réformée du seizième siècle, on ne doit pas non plus oublier que celle-ci a créé ou préparé de nombreuses générations qui ont vécu dans la rigoureuse austérité de la règle chrétienne ; qu'à l'aide surtout de sa parole, Calvin a accompli la régénération morale de tout un peuple, et donné à une société nouvelle, formée de tant d'éléments divers, la force et la solidité qui, dans les institutions de ce monde, ne proviennent ordinairement que de la durée et de la tradition [1].

[1] Le point de vue tout autant politique que religieux duquel j'ai été souvent et naturellement disposé à juger l'œuvre de Calvin, a suggéré à M. Vinet des considérations dignes de ce grand et saint moraliste, et qui offrent une critique toute neuve de ce côté particulier de la réformation. On trouvera ces réflexions et au surplus tout un jugement mémorable sur Calvin, dans les quatre articles donnés au *Semeur* par M. Vinet, à propos de la première publication de ces *Études*.

Ces articles ont été recueillis dans la partie littéraire des *Œuvres complètes* de Vinet, qu'on publie en ce moment.

VII

STYLE DE CALVIN. — CONCLUSION.

Le style de Calvin est de la même trempe que sa pensée : précis, nerveux, dédaigneux des grâces superflues et des inutilités de langage, il est le reflet exact de la parfaite netteté de son intelligence. Prédicateur ou écrivain, l'expression juste et fortement découpée lui arrivait sans effort, frappée du coup, pour ainsi dire, par le poids de la pensée ; et ses sermons improvisés, ses écrits dictés à la volée ou tracés au courant de la plume, sont tous également marqués de cette même empreinte de justesse et de vigueur. Comme tous les hommes qui écrivent vite et facilement, il ne se donnait pas la peine de resserrer ses moyens, en les groupant sous un petit nombre de points de vue choisis avec étude ; aussi y a-t-il chez lui, je l'ai déjà fait remarquer, excès de preuves et distribution surabondante d'arguments ; mais ces défauts sont des défauts d'ordonnance et de composition. La phrase de Calvin est, dans la contexture de ses parties et dans le choix des termes, exempte de

cette surabondance qui, chez lui, engendre quelquefois l'incohérence par l'accumulation de périodes trop prolongées; le plus souvent elle offre même ces tours brefs et précis qui, unis à l'énergie du sentiment, font la force du langage.

Pour atteindre à une telle clarté et à une telle vigueur d'expression, sans cesser un moment d'être naturel, il faut, d'instinct ou d'étude, posséder cette intelligence d'un idiome qui vous en rend le maître; et Calvin, en effet, habile à saisir le génie des langues, en faisait ce qu'il faisait des âmes : il les subjuguait par la force, les contraignant à entrer dans ses voies, quand elles lui refusaient leur concours.

Ses contemporains admiraient la facilité et l'élégance de sa latinité; en effet, il écrit en latin sans recherche, sans effort; et si ce n'était le fond des pensées, on croirait lire un ancien, Cicéron d'ordinaire, Sénèque quelquefois. Non pas qu'il fût un de ces purs cicéroniens d'alors, qui se prétendaient seuls vrais latinistes, parce qu'ils n'usaient que de la phraséologie de Cicéron, et portaient la livrée de sa latinité; mais en étudiant le langage des anciens maîtres, il s'était surtout attaché à cet écrivain, et lui avait pris ce qui valait mieux que son lexique, l'art d'être élé-

gant par la clarté plus encore que par les ornements, et de dérouler sans embarras dans une phrase flexible, adroitement articulée et bienvenue de l'oreille, les aspects essentiels d'une idée. Il manie cette belle langue des Romains avec une aisance sans pareille, et à lire ce discours dégagé, élégant et rapide, on croirait volontiers qu'il n'y a, pour bien dire en latin, qu'à suivre le conseil donné par Henri Estienne aux trop scrupuleux cicéroniens :

Eia, metum et linguam solve, Latinus eris.

Il y a, est-il besoin de l'ajouter, entre le style du maître et du disciple, toute la différence qui sépare la nature de ces deux hommes, et le dernier a le désavantage d'avoir affaire à une langue morte qui ne lui offre que ses débris, et ne saurait plus pousser ni feuilles ni rameaux; mais l'un et l'autre procèdent avec une égale adresse, et arrivent au résultat avec un art semblable. Quelques-uns des opuscules de Calvin, ses commentaires, et particulièrement leurs préfaces, la plupart de ses lettres, qu'on pourrait bien appeler aussi *ad Familiares*, attestent avec quelle intelligence du génie des langues Calvin s'était approprié les ressources du latin. Mais son fran-

çais en offre un témoignage plus intéressant, et que je me réserve d'examiner dans une autre partie de cet ouvrage.

En résumant les réflexions qu'a pu faire naître chez le lecteur ce coup d'œil jeté sur la double influence de l'œuvre réformatrice et des écrits de Calvin, ne peut-on pas affirmer que, réformateur et législateur, orateur et écrivain, il n'a été si puissant que par son caractère et l'énergie de son individualité. L'individu ne peut rien, sans doute, sur les destinées de l'intelligence humaine, sinon par les forces que celle-ci renferme en elle-même pour sa conservation et ses conquêtes; mais ces forces demeurent oisives ou stériles, tant qu'un homme ne vient pas s'en emparer et les féconder de toute la puissance de vie dont il est doué. Que de vaillants hommes de guerre dans tous les âges! combien peu de grands conquérants! De même pour le monde moral et intellectuel : les talents, les génies secondaires s'épuisent en efforts brillants, en œuvres recommandables, mais improductives, et, à côté d'eux, la masse accélère à peine un instant sa marche imperceptible. Mais on la voit courir, comme

emportée dans la carrière, lorsque la Providence a suscité un être fort d'esprit et de cœur, pour mettre en mouvement tant de leviers demeurés immobiles. Ce phénomène se renouvelle aussi dans de plus modestes sphères et sous des aspects moins grandioses; car des faits semblables se passent dans toutes les régions de notre monde, dans tous les états de la société et pour tous les ordres d'idées. N'est-ce pas là une grande leçon que l'histoire donne à l'homme qui veut faire le bien dans son passage sur cette terre, en lui apprenant qu'il peut tout en étant soi, qu'il ne peut rien sans l'être, parce que de la vérité et de l'originalité de l'âme procède la puissance. Calvin nous en est une preuve solennelle. Les forts, il est vrai, se peuvent égarer, mais leurs erreurs nous enseignent seulement cette autre grande vérité, qu'à la force il faut joindre l'élévation. Or, par où nous relever, sinon par la pensée. Disons donc avec Pascal, en terminant cette *Étude :* « Travaillons à bien penser; voilà le principe de la morale, » et ajoutons, la source de la vraie force[1].

[1] Sur le procès de Michel Servet, j'ai omis involontairement d'indiquer (note de la page 105), comme ouvrage essentiel à consulter, l'important travail de M. E. Saisset sur la vie et la doctrine du malheureux Espagnol.

PIERRE VIRET.

I

CARRIÈRE DE VIRET.

Un jour, dans sa course de missionnaire à travers le pays de Vaud, Farel rencontra à Orbe un jeune homme de la contrée, qui rapportait de l'Université de Paris un savoir étendu et un grand goût pour la réforme. Au milieu de ses études, les nouveautés de Luther étaient venues l'assaillir de doutes, et, « la conscience troublée et presque désespéré, ne sachant de quel côté se tourner[1], » il avait renoncé à sa vocation, avant même d'avoir pris la tonsure. Ce jeune homme était le fils d'un tondeur de draps, et s'appelait Pierre Viret. Farel, qui devinait les apôtres, vit en lui un soldat pour sa cause; il l'affermit dans ses croyances nais-

[1] P. Viret. *Disputations chrestiennes.* Gen., 1552, p. 23.

santes, et à peu près du même coup, malgré sa résistance, en fit un réformateur.

Le nouveau ministre commence sa carrière par la réforme de sa propre famille, prêche dans sa ville natale et dans les cités voisines. Farel l'avait bien jugé; un grand talent se révèle en lui, et ses prédications convertissent. Il parle avec éclat dans les disputes publiques que provoque partout le grand réformateur. Dans ces combats en champ clos, où les nouveaux docteurs appelaient avec défi les champions de l'Église, ceux-ci étaient le plus souvent renversés du premier choc par leurs bouillants adversaires, qui avaient pour eux l'avantage du terrain et la sympathie de l'amphithéâtre. Mais la victoire était quelquefois dangereuse; Viret l'éprouva à Genève, où les chanoines lui firent donner un poison auquel il échappa, mais avec une constitution ébranlée. Il n'avait alors que vingt-quatre ans, et l'on redoutait déjà l'attrait de sa parole. Viret, par son intrépidité, par ses prédications, et fort de l'autorité que donne le martyre[1], seconda vigoureuse-

[1] « Experimentis id genus aliis compluribus compertum, omnes clericorum machinas ad subruendam Evangelii instauratæ structuram comparatas, occultâ Dei directione, in summum ejus incrementum cessisse. » *Geneva restituta*, auct. F. Spanheim, p. 75.

ment les efforts de Farel pour la réformation de Genève.

L'œuvre accomplie, il se rendit à Neuchâtel; mais l'année suivante (1536), rappelé par Farel, il s'était mis en route pour le rejoindre, lorsqu'on le retint pour prêcher dans la ville de Lausanne, où bientôt après les Bernois, maîtres du pays de Vaud, proclamèrent officiellement la réforme. Viret se trouva tout naturellement placé à la tête des affaires ecclésiastiques dans le pays romand conquis par les Bernois; aussi ne le céda-t-on qu'avec difficulté aux instances de Calvin, lorsqu'en 1541 celui-ci le demanda pour remplir quelque temps sa place à Genève, en attendant son retour de la conférence de Ratisbonne.

Rentré dans la cité difficile, Calvin trouva un tel appui dans Viret, qu'il fit tous ses efforts pour l'obtenir du sénat de Berne. Ils avaient avancé ensemble la grande affaire de la discipline, et Calvin écrivait à Myconius, qui secondait ses démarches auprès des Bernois : « J'ai de plus belles espérances encore pour l'avenir, si on me laisse Viret, » et il le conjure, au nom du Christ, de s'entremettre de toutes ses forces pour que Messieurs de Berne ne lui redemandent pas son compagnon, « car, ajoute-t-il, toutes les fois que je pense

à son départ, je suis plus mort que vif (*totus exanimor*). Mais je crains que le sénat ne se montre peu facile[1]. »

Ces craintes étaient justes : Viret fut rappelé à Lausanne, et c'est alors qu'il déploya toute l'activité et la fermeté de son caractère, d'ailleurs doux et prévenant, en même temps que les ressources d'un esprit pénétrant et d'une instruction universelle pour l'époque. La position de chef de l'Église, que Calvin tenait à Genève, Viret l'occupait à Lausanne et dans le pays de Vaud. Comme Farel, il partageait sans réserve les idées de Calvin sur la réforme morale du troupeau, et n'en voyait la base que dans une discipline sévère, exercée d'un commun accord par l'Église et par l'autorité. Tous ses efforts tendirent à se créer cet appui indispensable. Mais la violente opposition que Calvin avait rencontrée à Genève, Farel à Neuchâtel, Viret la trouva dans le gouvernement bernois. Les trois réformateurs s'obstinaient à regarder l'excommunication comme un droit d'institution divine, et ce principe, qui ne put prendre racine dans la Suisse allemande, blessait d'autant plus les Bernois, qu'en pratique il donnait à l'Église un pouvoir excessif, véritable usur-

[1] *Calv. Epistolæ*, p. 58.

pation, à leurs yeux, sur l'autorité maîtresse. La république de Berne ne montra pas moins de résistance que Viret d'opiniâtreté[1], et l'irritation croissant, elle finit par agir d'autorité et destitua les chefs de l'opposition ecclésiastique, Viret et Valier. Ce coup d'État porta aussitôt ses conséquences : nombre de ministres, parmi les plus considérés et les plus savants, donnèrent leur démission, et l'académie de Lausanne, qui commençait à jouir d'un lustre mérité, perdit quelques-uns de ses professeurs, tels que Merlin l'hébraïste, Théodore de Bèze, Bérault, Tagaut et Chevalier, qui allèrent fournir à Calvin le noyau de son académie.

Viret lui-même se retira à Genève, où la république lui témoigna sa grande considération et le remercia de ses anciens services par le don de

[1] Viret demeura toujours inébranlable dans sa doctrine sur cette matière, et il ne perdit jamais une occasion de la professer. « L'Église, dit-il, se peut passer de discipline, si elle se peut passer de l'administration et de l'usage de la Parole de Dieu et des sacrements. » (*Instruction chrestienne*, t. I, p. 91.) Et plus haut : « *Pierre :* Ils (les ministres) ne peuvent jamais avoir du tout suffisante excuse, quoi qu'ils puissent alléguer, s'ils profanent et polluent à leur sceu (su) les choses saintes. *Matthieu :* Il faudra donc qu'ils se déportent du tout de l'administration des sacrements, ou qu'ils séparent les brebis et les agneaux des chiens et des pourceaux et des loups. *Pierre :* Il faut faire l'un ou l'autre. » *Id.* p. 90.

la bourgeoisie, honneur qu'il reçut en 1559, la même année que Calvin, dont il partageait alors la popularité : « Multitude prodigieuse aux sermons de MM. Calvin et Viret, » disent les registres du temps[1]. »

Après deux ans de ministère à Genève, Viret fut atteint d'une grave maladie : « Son corps, dit-il, fut tant débilité et fut mis si bas, qu'il ne pouvait attendre autre chose, selon son jugement, sinon d'être porté en terre[2]. » Il demanda, pour aller rétablir sa santé dans le Midi de la France, un congé que le Conseil lui accorda avec beaucoup de peine, craignant pour lui des dangers et des insultes[3], et voyant la république déjà privée de Bèze, qu'on lui avait demandé pour le colloque de Poissy.

Viret passa l'automne à Nîmes, où il fut reçu avec transport par les calvinistes. « J'ai été reçu de vous, » leur écrivait-il deux ans plus tard, « comme un ange qui vous eût été envoyé de Dieu. Et cette tant bonne affection et volonté, que vous avez déclarée envers moi en ma première arrivée, n'a pas été pour une bouffée, ains (mais au con-

[1] Grenus. *Fragments biog. et hist.*, année 1559.

[2] *Instruct. chrest. T. I. Epistre aux Fidèles de Nismes.*

[3] Grenus. *Fragments*, année 1561.

traire) a depuis toujours continué, et s'est toujours augmentée de plus en plus. Ce néanmoins vous ne l'avez pas fait pour rien que vous en vissiez digne en ma personne. Car il semblait, à me voir, que je n'étais que comme une anatomie sèche couverte de peau, qui avait là porté mes os pour y être enseveli, de sorte que ceux-là même qui n'étaient pas de notre religion, ains y étaient fort contraires, avaient pitié de me voir, jusques à dire : Qu'est venu faire ce pauvre homme en ce pays? n'y est-il venu que pour y mourir? Et même j'ai entendu que, quand je montai la première fois en chaire, plusieurs me voyant craignaient que je ne défaillisse en icelle, avant que je pusse parachever le sermon [1]. »

Vers la fin de la même année, 1561, il fit à ce qu'il semble un court séjour à Paris, et Pasquier assure qu'il prêcha au *Patriarche*. Quoi qu'il en soit de ce fait contesté par Bayle, on lit dans les registres de la république de Genève, à la date du 30 décembre 1561 : « On prête Pierre Viret à l'Église de Paris, où l'on espère qu'il fera beaucoup de fruit et contribuera à convertir le parlement [2]. »

En effet, le réformateur vaudois paraît avoir

[1] *Instruct. chrest. Epistre aux Fidèles de Nisme.*

[2] Grenus. *Fragments*, année 1561.

été un des orateurs les plus remarquables de la réforme. Il ne reste malheureusement de sa prédication aucun débris que j'aie pu découvrir, et il faut croire de confiance les éloges de ses contemporains, de Bèze en particulier, qui le met au-dessus de tous pour le charme du discours [1]. Il avait, dit un de ses panégyristes, une parole si douce, qu'il tenait son auditoire continuellement éveillé et attentif. Son style avait tant de force et une harmonie si caressante à l'oreille et à l'esprit, que les moins religieux parmi ses auditeurs, les plus impatients pour d'autres, l'écoutaient sans peine et avec complaisance; on eût dit à les voir comme suspendus à ses lèvres qu'ils auraient voulu le discours plus long [2]. »

S'il était allé réellement à Paris, il y resta du moins fort peu de temps, car le 15 janvier 1562 il est à Nîmes, d'où il exhorte les ministres du Languedoc à rendre aux catholiques, conformément à l'édit de janvier, qui toutefois n'était pas encore publié officiellement, les temples dont s'étaient emparés violemment les réformés. Sa lettre d'exhortation fait grand honneur au calvinisme et

[1] Et miratur adhuc fundentem mella Viretum
Quo nemo fatur dulciùs. *Bezæ Poemata.*

[2] Verheiden. *Prestantium aliquot theologorum Effigies*, p. 119.

à la courageuse bonne foi de ses chefs. « Nous avons bien à louer Dieu, » écrit-il à ses collègues, « de la grâce qu'il nous fait, et notamment de ce qu'on dissimule beaucoup de choses qui ont été faites témérairement par les nôtres, lesquels ne pouvaient échapper que pour la vie si les édits du roi étaient exécutés à la rigueur. Et le pourraient être à la vérité, si par l'obéissance maintenant requise de nous, nous ne réparons aucunement les fautes commises par trop grande témérité et licence de ceux qui les ont commises; car quand tout sera bien avisé, ce serait une chose fort dangereuse s'il était permis aux peuples de s'élever de leur autorité pour entreprendre choses si grandes, et usurper à eux la puissance, l'autorité, et exécution qui n'appartient qu'aux rois et aux magistrats députés par iceluy, suivant la voie ordinaire qui nous est montrée ès saintes Ecritures? » Et plus loin, il leur apprend qu'il a lui-même exhorté ses auditeurs « à faire le semblable en ce qui est maintenant requis de nous, vu que nous ne le pouvons refuser sans contrevenir à notre devoir et sans scandale, et sans mettre l'Église et tous les fidèles en grand danger, et faire grandement jouir nos adversaires, qui désirent plus notre rébellion, par laquelle nous leur pouvons ouvrir

la bouche contre nous, que notre obéissance, par laquelle nous la leur pouvons clore[1]. »

Bientôt après il vint lui-même à Montpellier consulter les savants docteurs de cette fameuse école de médecine. L'Église réformée de Montpellier était une des principales de France, et un grand nombre des professeurs de l'Université appartenaient au calvinisme. Viret fut reçu comme à Nîmes, et c'est en souvenir de cet accueil qu'il dédia aux fidèles de Montpellier la *Théologie naturelle* de son *Instruction chrestienne*.

Pierre Viret revint à Genève; mais, au printemps de 1563, il se présenta de nouveau devant le Conseil pour lui déclarer combien il était affligé que l'état de sa santé l'obligeât à aller passer le reste de ses jours dans un climat plus doux. La réponse du Conseil est à noter, car elle donne une idée de l'entier désintéressement de ces apôtres de la réforme. « Il a été arrêté de lui donner un congé honnête, et de lui dire qu'on le remercie de ce que Dieu s'étant servi de lui pour planter son Évangile dans cette ville, il avait servi cette Église avec tant d'édification et d'utilité, de sorte que tout le public et les particuliers lui en avaient une obligation qui ne s'effacerait jamais de leur

[1] Th. de Bèze. *Hist. Eccl.*, t. I, p. 887.

souvenir, et l'on a résolu de lui donner tout ce dont il aurait besoin, de même qu'à spectable de Bèze, qui a beaucoup dépensé dans ses voyages, et qui ne dirait rien, quand même il serait à l'étroit[1]. »

L'Église de Lyon réclama les services de Viret, qui obéit à son appel[2] : « Car, disait-il, le Seigneur m'a fait connaître par expérience que ce n'est pas aux ministres de choisir les lieux, ni d'aller et courir où bon leur semblera, mais là où il lui plaira les envoyer[3]. » A dater de ce moment, on ne connaît plus qu'en gros la vie du réformateur. On sait seulement qu'il resta peu de temps à Lyon, assez toutefois pour y rendre des services pendant la guerre et la peste qui la suivit[4] ; on sait encore que ses ennemis (les jésuites, selon Th. de Bèze) lui firent appliquer un édit de Charles IX qui défendait aux sujets de la religion d'avoir des ministres nés hors du royaume[5] ; en-

[1] De Grenus. *Fragments*, année 1561.

[2] Quelques années auparavant, Viret, comme Farel et Calvin, avait fortifié de ses lettres les martyrs de la foi réformée retenus dans les prisons de Lyon. On peut lire dans les *Époques de l'Eglise de Lyon* (Lyon 1827) des fragments intéressants de ces épîtres consolatrices de Viret et de Calvin.

[3] *Instruct. chrest. Épistre aux Fidèles de Nismé.*

[4] Il était encore à Lyon en 1565, et y datait du mois de septembre l'épître à Coligny, qui précède son *Interim*.

[5] *Dictionn.* de Bayle, art. VIRET.

fin qu'il alla à Orange et de là en Béarn, appelé par la reine de Navarre, qui le chargea d'enseigner la théologie dans son collége d'Orthez. C'est dans ce poste, sans doute, que succomba son corps chétif et appauvri par les maladies et les fatigues. Il mourut en 1571, âgé de soixante ans, après une vie remplie de périls, de misère et de travaux.

II

VIRET ÉCRIVAIN. — INSTRUCTION CHRÉTIENNE.

Que de bons livres sont enfouis et dispersés dans la masse énorme des écrits théologiques de la seconde partie du seizième siècle! C'était alors à qui entasserait, en un moindre temps, le plus grand nombre de volumes; comme si l'on eût compté beaucoup sur le poids des tomes pour écraser les adversaires. Cette production incroyable ne s'explique que par les défauts mêmes qui ont fini par la reléguer dans la poussière, scrupuleusement respectée, de certains rayons des

grandes bibliothèques. On écrivait sans triage, sans distribution méditée, et de toute la rapidité de sa plume, jetant sur le papier la foule d'arguments et d'autorités qui assiégeaient la pensée et la mémoire. Le fort disparaissait sous la masse du faible, le bon était offusqué par le médiocre, peu importait; on ne songeait qu'à remplir sa maison, dussent les fenêtres encombrées ne laisser pénétrer dans l'intérieur que des jours étouffés et des lueurs insuffisantes.

Avec leur immense travail, ces hommes, riches d'innombrables matériaux, pouvaient créer de beaux ouvrages, monuments de leur génie; mais tout entiers à une autre tâche, ils n'élevaient que pour un jour. Capables d'édifier des monuments durables, ils ne créaient que des bâtiments informes qui, construits à la hâte pour la défense du moment, se sont en quelque sorte écroulés après eux et n'obtiennent plus un regard. Il faut se plonger dans une pénible lecture pour retrouver là l'empreinte de talents heureusement nés et de belles intelligences; peu de gens ont une curiosité littéraire assez robuste pour affronter ces poudreux décombres.

Quelques-uns de ces écrivains ont échappé à l'oubli universel, sauvés bien plus par l'intérêt his-

torique qui s'attache à leur nom, que par le mérite réel de leurs œuvres écrites. Tel est, sans sortir des pays de langue française, tel est Calvin, qui d'ailleurs est hors de ligne; tel est encore Théodore de Bèze, compulsé de loin en loin, étudié du seul dogmatiste et quelquefois de l'historien. D'autres, dignes aussi de mémoire, ont entièrement passé, et leurs écrits décimés auront bientôt disparu des bibliothèques. Entre ceux-ci, et parmi les plus respectables, est, à mon jugement, le réformateur Viret, qui jouit, de son temps, d'une vogue populaire. Un fonds de lecture inépuisable, une connaissance nullement superficielle de l'antiquité, de ses littératures et de son histoire, quelque imagination, beaucoup d'esprit et un remarquable talent de style pour mettre en usage ces trésors; voilà de quoi faire vivre un auteur, et Viret pourtant est plus mort que beaucoup d'autres nés infiniment moins viables. Il y avait de plus chez Viret l'étoffe d'un moraliste pénétrant, et la verve d'indignation qui fait les éloquents satiriques. Il semble ne pas s'en tenir à l'unique point de vue du réformateur; et, involontairement, il jette sur le monde un coup d'œil plutôt philosophique, selon le sens moderne de cette expression. Ce n'est pas seulement en

théologien et en chrétien réformé qu'il juge; à son insu peut-être, il lui arrive de porter aussi son regard sur la société humaine, en dehors du cercle où le réformateur la circonscrit. De là, dans ses écrits, malgré la vivacité du sentiment religieux qui y domine, un caractère, je dirai un peu plus profane et mondain, que chez les autres écrivains théologiques de l'école calviniste.

Indépendamment de cette différence entre lui et ses compagnons d'œuvre, Viret remplit un rôle à part dans l'enseignement de la réforme. L'instruction supérieure est l'affaire de Calvin, Viret fait la sienne de l'instruction populaire; et ici il ne s'agit pas du simple enseignement élémentaire, le réformateur vaudois étend sa vue bien au delà du seul catéchisme : ce n'est pas moins que la doctrine réformée, sous tous ses aspects et dans son développement complet, qu'il se charge d'exposer « aux pauvres simples gens et aux plus ignorants. » Il veut la découvrir avec eux telle qu'elle est, et construite de toutes pièces, dans ces paroles qu'ils répètent tous les jours, en récitant le Décalogue, le Symbole des apôtres et l'Oraison du Seigneur... « Quand ils n'auraient autre Ecriture, dit Viret; si (encore) en ont-ils bien assez, non-seulement pour les rendre inexcusables devant

Dieu, mais aussi pour leur apprendre à connaître les fausses opinions, erreurs et abus, esquels ils ont été et sont encore détenus. »

Viret mit la main à l'œuvre dès 1544, et depuis ce moment, il publia successivement l'exposition familière du Décalogue et de plusieurs points de la confession apostolique, jusqu'à ce qu'en 1563, époque de son appel à Lyon, il réunit à ces divers traités le complément de son programme, et forma du tout son *Instruction chrestienne*[1], ouvrage considérable, où Viret se retrouve tout entier, avec son savoir universel, son intelligence originale et ses points de vue favoris. Un aperçu sommaire de ce livre suffira pour faire juger de la méthode, du fond des idées et de leur tour particulier.

Viret a écrit la plupart de ses ouvrages sous la forme de dialogues, « tant, dit-il, pour ce qu'elle est plus propre à enseigner populairement, que pour ce aussi qu'elle est plus délectable à plusieurs que beaucoup d'autres manières d'écrire[2]. »

[1] *Instruction chrestienne en la doctrine de la Loy et de l'Évangile et en la vraye philosophie et théologie, tant naturelle que supernaturelle des Chrestiens;* par P. Viret. Genève. J. Rivery. 1564.

[2] Préface de l'*Instruct. chrestienne.*

L'*Instruction chrestienne* est donc un vaste dialogue par demandes et par réponses; le disciple quelquefois interroge le maître, dispute avec lui et propose ses doutes; le maître résout et enseigne; mais l'entretien n'a rien de la méthode socratique; les questions de *Timothée* ne sont que des transitions commodes ou des prétextes de développement. Fidèle à son personnage d'instituteur populaire, l'écrivain n'épargne pas les répétitions; les mêmes objections et les mêmes réponses reviennent autant de fois que la difficulté s'est rencontrée incidemment dans le cours de l'instruction : de là surabondance et diffusion; de là surtout, à en juger au premier abord, absence d'ordre et d'unité. La dispersion cependant n'est qu'apparente, l'unité existe, elle est dans la conception de l'ouvrage.

Dieu nous a déclaré sa volonté, il la faut suivre; mais pour la suivre il est besoin de désirer la connaître. L'homme doit avoir ce désir. Viret le lui démontre par une première exposition générale de la doctrine chrétienne, et dans une longue dissertation en sept dialogues [1], où il réfute « les diverses opinions et raisons sur lesquelles

[1] Ce traité est intitulé : *Combat des hommes contre leur propre salut*.

les hommes s'abusent, et par lesquelles ils sont empêchés de rendre tel devoir à s'informer de la volonté de Dieu par sa Parole, comme il appartient. » Le réformateur en veut ici principalement à ceux qui attendent le concile « pour se résoudre, » et aux conciles eux-mêmes. Dieu sur le mont Sinaï et sur la montagne de Sion a tenu les deux conciles, « qui ordonnent toute la doctrine nécessaire à l'Église de Dieu. »

Maintenant l'homme persuadé doit désirer de connaître et de comprendre la volonté de Dieu, et Viret lui expose les commandements de la Loi divine. Il dédie son exposition « à toutes principautés, seigneuries et communautés, » et établit à leur usage, dans une remarquable dissertation de droit politique, que nul gouvernement n'est solide et bien constitué s'il n'est fondé sur la loi de Dieu. Il décrit avec une grande netteté de style les trois formes de société politique, et les chances de tyrannie qui ont décidé contre chacune d'elles « l'opinion des savants. » Point de paix donc, point d'ordre entre les hommes réunis, si un supérieur ne les domine par sa puissance et son excellence; ce souverain, c'est la loi. Aristote lui-même le veut; mais la loi des hommes est, comme la raison qui l'a dictée, im-

parfaite, ou insuffisante à se faire respecter : « Ni les législateurs, ni les officiers qui ont la charge d'exécuter ce que la loi commande, n'ont point les cœurs des hommes en leurs mains, pour les faire obéir à leur plaisir. Il n'y a que Dieu, le souverain législateur, qui ait cette puissance[1]. » Aussi Dieu est-il venu en aide à l'homme et au peuple, en leur annonçant solennellement sa volonté. Il faut laisser parler Viret :

« Pour cette cause, il a voulu bailler loi lui-même qui servît de règle à tous les hommes de la terre, pour régler l'esprit, l'entendement, la volonté et les affections, tant de ceux qui doivent gouverner les autres, que de ceux qui doivent être gouvernés par iceux. Et a fait ceci, afin que tous ensemble reconnussent un seul Dieu pour leur Souverain Prince et Seigneur, et qu'eux se reconnussent les serviteurs et ministres, lesquels il faudra une fois tous venir à compte devant le trône de la majesté d'icelui. Or il a compris en cette loi toute la doctrine morale nécessaire aux hommes pour bien vivre. Ce qu'il a fait trop mieux, sans comparaison, que tous les philosophes en tous leurs livres, tant des éthiques que des politiques et économiques, et que tous les législateurs qui ont jamais été, et qui sont et seront, en toutes leurs lois et ordonnances : en sorte que tous ensemble n'ont jamais rien mis de bon en avant, qui ne soit compris en icelle, et qui ne soit mauvais, s'il n'y est compris[2]. »

[1] *Instruction chrestienne*, t. I, p. 255.
[2] *Idem, ibid.*

Lorsque la volonté divine est la loi du peuple, déclare Viret, les officiers et bons ministres ne manquent pas, pour lui assurer obéissance; Dieu les suscite.

« Alors, dit-il en concluant, alors il n'y a monarchie, ni aristocratie, ni démocratie, ni forme de gouvernement quelconque, ayant fondement en cette loi de Dieu qui ne soit convenable à la société humaine et à toutes républiques, auxquelles Dieu présidera. Au contraire, si cela n'y est, il ne faut attendre si non une terrible confusion, dissipation, désolation et ruine extrême de tous empires, royaumes, pays, villes, communautés, peuples et nations, et de toutes leurs républiques[1]. »

On pourrait croire au premier aspect que ce n'était là qu'une pieuse utopie : l'on se tromperait. La réforme calviniste avait mieux fait que concevoir, elle avait réalisé cette forme de gouvernement, religieux en même temps que civil. La discipline que Calvin avait fini par établir dans Genève forçait le magistrat à appliquer la loi divine là même où celle-ci n'était pas représentée par la loi humaine; elle entrait dans la demeure du citoyen, tandis que l'institution civile, restée sur le seuil, attendait qu'on lui livrât le coupable; elle surveillait les consciences; elle surveil-

[1] *Instruct. chrest.*, t. I, p. 256.

lait l'autorité et lui montrait son devoir, le doigt toujours appuyé sur les tables de Sinaï.

Je reviens à l'*Instruction chrestienne*. L'exposition du Décalogue y occupe naturellement une place considérable : c'est à vrai dire un livre entier dans l'ouvrage, et un bon livre. L'enseignement moral y est développé d'une manière complète : la tendance pratique du calvinisme y ressort à toutes les pages, en particulier dans les détails qui concernent la discipline de la famille. Le dialogue qui roule sur le cinquième commandement : *Honore ton père et ta mère*, est rempli d'excellentes considérations, de conseils de conduite, et aussi de renseignements curieux sur la vie domestique, les usages et les préjugés du temps. Parmi ces derniers, il en est plus d'un que Viret lui-même partage. Ainsi il s'étend longuement sur les sorciers, devins, charmeurs et magiciens, persuadé qu'ils ont commerce avec le diable et ses serviteurs malfaisants [1].

A propos de la sanctification du dimanche, l'instituteur attaque vivement les fêtes du catholicisme; mais il adresse aux siens des reproches sévères sur la négligence et la tiédeur que quel-

[1] *Instr. chrest.* t. I, p. 383, 386, 387 ; t. II, p. 136.

ques-uns apportent à la célébration du saint jour: « Ils se feraient conscience d'ouïr plus d'un sermon, et principalement d'ouïr ceux qui se font après dîner; et parmi ces tièdes, il y en a qui n'iraient jamais au sermon, si dimanche ne venait, et s'il n'était fête; et si, n'ont pas encore la patience ce jour même d'en pouvoir ouïr un entier. Il y en a qui n'y entrent qu'il ne soit à demi fait, et si, n'ont encore la patience d'attendre la fin. » Suit un chapitre dont je ne citerai que le titre : *De ceux qui vont au sermon pour y dormir, et de ceux qui ne sont point attentifs à la doctrine qui y est proposée, ains pensent ailleurs.*

Ainsi l'homme a entendu les commandements de Dieu; mais il ne saura « satisfaire au moindre point qui y soit, » s'il n'est délivré de sa corruption originelle par la foi en Jésus-Christ. Ici le Symbole des apôtres vient au secours du chrétien, et Viret traite ces nouvelles matières avec grande étendue, et toujours dans son dialogue familier. La doctrine du Dieu créateur l'arrête longtemps et lui dicte encore tout un grand ouvrage à part, la première théologie naturelle que je sache avoir été écrite en français au seizième siècle; car Montaigne n'écrivit que cinq ans plus tard sa traduction du *Livre des Créatures* de Raymond

Sebond[1], qui est d'ailleurs sans aucun rapport de fond et de méthode avec le traité de Viret.

Dans cette partie de l'*Instruction chrestienne*, le réformateur ne s'adresse pas tant au disciple chrétien qu'à une classe d'hommes singulièrement nombreuse au seizième siècle, aux épicuriens et athéistes, comme appelle Viret, non-seulement les gens sans Dieu, mais aussi ceux qui méconnaissent le véritable[2]. Dans ce siècle où la pensée humaine se donna une si pleine liberté, on vit, après les premiers jours de la réforme, s'élever, en dehors des protestants et des catholiques sincères et extrêmes, une foule de philosophies et de croyances individuelles très-difficiles à distinguer dans leurs infinies nuances, et qui ne tardèrent pas à avoir leurs docteurs. Les chefs de la réforme s'aperçurent bientôt qu'il était né à leur œuvre des ennemis auprès desquels les ca-

[1] La préface de cette traduction est datée de 1568, ainsi que le privilége. L'impression est de 1581.

[2] Le mot de *déiste* était alors tout nouveau, ce que Viret nous apprend : « J'ai entendu, dit-il, qu'il y en a de cette bande qui s'appellent déistes, d'un mot tout nouveau, lequel ils veulent opposer à athéiste. Car ils veulent donner à entendre qu'ils ne sont pas du tout sans Dieu,..... mais de Jésus-Christ ils ne savent que c'est, et ne tiennent rien de lui ni de sa doctrine. » *Instr. chrest.* t. II, *Épistre aux Fidèles de l'Église de Montpellier.*

tholiques étaient à peine à compter. Une circonstance surtout leur était amère; ces novateurs sortaient pour la plupart de cette portion de la société qui avait fourni à la réforme ses premiers et ses plus fervents propagateurs. Écoutons Viret :

« L'horreur redouble encore davantage quand je considère que plusieurs de ceux qui font profession des bonnes lettres et de la philosophie humaine, et qui sont même souventes fois estimés des plus savants et des plus aigus et des plus subtils esprits, sont non-seulement infectés de cet exécrable athéisme, mais aussi en font profession et en tiennent école; par quoi nous sommes venus en un temps, auquel il y a danger que nous n'ayons plus de peine à combattre avec tels monstres qu'avec les superstitieux et idolâtres, si Dieu n'y pourvoit, comme j'ai bonne espérance qu'il le fera[1]. »

De ces hommes, les uns appartenaient à la simple littérature, les autres aux sciences. Le fait est à noter. Au seizième siècle, il y eut vers les sciences physiques et naturelles un mouvement tout à fait semblable à celui qu'on observe dès les débuts du dix-huitième siècle, et marqué par les mêmes circonstances : même enchantement des conquêtes de l'observation, même goût d'explications naturelles, même préoccupation des causes secondes. En astronomie, en médecine,

[1] *Instr. chr.* t. II, *Épist. aux Fidèles de l'Église de Montpellier.*

cet esprit domine, et dans toutes les connaissances qu'il aborde, Viret ne cesse de déplorer quelque funeste égarement du même genre ; et comme alors la *spécialité* était encore à naître, la science prétendait imposer à la philosophie et à la théologie ses trouvailles et ses imaginations. Il faut encore ici écouter notre écrivain :

« Ils ne sont pas comme plusieurs desquels on peut bien dire qu'ils sont savants médecins, mais non pas qu'ils soient bons chrétiens. Car il y en a plusieurs qui abusent tant malheureusement de la science qu'ils ont en cet art, qu'au lieu d'apprendre à connaître Dieu le créateur de nature et des corps humains à l'entour desquels ils travaillent journellement, et de monter jusqu'à ce grand Dieu par la connaissance qu'il leur donne de soi en ses créatures, ils s'arrêtent seulement à nature, comme les philosophes et médecins païens qui lui ont plus attribué qu'à Dieu le créateur d'icelle [1]. »

C'est contre ces influences diverses de l'épicuréisme ou indifférence philosophique des uns, et du matérialisme scientifique des autres, que Viret écrit sa *Théologie naturelle,* où il s'appuie continuellement de la science elle-même, et lui arrache les preuves de la Providence divine. Cette œuvre sera recommencée bien des fois depuis lui, et avec plus de ressources et d'art ; mais le mérite

[1] *Instr. chrest., Épistre aux Fidèles de Montpellier.*

d'être entré le premier et généreusement dans cette voie lui demeure en entier

Le point de vue auquel se rattache tout le système providentiel de Viret, c'est que le monde visible et matériel n'est que la figure du monde invisible et spirituel, de telle sorte, comme il le dit lui-même, que par la connaissance des unes nous pouvons monter à la connaissance des autres, voire jusqu'à Dieu le créateur et le souverain bien de tous. Il ouvre donc « le livre de nature, » et y fait lire à son disciple le « livre écrit des lettres divines, » appuyant toujours ses explication des saintes Écritures elles-mêmes ; car pour lui les images sans nombre empruntées par la Bible au monde des choses réelles ne sont pas seulement d'expressives métaphores, mais des révélations divines de tous ces rapports qui lient à ses yeux la terre et le ciel. La sphère céleste, les quatre éléments avec leurs mouvements et leur constitution, l'arrêtent tour à tour ; c'est une cosmographie complète où le réformateur, qui possédait une instruction universelle, expose brièvement toute la philosophie naturelle admise de son temps, et sur laquelle il revient ailleurs avec plus de détails.

Le petit monde, c'est-à-dire l'homme, le re-

tient plus longtemps encore que le reste de l'univers ; Viret avait passé près d'une année à Montpellier en pleine science ; plusieurs médecins et professeurs qu'il nomme étaient au nombre de ses amis, « entre autres Michel Hérouard, grand personnage en l'art de chirurgie, » et c'est d'eux sans doute qu'il tenait les doctrines anatomiques et philosophiques dont il a rempli d'assez nombreuses pages de sa *Théologie naturelle.*

Sa description des organes est exacte, mais peu détaillée ; en revanche, il expose avec assez d'étendue les hypothèses erronées admises par la science d'alors sur le rôle physiologique des diverses pièces de la machine humaine. Ainsi, chez lui, les ventricules du cerveau sont les *promenoirs* des esprits animaux, les glandes salivaires servent à l'absorption des matières qui s'écoulent du cerveau, etc. Viret, qui écrivait plus de cinquante ans avant la célèbre découverte de Harvey [1], ne pouvait avoir des idées bien justes sur la circulation

[1] Michel Servet avait déjà en 1553, au milieu de spéculations théologiques sur la Trinité, décrit le véritable trajet du sang ; mais la science ne s'était pas avisée de relever cette théorie, à la vérité si obscurément indiquée, qu'il faut de la bonne volonté pour la reconnaître. L'ouvrage qui contenait cette vraie ou prétendue découverte avait été soumis à un autre examen ; car c'était ce fameux livre intitulé *Restitutio Christianismi*, qui perdit son auteur et fut brûlé avec lui.

du sang : il donne celle de son temps. L'air va du poumon au cœur, rafraîchit le sang qui y est contenu, et les artères sont des canaux où cet air circule. Galien avait bien démontré qu'elles étaient pleines de sang ; mais sans doute qu'à Montpellier on suivait sur ce point la doctrine contraire.

A chacune des notions du monde extérieur, Viret fait correspondre leur application dans le royaume spirituel, et il dresse à son tour une autre cosmographie, « celle en laquelle tous vrais chrétiens se doivent exercer[1]. » Il réussit inévitablement, car, pour lui, dans son système, image c'est raison. Un petit nombre d'exemples suffiront pour faire saisir le procédé de Viret.

Trois espèces de mouvements se remarquent dans l'univers : l'un entraîne du haut en bas les créatures et les éléments pesants ; un second tend toujours du milieu et du bas vers le haut, c'est celui des éléments et des êtres plus légers ; « le troisième, enfin, ne descend et ne monte non plus d'une part que d'autre, ains va en rond, tournoyant toujours autour du milieu, en forme de cercle et de roue. » C'est le mouvement du ciel et des corps célestes. Tout a son mouvement et son désir qui l'entraîne vers son semblable. La

[1] *Instruct. chrest.*, t. II, p. 142

matière aime la matière; telle est l'affection de la création inanimée, et même celle des bêtes : elles ne savent que descendre; l'homme, qui n'obéirait qu'au mouvement des êtres célestes, n'était sa corruption, tend bien toujours en haut comme par le reste d'une ancienne impulsion, mais sans y atteindre : c'est le second ordre de mouvements; le troisième appartient aux anges, et sera également celui de l'homme délivré du péché.

Voilà un exemple de la double physique de Viret; en voici un autre de sa double physiologie. A la tête, au cœur et aux entrailles de l'homme, correspondent les trois puissances qui régissent son être : la vertu animale, la force vitale et la faculté nutritive ou naturelle; et Dieu, qui a placé le cœur entre la tête et les entrailles, a assez indiqué qu'il voulait que la volonté ou affection de l'homme gouvernât l'intelligence et les sens. Tout est symbole pour Viret, et il se jette dans des digressions morales ou théologiques à propos du moindre rapprochement qu'il rencontre. Ainsi la langue, si bien bridée et entourée de si bonnes barrières qui nous avertissent assez de la contenir, est un texte de considérations très-étendues sur l'usage de la parole; comme les yeux, par lesquels nous voyons, deviennent un sujet de ré-

flexions sur la lecture et les livres qu'on écrit.

Les meilleures pages de l'*Instruction chrestienne* sont consacrées à la doctrine de l'immortalité de l'âme. La certitude absolue sur cette matière ne peut procéder ni de la philosophie naturelle, ni de la raison humaine, mais de la seule Parole de Dieu; c'est la thèse de Montaigne et celle de Viret[1]. Comme le philosophe des *Essais*, mais non pas avec la même vigueur de style et d'imagination, notre écrivain s'élève contre les flatteurs de l'humanité, « et veut leur faire sentir l'inanité, la vanité et dénéantise de l'homme, leur arracher des poings les chétives armes de leur raison, leur faire baisser la teste et mordre la terre sous l'autorité et révérence de la majesté divine[2]. » Cependant l'intelligence et la nature annoncent si hautement la sublime doctrine, que leurs témoignages méritent un attentif examen et suffisent à confondre le matérialisme des épicuriens.

Je n'ai su remarquer dans le traité du théologien calviniste l'absence d'aucun des grands arguments rationnels en faveur de l'immortalité de

[1] « Confessons ingénuement que Dieu seul nous l'a dit, et la foi; car leçon n'est-ce pas de nature et de notre raison. » Montaigne, *Essais*, liv. II, chap. XII.

[2] *Idem*, *ibid.*

l'âme; il n'est pas jusqu'à la poésie où, avec Platon, il ne reconnaisse une vertu, plus divine qu'humaine, et comme inspirée du ciel et des dieux. Dans cette partie de l'ouvrage, on rencontre plus d'un passage empreint de l'éloquence philosophique; j'en citerai un seul qui terminera cette analyse. Le philosophe théologien veut montrer combien, si l'âme était mortelle, la mort serait « plus griève et plus lamentable » aux savants et aux sages qu'aux ignorants:

« Après qu'un homme savant et sage aura discouru par son esprit, par tous les cieux et les planètes et étoiles, et par tous les éléments, et par toute la nature des plantes, des bêtes et des hommes, et par toute nature, voire jusques aux anges, et même jusques à Dieu le Créateur et roi de tout le monde, et par toutes les histoires, tant vieilles que nouvelles, et qu'il aura eu la connaissance de toutes les choses contenues en icelles, qui seront advenues au monde, je te prie, considère que c'est qu'on lui pourra annoncer plus triste et plus amer, et plus épouvantable que la mort, et pour raison de quoi il puisse moins recevoir de consolation, que s'il entend que son âme, qui a vu et contemplé de si grandes richesses, et tant de choses, et tant belles et tant excellentes, et qui en a été comme le magasin et le trésor, doive être du tout éteinte, au milieu d'un théâtre et échafaud tant beau, tant plaisant et tant merveilleux, et tant orné de toute beauté, de sorte qu'elle ne soit plus ni en aucun temps ni lieu, et qu'elle n'ait aucun sentiment non plus que l'âme d'une bête.

« Qui est celui qui, après une telle considération, n'eût grande occasion de grandement craindre la mort en si grande misère qui puisse être en cette vie? Penses-tu même que ceux qui se sont jadis occis entre les païens, pour éviter les mains de leurs ennemis, et la honte et infamie qu'ils craignaient de recevoir entre les hommes, et qui ont tenu pour acte de grande vertu et grande constance de se tuer ainsi eux-mêmes pour éviter telle vitupère (blâme), eussent fait ce qu'ils ont fait s'ils n'eussent point pensé qu'il y eût une autre vie que cette ici? Pour le moins Caton Uticense (d'Utique) nous a rendu témoignage de soi en cet endroit, en ce qu'en la nuit qu'il avait délibéré se tuer soi-même à la fin qu'il ne tombât point entre les mains et en la subjection de Jules-César, contre lequel il avait pris les armes en la guerre civile, il se fit lire les dialogues de Platon, èsquels il soutient et confirme l'immortalité de l'âme, suivant la doctrine de son maître Socrate.

« Nous pouvons donc juger au contraire de ce que j'ai tantôt dit, quelle consolation c'est à un homme de bien et sage, contre tous les malheurs qui lui peuvent advenir en ce monde, s'il sait et se tient pour assuré qu'il y ait un lieu de repos qui lui soit préparé, non pas pour y être privé de tout sentiment tant de bien que de mal, comme ceux le pensent, qui cherchent repos en la mort, sans aucune espérance d'autre vie; mais un lieu de félicité pour ceux qui, de bon cœur et de bonne volonté, se seront dédiés à vertu et sainteté, lequel est ordonné de Dieu, qui est tout juste, tout puissant et tout bon. Car quel repos peut trouver ce qui n'est plus rien? Par quoi, si l'homme n'est plus rien après la mort du corps, la mort ne peut apporter aucun repos à ce qui n'est plus rien[1]. »

[1] *Instruct. chrest.*, t. II, p. 881.

Dans sa forme littéraire, l'*Instruction chrestienne* offre, encore exagérée, cette même prolixe abondance, résultat d'un travail impatient, que j'ai fait remarquer chez Calvin lui-même, le plus serré des écrivains théologiques de la réformation. L'intention pratique de Viret l'entraîne dans de perpétuelles digressions, et sa phrase elle-même, quoique claire et singulièrement précise, a les vices de l'ensemble; elle s'allonge parfois démesurément et se charge d'incidentes digressives qui donnent fréquemment au style un aspect de verbosité. Ces défauts ne sont pas naturels à l'écrivain; nous trouverons tout à l'heure l'expression de Viret plus vive et plus colorée dans une autre classe de ses écrits, moins ignorée des érudits que la première, et plus originale encore.

Outre les traités, en assez bon nombre, incorporés dans l'*Instruction chrestienne*, quelques-uns de même espèce sont encore sortis de la plume de Viret. Dans tous on retrouve son enseignement, familier et détaillé à l'excès, son goût pour les rapprochements et les sciences naturelles. Les uns sont destinés aux protestants qui se trouvent au milieu des papistes, et leur présentent des exhortations à la persévérance ou des règles de conduite; d'autres s'adressent aux esprits qui pen-

chent encore incertains vers les idées calvinistes. Quelques-uns appartiennent à la controverse ecclésiastique, et ont pour objet de saper dans l'esprit du peuple l'édifice de la papauté; tel est le livre des *Actes des apôtres et des apostats de l'Église*, exposition populaire et érudite en même temps de l'histoire ecclésiastique à toutes ses époques.

Parmi quelques autres écrits qui ont plutôt un but d'instruction morale, je signalerai la *Métamorphose chrestienne*, développement très-étendu de quelques-uns des points de vue de la *Théologie naturelle*. Viret a visé à instruire en amusant; c'est la science de la nature mise à la portée de tout le monde. Tant de métamorphoses « fabuleuses et pleines de vilenies » nous sont venues des anciens, à commencer par Ovide et à finir par Apulée, que Viret veut leur opposer une métamorphose bien différente de celle « des resveurs philosophes et des poëtes menteurs : » la transformation du pécheur corrompu en chrétien purifié. Selon son usage, le moraliste théologien suit à travers une série de dialogues les phases de la métamorphose. La misère de l'homme naturel dans toutes ses conditions est un de ses thèmes favoris, et il la dépeint curieusement d'après l'an-

tiquité, d'après la Bible et aussi d'après lui-même; mais on ne rencontre pas dans sa description la verve pittoresque du dédain de Montaigne, et encore moins la mélancolie sublime de Pascal. Il ne manque pas d'une certaine amertume qui a son éloquence; mais sa raison pratique de pasteur réformé est bien plus frappée que son imagination; d'ailleurs vrai chrétien, il ne veut pas imiter les plaintes désespérées des anciens, « plus propres à induire les hommes à désirer la mort par impatience et désespoir, qu'à la souhaiter pour l'espérance de la vie éternelle. »

La seconde partie de la *Métamorphose* est aussi bizarre que son titre : l'*Escole des bestes*. Les bêtes y tiennent académie, et l'homme s'instruit. Elles lui apprennent d'abord « la science de bien et sagement gouverner les maisons et les familles : » ensuite elles lui proposent des modèles de bonne police publique, de vie laborieuse, enfin de judicieuses maximes, comme celle-ci : « Bonne justice n'a guère à faire de gibet. » Pour les arts, et même pour l'art militaire, elles ont abondance de préceptes, et en morale encore, en religion, en langage, en dialectique même, elles sont supérieures à l'homme, et lui peuvent donner leçon. Comme on le voit, c'est le sujet de l'*Apologie*, traité dans

Montaigne de même manière, avec les mêmes exemples et le même emploi de l'antiquité; mais Viret n'y paraphrase pas Aristote et Pline, ni Virgile et Plutarque, avec le bonheur et la grâce d'expression de l'écrivain des *Essais*. Le rossignol de Viret ne chante pas comme celui de Montaigne [1].

Ces livres de Viret devaient produire beaucoup d'effet; car tout en amusant la curiosité du lecteur, ils lui présentaient sous toutes les faces la lettre et l'esprit de la réforme calviniste et la critique de l'Église abandonnée. Sous ce dernier rapport, Viret allait encore mieux au but dans un dernier genre d'écrits qu'il me reste à faire connaître; je veux parler de sa théologie satirique.

[1] Voici de quelle manière chacun des deux écrivains a traité le sujet :

« Quel chant pourrions-nous accomparer à celui du rossignol? Quel miracle de voix a mis Dieu en cette petite bestelette. Il n'y a nul qui n'y ait grande occasion d'être esmerveillé en l'oyant chanter, ou en lisant ce que Pline en a écrit, qui lui attribue la science de parfaite musique, et tous les tons, les sons, les fleuretis, gringotements et dégorgements qui peuvent être au plus parfait chantre du monde. » Viret : *La Métamorphose chrestienne*, p. 322.

« Aristote tient que les rossignols instruisent leurs petits à chanter; et y employent du temps et du soing; d'où il advient que ceux que nous nourrissons en cage, qui n'ont point eu loisir d'aller à l'échole soubs leurs parents, perdent beaucoup de la grace de leur chant : nous pouvons juger par là qu'il reçoit de l'amendement par

III

ÉCRITS SATIRIQUES DE VIRET.

Le sarcasme est commun dans les écrits de la réforme, c'est une arme que jamais parti n'a dédaignée, et on a vu avec quelle puissance Calvin savait la manier. Dans les livres de ses compagnons d'œuvre comme dans les siens, la satire remplit des pages entières; mais elle n'en est pas d'ordinaire la forme préméditée. Viret seul, dans un assez grand nombre de ses ouvrages, l'a adoptée de propos délibéré, comme méthode et comme moyen d'enseignement. On peut lire dans ses *Disputations chrestiennes* par quels motifs « il s'est mis à écrire d'un style qui peut-être semblera mal séant à un théologien. »

discipline et par estude; et, entre les libres mesme, il n'est pas un et pareil, chascun en a prins selon sa capacité; et sur la jalousie de leur apprentissage, ils se débattent, à l'envy, d'une contention si courageuse, que, parfois, le vaincu y demeure mort, l'haleine luy faillant plus tost que la voix. Les plus jeunes ruminent pensifs, et apprennent à imiter certains couplets de chanson; le disciple escoute la leçon de son précepteur, et en rend compte avecques grand soing, ils se taisent, l'un tantost, tantost l'aultre; on oyt corriger les faultes; et sent on aulcunes repréhensions du précepteur. » Montaigne, *Essais*, liv. II, ch. XII.

Il écrit pour tendre secours à quelques âmes parmi cette foule vicieuse qui ne prend point plaisir « à lire livres qui n'ont quelques plaisanteries et quelques délectations pour leur faire passer le temps. » Assez de livres, Viret ne l'ignore pas, découvrent déjà beaucoup d'abus, et se moquent « des vaines cérémonies, idolâtries, et superstitions qui sont entre les chrétiens ; » mais cela ne suffit pas, si en même temps on n'enseigne quelle est la vérité, et « si on ne baille ferme et solide doctrine. » Ici le réformateur se livre contre l'école de Rabelais à une digression sur laquelle j'aurai occasion de revenir dans la suite de ces *Études*. Aux zélateurs de l'honneur humain qui censurent ses railleries, Viret répond avec une conviction indignée :

« Il me semble que ceux qui ont les oreilles tant délicates, qu'ils ne peuvent seulement endurer un petit mot joyeux contre l'idolâtrie et la superstition, et les grands abus qui mènent tout le monde à ruine, ne sont pas juges fort équitables, mais de jugement trop corrompu et perverti. Car quel jugement est-ce, de voir, d'ouïr blasphémer le nom de Dieu, la mort et la passion de Jésus-Christ tous les jours tant horriblement, et tant cuidemment et publiquement, et n'en sonner mot ; et être cependant tant inique et aigre repreneur, et juge tant sévère contre ceux qui seulement en se jouant admonesteront et reprendront tels blasphémateurs ? — Ils en-

dureront bien que tels personnages se moquent de Dieu publiquement, qu'ils le blasphèment sans honte aucune, qu'ils renversent toute la religion et la vérité de Jésus-Christ ; qu'ils anéantissent la vertu et l'efficacité de sa mort et passion ; qu'ils mangent et dévorent ses pauvres brebis devant leurs yeux ; qu'ils mènent les pauvres âmes à perdition et à damnation éternelle ; qu'ils détiennent tout le monde en erreur et idolâtrie, pour le ruiner du tout, et ne pourront souffrir cependant qu'on donne seulement un petit d'eau bénite de cour à tels blasphémateurs et moqueurs de Dieu et des hommes, et qu'on les arrose le moins du monde, seulement de quelque petit dicton ou de quelque parole joyeuse, laquelle ne peut porter dommage à personne et n'est point au déshonneur de Dieu, mais sert à découvrir les abus et à dégoûter les fidèles d'idolâtrie et de superstition, et leur manifester les séducteurs, pour le salut de leurs âmes[1]. »

Cependant le réformateur n'oublie pas ce qu'il a voulu, ce qu'avant tout il cherche, la propagation de la vérité, et non pas seulement la destruction de l'erreur.

« Or comme je n'approuve pas ni ceux qui ont les oreilles tant délicates ni ceux qui sont trop sévères et trop tétriques (chagrins), aussi j'estime dignes de grande repréhension ceux qui, lisant les livres qui traitent des abus, n'en recueillent, sinon ce qu'ils en peuvent tirer en gaudisserie et en mots de gueule, pour brocarder ou les prêtres, ou les moines, ou les pauvres superstitieux et idolâtres, ne se souciant au reste de la doctrine principale qui leur est proposée, ni de réformer

[1] *Disputations chrestiennes*, p. 57.

leur vie par icelle. Satan est cauteleux, et fait par ses cautèles, que sans nous en prendre garde, nous tournons souventes fois toute la religion en jaserie et en gaudisserie. Or je n'entends point de travailler, pour bailler occasion à telles choses, mais plutôt pour attirer par icelles à meilleures considérations et à meilleur devis, ceux qui sont adonnés à telles manières de faire. Par quoi j'aime mieux que ceux qui ne voudront lire mes livres pour la fin, à laquelle je prétends en iceux, qu'ils s'en déportent totalement que d'en rapporter un profit si maigre[1]. »

Rien ne me paraît plus intéressant dans l'histoire morale du calvinisme que la lutte des chefs contre les résistances à leur œuvre qui s'élèvent de toutes parts autour d'eux sur le propre terrain de leurs conquêtes. On a vu Calvin livrer vingt ans de combats aux ennemis de son système ecclésiastique et des doctrines de son Église; on verra Théodore de Bèze s'opposer avec non moins d'énergie aux concessions et aux arrangements des *moyenneurs;* Viret, pour son compte, fit une guerre particulière aux éléments de corruption qu'il découvrait avec autant de pénétration qu'il mettait de franchise à les avouer, dans les entrailles mêmes de la grande communauté protestante. Ces luttes ont eu leurs phases affligeantes; plus d'une fois la liberté de l'âme fut mise en

[1] *Disputations chrestiennes*, p. 91 à 93.

souffrance par ceux-là même qui l'avaient invoquée, mais ce n'en est pas moins un grand spectacle que ces combats où quelques hommes remportèrent par la seule énergie morale des victoires inouïes.

A lire les destinées du calvinisme dans les histoires politiques, on croirait qu'il était tout d'une pièce, et n'avait pour adversaires que les catholiques; mais on s'aperçoit bientôt qu'il n'en est pas ainsi, quand on jette un coup d'œil un peu attentif dans ces livres, où, à côté de leurs moyens d'attaque, les chefs calvinistes ont déposé sans détour l'aveu de leurs périls et de leurs plaies intestines. Sans parler ici des dissensions théologiques, combien de voies d'eau s'étaient déclarées au premier jour de la navigation, dans le vaisseau de la nouvelle Église! J'en ai indiqué quelques-unes en parlant de l'œuvre de Calvin; Viret nous en a montré d'autres; mais il n'est pas à bout de ses révélations, et le sujet même qui nous occupe lui en arrache de piquantes sur les faux évangélistes, dont il ne veut, pas plus que Calvin, grossir les rangs de sa cause. « Il est, dit-il, de tels évangélistes éventés qui ont assez de bec pour piquer les prêtres et les moines et pour se railler des pauvres abusés; mais de doctrine solide et

pleine d'édification, il n'en faut rien attendre d'eux, et encore moins qu'ils mettent la main à quelque bonne œuvre[1]. »

Voyez ailleurs si Viret s'abuse sur la valeur réelle de certains réformés :

« Il y a beaucoup de gens qui font semblant de suivre l'Évangile, qui l'aiment autant que les Juifs ou les Turcs. Par quoi ils ne font semblant d'y être affectionnés, sinon pour faire un voile de leurs tromperies et larcins, de l'Évangile de Jésus-Christ. Il y a aussi plusieurs affamés qui ont été fort joyeux de ce changement. Et pourtant (en conséquence) ils ont fait merveille au commencement, quand on a commencé à parler de la réformation de l'Évangile ; mais c'était plus pour l'espérance qu'ils avaient, qu'en ce changement ils pourraient rencontrer quelque meilleure fortune, que pour affection qu'ils eussent à Jésus-Christ, ni à réformer leur vie selon la Parole de Dieu. Car ils avaient espérance de pouvoir abonder en biens mondains[2]. »

Écoutons encore cet aveu, qui devait être une cuisante douleur pour Viret et ses compagnons de tâche :

« S'il n'y avait de cette bande, qu'aucuns du même peuple, ou du nombre d'aucuns gallans qui font profession et métier

[1] *Dialogues de la Confusion du monde*, Gen. 1545, p. 91.

[2] *Admonition et Consolation aux fidèles qui délibèrent de sortir d'entre les papistes*. 1559, p. 59.

d'être débauchés, et de ne rien valoir, la chose serait moins dangereuse et plus à supporter. Mais les capitaines de cette bande sont souventes fois de ceux-mêmes qui se glorifient d'être pasteurs de l'Église de Jésus et qui portent le nom de ministres. Et plût à Dieu que ceux-ci ne fussent pas en si grand nombre, n'eût (qu'il n'y eût) pas tant de ménétriers, au lieu de ministres. L'étude de tels personnages n'est pas aux saintes Écritures, ou à quelques autres bonnes lettres. Car ils ont peur de s'amaigrir et de pâlir par trop en l'étude. Mais leur étude est à jouer, gaudir, banqueter, ivrogner, gourmander, brocarder, moquer et calomnier ceux qui ont plus de soin de leur office qu'eux. Bref, ils semblent des épicuriens qui ne demandent que vivre à leur aise et à se donner du bon temps, et à fuir toute mélancolie comme des Rogers bon temps. On pourrait bien dire d'eux ce que Isaïe dit des faux pasteurs et docteurs qui convient le peuple à boire, et non pas à l'étude des saintes Écritures, disant : Venez, je prendrai du vin et nous nous enivrerons de cervoise, et sera demain comme aujourd'hui et beaucoup plus.

« Si quelqu'un le leur remontre et qu'il les admoneste de leur office, s'il ne veut être de leur bande, il sera, selon leur dire, un hypocrite ou un bigot..... Il semble qu'ils aient peur qu'on ne les tienne pour moines et qu'on n'ait l'opinion qu'ils l'aient été. Par quoi ils s'efforcent de faire du galant tant qu'ils peuvent, comme si toute leur chrétienté n'était sinon à fuir toute honnête conversation et vie modeste. Et les autres qui ont été moines, qui sont en plus grand nombre, jouent aussi leur personnage de même de leur côté. Pourtant (comme) qu'il leur a fallu faire le bigot, et le cafard, et l'hypocrite sous leur habit, maintenant ils ont si grand'peur d'être tenus pour hypocrites et bigots, qu'ils contrefont tant qu'ils peuvent l'a-

venturier et le gendarme. Ils n'ont laissé au couvent que l'habit et quelques contenances de cafards[1]. »

Ces confessions, au surplus, ne doivent étonner que si l'on oublie le caractère des hommes auxquels elles échappent; elles sont une cause et un symptôme de force, non de faiblesse; et ceux qui font de tels aveux se sentent autant de courage pour attaquer le mal que pour l'avouer. Aujourd'hui, tout au contraire, l'aveu est un signal de retraite; on ne révèle les faiblesses de sa cause que pour y trouver un motif à quitter le combat.

Les dialogues satiriques du réformateur vaudois sont tous pourvus de titres bizarres, très-propres à piquer la curiosité de ces amateurs de lectures plaisantes auxquels Viret a songé. C'est la *Cosmographie infernale*, la *Descente aux enfers*, la *Physique papale*, le *Requiescant in pace du Purgatoire*, le *Monde allant à l'Empire et le Monde démoniacle*, etc. Comme le sujet en est toujours le culte de l'Église romaine, et notamment la messe, « principale pièce et principal fondement de tout le règne papal, » les mêmes plaisanteries reviennent souvent. Le purgatoire et les clefs de

[1] *Admonition et Consolation*, p. 61-63.

saint Pierre sont pour le théologien satirique un texte inépuisable et pas toujours heureux. Par exemple, le pape pourrait tenir les clefs, non de Simon Pierre, mais de Simon magicien, « lesquelles ne conviennent pas au vrai huis qui est Jésus-Christ, ni à la vraie serrure qui est la Parole de Dieu, mais à celle des coffres et gibecières, pour les crocheter, » sur quoi *Thomas*, l'un des interlocuteurs, s'écrie : « Purgatoire est donc en nos bourses? » et *Hilaire* de répondre : « Tu en peux juger par ce que tu en as déjà ouï, avec ce que nous l'avons assez expérimenté. Car ils nous les ont si bien purgées que tu dirais qu'elles sont de peau de diable. Car croix ne peut demeurer dedans, là où ce purgatoire est. — *Thomas :* Il le faudra donc appeler dorénavant *Pagatoire*, ou *Purge-Bourse*[1]. »

Ailleurs, à l'occasion des messes pour les trépassés, Viret fait cette réflexion : « Si les âmes des trépassés ne sont délivrées jusques à ce que la messe qui se dit pour elles soit finie, les plus courtes sont les plus profitables. Par quoi les pauvres ont ici plus d'avantages que les riches; car on leur dépêche un petit *Requiem* à la légère, qui les vous porte en paradis en poste, au lieu

[1] *Requiescant in pace*, 1552, *Dialogue des Pardons*, p. 75.

que les riches y sont portés à petits pas avec de longs *Requiem* en litière[1]. » Ce trait appartient à un commentaire de Viret sur je ne sais quel traité latin du service de la messe, qu'il traduit consciencieusement mais qu'il annote à sa façon. L'auteur catholique recommande de prendre garde au vin dans le sacrifice : *Considerate vinum,* et voici le commentaire, que je cite pour le styl

« D'autant que le vin est meilleur, d'autant... et le sang pareillement, et par conséquent l'âme. Car, selon le témoignage des bonnes vieilles qui aiment le piot et qui s'entendent en matière de juger des bons vins, le bon vin fait le bon sang, et le bon sang fait la bonne âme, et la bonne âme est en voie de salut ; dont elles concluent en conclusion de commères par un beau sorites de dialectique, qu'il faut bien boire pour être sauvé. Et je crois que messieurs nos maîtres de Sorbonne, qui n'aiment le pire, ne s'y opposent point tant qu'aux luthériens et aux annotations de la Bible de Robert Estienne[2]. »

Cependant l'écrivain tient sa promesse, le livre est plus sérieux que la couverture; et à travers « les joyeusetés, » et les virulentes moqueries, l'instituteur chrétien enseigne toujours, le moraliste et l'érudit n'ont pas disparu. Au reste, l'ana-

[1] *Cautèles de la messe.* Lyon, 1563, p. 23.

[2] *Ibid.*, p. 12.

lyse de quelqu'un de ses écrits satiriques est indispensable pour faire juger du mérite de Viret comme penseur et comme écrivain; j'essayerai donc de faire connaître par un extrait rapide *le Monde à l'Empire*, l'un des meilleurs dialogues plaisants de notre auteur.

Viret use sans scrupule du bénéfice de son rôle, et en conséquence il joue volontiers sur les mots : c'était alors le meilleur des passe-ports pour toutes sortes de livres, et Érasme en avait donné la recette. L'ouvrage dont je vais esquisser l'analyse commence par un jeu de mots, car *le Monde à l'Empire* (lisez : allant pire), « s'appelle ainsi, » dit Viret, « d'abord parce qu'on y parle *des empires et royaumes de la terre;* en second parce qu'il y est montré comme le monde va toujours en empirant et principalement en ces derniers jours, auxquels il est parvenu à sa dernière vieillesse, et qu'il est prochain de sa fin.... »

Chaque empire a son chapitre. L'empire des monarchies, l'empire de l'empire romain, l'empire des chrétiens, et enfin l'empire des républiques, servent tour à tour de texte aux entretiens de quatre personnages qui ont leur esprit et leur emploi particulier dans le dialogue. Maître *Théophraste*, bon théologien, homme craignant

Dieu, et qui a en grande révérence sa parole, est le type du réformé, l'homme raisonnable de la comédie. Il parle gravement, habilement, s'aide des saints Livres, des Pères de l'Église, et donne souvent la parole à maître *Hiérome*, homme qui a bonne connaissance des lettres divines et humaines. Celui-ci, avec sa grande érudition, aime à citer l'antiquité et même ses poëtes; il est chargé des anecdotes profanes, comme Théophraste des faits ecclésiastiques. *Eustache*, autre interlocuteur, est, dit l'auteur, « un pauvre superstitieux idolâtre, bon papiste qu'on appelle, faillant plus par ignorance que par malice. » Il écoute, et parle peu : son affaire est de dire aux réformés, chefs et troupeau, des vérités peu ménagées, que Viret était bien aise de lancer aux récalcitrants calvinistes. Le meilleur personnage est un petit bourgeois nommé *Tobie*, espèce de misanthrope naïf que le mal irrite, qui ne sait auquel entendre du calviniste ou du catholique, mais qui voudrait bien voir « quelque bonne réformation au monde. » Ses indignations, son style court et populaire, et ses anecdotes de rue égayent le dialogue.

C'est Tobie qui ouvre la conversation. « Il est tout triste et tout fâché, dit-il : c'est que tous

les jours le monde tire de plus en plus à l'empire, tellement qu'il n'y a plus ni petit ni grand que tout n'y soit. » Les autres interlocuteurs, qui ne veulent pas comprendre l'équivoque, raisonnent là-dessus politique, Grand-Turc et empire romain... Mais le bourgeois les ramène. « Je parle, dit-il, d'un empire duquel tous les hommes de la terre sont empireurs; j'ai cuidé (pensé) dire empereurs. Un chacun y fait au sanglant pis qu'il peut. » Théophraste demande une explication, et Tobie reprend : « Mon père, en son vivant, m'a enchargé sur toutes choses d'apprendre l'art et la science la plus utile, la plus profitable, la plus honnête et nécessaire qui pourrait être au monde. Il m'a dit que cette science était l'art de bien vivre et de bien mourir, qui sont choses tellement conjointes ensemble, qu'à peine va l'une sans l'autre. Mais la confusion est telle maintenant au monde, que je n'ai su encore trouver maître qui m'ait pu apprendre cette science. »

En attendant, il met l'homme si bas, qu'Hiérome ne manque pas de se rappeler Diogène le cynique et tous ses brocards. Théophraste approuve beaucoup l'indignation et le chagrin de Tobie, et compare le malheureux monde à la statue fondue de quatre métaux qui apparut à Nabu-

chodonosor, image de l'état du monde qui devait être après lui. Sur quoi Hiérome, qui se souvient de la fiction des poëtes sur les quatre âges de la société, s'étend avec complaisance sur les descriptions de l'âge d'or par les poëtes anciens, dont il cite force vers « translatés en français, mais dont il n'est pas le translateur, Dieu l'en garde. » C'est Viret qui est ce translateur, et bien mauvais, en effet, mais il ne prétend pas à la couronne de laurier; « et s'il y a peu de rime en ses vers, il lui suffit qu'il y ait quelque raison [1]. » Hiérome entremêle ses réminiscences classiques de ces rapprochements dont Viret était si curieux. « Quand je pense, dit-il, à ce changement qui a été ès mœurs des hommes toujours de mal en pis, je considère qu'il est advenu en ceci tout au contraire qu'à la monnaie qu'ils ont fait battre... Quand les hommes et leurs mœurs étaient d'or, leurs monnaies étaient de fer; quand ils étaient d'argent, elles étaient d'airain, etc... » Tobie, qui a mémoire de bon bourgeois, se rappelle à ce propos le mot dès lors devenu populaire d'une vieille femme qui disait, en voyant en un coin d'église la simple houlette de quelque ancien évêque : « Autrefois les évêques étaient

[1] *Disputations chrestiennes*, p. 33.

d'or et les crosses de bois, et aujourd'hui, au rebours, les crosses sont d'or et les évêques de bois. »

Voilà les évêques pris à partie, et nos trois personnages ne les lâchent plus. L'érudition des deux savants est intarissable sur les anneaux et ornements épiscopaux, sur les riches métaux et les vases d'église. Les Pères de l'Église sont invoqués tour à tour, et Viret leur emprunte de longs morceaux qu'il traduit d'ordinaire avec aisance et vivacité. Tel est un passage vigoureux et pathétique de saint Chrysostôme sur l'aumône[1]. J'en citerai un fragment :

« Apprenons donc à philosopher parfaitement de Jésus-Christ, et l'honorons selon sa volonté. Car celui qu'on honore se réjouit principalement de l'honneur lequel il veut, non pas de celui auquel nous désirons. Ainsi pensait Pierre honorer Christ, s'il l'empêchait de lui laver ses pieds : ce qui toutefois était le contraire. Toi aussi honore-le en la manière qu'il veut. Distribue tes richesses aux pauvres. Il n'a que faire de vaisseaux d'or, mais d'âmes d'or. Réponds-moi, je te prie, quel profit y a-t-il si sa table est ornée de plusieurs tels vaisseaux d'or, et que lui meurt de faim? Rassasie-le donc premièrement quand il a faim, et après tu orneras sa table du surabondant. Tu fais un calice d'or, et tu ne lui bailles pas un verre d'eau froide. Quel profit reçoit-il de ceci? Les cou-

[1] Chrysostôme, *Hom.* 51, c. 15.

vertures de la table reluisent d'or, et tu lui refuses les couvertures nécessaires. Que lui donnes-tu donc? Dis, je te prie, si tu voyais quelque passant mourir de faim, etc... si tu voyais un homme tout engelé de froid, et que tu ne lui préparasses point de robes, mais que tu dressasses des statues et des images d'or en son honneur, ne serais-tu pas estimé un moqueur? En cette manière te faut-il penser de Christ. Quand il est étranger et va d'un côté et d'autre, sans savoir où se retirer, et qu'il a besoin de logis, tu tiens alors compte de lui. Tu ornes les pavés d'ouvrage fait de marqueterie, tu édifies des murs magnifiques, tu élèves les chapiteaux de colonnes; tu fais pendre des lampes et des chandeliers, des sommiers blanchis et lambris dorés; mais tu ne le daignes pas seulement visiter quand il est détenu aux prisons. Je ne défends pas d'édifier des beaux temples, mais j'admoneste que ces choses soient premièrement faites et qu'elles soient faites sans nulle faute. Car jamais nul n'a été occupé ne repris de ce qu'il n'a pas bâti de temples magnifiques; mais la gehenne, le feu qui jamais n'est éteint, et les tourments des diables sont prochains à tous ceux qui ne voudront point avoir le soin des pauvres[1]. »

« Que dirait Chrysostôme, continue Théophraste, que dirait-il maintenant à ceux qui dépouillent leurs frères chrétiens pour vêtir les bois et les pierres... qui font pleurer veuves et pupilles pour faire chanter les prêtres et les moines... la primitive Église était trop plus noble et plus riche en sa pauvreté qu'elle n'est à présent au milieu de ses grands trésors, qui font honte aux rois et aux empereurs. »

Eustache, le bon papiste, riposte et trouve à son tour fort scandaleuse la nudité des temples

[1] *Dialogues du Monde à l'Empire*, Genève, 1560, p. 27, 28, 29.

réformés; « à peine lesquels on peut seulement tenir couverts qu'il ne pleuve dedans, et dont aucuns, par manière de dire, ressemblent plus à des étables qu'à des temples. » Il n'est pas disposé non plus à « bailler louange à ceux qui non-seulement ne donnent rien à l'Église, mais lui ôtent ce que les autres lui ont donné, et cependant n'ont pas tel soin des pauvres qu'ils devraient, ains les laissent périr de pauvreté, aussi bien et plus encore que ceux que Théophraste accuse. »

Hiérome, invité à dire son avis sur l'Église papale, reprend la chose au berceau de Rome, et retrace à la manière de Plutarque les mœurs antiques de ce peuple d'agriculteurs, lequel honorait ses dieux avec la même simplicité qui régnait en leurs rustiques demeures. Tout ce morceau est d'un remarquable dessin : l'antiquité inspire bien Viret; et s'il n'a pas le coloris d'Amyot et le charme de son langage, son expression n'est peut-être pas moins juste, sans être aussi pittoresque. Le récit de la décadence qui a suivi l'affaiblissement des mœurs est embarrassé de détails érudits et de digressions allongées, mais le tout ensemble est une belle page d'histoire philosophique. Viret est maître de son sujet : si l'antiquité lui a donné des

récits, c'est lui tout seul qui pense. Son savoir est universel, et il déroule avec une aisance surprenante tout ce que les monuments retrouvés révélaient déjà sur l'histoire des mœurs et de la législation romaine, en faisant ressortir leur intime alliance avec la grandeur et la décadence de l'État.

Tobie se désespère de voir semences de mal en toutes choses. « A ce compte, s'écrie-t-il, il va mal partout et toujours à l'empire. » Théophraste s'épouvante au spectacle de la terre; il y voit plus d'infamies qu'il n'en fallut pour appeler les verges de Dieu sur Israël. « Horribles péchés, règnes d'enfer et d'efféminés, rapines et pilleries sur les pauvres, achats à injustes prix, méchantes pratiques des riches et des marchands déloyaux envers les pauvres, magistrats prévaricateurs et faux pasteurs, mépris de la Parole de Dieu, avarice des hommes en tous états, violences contre les faibles, absence de justice, » voilà toutes choses, selon Théophraste, qui ont excité le courroux de Dieu sur les Juifs, et qui aujourd'hui doivent allumer sa foudre contre les chrétiens. Chaque article de cet inventaire des méchancetés du siècle est exposé et longuement détaillé par nos personnages, qui ont provision d'anecdotes accusatrices. Depuis les crimes sanglants jusqu'aux sots ridi-

cules, toute la hiérarchie du mal se développe le long du livre avec un mélange singulier de tristesse, d'indignation et de plaisanterie. Tobie, qui « sait tout plein de la théorie des vieilles, » est le représentant d'une grosse partie du public, et débite le chapelet de préjugés et les opinions populaires du temps sur les affaires de religion.

En un mot, l'écrivain fait le procès à la société entière, et l'attaque à tout instant sur un terrain où ses collègues, et Calvin lui-même, songent rarement à descendre. On dirait quelquefois un philosophe du dix-huitième siècle : il discute les droits, déclame avec force contre les priviléges politiques qu'il renverse sans façon, aborde des points scabreux de législation, s'emporte contre les lois fiscales et d'autres encore, qu'il déclare injustes. Entendez-le sur la chimère de la noblesse, il n'a pas assez de mépris pour ces gens qui, bien que tant coquins et bélîtres et vrais répertoires de vices, sont toutefois si enflés et si glorieux, pour ce seulement qu'ils ont quelque vieil titre de noblesse déjà tout enfumé et tout rance, qu'il leur semble qu'il n'y ait noblesse qu'en eux, et que les autres hommes ne soient pas hommes à comparaison d'eux. » Il y a cette différence toutefois entre les assauts de Viret contre la gentil-

hommerie oisive et les déclamations des philosophes du dix-huitième siècle, que lui ne flatte personne en retour et ne s'amuse pas à des contrastes peu sincères. Il tance « les suceurs du pauvre, » mais il ne fait pas du peuple le sanctuaire unique et éternel des vertus, et il n'a garde de l'exalter par de lâches et ridicules louanges. Écoutons-le plutôt; c'est Hiérome qui parle:

« Si ceux qui devaient être la lumière du monde et les conducteurs des autres ont ainsi forligné (se sont écartés) de la modestie et des mœurs de leurs prédécesseurs, ce n'est pas de merveille si tous les autres les ont suivis, afin qu'il s'accomplisse ce qui est écrit : Tel le prêtre, tel le peuple; tel le roi, telle la loi. *Tobie*. Voilà qui me trouble aussi l'entendement. Car quand j'ai tout conté (compté) et rabattu, je ne sais de quel côté il va mieux, mais trouve de toutes parts les choses du tout (tout à fait) désespérées. J'ai contemplé l'état des laboureurs, des paysans, artisans, marchands et hommes mécaniques. Mais je ne sais où foi, loyauté et simplicité chrétiennes se sont retirées. Car je ne les ai pas guère souvent vues loger chez eux; mais ai été tout étonné de voir leurs ruses, pratiques, finesses, cautelles, déloyautés, tromperies et larcins. Je ne l'eusse jamais pu croire si je ne l'eusse expérimenté. Quant aux mœurs et à la manière de vivre, j'ai bien peu trouvé de ces bons anciens qui eussent retenu cette simplicité, innocente et prud'hommie de l'âge d'or et d'argent. Je n'y ai vu que fer et airain. Mais au contraire, quand j'ai regardé à leur train, à la vie qu'ils mènent et à la chère qu'ils font, et à leurs pompes, voluptés et délices, je n'y ai rien vu

de l'âge de fer ou d'airain. Je n'y ai vu qu'or, argent, velours, soie et toute braveté. Car il n'y a si petit marchand qui ne veuille contrefaire le gentilhomme. Il n'y a presque si méchant coquin qui ne veuille porter le bonnet de velours et avoir tapis et vaisselle d'or et d'argent en sa maison; ou s'il ne le peut avoir, il s'adonnera à toutes cautelles, tromperies et mauvaises pratiques, pour y parvenir comme les autres[1]. »

A côté des négligences et des défauts nécessaires d'une composition hâtive et comme improvisée, on ne saurait méconnaître dans les œuvres de Viret la touche d'un écrivain habile et original. Souvent son allure est sans grâce et sans fermeté, le tissu de sa phrase est lâche et distendu, comme sa pensée est développée et allongée à l'excès. Calvin trouvait sa façon d'écrire trop prolixe[2]. Lui-même en convient : « Je suis orateur assez lourd, » dit-il quelque part, et il ajoute : « Je ne parle pas le langage attique, ni fort orné, ne rhétorique, ains m'advient souvent que je retombe en mon patois. » Quelquefois même il cherche avec intention le mot du terroir. En effet, ni à Genève, ni dans la contrée voisine, le français de l'Ile-de-France n'était la langue familière, et la bourgeoisie elle-même usait du patois national. La réforme, en amenant à Lausanne, à Genève et à Neuchâtel,

[1] *Dialogues du Monde à l'Empire*, p. 182.
[2] *Lettre de Calvin à J. de Bourgogne*, p. 46.

toute une population nouvelle de Français, lettrés pour la plupart, opéra une révolution dans l'idiome usité, mais non pas si complète que le vocabulaire populaire fût totalement vaincu. Nombre de ses expressions passèrent elles-mêmes dans le langage des nouveaux venus, avec d'autres habitudes de construction; et de ce mélange, qui se renouvela au dix-septième siècle avec la persécution, est sorti ce style mal aisé et un peu antique que l'on appelle style de réfugié. Professeur populaire, Viret devait s'accommoder aux habitudes de ses auditeurs, et il en avertit lui-même les lecteurs qui pourraient s'étonner de son rude langage. « Connaissant la portée du pays auquel je suis, j'ai quelquefois usé expressément d'aucuns mots qui ne seraient pas reçus de ceux qui s'étudient à la pureté de la langue française; mais je fais cela pour condescendre à la rudesse et capacité des plus ignorants, qui entendent mieux ces mots, pris de leur langage, que des autres plus exquis [1]. »

Voilà assurément des éléments fâcheux de mauvaise diction; néanmoins Viret les surmonte assez souvent et avec assez de bonheur, surtout dans ses œuvres satiriques, pour qu'on doive compter

[1] *Disputations chrestiennes*, p. 34.

notre auteur parmi les meilleurs écrivains protestants de son époque ; digne élève de Calvin, pour la contexture logique de la phrase, il est parfaitement clair, et on suit aisément son idée à travers les développements, même les plus excessifs de la période. Amyot ne se tire pas plus heureusement du labyrinthe de sa proposition, d'ordinaire si compliquée. Dans ses dialogues comiques, Viret découpe plus vivement le discours, et il atteint quelquefois au relief vigoureux de Montaigne. Sa pensée est toujours d'une grande netteté, et on en trouverait au besoin la preuve dans les notes marginales qui, suivant l'usage d'alors, accompagnent ordinairement le texte, et indiquent sommairement le sujet de chaque idée nouvelle. Ces sortes de résumés sont toujours très-clairs et souvent si expressifs, qu'ils remplaceraient avec avantage tel long développement qu'ils annoncent.

Sous le rapport de l'exposition logique des idées, Viret est au moins l'égal des maîtres qu'il a précédés ; car Amyot et Montaigne ne sont pas ses aînés par leurs œuvres, qui ne prennent date qu'après la plupart des siennes. Mais pour le coloris, pour l'effet, pour tout ce qui procède de l'imagination, la différence est aussi grande que les influences intimes auxquelles ils obéissent sont

diverses. Amyot, qui se complaît dans l'antiquité qu'il s'est façonnée, refait curieusement Plutarque, lui prêtant toutes les grâces qu'il n'a pas, et que son imagination croit lui rendre, telles qu'il les a vues. Montaigne, tout aussi poëte pour le moins que raisonneur, cherche patiemment une image pour sa pensée, quand la pensée ne s'est pas présentée à lui toute vêtue; son expression, sinon sa composition, est œuvre d'art, et œuvre soignée. Mais Viret, non plus que les autres réformateurs, n'est artiste; il a son but tout à fait en dehors de la littérature et ne vise qu'à la force et à la clarté, pour gagner ou conserver à sa foi, par l'enseignement, des disciples et des défenseurs. La véhémence et le sarcasme sont ses plus ordinaires beautés et lui tiennent lieu des grâces tranquilles du bien dire. Celles-là appartiennent aux écrivains qui composent de loisir, et elles auraient médiocrement servi le réformateur et l'apôtre. Comme écrivain, Viret réalise toutes les conditions de sa mission particulière, et la preuve, c'est que ses livres, recherchés et lus avec une grande avidité, surtout en France, ont été si populaires, qu'aujourd'hui on ne les retrouve plus. Fatigués et usés par les empressements de la foule, ils ont succombé faute de repos, tandis que cent

autres auteurs du même temps reposent encore aujourd'hui intacts et presque frais dans leurs parchemins rarement ouverts.

Pierre Viret est donc, sans contredit, une des plus intéressantes figures de la réformation ; missionnaire, pasteur, écrivain, il a honoré le calvinisme autant qu'il l'a servi, et c'est dire beaucoup. Si j'eusse osé lui accorder une place encore plus étendue dans ces *Études*, j'aurais pu, dans des développements plus complets, mettre mieux en lumière le caractère de cet homme si chétif de corps et d'une âme si ferme, si grave et si douce tout à la fois, et qui, en un mot, a réalisé si complétement l'homme chrétien tel que le concevait la réforme calviniste[1]. Mais d'autres personnages demeurés plus célèbres appellent notre attention, et il faut quitter le réformateur modeste pour le brillant successeur de Calvin, pour Théodore de Bèze.

[1] Voir sur Viret, envisagé comme réformateur et comme théologien, *Farel, Froment Viret*, 1835, par Ch. Chenevière. Un érudit de Lausanne recueille avec soin depuis plusieurs années les matériaux d'un travail complet sur le réformateur vaudois.

THÉODORE DE BÈZE.

I

JEUNESSE ET TRAVAUX DE THÉODORE DE BÈZE.

A part un roman de jeunesse demeuré assez mystérieux, mais qui se termina par un mariage et une fuite à Genève, la longue vie de Théodore de Bèze, en ce qui n'appartient pas à la lutte religieuse, offre peu de détails d'un grand intérêt. Bèze naquit à Vezelay en Bourgogne, en 1519, l'année même où Charles-Quint fut élu empereur, où Zwingle prêchait la réforme à Zurich, un an avant que le pape Léon X lançât ses foudres sur Luther. Sa famille était de noblesse, et son oncle conseiller au parlement de Paris. Cet oncle se chargeant de l'enfant et de sa fortune l'emmena à Paris, où il donna à ses jeunes

années des soins d'une délicatesse maternelle qui lui sauvèrent la vie. A cinq ans, Théodore fut remis entre les mains d'un savant humaniste allemand nommé Melchior Wolmar, qui habitait alors Orléans, et jouissait d'une grande considération. Bèze demeura sept ans auprès de Wolmar et de son épouse; tous deux l'aimaient comme leur enfant. « Dans cet espace, » écrivait plus tard à son maître le disciple devenu recteur de l'académie de Genève, « il n'est pas une seule des bonnes études, sans en excepter la jurisprudence, dont je n'aie appris les éléments avec toi, pas un auteur grec ou latin dont je n'aie goûté; mais le plus grand de tes bienfaits (et s'il ne m'en souvenait éternellement pour te vénérer et te chérir comme un père, je serais le plus ingrat des hommes), c'est que tu as fait jaillir de la vraie source, pour m'en abreuver, la connaissance du vrai Dieu [1] » C'est-à-dire, observe Bayle, que Melchior élevait son nourrisson au protestantisme.

Il fallut se séparer : Wolmar était rappelé en Allemagne par son beau-père, que sans doute les

[1] *Epistola ad Melch. Wolmar.* Cette épître, datée de 1560, se trouve en tête de la collection des traités de Théod. de Bèze. *Bezæ Tractationes theologicæ*, Genevæ, apud Crispinum. 1570 3 vol. fol.

bûchers effrayaient. Les époux mirent tout en œuvre pour obtenir du bailli de Vézelay qu'il permît à son fils de les suivre : on ne réussit point, et le jour fatal arriva. « Il est resté dans ma mémoire, et n'en sortira plus ce jour des calendes de mai, où l'on m'arracha à vous par les ordres de mon père; jamais jour de plus grand deuil n'a lui encore pour moi[1]. »

La même année il quittait Bourges, où il avait suivi Wolmar, et revenait à Orléans pour y étudier le droit civil; mais sans doute que dans cette école, comme aux temps de Pantagruel, les écoliers étudiaient médiocrement : Bèze déclare que l'enseignement y était barbare et sans méthode. Pour lui, il donna ses heures aux lettres polies, et surtout aux poëtes vers lesquels l'attirait une inclination prononcée. Il devint poëte à son tour. A vingt ans, il composa ces malheureuses poésies qui lui furent tant reprochées par les catholiques, lorsqu'il devint un personnage dans le calvinisme; mais alors elles lui firent un si beau renom, que s'il n'est pas demeuré sur son Parnasse, l'honneur en revient à la forte vocation qui l'entraîna vers d'autres destinées, après lui avoir fait vaincre des tentations bien plus dan-

[1] *Epist. ad Melch. Wolmar.*

gereuses. Bèze, cavalier de belle mine, encensé par les siens, loué et recherché de tous, riche en loisirs, en biens, en toutes choses enfin, sauf en sagesse, et lancé au milieu des plaisirs de Paris, ne songe plus à l'ardente prière, qu'il avait adressée à Dieu avec larmes, de lui permettre d'aller rejoindre Wolmar aussitôt qu'il serait son maître. Les flatteuses espérances de sa famille, le succès de ses compositions ne lui laissent jeter que de rares et faibles regards vers les années où il formait ces pieux souhaits.

Cependant il lutte encore : résistance molle et toujours vaincue; mais tant que l'on combat, il n'y a pas d'absolue défaite. Ce fut, il en assure son ami, ce fut pour se fortifier contre les plus dangereuses attaques du satan parisien que Théodore de Bèze s'unit alors secrètement, et sous une simple promesse de mariage, à une femme qui ne cessa dès lors de lui rappeler ses engagements. Mais une forte chaîne restait à briser. Un de ses oncles, abbé bien pourvu, lui avait cédé de riches bénéfices, et le jeune homme ne pouvait se décider à rompre avec ses biens présents et ses espérances d'avenir. « Je demeurais, disait-il, toujours enfoncé dans la fange [1]. »

[1] *Epist ad Melch. Wolmar.*

Enfin, après quatre ans, la mort, qu'il vit de près durant une violente maladie, réveilla dans toute leur ferveur ses anciens désirs, et, convalescent encore, il prit une énergique détermination. « A peine me fut-il permis de quitter le lit, que, rompant toutes chaînes et faisant mes petits paquets, je quitte tout à la fois ma patrie, mes parents, mes amis, pour suivre Christ; je m'exile volontairement, et me retire à Genève avec mon épouse. C'est ainsi qu'abandonnant l'Égypte l'an du Seigneur 1548, le neuvième jour des calendes de novembre, j'entrai dans cette ville où je trouvai ce que je n'avais pu seulement deviner, bien que j'eusse appris qu'elle était en grande considération auprès des gens de piété. J'y établis mon domicile[1]. »

Tels furent les commencements de Théodore de Bèze, fort différents des débuts de Calvin et de Farel. Il n'est pas comme eux entré de plein saut dans la réforme; les pieuses années qu'a passées son adolescence au foyer de Wolmar ont laissé dans son âme, avec de doux souvenirs, ces germes religieux que la première éducation sait déposer dans les régions profondes du cœur, et qui se développent inévitablement quelque jour, ou du

[1] *Epist. ad Melch. Wolmar.*

moins ne périssent jamais. Mais ce n'est pas le développement personnel et raisonné de ses premières convictions qui le conduit à Genève, c'est l'impulsion d'un simple mouvement de cœur, c'est la mémoire soudainement ravivée des émotions et des promesses d'autrefois. Que si, à la place de Wolmar, quelque sincère partisan de la solitude monastique eût rempli son élève du désir de goûter les joies contemplatives d'une pieuse retraite, Bèze, à son réveil, se fût jeté dans un cloître.

On voit bien aussi que son rôle naturel ne sera pas celui de ses maîtres, qu'il n'est pas né missionnaire et législateur, qu'il ne porte pas en lui cette volonté froide et réfléchie à laquelle, de quelques apparences qu'il se pare, le désordre fait horreur. La conduite extérieure de Bèze ne présente pas non plus ces formes austères et presque stoïques sous lesquelles nous apparaît la mémoire des réformateurs. Il fut, durant tout le cours de sa longue carrière, un personnage brillant, s'il est permis de qualifier ainsi un homme dont la mission fut aussi sérieuse; toujours il resta chez lui quelque chose du poëte élégant, de l'homme bien né; et quoique, à l'école sévère de Calvin, les grâces fussent proscrites dans les discours comme dans les autres écrits, les couleurs

de l'imagination perceront quelquefois sous le grave et violent style du réformé. Le jeune gentilhomme de bonne compagnie, le cavalier de bonne mine sera un imposant prédicateur, et sur le soir de sa vie un beau et vénérable vieillard[1]. Ces dehors ne seront pas sans avantage pour l'autorité du successeur de Calvin, et pour la réussite de la tâche qui le mit souvent en présence des hommes du monde, et même des grands de la terre.

En arrivant à Genève, Bèze avait eu pour premier soin la consécration solennelle de son mariage de conscience[2]; il songea ensuite à se faire une existence. S'associant avec le docte Crispin, qui venait en même temps que lui de se réfugier dans la cité calviniste, il entreprit de monter une imprimerie. Mais, auparavant, il voulut accomplir son ancien vœu; il alla à Tubingue revoir son

[1] « Beza fuit valde præstanti forma, ut judicaretur aliquis princeps. *Scaligeriana.*

[2] Sa femme s'appelait Claude Denosse. Il la perdit en 1588, après quarante ans de mariage. La même année, il épousa la veuve d'un Génois, Catherine del Piano, noble Piémontaise, dont la petite-fille, mariée ensuite au célèbre pasteur et professeur Théodore Tronchin, fut adoptée par Bèze, qui lui laissa en mourant tout son bien. *Notices généalogiques sur les familles génevoises*, par J.-A. Galiffe, t. II. Genève, 1831.

ancien maître Wolmar, alors conseiller du duc de Wittemberg Mais bientôt il fut rappelé par Calvin, qui déjà l'avait apprécié, et qui voyait jour à obtenir pour lui une chaire de grec à l'université de Lausanne. Bèze résista : il méditait d'autres projets et redoutait les conflits qui pourraient s'élever entre Berne et le remuant esprit français du pays de Vaud. Les pressants conseils de Calvin l'emportèrent[1], et le disciple de Wolmar alla augmenter le nombre des professeurs célèbres qui illustraient déjà l'académie de Lausanne.

A peine établi dans ce poste, il se mit avec une égale ardeur aux travaux théologiques et aux affaires de la réforme. Il débuta dans celles-ci par une adresse à Charles-Quint[2], dans laquelle il proposait à l'empereur de ramener l'unité religieuse par le rétablissement de l'Église primitive et de l'autorité exclusive des Écritures, c'est-à-dire par l'adoption de la réforme. Cet écrit, plein de mesure, d'habileté et d'adroite révérence, mit

[1] Schlosser : *Leben des Theodor de Beza und des Peter Martyr Vermili;* Heidelb. 1809, p. 28. « Scit me propemodum importunum institisse; si redierit non cessabo eum stimulare. » *Lettre de Calvin;* Manusc. de Gotha, cité par Schlosser. *Id. ibid.*

[2] *De pace christianarum ecclesiarum constituenda consilium :* Th. *Bezæ Tractationes theologicæ.* Genevæ, apud Crispinum. 1570, fol. t. II, p. 138.

Thodore de Bèze, dans l'opinion des chefs de la réforme, à la place que lui avait marquée d'avance le coup d'œil de Calvin. Celui-ci ne le perdait pas de vue et le formait à son rôle futur, par une correspondance active, où se discutaient les intérêts ecclésiastiques de la réformation.

On verra dans une autre portion de cette *Étude*, avec quelle vivacité Bèze épousa toutes les pensées et les actes de son maître, et quelle âpre polémique il soutint contre ses adversaires et ses calomniateurs. Pendant son séjour à Lausanne, où il professa près de neuf années, il donna le jour à un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut distinguer sa tragédie du *Sacrifice d'Abraham*, et son fameux traité *de Hæreticis gladio civili puniendis*.

Vers la fin de cette époque, il était déjà en tel renom d'éloquence et de capacité, qu'il fut chargé successivement de deux missions; à Worms d'abord, puis à la cour des princes d'Allemagne, pour réclamer leurs sollicitations auprès du roi de France en faveur des Vaudois persécutés, et des réformés qui encombraient les prisons de Paris. C'est dans un de ces voyages qu'il vit Mélanchthon, et s'entretint avec lui des destinées de la réforme.

A son retour (1558), il trouva touchant à son dénoûment la lutte de Viret contre le sénat bernois pour l'établissement de la discipline ecclésiastique dans le pays de Vaud. Il se joignit aux démarches des collègues du réformateur vaudois, et avec d'autres professeurs quitta Lausanne pour se retirer à Genève. On l'accusait de n'avoir fait en cela qu'exécuter une résolution dès longtemps arrêtée, mais il prit sa conscience à témoin qu'il n'avait agi qu'en toute bonne foi[1], et en effet une affection réciproque paraît avoir toujours attaché l'un à l'autre Théodore de Bèze et son premier asile dans la Suisse française.

A Genève, on l'accueillit avec une grande joie, et il fut bientôt choisi pour ministre, et adjoint à Calvin comme professeur de théologie; mais il ne tarda pas à être enlevé à sa nouvelle patrie pour le service de l'ancienne. Les princes protestants de France le demandèrent à Genève (1560), pour le roi de Navarre, qu'il devait, espérait-on, attacher solidement, par son éloquence, à la foi et aux intérêts de la réformation française. Bèze, on le voit, était déjà un personnage célèbre et comme le premier ministre de Calvin. Le voyage était

[1] Manusc. de Gotha, cité par Schlosser : *Leben des Th. de Beza*, p. 81.

dangereux; le retour le fut encore davantage. Après un séjour à Nérac, qui mit pour quelque temps le roi de Navarre dans le parti protestant, l'ambassadeur fut obligé de quitter précipitamment la France, et revint à Genève.

Peu de temps après, François II mourait, et la politique Catherine de Médicis, conseillée par Lhospital, décidait de tenter un rapprochement des partis par une conférence amiable entre les deux clergés; le colloque de Poissy fut résolu, et Bèze, appelé par les Églises de France à les représenter dans cette assemblée, partit de nouveau pour la France au milieu de l'année 1561.

Cette tentative de réconciliation était condamnée d'avance; les réformés n'étaient pas plus disposés à reconnaître l'infaillible autorité de l'Église romaine, que les catholiques à y renoncer; et néanmoins c'était le point capital, car pour les théologiens calvinistes, la réforme ecclésiastique, sans la réforme de la doctrine, n'était qu'une vaine chimère. On ne s'occupa que du dogme; on ne s'accorda sur rien; et les conférences se terminèrent après d'inutiles assauts d'éloquence, où la victoire resta aux ministres, à Pierre Martyr surtout, et à Théodore de Bèze. Je reviendrai ailleurs sur les discours de ce dernier,

sur sa conduite au colloque, et sur le talent d'orateur qu'il y déploya.

L'éclat de son succès eut d'importantes suites, car il doubla les rangs des réformés français, ajouta à leur confiance et irrita à proportion les chefs du parti catholique. Pendant que l'éloquent ministre, retenu après le colloque par les princes et la reine elle-même, prêchait autour de Paris, devant des milliers d'auditeurs, et que la cour se mêlait à cet entraînement général, le duc de Guise, violant l'édit de janvier, faisait égorger à Vassy plus de quarante-cinq réformés surpris dans leur église.

A cette nouvelle, Théodore de Bèze fut envoyé à Catherine pour demander justice de cette violence, et il lança au roi de Navarre, qui l'accueillit mal, ces paroles dangereuses : « Sire, c'est à la vérité à l'Église de Dieu, au nom de laquelle je parle, d'endurer les coups, et non pas d'en donner. *Mais aussi vous plaira-t-il vous souvenir que c'est une enclume qui a usé beaucoup de marteaux.* » « Dieu, » ajoute l'historien, « voulut que cette parole lui fût dite, et que nonobstant cela de Bèze revînt sain et sauf, s'étant acquitté d'une commission assez harsardeuse[1]. »

[1] Th. de Bèze : *Hist. ecclés.*, t. II, p. 3.

Bèze désirait retourner à Genève, mais la guerre civile éclata et les chefs protestants le demandèrent encore une fois à la république, pour remplir dans leur armée les fonctions de trésorier et d'aumônier. Le Conseil hésita : « M. de Bèze étant appelé en France, non-seulement pour ministre, mais pour trésorier, le Conseil et les ministres se sont trouvés dans un grand embarras, faisant d'un côté réflexion sur le besoin que que nous avons d'un si grand homme et sur les dangers qu'il pourra courir, et de l'autre, sur la désolation de l'Église et la consolation qu'il lui donnera et sur l'inconvénient de décourager, en le refusant, ceux qui défendent avec tant de valeur et de fermeté la cause de l'Évangile, et de s'attirer de leur part de sensibles reproches; et finalement, on a trouvé que nous ne devions pas tant à voir à cœur notre intérêt particulier que l'avancement de la gloire de Dieu, et on a laissé audit de Bèze la volonté de faire ce qu'il voulait[1]. » Il céda, et s'enferma, avec le synode national et le prince de Condé, dans les murs d'Orléans, tour à tour ecclésiastique, conseiller et secrétaire du prince, prédicateur, consolateur infatigable des malades dont la ville était remplie par la peste qui la dé-

[1] Grenus : *Fragments*, année 1562.

solait. Il en sortit pour suivre l'armée protestante sur le champ de bataille de Dreux, et quand elle eut perdu son chef pris par les catholiques, il la soutint de son éloquence et de sa foi.

Les actes de Bèze, pendant le temps qu'il passa en France, ont été calomniés avec toute la fureur des haines religieuses. L'apostat Baudouin l'accusa d'avoir prêché la sédition à Paris et à l'armée d'Orléans. Bèze se défendit dans une des plus vigoureuses pages de ses traités polémiques. « Tu as assisté à mes prêches dans Paris, je le sais. Eh bien! si devant tant de milliers d'auditeurs, tu peux me montrer un seul homme de bien qui ait entendu sortir de ma bouche une syllabe qui respirât la sédition; si je n'ai pas, de vive voix ou par écrit, et de toutes les manières, exhorté les nôtres à la modération et à la patience; si je ne me suis pas jeté au milieu des traits pour apaiser la sédition provoquée à dessein par nos adversaires dans l'église de Saint-Médard, et pour faire rentrer les épées dans le fourreau; alors, Baudouin, je consens à être puni des derniers supplices réservés aux séditieux. A Blois, à Tours, à Saumur, tout ce que j'ai dit publiquement et en particulier contre les séditieux, les sacriléges, les pillards et les débauchés, et combien je leur ai

été un vrai prophète, la population entière peut l'attester. Les actes publics font foi de ce que j'ai fait à Angers pour contenir dans le devoir nos gens, lesquels peu après, vous avez cruellement égorgés. Toute la ville et toute l'armée peuvent témoigner qu'à Orléans je me suis montré l'ennemi actif et intraitable de tous les méchants. Des témoins irrécusables t'apprendront en quel langage, quatre jours avant la bataille, j'ai prêché sur ces paroles de Paul : *Insta tempestive et intempestive*. Et enfin, puisqu'il faut te dévoiler ma vie entière, des prêtres et des moines te raconteront que non-seulement je ne les ai pas exposés à la juste fureur des soldats, mais que je les ai arrachés aux dangers, ceux-ci par mes prières, ceux-là par mon autorité, ceux-là encore par mon argent[1]. »

Il repoussa avec non moins de force la calomnie qui le chargeait de l'assassinat du duc de Guise par Poltrot : il affirme devant Dieu qu'il n'a jamais vu, qu'il sache, cet homme, bien loin d'avoir traité avec lui d'aucune chose[2]; et tout le récit authentique qu'il a donné de cette affaire,

[1] *Resp. ad Balduinum. Tract. theol.*, t. II, p. 314.

[2] *Apologia II ad Cl. de Xaincies. Tract. theol.*, t. II, p. 403.

dans son *Histoire ecclésiastique*, prouve que les chefs du parti sont aussi purs que lui de toute participation au meurtre du duc.

Une courte paix lui rendit sa liberté, et au commencement de 1563 il alla à Genève reprendre ses fonctions et ses travaux. L'année suivante, il chargeait sur ses épaules le fardeau que Calvin venait de déposer au bord de sa tombe. Calvin mort, qu'allait devenir Genève dont la réformation avait été un acte politique, tout autant que le fait d'un renouvellement religieux; qui n'avait plié sous la main réformatrice qu'après une lutte douteuse; où la dissolution ayant à faire à une poignée d'hommes, pouvait en venir rapidement à bout? Comment espérer que la force vitale ne s'en retirerait pas aussitôt que la mort aurait détendu les muscles de cette main qui, avec une irrésistible vigueur, avait formé le faisceau et semblait seule pouvoir le maintenir? Mais l'œuvre était déjà si bien liée dans toutes ses parties, que Calvin lui-même mourut sans emporter avec lui un doute sur la solidité de son ouvrage, tant sa législation disciplinaire avait habitué les cœurs à la chaîne qui réunissait les forces de la communauté. D'ailleurs, il laissait, pour continuer la tâche, un homme qui l'avait vu à l'action, qui l'avait se-

condé et savait mieux qu'un autre où étaient les besoins, les difficultés de la cause et les moyens aussi de la maintenir victorieuse.

Doué d'une infatigable activité, Théodore de Bèze n'avait pas le génie de son maître et n'eût jamais comme lui fondé une religion, mais il possédait dans une haute mesure les qualités nécessaires pour remplir un poste où le principal devoir était de poursuivre l'œuvre et de conserver l'édifice. Ce qui importait au maintien de Genève dans sa position de centre du calvinisme, c'était que la règle disciplinaire y conservât son autorité et les mœurs leur gravité devenue célèbre; c'était encore que la théologie française fût obligée d'y tourner toujours ses regards, et que dans les débats de doctrine la ville de Calvin ne cessât pas d'être représentée par une des grandes lumières du protestantisme. Bèze réunissait toutes les conditions de ce double rôle. Son caractère énergique et son naturel ascendant sur les esprits convenait à la première tâche, son grand renom d'éloquence et de savoir le rendait particulièrement propre à la seconde. L'Europe protestante reconnut sans réclamation en Théodore de Bèze le successeur naturel de Calvin, et à Genève, s'il ne voulut pas d'abord de la suprématie ostensible de son

maître, il n'hérita pas moins de toute son influence.

La tâche que lui laissait Calvin était fort compliquée. A l'intérieur, c'étaient les travaux privés et ceux de l'enseignement, la direction spirituelle et disciplinaire de l'Église et du troupeau, la conduite de l'Académie, la prédication fréquente, l'assistance pastorale et les rapports officieux avec le magistrat. Au dehors, il fallait exercer une surveillance continuelle sur les Églises de France, entretenir une correspondance incessante avec les chefs politiques du parti calviniste, et en général avec ce qu'on pourrait appeler l'état-major du protestantisme. A la correspondance se joignaient les consultations théologiques, les voyages et les congrès. Tel fut le rôle de Théodore de Bèze pendant les quarante-deux années de pleine vie qu'il put compter depuis la mort de son maître, jusqu'à l'instant où ses facultés s'affaissèrent avec son corps.

Son action directe sur les destinées du calvinisme en France n'est pas facile à apprécier ; elle se perd dans la complication des causes politiques de toute sorte qui ont produit confusément tous les événements des guerres de religion. Dès la première campagne des protestants, en 1562, Bèze

lui-même put voir quels éléments étrangers au but allaient se mêler à la querelle, et dès lors la part des ambitions personnelles et des passions tout humaines ne cessa d'y grandir, de manière à comprimer de plus en plus le ressort purement religieux et la main qui le pouvait faire agir. Ce n'était qu'en déplaçant ses efforts, en prenant parti dans les intrigues politiques, que l'homme d'Église pouvait ressaisir son influence active, et rien dans l'histoire ne montre que Bèze ait mérité ce reproche. Même, lorsqu'il servit d'ambassadeur aux princes protestants, il resta dans la sphère de son activité religieuse, et c'est de là qu'il rendit à sa cause les seuls services qu'elle pût avouer. La force des Églises était dans leur discipline et dans l'inébranlable unité de leur foi; et c'est à maintenir l'une et l'autre que l'habile continuateur de Calvin appliqua la persévérante fermeté de sa direction. Ainsi, en 1571, au synode de La Rochelle, qu'il présidait, les Églises confirmèrent leur confession de foi, et l'année suivante, à Nîmes, maintinrent, après sept longues journées de débats, leur discipline vivement attaquée. Cette dernière et difficile victoire fut le fruit de l'éloquence de Bèze, qui avait à combattre le célèbre et éloquent Ramus, armé d'une parole impétueuse et des sé-

ductions d'un projet d'Église toute démocratique[1].

Il se défiait des rapprochements politiques; et lorsque le parti calviniste put espérer la victoire, en voyant son chef militaire sur les premières marches du trône, Bèze entrevit sur-le-champ à quel prix s'accomplirait cet événement désiré. On parlait déjà de concessions, de moyens termes, et le vieillard réunit, on le verra, les dernières forces de son talent pour avertir du péril les églises trop disposées à hâter la réalisation de leurs espérances. Il fit plus. Au moment où se préparaient les conférences de Saint-Denis, parlant au nom de son église, il avertit le roi de se tenir en garde contre les piéges qu'on allait tendre à sa foi, et dans un langage attristé et sévère, où ne perce aucun sentiment d'espoir, il lui remit sous les yeux tous les motifs qui commandaient au fils de Jeanne d'Albret de ne pas laisser endormir sa conscience par les conseils d'une politique à la

[1] Voici comment Bèze caractérise les vues de Ramus : « Nihil vult ratum haberi, nisi quod populus præsens rogatis expressisque suffragiis decreverit, quod ni fiat, clamitat, tyrannidem et oligarchiam invehi in ecclesiam, nihil interea ochlocratiam reformidans, in qua nempe ipse et ejus similes dominentur. » *Bezæ Epistola LXVIII; Tract. theol.*, t. III, p. 280.

Machiavel. Ce dernier point est touché par Bèze avec une autorité vraiment éloquente :

« Et de fait, sire, quant à l'avancement des affaires de Votre Majesté, ce n'est pas à elle, comme je m'assure, qu'il faille enseigner que Dieu est Dieu, c'est-à-dire que appartenant à Dieu seul de hausser ou d'abaisser, et généralement de gouverner toutes choses, il n'y en saurait avoir de plus insensés entre les hommes que ceux qui croient faire leurs affaires en blessant et en donnant leurs consciences, dont il advient finalement ou que Dieu les surprenant soudain en sa fureur terrible, les transporte de ce monde aux ténèbres du dehors, où il y aura pleurs et grincements de dents, sans fin ni terme ; ou pour combler la mesure, ils déchéent, non pas de la vérité en superstition ou idolâtrie, qui est le point auquel l'esprit d'erreur prétend de vous réduire, mais à la religion de Machiavel, qui est toute impiété envers Dieu, et toute dissimulation et déloyauté envers les hommes, chose que nous savons être directement répugnante à votre nature même. Au contraire, nous nous assurons que Votre Majesté n'est à expérimenter quelle est la consolation d'une conscience sereine qui se repose sur la providence de son Dieu, à l'heure même de ses plus grands assauts ; et quant à l'appréhension des dangers et périls, soit en votre personne, soit en votre état, de quoi pourrait Votre Majesté être menacée maintenant (quelque apparence ou fondement qu'il y ait de le prévoir), qu'elle n'ait souvent expérimenté et surmonté par la grâce de Dieu dès sa tendre jeunesse ?... Vos plus fidèles serviteurs n'ont-ils pas été massacrés comme entre vos bras, et combien de fois a été votre vie à la merci de vos ennemis, en mille et mille sortes ? Et sur cela, que sont devenus les ennemis de Dieu et de vous

sur lesquels il a étendu son bras puissant, voire souvent sans que vous y eussiez pensé? Et ceux qui restent ont-ils point affaire à même juge pour même cause?...

« Quoi plus, sire, nous nous assurons qu'outre ce que dessus et tout ce qui se saurait dire à ce propos, vous n'avez oublié ni n'oublierez jamais cette tant précieuse sentence qui vous a été, à ce qu'avons entendu, tant expressément ramentevée par la feue reine votre mère, d'immortelle et très-heureuse mémoire, en la teneur de son testament, assavoir « que Dieu honore ceux qui l'honorent et déshonore ceux qui le déshonorent. » Aussi n'aurez-vous oublié comme nous croyons ce tant excellent propos que Dieu vous a mis au cœur et en la bouche au milieu des alarmes, comme il nous a été rapporté, assavoir : « Si mon Dieu veut que je règne, je régnerai, quoiqu'on m'en veuille empêcher, et s'il ne le veut pas, je ne le veux pas aussi. » Parole digne d'un roi très-chrétien de nom et de fait, tel que Dieu veuille que soyez toujours pour sa gloire et pour l'établissement de votre France, se souvenant aussi Votre Majesté, s'il lui plaît, de la fermeté de la pauvre Genève pour la vraie religion réduite en grande nécessité, petite en pouvoir, mais de très-sincère affection à votre service[1]. »

[1] On n'a point, il est vrai, la preuve que cette lettre soit parvenue entre les mains du roi; mais il suffit que Bèze l'ait écrite, pour que ses sentiments et son rôle dans cette mémorable circonstance soient très-établis. Voir la lettre entière dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (Paris, 1852, t. I, 36-46), où elle a été publiée pour la première fois, par M. Jules Bonnet, qui a découvert, parmi les manuscrits de la Bibliothèque publique de Genève, la minute de cette pièce importante, corrigée de la main même du réformateur.

Ainsi, loin d'approuver l'abjuration du roi, comme on l'a prétendu et comme l'ont répété plusieurs historiens, Théodore de Bèze a protesté d'avance, autant qu'il était en son pouvoir, contre le sacrifice que les politiques demandaient au Béarnais pour prix de son entrée dans Paris.

Dans Genève et à la tête de la Rome protestante, Théodore de Bèze avait travaillé dans le même sens conservateur, maintenant de toute son autorité morale les traditions de son maître, et ne laissant s'affaiblir ni se rouiller entre ses mains les ressorts de la machine disciplinaire. Ce fut là aussi la partie la plus difficile de son œuvre, car les guerres civiles, si elles exaspéraient les courages, démoralisaient les âmes. Les réfugiés qui arrivaient à Genève n'étaient plus les austères réformés qui, du temps de Calvin, se courbaient avec un grave enthousiasme sous le joug des ordonnances ecclésiastiques; et la république, menacée ou assiégée par la peste ou par le duc de Savoie, quelquefois par les deux ensemble, s'ouvrait dans ces funestes circonstances à tous les éléments de dissolution. Bèze opposait à ces maux l'autorité de sa prédication et aussi un énergique emploi de la discipline. L'examen de ses sermons nous le montrera sous cet aspect, et sur

la fin de son âge atteignant, en face de ces périls, à la plus mâle éloquence.

La nature avait doué Théodore de Bèze comme en vue de ses travaux : sa santé était robuste, sa mémoire merveilleuse, sa tête infatigable, et il pouvait suffire à ses nombreux devoirs, sans détriment pour ceux-ci [1].

Plus chargé encore que ne l'avait été son prédécesseur, il dirigeait non-seulement l'Église, mais ce qu'on appelait l'École de Genève. En 1559, Calvin avait obtenu des Conseils de la république le développement des institutions scolaires déjà existantes, c'est-à-dire un collége plus complet et

[1] Comme pasteur, il fut quelquefois soustrait par les Conseils de la république à ses fonctions les plus redoutables : on lit dans les *Fragments*, à la date du 7 juin 1568 : « Quoique M. de Bèze ait beaucoup insisté pour n'être pas exempté d'aller consoler les pestiférés, ses collègues lui ont refusé sa demande, non pas pour l'épargner, mais parce qu'il est bon de le réserver autant qu'il plaira à Dieu. » Et deux ans plus tard, en 1570 : « Théodore de Bèze déclare que son serment de pasteur l'engageant à s'acquitter de toutes les fonctions de sa charge, dont l'une des plus importantes est la consolation des malades, il ne saurait avoir la conscience en repos aussi longtemps que la Seigneurie ne lui permettra pas de pouvoir exercer cette partie de son ministère comme ses collègues. Cette demande ayant été trouvée juste, on a permis aux ministres de jeter le sort tant sur ledit de Bèze que sur tous les autres pour savoir celui qui sera chargé de la consolation des pestiférés. »

une académie où seraient professées les *lettres*, la *philosophie* et la *théologie*. L'enseignement avait été sur-le-champ distribué aux hommes célèbres qui, à la suite de Viret, venaient de quitter le gymnase de Lausanne. Le collége eut pour principal Mathurin Cordier, le Rollin du seizième siècle, qui avait pour devise de former la jeunesse à la piété et aux bonnes mœurs comme à l'élégance des lettres [1], et qui, sans croire déroger, se consacra à l'enseignement élémentaire. Théodore de Bèze, nommé professeur en théologie, dirigea comme recteur la nouvelle institution, dont les lois furent solennellement proclamées dans la cathédrale de Saint-Pierre, en présence des magistrats, des ministres, du corps enseignant et des écoliers. Le recteur prononça alors en latin élégant une harangue où se révèle l'esprit de la fondation nouvelle. L'académie n'était pour les réformateurs qu'un auxiliaire indispensable, une pièce essentielle de l'Église réformée, et son enseignement devait être subordonné aux besoins et aux intérêts de celle-ci. Plus étroitement encore que partout ailleurs, la pensée y était circonscrite dans le cercle de la doctrine confessée, et on fixait à l'intelligence les limites de ses ex-

[1] « Ad pietatem et bonos mores cum litterarum elegantia. »

cursions. Mais ce que l'institution ecclésiastique gagnait alors en force à cet enchaînement de la liberté intellectuelle, elle le perdait pour son avenir ; car c'était affaiblir les sources de la vie pour les temps où les circonstances, la nouveauté, la persécution cesseraient d'y suppléer. Par une préoccupation qui témoigne de la sincérité de ces hommes, ils n'imaginaient pas que l'énergique mouvement de la réforme eût d'autre principe que les seules croyances.

Jusqu'à ses dernières années, Bèze fut l'âme et la vie des écoles de Genève, qui lui durent leur accroissement et leur grande célébrité. Les chaires ne cessèrent d'être remplies par des savants de mérite supérieur, et presque tous renommés de leur temps, tels que l'hébraïste Chevalier, Ennimond Bonnefoy et François Hotman, qui furent chargés les premiers des leçons de droit ajoutées en 1572 aux études académiques. On affluait de toutes les parties du monde protestant aux écoles de Genève ; d'illustres personnages venaient assister aux leçons des plus célèbres professeurs, et la cité était comme un vaste pensionnat rempli des enfants de la noblesse calviniste, qui mettait à honneur de faire élever ses familles sous les yeux de Théodore de Bèze. Tout cet éclat rejail-

lissait sur la cause réformée; le recteur le sentait bien; et lorsque la guerre de la république avec le duc de Savoie supprima pendant deux ans (1589-1591), avec les ressources de l'État, l'enseignement des professeurs, le courageux septuagénaire prit gratuitement leur place et forma à lui seul toute l'académie, qu'il parvint à faire refleurir plus brillante, quand les mauvais temps furent passés.

La rare organisation qui avait permis à Théodore de Bèze de si longs et de si rudes travaux finit par s'épuiser; mais il ne fut pas donné à cet homme énergique de réaliser, selon son vœu, ces paroles de Vespasien, « qu'il faut qu'un empereur meure debout » : le professeur, le pasteur, le prédicateur quittèrent la carrière successivement et se traînant à peine. Enfin, dans l'automne de 1605, le vieillard sortit sans douleur d'une vie qui avait duré quatre-vingt-six années, et traversé au milieu des tempêtes la moitié la plus orageuse du plus agité des siècles.

Maintenant, Théodore de Bèze va se peindre lui-même à nous, dans son œuvre d'écrivain, sous tous les aspects que n'a fait qu'indiquer cette esquisse biographique : le poétique élève de Wolmar, le professeur de Lausanne, l'appui et le suc-

cesseur de Calvin vont reparaître plus complets et plus intéressants, réfléchis dans leur expression littéraire.

II

POÉSIES DE THÉODORE DE BÈZE.

Bèze écrivain se présente d'abord comme poëte; ensuite vient le soldat de l'Église réformée, tour à tour théologien, historien, prédicateur, mais toujours combattant. Il ne sera pas sans intérêt et sans instruction, d'étudier le poëte avec quelque étendue, et de voir quels chants sortirent les premiers de cette bouche, qui soutiendra bientôt devant des rois la cause des nouvelles Églises, et fera retentir la chaire chrétienne d'austères exhortations.

Les *Juvenilia* de Théodore de Bèze (c'est de ce nom que lui-même appela plus tard les premiers essais de sa muse) se composent d'élégies, de *sylves* et d'épigrammes; tout cela en vers latins, où le père Garasse, un siècle après, s'amusait à décou-

vrir des fautes puériles de quantité. Je n'ai pas songé à vérifier la critique du belliqueux jésuite, plus curieux d'examiner jusqu'à quel point était fondée la bruyante horreur, qu'inspirèrent après coup ces coupables poésies aux adversaires théologiques du poëte devenu protestant. Voici les faits. Il est très-vrai que l'étudiant de Bourges et d'Orléans chante en mètres parfois assez brûlants et peu chastes, les tourments de son cœur amoureux et les charmes de sa maîtresse *Candide*. Il lui arrive même de se livrer à des souhaits dont peut s'effrayer la morale; hypothèse poétique ou expression d'un sentiment éprouvé, les amours adultères qu'il célèbre ne peuvent se défendre, et lui-même s'est reproché publiquement l'indécence de ses jeunes inspirations.

Cependant, à les regarder de près, on s'aperçoit aisément qu'il y a là un poëte qui fait son métier bien plus encore qu'un écolier dissipé du seizième siècle. Quelques pièces seules, parmi les plus incriminées, portent l'empreinte d'un sentiment vrai, et celles-là justement sont les plus retenues; il y règne une sorte de passion timide et ingénue, sans effort, presque sans art et infiniment gracieuse. Les autres ne sont que des jeux ovidiens tels que de graves savants s'amusaient alors à en

écrire, poussant en beau latin leurs érudits soupirs vers des beautés qui n'ont jamais eu d'existence, pas même dans leur imagination. Quant à la fameuse épigramme où Bèze se demande vers lequel des deux son cœur l'entraîne, de Candide sa maîtresse ou d'Audebert son ami, je l'ai trouvée charmante, avant de savoir qu'elle fût le *summum crimen*, le grand chef d'accusation sur lequel on établit l'infamie du poëte. C'est un combat entre l'amour et l'amitié, où l'amitié et son rival s'expriment en images poétiquement exagérées :

Abest Candida! quid moraris?
Audebertus abest : quî hîc moraris?

Enfin le poëte se décide pour l'amitié, par cette considération tout érotiqûe :

Quod si Candida forte conqueratur;
Quid tum? basiolo tacebit imo.

En relisant cette épigramme avec l'attention scrupuleuse d'un juge averti, je ne l'ai pas trouvée plus coupable, et j'ai conclu avec Bayle[1] qu'elle est au fond un simple jeu d'esprit, et pure des horreurs que l'on a voulu y découvrir. Avec cette justification qui ressort du fond des *Juvenilia*, on acceptera l'apologie de Bèze, repoussant

[1] *Dictionnaire historique*, art. Bèze, note BB.

lui-même les calomnies que ses adversaires étendaient de sa poésie à ses mœurs. Il appelle en témoignage de son innocence l'histoire entière de sa vie et la bonne réputation dont il n'a cessé de jouir[1] : « Ces choses, dit-il en s'adressant à son plus grand calomniateur, je les oppose, moine, à tous tes outrages et à tes méchantes paroles, et je m'appuie sur le témoignage de ma propre conscience et de tous les gens de bien qui m'ont connu... Quel juge équitable voudra t'en croire sur mes jeux poétiques que tu donnes pour choses dites et écrites sérieusement? Où est, je te prie, cette Publia, que tu dis la femme d'un mari qui vit encore? Car de ceci j'en puis faire le serment devant Dieu, il ne m'est pas plus arrivé, dans toute ma vie, d'attenter à l'honneur d'une épouse, que d'envahir le royaume des Indes. J'en fais encore le serment, cette Publia dont j'ai pu parler dans quelque élégie est imaginaire comme votre Dieu, qui n'est pas moins vain qu'une chimère... etc.[2] »

[1] *Apol. II, ad. Cl. de X.* Tract. theol., t. II, p. 399.

[2] « Les perfeccions qu'il avoèt, » dit Jacques Peletier du Mans dans son orthographe, « etoèt si bien conjointes an lui, e s'antredonnoèt tel eide, qu'an toutes compagnies, même des plus grans de Paris (lieu ou vertu doèt ètre prisee, ou alheurs non) il etoèt bien vù, prisé et honoré. » *Dialogue de l'Ortografe e Prononciacion françoese;* Lyon 1555, in-12, p. 34.

Bèze ne se justifie que sur l'intention, mais il ne perdit jamais l'occasion d'avouer publiquement la licence de ses badinages poétiques et le regret de les avoir écrits. Il dépose cet aveu jusque dans une note philologique sur un mot de l'Évangile qu'il retrouve chez Plutarque, appliqué au poëte Archiloque, lequel avait flétri lui-même des vers obscènes échappés à sa muse. « Je cite d'autant plus volontiers cet exemple, ajoute le commentateur, qu'il m'en est arrivé autant dans ma jeunesse, tache que j'espère avoir lavée dès lors par des actions et des paroles contraires[1]. »

Il y a, du reste, peu d'originalité dans ces élégies ; Bèze imite et le plus souvent copie les élégiaques latins, mêlant cependant à ses réminiscences d'une élégante latinité d'assez fréquents gallicismes que lui a reprochés Scaliger, mais qui donnent à ses vers une allure plus dégagée en leur ôtant l'air d'apprêt commun à ces sortes de pastiches. Quelquefois aussi le poëte se livre à des amplifications et à des allégories dont les anciens ne lui ont pas fourni les modèles. Ainsi dans une de ces élégies il se compare à un vaisseau : l'amour est son mât, ses soupirs les vents qui le

[1] *Comment. in N. T. ad. Matth.* I, 19, sur le mot παραδειγματίσαι. Édit. de 1565.

poussent; les pleurs de ses yeux sont des torrents qui inondent sa poupe; la fureur lui donne des voiles, etc. Si Candide ne lui tend la main pour le faire toucher au port, il va se briser, etc.

Malgré leurs défauts, et peut-être un peu pour leurs défauts mêmes, ces poésies furent estimées très-haut par le siècle dont elles satisfaisaient à merveille les prédilections et les faibles littéraires. D'autres admirateurs disaient que les grâces et les muses y avaient trempé leurs doigts délicats tout humides encore du suc parfumé des roses [1], et Montaigne le place avec Lhospital parmi les bons artisans du métier de poésie [2].

Dans les *Sylves*, Bèze est plus original, et c'est dans ces pièces que je choisirai surtout mes citations, parce que, tout en donnant une idée de sa manière poétique, elles indiquent assez bien la nature de ses pensées, à l'époque où il luttait entre le monde et le Dieu que lui avait prêché Wolmar.

Lorsque Bèze écrivit la pièce intitulée *Noël*, (*Natalia Domini*), il se trouvait, sans doute, dans une de ces heures d'extase religieuse qu'il avait connues dans le ménage allemand de son précep-

[1] Préface des *Poemata varia*. Édit. de Henry Estienne, 1597, publiée par le seigneur Venceslas Morkousky de Zastrisell.

[2] *Essais*, liv. II, ch. 27.

teur, alors qu'il était partagé entre la piété fervente que lui communiquaient les deux époux, et le culte quotidien de l'antiquité poétique. C'est un mélange naïf d'idées chrétiennes et de réminiscences mythologiques, mélange d'ailleurs assez commun en ces temps de renouvellement littéraire et religieux. Les bergers qui accourent vers la crèche où vient de naître l'enfant-roi, s'appellent de noms bucoliques, tels que Tityre, Damœtas, etc. « Que d'autres, s'écrie le poëte au début, que d'autres chantent les nuits chères à leurs amours (*Noctem alii laudent*, etc.); d'autres soins au poëte sacré. Les muses sont vierges, et Apollon tout de flamme est chaste pour elles: Minerve n'a connu ni l'hymen ni ses fruits. Arrière donc Vénus, arrière les délices de l'enfant scélérat. Sois donc un chaste sujet aux muses pudiques, ô nuit qui vis s'ouvrir pour un saint enfantement les entrailles chargées du maître du ciel et des tempêtes... » Le poëte applaudit à l'antiquité chrétienne qui a consacré aux veilles et à la joie cette nuit sacrée, non à cette joie qui ressemble aux orgies des insensées bacchantes, pleines de leur dieu, non à la bruyante allégresse de ces prêtres à demi-hommes qui faisaient retentir des cymbales en s'approchant des autels de Cybèle, mais à la joie que

connaît l'homme au cœur élevé, et qui n'aspire qu'au ciel, sa patrie.

On retrouve le même mélange de notions sacrées et profanes dans une préface poétique que Bèze avait composée pour les *Psaumes de la pénitence.* C'est l'histoire de la chute du roi-prophète. On n'en devinerait pas le début. L'amour, *amor ales,* Cupido parcourt les villes de la Judée, armé de traits enflammés et le carquois sur l'épaule; il regarde autour de lui, ne sachant sur qui décocher ses flèches, quand il aperçoit Béthsabée dont Bèze peint les charmes avec toutes les couleurs de la palette classique :

« Os roseum et flavos per eburnea çolla capillos
. . . . . et teretes digitos, etc. . . . . »

Le Dieu s'indigne que cette femme qui fait pâlir les lumières du ciel, ne connaisse pas sa puissance; il jure qu'elle sentira ses traits et que l'univers en saura la nouvelle. David succombe, et le récit du poëte n'est pas sobre de traits voluptueux. Voyant ces choses, le Père tout-puissant frémit et son front se courrouce; le ciel tout entier s'émeut en tumulte. A ce signe de colère, les anges arrivent de toutes parts et se rangent autour de leur Seigneur. Malheureusement ici le poëte va

sacrifier à l'allégorie. La Clémence se place à la gauche du maître, la Justice à sa droite, mais ici Dieu parle, et mieux inspiré, Bèze s'aide de ses souvenirs bibliques. Le souverain déclare qu'il vengera Urie en frappant l'orgueil du roi et de son peuple hautain. A ce discours, un murmure s'élève dans l'Olympe !

« Desierat, totoque exoritur cum murmure Olympo. »

On délibère, on approuve; les uns sont disposés à la sévérité, les autres penchent vers la douceur. Enfin, la Clémence prend la parole et touche le cœur du maître. Un jeune ange descend vers David sur ses ailes étincelantes, et lui annonce les arrêts de la vengeance céleste. On sait le reste; mais ce que la Bible ne dit pas, Bèze nous l'apprend; l'Amour est vaincu avec sa mère (*victus cum matre Cupido*). Le repentir est entré dans le cœur du roi, et il va dans les antres jeter avec des torrents de pleurs les cris de sa douleur et de la pénitence; mais aux expressions élégantes et faciles, réminiscences des poëtes latins, on dirait Orphée appelant Eurydice, bien plus que David implorant son Dieu. [1]

[1] ... mox autem ingreditur, largoque madentes
Imbre oculos cœlo attollens, laudemque receptâ

On trouvera que c'était là une introduction, au moins étrange, aux chants pénitents de David, mais elle est un reflet assez fidèle de la double vocation qu'avait commencé à développer en Bèze son précepteur, chrétien renouvelé et lettré érudit. Notre poëte a raconté ailleurs[1] que pendant la première guerre de religion, on trouva parmi les reliques de Tours, enchâssée dans une croix, une belle agathe « où se voyait taillée d'un singulier ouvrage la déesse Vénus avec un dieu Mars armé, et Cupido entre deux, avec un morceau de bois rouge qu'ils disaient de la vraie croix. » C'est bien là la renaissance enchâssant l'antiquité païenne dans le christianisme; c'est l'image aussi de la réforme elle-même chez les premiers lettrés qui l'accueillirent, et le *Noël* de Bèze n'est pas autre chose.

En quittant la terre d'Égypte, Théodore de Bèze n'y laissa pas sa muse; mais il la dépouilla, comme il avait fait pour lui-même, de sa robe mondaine. A Lausanne déjà il recommença à chanter, et obéissant à un usage de l'Académie, il écrivit en français, pour ses étudiants, *le Sacrifice*

Mente. Miser tales tremebundo pectore fletus
Orditur, mœstas citharâ resonante querelas. »

[1] Th. de Bèze : *Hist. Eccles.*, t. II, p. 583.

d'Abraham, poëme tragique d'un millier de vers. Cette composition dramatique fut représentée par les écoliers, sous les yeux de l'auteur, vers 1552. Le grand cas que l'on faisait au dix-septième siècle de l'*Abraham*[1] justifiera l'analyse un peu développée que je vais en donner. De fait et d'intention ce poëme dans sa presque totalité est une prédication de circonstance. Tout quitter, tout sacrifier pour le vrai culte de Dieu, bonheur domestique, pouvoir, affections puissantes; c'est-à-dire abandonner sa patrie, sa famille, ses enfants, tuer son cœur enfin, pour fuir l'esclavage de la papauté; voilà ce que la réforme demandait à ses adeptes, on sait avec quel prodigieux succès; voilà ce qu'elle leur prêchait incessamment du haut de la chaire, dans les écrits de toute espèce; et le *Sacrifice d'Abraham* n'est qu'une de ces exhortations déguisées. On en jugera bientôt.

Un prologue moitié badin, moitié sérieux, avertit les spectateurs qu'ils vont être transportés au pays des Philistins :

Plus n'est ici Lausanne, elle est bien loin,
Mais toutefois quand il sera besoin,

[1] Jacomot, collègue de Bèze à l'Académie de Lausanne, fit une version latine du *Sacrifice*, qui fut même traduit en vers allemands.

Chacun pourra, voire dedans une heure,
Sans nul danger retrouver sa demeure.

. . . . . .

De grandes choses vont apparaître :
La chair, le monde et ses affections
Non-seulement au vif représentées,
Mais qui plus est, par la foi surmontées.

Ce sont les vers sérieux du prologue; l'auteur revient en terminant au ton plaisant et cavalier pour demander l'attention du public :

Qui veut donc voir choses tant admirables,
Nous le prions seulement d'écouter,
Et ce qu'il a d'oreilles nous prêter,
Étant tout sûr qu'il entendra merveilles,
Et puis après lui rendrons les oreilles.

Abraham sortant de sa maison bénit Dieu de tant de biens dont il l'a comblé dans les courses errantes de son exil. Tout ce monologue est empreint d'une émotion vraie, c'est l'histoire de bien des réfugiés protestants et la sienne propre que le poëte raconte par la bouche du patriarche. Le patriarche est né « dans une maison riche par suffisance. »

Mais quel bien peut l'homme de bien avoir,
S'il est contraint, contraint, dis-je, de voir
En lieu de toi, qui terre et cieux as faits,
Craindre et servir mille dieux contrefaits?

Or donc sortir tu me fis de ces lieux,
Laisser mes biens, leurs parents et leurs dieux.
Incontinent que j'eus ouï ta voix :
Même tu sais que point je ne savais
En quel endroit tu me voulais conduire ;
Mais qui te suit, mon Dieu, il peut bien dire
Qu'il va tout droit ; et tenant cette voie
Craindre ne doit que jamais il fourvoie.

N'est-ce pas la lettre à Wolmar et l'histoire de sa conversion et de sa fuite, proposées en exemple aux fidèles encore timides et hésitants ? Pour les spectateurs, c'était comme une consolation et une récompense de leurs sacrifices, un encouragement à y persévérer et à les bénir.

Sara paraît à son tour, elle veut rendre grâces à Dieu de ses bienfaits, et les époux entonnent un cantique en vers de six pieds à rime masculine, qui ont de la force et de la verve. Ici comme partout les allusions abondent, et la dernière strophe est un de ces appels à la vengeance céleste, fréquents dans les harangues des prédicateurs réformés, et qui nous apprennent trop quelles passions humaines s'étaient jetées dans la lutte et la prolongeaient :

Et toi, Seigneur, vrai Dieu,
Sors un jour de ton lieu,

Que nous soyons vengés
De tous tes ennemis;
Et qu'à néant soient mis
Les dieux qu'ils ont forgés.

Le couple hébreu se retire et un nouveau personnage entre en scène, c'est *Satan*, non point le Satan héroïque de Milton, ni le Méphistophélès de Goëthe, mais le génie du mal sous la forme la plus infernale dont pût le couvrir l'imagination d'un théologien réformé; c'est Satan en habit de moine. Il y a de la verve dans le monologue du démon :

« Je vais, je viens, jour et nuit je travaille, » etc.

Bèze est sincèrement inspiré par l'aversion amère, et du reste bien commune alors, qu'il portait aux ordres monastiques. Satan peint son propre portrait des couleurs les moins ménagées : il s'oppose lui-même à Dieu dans une antithèse prolongée et assez forte de style, mais si connue, qu'il suffira d'en rappeler les traits les plus vifs :

Dieu est au ciel; et bien, je suis en terre,
Dieu fait la paix, et moi je fais la guerre.
Dieu règne en haut; et bien, je règne en bas.
Dieu fait la paix, et je fais les débats.
Dieu a créé et la terre et les cieux :
J'ai bien plus fait : car j'ai créé les dieux.

Dieu ne fit onc chose tant soit parfaite,
Qui soit égale à celui qui l'a faite.
Mais moi j'ai fait, dont vanter je me puis,
Beaucoup de gens pires que je ne suis.

Le poëte ne s'en tient pas là, il pousse la satire jusqu'à l'invective; mais l'apostrophe de Satan à son habît de moine, sans être moins vive, est d'un meilleur goût dans sa verve colère :

O froc, ô froc, tant de maux tu feras,
Et tant d'abus en plein jour couvriras,
Ce froc, ce froc un jour connu sera,
Et tant de maux au monde apportera,
Que si n'était l'envie dont j'abonde,
J'aurais pitié moi-même de ce monde.
Car moi qui suis de tous méchants le pire,
En le portant, moi-même je m'empire.

En attendant que l'heure de ces calamités soit venue, Satan est tout occupé de tendre des piéges à Abraham pour le faire tomber, malgré toute « sa fiance en Dieu. » Mais il joue son rôle à part, et se contente d'avertir le spectateur des attaques qu'il dirige contre l'âme d'Abraham.

Abraham reparaît pour entendre l'appel de l'ange et sa terrible injonction. La douleur du patriarche et ses combats sont exprimés avec une vérité assez touchante et sans déclamation. Ici

Bèze introduit un nouveau personnage : c'est le chœur antique, représenté par une troupe de bergers partagés en deux bandes. Ils se préparent à partir avec Abraham pour retourner vers leurs compagnons; Isaac voudrait les suivre, mais le chœur lui répond par ces vers très-peu antiques :

Isaac, demeurez ici,
Autrement monsieur votre père,
Ou bien madame votre mère,
En pourraient être mal contents.

Isaac veut interroger la volonté de son père, et en attendant son retour, la troupe chante un chœur sacré tout à fait disposé sur le patron du chœur des Grecs, mais purement chrétien par les idées. Ce sont des réflexions sur la sagesse de Dieu et la nécessité de se soumettre à ses lois, puis leur application aux héros de la pièce. Les deux demi-chœurs raconteut, en se répondant, l'histoire d'Abraham, malheureusement dans une poésie dure, sans charme et parfois ridicule. Par exemple, Abraham,

A Dieu fait sa demande;
Soudain le roi le mande,
Et sa femme lui rend,
La prie de vider.

Abraham sans tarder
Autre voie entreprend.

Abraham a cédé : Isaac sera du voyage; cependant Sara, à qui le patriarche n'a confié que la moitié des ordres de l'ange, est assiégée de pressentiments, et dans ses alarmes elle essaie de détourner son époux de l'accomplissement des volontés célestes; mais Abraham répond aux objections maternelles par des maximes de confiance et d'obéissance entière aux décrets du Seigneur. Le dialogue est rapide et les paroles de Sara ont du pathétique et de la naïveté.

Cette scène, remarquable d'ailleurs, est encore de circonstance. Les fermes répliques d'Abraham aux insinuations de Sara sont comme des modèles de réponse pour les nouveaux chrétiens que les séductions de la famille et les affections à rompre enchaînent aux liens de l'idolatrie.

Sara. Mais les chemins sont dangereux.
Abraham. Qui meurt suivant Dieu est heureux.

Je passe quelques pages insignifiantes, et je retrouve la troupe au pied de la fatale montagne. Abraham, laissant percer sa violente douleur, recommande aux bergers d'implorer pour lui la miséricorde divine, pendant qu'il ira offrir son sa-

crifice. Le chœur, étonné de sa tristesse, passe en revue toutes les félicités du patriarche et se livre à d'interminables antithèses sur l'inconstance des choses de la terre. Ici une *pause*, et la scène est transportée sur la montagne du sacrifice. Isaac dresse le bûcher, et Abraham, qui s'est retiré à l'écart pour prier, lutte contre Satan. Il rappelle à Dieu ses anciennes promesses, le conjure de l'épargner :

> Engendré l'ai, et faut que le défasse;
> O Dieu, ô Dieu, au moins fais-moi la grâce.

et Satan, dans son froc, répond :

> Grâce! ce mot n'est point en mon papier.

Ce trait devait être fort applaudi. Enfin, Abraham va céder à son désespoir, il accuse le Seigneur, et déjà Satan triomphe; mais le patriarche revient à lui; effrayé de ses cris de désobéissance, il demande pardon au Seigneur :

> Arrière chair, arrière affections :
> Retirez-vous, humaines passions;
> Rien ne m'est bon, rien ne m'est raisonnable
> Que ce qui est au Seigneur agréable.

Abraham retourne à son fils pour accomplir le

sacrifice, et ici commence une scène qui est la plus touchante du drame, comme cela devait être, et aussi la mieux conduite. L'émotion, ménagée avec art, va croissant jusqu'à la fin; le dénoûment naturellement suspendu, l'angoisse du père prolongée par les questions du jeune fils, les larmes d'Isaac, sa prière enfantine, son souvenir pour sa mère, et sa résignation naïve; tout cela est d'une vérité pathétique. Satan, qui devait gâter cette belle situation, y a sa juste place; il s'émeut lui-même sous son froc et s'enfuit confus et presque attendri. Ce qui manque à cette scène c'est l'expression; elle est facile, le vers abondant, mais Bèze a déjà les habitudes oratoires des réformateurs, et son imagination, qui pourtant ne manquait pas d'étendue, ne suffit pas à l'entraîner assez loin hors du cercle des idées, des préoccupations, et par conséquent du langage qui lui était devenu ordinaire[1].

[1] Aussi dois-je avouer que l'attendrissement de Pasquier, lequel trouvait le sacrifice d'Abraham « si bien retiré au vif, qu'en le lisant il lui avait fait tomber des larmes aux yeux »; que l'admiration de Chamisso, qui allait, nous dit M. Ampère, jusqu'à comparer le dialogue d'Isaac et d'Abraham au moment du sacrifice avec les plus divines productions des Grecs, me paraissent aujourd'hui avoir eu vraisemblablement pour objet, non le poëme de notre théologien, mais un vieux *Mystère*, antérieur au sien de quelques années, et

Je reviens au dénoûment de la tragédie, il est court ; ce n'est qu'une brève paraphrase du récit de la Genèse, jusqu'aux paroles de l'ange. L'épilogue, un peu plus sérieux que le prologue, présente la morale attendue de la pièce :

> ... qu'un chacun de nous soit averti
> En son endroit de tourner en usage
> La vive foi de ce saint personnage.

Le Sacrifice d'Abraham est la meilleure des poésies que Bèze ait écrites en français [1] ; car sous le rapport même du style, ce poëme est très-supérieur à la version poétique des psaumes. On sait que Clément Marot, à Paris d'abord avec les secours de Vatable, puis à Genève, avait traduit environ cinquante des plus beaux psaumes de David, que Calvin fit imprimer en 1543, avec une préface digne de lui, sans oublier (peut-être par courtoisie pour le poëte) l'épître où Clément Marot convie les *dames de France* à de nouveaux

dont madame Guizot a cité un touchant et naïf dialogue, dans son spirituel et solide *Essai sur l'histoire de l'ancien théâtre français* Voir les *Mélanges* de Suard, t. I, 31.

[1] On attribue à Bèze, mais sans preuves, comme on lui a attribué bien d'autres satires, une comédie satirique et rabelaisienne du *Pape malade*.

concerts, et leur propose de nouvelles chansons d'amour qui ne sont point chansons

..... de ce petit dieu
A qui les peintres font des esles,
Mais cantiques de l'aimable vrai dieu d'amour,
Qui jamais ne varie.
O vous, dames et damoyselles,
Que Dieu fit pour être son temple,
Et faites, sous mauvais exemple,
Retentir et chambres ou salles
De chansons mondaines et sales,
Je veux ici vous présenter
De quoi sans offense chanter.
Et sachant que point ne vous plaisent
Chansons qui d'amour se taisent,
Celles qu'ici présenter j'ose,
Ne parlent, certes, d'autre chose.
Ce n'est qu'amour. . . . . [1].

Les dames de France furent, on peut le supposer, plus touchées d'abord de ce gracieux appel du charmant poëte que des graves et religieuses considérations proposées par Calvin, et les psaumes de Marot furent quelque temps à la mode dans les belles compagnies; mais à la longue, et de-

[1] On peut lire les deux épîtres de Calvin et de Clément Marot dans le *Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français*, t. I, p. 35 et 94.

puis qu'aux airs profanes, sur lesquels on les chantait d'abord, Goudimel et d'autres musiciens moins célèbres eurent substitué une simple et grave harmonie, le chant des psaumes devint une partie importante et populaire du culte réformé, une des occupations de la vie domestique et la consolation des fidèles aux jours des persécutions. Aussi, treize ans plus tard, Calvin demanda à Théodore de Bèze, qui était alors à Lausanne, de compléter le psautier. Bèze obéit, et, en 1556, il augmenta de trente nouveaux psaumes le recueil de l'Église de Genève, qui enfin, en 1561, se trouva complet [1].

Assurément la vocation religieuse de Bèze était plus forte que celle de Marot, mais il est impossible de nier que, dans sa traduction des hymnes de David, il a été moins bien inspiré que le badin poëte. Marot s'était tiré de son entreprise

[1] Au dix-septième siècle, le Psautier de Genève fut remanié par Conrard, secrétaire de l'Académie française, et par La Bastide, ministre de Charenton; ce travail fut revu par les pasteurs de Genève, adopté non sans de longues résistances, et dès lors le recueil n'a pas été modifié. Voir pour l'histoire du Psautier des Français réformés, dans le *Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français*, t. I, p. 94, une notice de M. C. Read, qui a donné en même temps l'*Épître dédicatoire* de Th. de Bèze, pièce rare et intéressante.

en habile versificateur; on découvre aisément dans sa version la main d'un homme né poëte; mais quoiqu'il ne se gênât nullement avec la langue, et que la construction régnante convînt assez bien au style court et énergique des lyriques hébreux, il n'y sut rien faire passer de la profonde poésie qui vit dans toutes les paroles du roi-prophète, dans ses cris de douleur et de détresse, dans ses accents de désespoir, comme dans ses chants d'espérance, ses hymnes d'amour et d'allégresse.

Quelquefois le secrétaire de la duchesse de Ferrare rencontre heureusement, comme on disait au seizième siècle, mais alors il est poëte comme il peut l'être; il tourne les images du chantre royal dans le style de ses gracieuses épîtres, et si ce n'était la méprise, on serait disposé à le louer de ses élégantes et spirituelles allures.

Bèze est bien au-dessous de Marot. On voit que son travail a été plus rapide que soigné; il fait son verset à tout prix; et d'ordinaire une paraphrase sans couleur et toute hérissée de chevilles remplace la poésie de l'original. Il ne réussit pas habituellement à éviter l'obscurité qui naît de la confusion des personnes, fréquente dans l'ode

hébraïque[1]; parfois même il arrive que sa période est peu intelligible, et le traducteur n'a pas l'air de s'en douter. Il faut justifier par quelques exemples ces assertions sur le style et la poésie de Bèze, dans sa version des Psaumes.

Dans le Psaume CXXXIII, le psalmiste compare la douceur de la concorde dans une communauté de frères qui s'aiment, à la rosée qui de l'Hermon descend sur les collines de Sion, et Bèze paraphrase :

Comme l'humeur se voit journellement
Du mont Hermon en Sion decourir,
Et le païs d'en bas nourrir.

La brûlante aspiration d'un fidèle vers son Dieu, la tendresse qui remplissent d'une si chaude poésie le Psaume XLIII, l'ont, ici et là, plus heureusement inspiré. « Au matin sur ma couche, et dans les veilles de la nuit, » dit David au Seigneur, « ma pensée s'élance vers toi, parce que tu as été mon bouclier; et je tressaille de joie, me sentant couvert de tes ailes. » Bèze traduit :

Lorsqu'en mon lit il me souvient
De ta souveraine puissance,
Et que de toi la souvenance
Le long de la nuit m'entretient,

[1] Robert Lowth : *De sacrâ poesi Hæbræorum.*

Car en mes détresses mortelles
De ton secours m'as fait jouir,
Qui me fait, ô Dieu, réjouir
Caché dans l'ombre de tes ailes.

De tour et d'expression, cette strophe est meilleure que telle des meilleures de Marot; mais bientôt le traducteur retombe dans sa pâle version. Pour rendre le dernier trait du même Psaume : « .... parce que la bouche menteuse des méchants aura été fermée, » Bèze a besoin de quatre vers, et quels vers :

Car quelque mensonge au sortir
Que la fausse bouche propose,
Il faut qu'un jour elle soit close,
Sans qu'on puisse s'en garantir.

En quelques endroits, Bèze fait mieux que rimer, on rencontre la grâce; mais ces traits-là sont rares dans son œuvre. Voici un échantillon complet de la manière dont Bèze traduit presque toujours le psalmiste. « Les nations sont entrées dans ton héritage, Seigneur, s'écrie le roi des Hébreux, elles ont souillé ton temple.... les corps de tes serviteurs ont servi de pâture aux oiseaux de l'air, les bêtes et la terre se sont repues de la chair de tes saints; leur

sang a été versé comme de l'eau, autour de Jérusalem, et leurs os sont demeurés sans sépulture » (Psaume LXXIX). Voici ce que cette plainte violente, ce cri d'amère douleur sont devenus dans les vers de Bèze :

Les gens sont entrés en ton héritage,
Ils ont pollu, Seigneur, par son outrage,
Ton temple saint, Jérusalem détruite,
Si qu'en monceaux de pierres l'ont réduite.
Ils ont baillé les corps
De tes serviteurs morts
Aux corbeaux pour les paître;
La chair des bien vivants
Aux animaux suivants
Bois et plaine champêtre
Entour la ville où fut ce dur esclandre.
Las ! on a vu le sang d'iceux épandre
Ainsi comme eau jetée à l'aventure,
Sans que vivant leur donnât sépulture.

Le travail de Bèze, fort loué parmi les siens, trouva pourtant des critiques qui le soumirent à des comparaisons humiliantes. Dans une épigramme où l'on décerne à Marot « le laurier gracieux, » et au poëte calviniste, « de Midas les oreilles, » on lui reprocha un français vicieux, « rude et contraint et fâcheux à merveille. » Il est malheureusement très-vrai que la contrainte, la

rudesse, les négligences de langage sont des défauts qui abondent dans la version de Bèze; mais, sans parler des difficultés réelles de la tâche, comment Bèze, déjà tant chargé de service pour l'Église, et tout occupé de luttes théologiques, aurait-il mieux qu'il n'a fait, senti et paraphrasé les hymnes de David? Ce n'était plus le temps d'ailleurs où au foyer de Wolmar il s'exaltait en épurant sa foi dans des entretiens que la spiritualité religieuse remplissait à son ordinaire d'un charme puissant et plein de douceur. Alors le jeune adepte des croyances de la réforme aurait peut-être trouvé pour ses vers un peu de la profonde et brûlante émotion du poëte sacré. Mais maintenant il s'agit de défendre une opinion et ses conquêtes, il faut veiller et renverser les tentes de l'ennemi pour sauver les siennes; il n'y a plus qu'assauts à donner et à repousser, la parole sacrée n'est plus qu'un glaive.

Je ne m'arrêterai pas sur le reste des poésies de Théodore de Bèze, non plus que sur sa traduction en vers latins d'un certain nombre de Psaumes. Beaucoup d'épitaphes et de petites pièces sentencieuses ou satiriques qu'il appelle *épigrammes*; des quatrains destinés à être placés au bas des portraits ou des figures emblématiques dessinées

sur bois et mêlées au texte, absolument comme dans nos *illustrations;* voilà ce qu'on peut appeler le menu butin poétique de Théodore de Bèze. Il aimait ces jeux, et s'y distinguait par son adresse inventive à jouer sur le mot, et à trouver ces rapprochements quelquefois ingénieux, quelquefois puérils, qui font toute la pensée de ces petites compositions, fort goûtées au seizième siècle. Toutes les époques de la vie de Bèze ont fourni leur contingent à cette partie de ses œuvres littéraires. En 1591, il donna à part, sous le titre de *Cato Censorius*, quelques déclamations épigrammatiques contre les vicieux de toute espèce; il y en a contre les orgueilleux, contre les ivrognes, contre les blasphémateurs, etc.; il y en a aussi contre les diseurs de rien, les babillards et les théologiens qui philosophent plus que de raison, *philosophantes ultra modum.* Ce n'est pas la satire, c'est l'épigramme raisonneuse, sévère et prolongée. Bèze argumente contre les objets de sa censure, et conclut habituellement par une pointe d'un tour sentencieux. Le successeur de Calvin trompait ainsi son goût naturel pour la composition poétique; quoique ces produits fugitifs de sa muse latine ne lui coûtassent aucun effort, il apportait cependant un soin minutieux

au style. Son exemplaire des *Poemata*, possédé par la bibliothèque publique de Genève, est chargé de corrections et de retouches minutieuses de la main de l'auteur.

Avant de passer aux œuvres plus sérieuses de Théodore de Bèze, je ne dois pas oublier le plus rare de ses écrits, le moins connu sans doute, et document de prix cependant pour l'histoire de notre langue. C'est un petit traité sur la bonne prononciation française, écrit en latin à l'usage de quelques seigneurs allemands qui fréquentaient la maison de Bèze[1]. Le savant homme mérite entier crédit sur la matière, car il passait, de son temps, pour avoir une merveilleuse connaissance de la langue, et Jacques Pelletier du Mans l'introduisait déjà en 1555 en tête des interlocuteurs de son Dialogue sur l'*ortografe et prononciation françoèse*. Il se plaint de la décadence du bon usage, à peine conservé dans quelques familles anciennes et chez les hommes instruits dans les bonnes lettres. Selon lui, la pureté de la diction a commencé à se perdre depuis la mort de François Ier, à la cour duquel elle régnait souverainement; et ce sont les tra-

[1] *De Francicæ linguæ rectâ Pronuntiatione tractatus*. Genevæ, apud Vignon, 1584, in-12.

ditions de cette époque qu'il tourne et prescrit en règles.

Il résulte du *Traité* de Bèze, confronté avec celui de Pelletier du Mans, que la prononciation française a fort peu changé depuis le seizième siècle[1]. Ainsi l'usage, qui peu à peu a modifié l'orthographe française, aurait été plus raisonnable en apparence, qu'il n'aurait en réalité opéré une réforme philosophique et utile; car ces transformations, outre qu'elles ont tendu à effacer plus ou moins avec l'étymologie des mots l'histoire de leurs acceptions, n'ont abouti en définitive qu'à rendre à peu près illisible pour le commun des lecteurs un langage qui, parlé il y a trois siècles,

[1] La prononciation indiquée par Bèze et celle que l'on peut conclure du livre de Pelletier sont parfaitement d'accord, malgré la différence des dates, parce qu'elles ont toutes deux la même origine, et il en résulte qu'à quelques nuances près, les Français ne prononcent pas autrement aujourd'hui leur idiome qu'on ne le parlait il y a trois siècles à la cour de François Ier, et que l'orthographe, d'ailleurs sans grande régularité, était dans un désaccord bien plus étrange que maintenant, avec le son effectif des syllabes. Ce que nos grammairiens disent du circonflexe qui représente l'*s* admis par nos pères dans certaines syllabes, on le disait au seizième siècle de l'addition de cette lettre dans les mêmes mots où nous la supprimons. On écrivait *blesme, gasteau, maistre, estre,* etc., on prononçait *bléme, gâteau, maître, être,* etc. Il en était encore de même d'autres lettres qui ont également disparu de certains mots

ne sonnait guère autrement qu'il ne sonne aujourd'hui à nos oreilles.

III

ÉCRITS THÉOLOGIQUES DE THÉODORE DE BÈZE.

Jusqu'au moment où il quitta la France, Bèze n'avait été que poëte. Le prosateur chez lui date de sa première arrivée à Genève, ou plutôt de son séjour à Lausanne. A partir de là, sa plume et son intelligence appartiennent à la théologie. A

où elles étaient depuis longtemps inutiles. Ainsi on disait comme nous, *sûr*, quoiqu'on écrivît *seur*. Il est probable, dit Bèze au sujet de ces lettres oisives (*litteræ quiescentes*), qu'elles ont été autrefois dans la prononciation, et que peu à peu l'usage les en a effacées.

Le plus grand changement qui se soit opéré depuis le seizième siècle concerne la voyelle *oi*, et encore la révolution commença-t-elle dès lors. A moins que l'*n* ne s'y joignît, on donnait à cette vocale le son de *oai* ou *oè*, diversement nuancé sans doute : on disait *moai, droait*, pour *moi, droit;* mais Bèze remarque que plusieurs trouvant le son trop gras, se dispensent de l'*o* et prononcent *ai* dans un grand nombre de mots, et en particulier dans les verbes ; ceux-là prononçaient *venait, parlait*. Le peuple de Paris allait plus loin et disait : *venet, parlet;* ce que lui reproche Bèze, ainsi que sa manière de faire de *trois, troas,* et même *tras*.

côté de la version du Nouveau Testament, travail qui occupera toute sa vie, il écrira tour à tour des dissertations théologiques, des livres contre les adversaires du calvinisme, des brochures de circonstance; il racontera une période récente de l'histoire des Églises de France, esquissera de courtes biographies, composera des harangues et des sermons. Il ne m'appartient pas d'étudier le célèbre docteur sous tous ces aspects; l'historien et l'orateur me reviennent de droit; je ne dois toucher à l'interprète des textes sacrés et même à l'auteur des traités théologiques, que pour rappeler discrètement les jugements des experts.

L'action de Bèze dans le protestantisme a été beaucoup plus ecclésiastique que dogmatique. Sous le rapport du dogme, il est le disciple exact de Calvin et le proclame en toute occasion : il court, dit-il, dans la même carrière et pose en quelque sorte son pied dans chacun des pas du maître; comme il a succédé à ses travaux, il succède à sa doctrine et espère de la clémence du ciel qu'il lui sera donné d'y persévérer et d'y mourir[1]. Ses écrits en ces matières roulent principalement sur la prédestination et la Cène, points vivement

[1] *Apolog. I ad Cl. de Xainctes. Bezæ Tract. theol.*, t. II, p. 257.

controversés au sein même de la réforme, et que défendit Bèze, dans une polémique où il prit encore Calvin pour modèle, et, le dépassant en âpreté, lui fut bien inférieur. Il est plus original dans ses travaux sur le Nouveau Testament, qui ont fait une grande part de sa réputation de savoir théologique. Il se sépare du chef, soit par l'interprétation de quelques passages [1], soit par la méthode qui est à la fois plus philologique et moins serrée que celle de Calvin Il travailla sur dix-neuf manuscrits très-anciens, consulta toutes les éditions données, la version syriaque, les Pères et les traductions modernes [2]. Cet ouvrage, qui occupa quarante années de la vie de Bèze, offre, en ce qui concerne l'état du texte original, une sorte d'indépendance critique, à côté d'une stricte ponctualité dogmatique, à laquelle le théologien tient encore davantage. Il n'avait pas une grande lecture [3], en quoi il est inférieur à Calvin,

[1] Nec enim dissimulas quod minimè inficior, me videlicet non semel tùm in Novi Testamenti translatione, tùm in quorumdam locorum explicatione ab illo dissensisse..... in placitis ipsius religionis et doctrinæ capitibus, fateor me sanè ne tantillùm quidem ab eo ut certo prophetæ apostolicæque doctrinæ interpreti recessisse. *Apol. II ad Cl. de Xainctes Tract.*, t. II, p. 398.

[2] Préface de la dernière édition, 1598.

[3] *Scaligeriana*, p. 48.

comme il est encore au-dessous de lui quant à l'élégance de sa latinité; mais on loue sans réserve, dans ses ouvrages théologiques, une parfaite lucidité de vues et une grande clarté dans l'expression.

Je dois maintenant revenir sur ses écrits polémiques, en écartant tout examen du fond théologique sur lequel roulait la discussion.

Bèze théologien eut aussi ses *juvenilia;* car ce sont les œuvres de sa jeunesse théologique que ces traités, où il attaqua avec une véhémence sans mesure les adversaires de son maître, devenus bientôt les siens. Son début dans la polémique théologique, inspiré par une ardeur indiscrète, fut même une faute que le calvinisme eut plus tard à payer. Le supplice de Servet, approuvé par les chefs et la masse du troupeau calviniste, avait ému quelques docteurs. Parmi eux, un homme distingué, qui usa dans des disputes étrangères à sa vocation les ressources d'une haute intelligence, Castalion, autrefois aimé de Calvin et régent au collége de Genève, se fit le principal champion de la tolérance, et, sous le pseudonyme de *Martin Bellius*, écrivit une dissertation dans laquelle il soutint, par les arguments humains appuyés de preuves théologiques,

que les hérétiques ne doivent pas occuper le magistrat, et qu'en aucun cas le glaive de la justice civile ne doit les frapper d'une peine capitale. Castalion, qui paraît avoir eu dans tous ses démêlés avec Calvin et son disciple les honneurs de la modération et de la convenance, plaida sa cause sans trop de violence, et en docteur qui soutient une thèse encore plus qu'en homme ému et révolté. Mais Bèze, tout en protestant de sa modération, répondit à Castalion par son fameux livre *De hæreticis à civili magistratu puniendis*, où il cherche à établir, avec un grand appareil d'arguments théologiques, que le pouvoir civil a le droit et le devoir de trancher par le glaive les têtes de l'hérésie que l'Église lui désigne[1].

L'opposition de Castalion, qui se posait en juge philosophique des deux camps[2], avait profondé-

[1] Selon Antoine La Faye, le livre *De hæreticis* vint bien à propos pour réfréner les esprits légers et flottants. A ce point de vue, Bayle en oppose un autre dont il pouvait mieux que personne vérifier chaque jour la justesse. « Cette utilité, dit-il, est bien peu de chose en comparaison du mal que le livre *De hæreticis puniendis* produit tous les jours, car dès que les protestants se veulent plaindre des persécutions qu'ils souffrent, on leur allègue le droit que Calvin et Bèze ont reconnu dans les magistrats : jusqu'ici on n'a vu personne qui n'ait échoué pitoyablement à cette objection *ad hominem*. *Dictionn.* de Bayle, art. de Th. de Bèze, note F.

[2] « ..... Illum Castellionem, qui in suo hypocausto veluti cas-

ment irrité Calvin, et son disciple semble avoir épousé encore plus violemment sa colère. Il est difficile de juger de ressentiments passionnés dont à une telle distance l'origine se dérobe; on ne peut aisément distinguer, au milieu des récriminations et des apologies contradictoires que les combattants se renvoient, la véritable source de la querelle. Justifiée ou non par les actes de Castalion, la conduite des chefs calvinistes faillit à la charité, et Bèze, en particulier, se laissa emporter par son ardeur de néophyte à des vivacités sans excuse. Il semble le reconnaître lui-même dans la péroraison d'un autre traité contre un écrit de son ennemi. « Si nous t'avons répondu un peu plus aigrement que tu ne voulais, ne t'en prends qu'à toi; nous te permettions le silence. »

Bèze fut encore moins modéré, et je dirai moins décent, dans la part qu'il prit à la guerre de plume suscitée par le colloque de Poissy entre Calvin et l'avocat Baudouin, jurisconsulte célèbre de son temps, mais qui changea plusieurs fois de croyance dans le cours de sa vie[1]. Calvin traitait son homme de parjure et relaps, car il avait appartenu deux

tello sedens, securè hoc vel illud somniet, et tanquàm spectator in theatro, vel his vel illis applaudat. » *Resp. ad Balduinum. Tract. theol.*, t., II, p. 315.

[1] *Dictionn.* de Bayle, art. BAUDOUIN.

fois à la croyance réformée, et Baudouin répliquait avec les aigres fureurs de l'apostasie. Bèze reprit la dispute, là où son maître avait fini par la laisser dédaigneusement, et, à part quelques pages réellement dignes et éloquentes, y apporta si peu de réserve, que plusieurs de ses amis en furent affligés. Saint-Aldégonde, seigneur de Marnix, l'un de ses meilleurs amis et réformé d'un grand zèle, lui écrivit des Pays-Bas pour le reprendre de sa faute, avec douceur et fermeté. Il l'avertit qu'on prenait très-mal ses libelles contre Baudouin et Heshusius, et que cela faisait tort à la cause de l'Évangile; il le conjurait de ne pas donner à leurs ennemis, par un ton aussi éloigné de la charité chrétienne, la victoire qu'ils avaient inutilement poursuivie. « Laisse, lui disait-il, à ces perfides apostats la note d'infamie dont les frappe leur esprit de médisance [1]. » Les écrits contre Heshusius, auxquels Marnix fait allusion, étaient, comme les précédents, des disputes théologiques, mais emportées, et, à ce qu'il paraît, remplies de sarcarmes bouffons et d'une ironie malséante [2].

[1] *Epist. theol. Tract. theol.*, t. II, p. 206.

[2] Le titre seul d'un de ces Dialogues sur la vraie communication du corps et du sang de Jésus-Christ, le *Cyclope* ou Κρεωφαγία, est une plaisanterie qui roule sur le sujet, et en est indigne. Heshusius soutient que dans la Cène on mange réellement le corps du Sei-

Bèze s'irrita d'abord contre les représentations de ces *modérés*, comme il appelle, d'un ton assez amer, les désapprobateurs de sa fougue[1]; il répondit à Marnix qu'il ne se reconnaissait coupable d'aucune faute en ce qui concernait Baudouin, et que ces modérés ne l'arrêteraient pas. Mais il convint que la dispute avec Heshusius étant d'une autre nature, il aurait pu s'y comporter différemment. « L'ignorance, dit-il, et l'audace de cet homme m'ont jeté sur des écueils où j'espère toutefois n'avoir pas fait naufrage. » Il ne faut pas absoudre Bèze et Calvin de leurs emportements dans ces querelles; ils ont manqué à la charité chrétienne, mais on doit reconnaître qu'ils croyaient avoir affaire aux plus dangereux ennemis de leur Église, parce qu'ils en étaient sortis et se retournaient contre elle. Dans toutes les luttes d'opinion, il n'y a pas de quartier pour les transfuges; d'ailleurs, en polémique, l'excès n'a pas sa vraie mesure dans la forme : c'est dans le cœur bien plus que dans les paroles des écrivains qu'il faut la chercher.

gneur, et Bèze l'appelle en conséquence un Cyclope..... Mais la brochure de Bèze la plus incriminée est celle qu'il intitule : *Abstersio calumniarum quibus aspersa est Ecclesia Genev. ab T. Heshusio. Tract.* I, p. 312.

[1] *Epist. theol. Tract. theol.*, t. III, p. 209.

J'ai indiqué, à propos de Calvin, l'origine et les conséquences de ces guerres affligeantes; je n'y reviendrai pas. Bèze, après la mort de son maître, continua le combat, entraîné par les mêmes motifs ou plutôt par les mêmes convictions. Il le déclare à Marnix : « Plût au ciel qu'il me fût permis désormais de garder le silence plutôt que de disputer encore. Mais c'est là notre condition, si nous ne voulons, en nous taisant, trahir la sainte vérité. Priez donc que le Seigneur me suggère ce que je lui ai toujours demandé et lui demanderai toujours, les moyens d'édifier l'Église sans offenser aucun homme de bien. » Au surplus, quand le moment des secondes pensées fut venu, Théodore de Bèze, souscrivant de lui-même aux observations de ses amis et aux violents reproches de ses adversaires, fit disparaître de la collection de ses traités, publiée sous ses yeux, des pages trop bouffonnes, trop basses ou trop injurieuses. Toutefois il en reste encore assez pour qu'on s'étonne de l'esprit de colère et d'impatience qui les remplit, quand on oublie qu'ils furent écrits dans un temps où, comme on l'a dit, les livres étaient des actions, et des actions énergiques et passionnées.

A côté de ses excès, cette partie des ouvra-

ges de Théodore de Bèze a aussi ses qualités: dans son âpreté superbe, l'attaque n'est pas toujours sans éloquence, mais la défense va bien mieux à l'écrivain. Quand il a à justifier la vie de Calvin ou la sienne contre les calomnies de ses adversaires, son langage s'élève jusqu'à de vraies beautés oratoires. Ses deux épîtres apologétiques à Claude de Xainctes, et même la réponse à Baudouin, offrent dans ce genre un grand nombre de passages remarquables.

Outre ces traités, tous écrits en latin, et auxquels il faut ajouter des dissertations sur la polygamie, le divorce et la peste[1], Bèze passe pour avoir lancé en français, sous divers noms imaginaires,

[1] *Quæstiones duæ de peste*, in-12. Genevæ, 1579. La peste est-elle contagieuse? et jusqu'à quel point est-il permis aux chrétiens de chercher à la fuir par l'isolement? Bèze répond que le fléau est contagieux; que ce n'est pas offenser la Providence que de l'éviter, mais qu'il n'est pas permis de le faire aux dépens du devoir privé ou public. Il traite la question théologiquement et doctement; car elle avait été soulevée, à ce qu'il paraît, par des thèses et des sermons sur le sujet, et non par la présence même de la peste, qui, en effet, ne régnait pas à Genève en 1579. « Au reste, » dit-il en terminant, « comme nos péchés sont la vraie cause de la peste, l'unique antidote à y opposer, c'est que les pasteurs ne disputent pas sur la peste, ce qui est l'affaire des médecins, mais excitent leurs troupeaux à une sérieuse résipiscence et à une mutuelle charité par leurs paroles et leur exemple, et que les brebis écoutent la voix de leurs bergers. »

quelques brochures satiriques. La plaisanterie caustique était certainement dans les goûts littéraires de Bèze, et ses contemporains admiraient fort ses épigrammes; de Thou vantait particulièrement une épître en latin burlesque, qu'aurait adressée notre auteur au président Lizet : *Épître de maître Benoît Passavant au président Lizet*, vraie satire théologique pleine de verve comique et fort admirée des connaisseurs en ces sortes de pièces. Bèze paraît l'avoir écrite dans le temps de son séjour à Lausanne, vers 1553; il réfute les écrits du président, grand coureur de bénéfices et grand persécuteur des réformés, et met les rieurs du côté de la réforme [1]. Aussi, de son temps même, on lui attribua toutes les productions saillantes qui sortaient du camp réformé; mais de ces pièces,

[1] L'Épître macaronique au président Lizet (*Epistola magistri Benedicti Passavantii*), dit Naudé dans son *Mascuraet*, est la plus excellente pièce qui ait jamais été faite en ce genre-là. On la trouve à la suite des *Epistolæ obscurorum virorum*, mais pleines de fautes; il faut la lire dans les *Mémoires historiques* de Sallengre, t. II, p. 106, où Le Duchat en a donné un texte correct avec des notes essentielles. Je me bornerai à citer quelques lignes en spécimen du latin de cette épître satirique. Maître *Passavantius* au débotté (*me debotavi audacter*) dîne avec les théologiens du lieu, et après la soupe en vient à parler du seigneur Lizet. « Et statim unus certus assistens, quem non cognoscebam, de quo non dares liardum, cœpit ridere tam profundè, ut ego non potuerim tenere conti-

devenues excessivement rares, son biographe, Antoine La Faye, désavoue positivement les unes et ne nomme pas même les autres dans la liste des ouvrages de son héros. On lui a attribué spécialement le *Réveille-matin des François et de leurs voisins*, et *l'Histoire de la Mappemonde papistique par Frandigelphe Escorchemesses en la cité de Luce Nouvelle, par Briffaut Chasse-diable*. Je n'ai pu découvrir ce dernier ouvrage, qui est de 1567. D'après la courte notice qu'on en trouve dans les *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, la forme du livre répond au titre; c'est une description satirique de l'Église romaine, figurée dans un planisphère allégorique, où, à côté de ses dix-neuf provinces, provinces des *Laïcs papistes*, des *Clercs*, des *Moines*, des *Prélats*, etc., toutes soumises à la

nentiam, et dixit : « Vos ergo loquimini de Domino nuper Præsidente; quomodò valet dominus nasus ejus? estne semper vestitus de cramesino? estne semper damasquinatus? Dicebat bonus ille magister noster de Gagneyno, quod omnes hæretici erant pallidi. Valet consequentia. Dominus nuper præsidens est adeò rubeus quòd una lagena vini theologici sive vermelli : ergo non est hæreticus. Et quia non potest esse Cardinalis, id est, cardo sanctæ Ecclesiæ apostolicæ per caput, ipse est par æquivalens, id est, per nasum; nam quis est tam hæreticus, qui sustineat dicere, quod unus nasus non valeat hoc unum pileum? Patet antecedens per omnes qui viderunt ipsius naseitudinem..... Iste ribaldus sic loquebatur, et ego mordebam mihi linguam. »

domination d'un tyran, qui est le pape, se voit le pays des calvinistes, gouverné par Dieu, Justice et Raison. Ce n'est sans doute pas là tout l'ouvrage, si en effet il appartient à Bèze, ce que rien n'établit. Le *Réveille-matin* est une production plus sérieuse, mais on verra dans l'*Étude* consacrée à François Hotman quel est l'auteur probable de ce curieux livre.

Ce ne fut pas seulement dans une lutte personnelle contre des individus et par des pamphlets que Bèze eut à débattre les questions religieuses: un théâtre tout autrement vaste lui fut offert, lorsque les intérêts de la réforme l'appelèrent à venir défendre par ses discours, devant de nombreux et illustres adversaires, la cause protestante. Ici nous n'avons plus affaire à l'écrivain, c'est l'orateur qui va nous occuper.

IV

ÉLOQUENCE DE THÉODORE DE BÈZE.

Le seizième siècle, qui a eu en littérature tant d'ambitions malheureuses, a dépensé en France

bien des efforts pour se façonner, d'après l'antique, je ne sais quelle éloquence érudite et empesée, tandis qu'aux portes du parlement, où régnait cette bizarre étrangère, la vraie éloquence, celle qui entraîne aux actions les hommes assemblés, tonnait tous les jours et faisait de prodigieuses conquêtes. Préoccupation singulière ! Farel avec son langage impétueux et toujours vainqueur, Calvin avec sa grande force dialectique, Bèze qui parlait si bien, trop bien au gré de ses adversaires, n'ont pas obtenu de leur temps le titre d'orateurs. Leur éloquence n'entrait pas dans les moules reconnus : chez eux point de mythologie, point d'*allégations* des anciens; peu de ces ingénieuses antithèses ou de ces rapprochements heureusement trouvés, sans lesquels on n'avait aucun droit à compter pour orateur. Jusqu'à nos jours, l'histoire littéraire a fait comme les ingénieux diseurs du parlement, elle n'a pas reconnu comme citoyens de la république des lettres les orateurs de la réformation; elle a oublié d'en parler. Peut-être a-t-elle pensé qu'ils avaient été sans souci de l'art et trop pressés d'agir pour songer à plaire. Elle ne se serait pas trompée, mais son oubli n'en serait que moins pardonnable : la parole mérite toujours une sé-

rieuse étude quand elle subjugue les masses, et surtout les masses instruites et morales de la société. Les critiques modernes ont réparé cet injurieux oubli par quelques mentions faites en passant ; et c'est pour essayer de combler dans l'histoire littéraire du seizième siècle cette fâcheuse lacune, que déjà j'ai cherché à faire connaître par quelques extraits l'éloquence de Calvin. Même justice est due à Théodore de Bèze, qui complète, par ses qualités particulières, le type de l'orateur de la réformation.

Théodore de Bèze se présente ici sous plus d'un aspect. Sa parole varie naturellement selon les lieux et les circonstances mêmes où elle se fit entendre. Le député au colloque de Poissy ne peut pas être tout à fait, comme orateur, ce que fut le prédicateur de Genève.

Si nous nous reportons par la pensée à la première séance du fameux colloque, Bèze nous y apparaîtra plein de mesure, de dignité, comme aussi la réforme s'y manifeste dans sa plus imposante attitude. L'assemblée était déjà formée, présidée, comme on sait, par le roi et sa mère, et composée de princes, de la cour, et d'une nombreuse députation de cardinaux, d'évêques et de docteurs catholiques, lorsque les vingt-quatre dé-

putés des Églises réformées, ayant Théodore de Bèze à leur tête, firent leur entrée dans la salle, introduits par le duc de Guise. Tous alors « s'étant appuyés têtes nues sur les barrières [1], » Bèze adressa à Dieu la belle prière de la liturgie de Genève : « Seigneur Dieu, Père Éternel et Tout-Puissant, nous confessons et reconnaissons devant ta sainte majesté que nous sommes de pauvres pécheurs, etc... » Ensuite, s'étant relevé, il commença au nom des Églises de France sa fameuse harangue qui, dit-il, « fut prononcée d'une façon fort agréable à toute l'assistance, comme depuis ont confessé les plus difficiles et fâcheux, et fut ouïe avec une singulière attention. »

Après un préambule apprêté, mais respectueux et adroit, il aborda le sujet dans un second exorde. Il sait trop bien « quelles fâcheuses persuasions enracinées au cœur de plusieurs » calomnient sa cause, rendent difficile la tâche des députations; mais il ne veut pas « renouveler les vieilles plaies en les récitant, » quand il ne s'agit plus de faire « plaintes et doléances, mais de chercher les plus convenables remèdes. » Ici un langage noble et modeste, de belles pages que je vais gâter en les abrégeant :

[1] *Hist. ecclés.*, t. I, p. 502.

« Et qui nous donne donc une telle assurance au milieu de tant d'empressement? Sire, ce n'est aucun appui de chose qui soit en nous, vu que nous sommes en toutes sortes des plus petits et contemptibles du monde. Ce n'est point aussi (grâces à Dieu) vaine présomption ni arrogance; car notre pauvre et vile condition ne le porte pas. C'est plutôt, Sire, notre bonne conscience qui nous assure de notre bonne et juste cause, de laquelle aussi nous espérons que notre Dieu, par le moyen de Votre Majesté, sera le défenseur et protecteur...

« Il y a encore un point qui nous entretient en bonne espérance : c'est que nous présumons selon la règle de charité que vous, Messieurs, avec lesquels nous avons à conférer, vous efforcerez plutôt avec nous selon notre petite mesure, à éclaircir la vérité qu'à l'obscurcir davantage, à enseigner qu'à débattre, à peser les raisons qu'à les contredire, bref, à plutôt empêcher que le mal ne passe plus outre, qu'à le rendre du tout (tout à fait) incurable et mortel. Telle est l'opinion que nous avons conçue de vous, Messieurs, vous priant au nom de ce grand Dieu qui nous a ici assemblés, et qui sera juge de nos pensées et de nos paroles, que nonobstant toutes choses dites, écrites ou faites par l'espace de quarante ans ou environ, vous vous dépouilliez avec nous de toutes les passions et préjudices (préjugés) qui pourraient empêcher le fruit d'une si sainte et louable entreprise; et espériez de nous, s'il vous plaît, ce que moyennant la grâce de Dieu vous y trouvez, c'est à savoir un esprit traitable et prêt à recevoir ce qui sera prouvé par la pure Parole de Dieu.

« Ne cuidez que nous cherchions les moyens de vous rendre pareils à nous en notre pauvre et vile condition, en laquelle, toutefois, grâces à Dieu, nous trouvons un singulier contente-

ment. Notre désir est que les ruines de Jérusalem soient remparées, que ce temple spirituel soit relevé, que cette maison de Dieu qui est bâtie de pierres vives soit remise en son entier, que ces troupeaux, tant épars que dissipés par une juste vengeance de Dieu et nonchalance des hommes, soient ralliés et recueillis en la bergerie de ce souverain et unique Pasteur.

« Voilà notre dessein, voilà tout notre désir et intention, Messieurs, et si vous ne l'avez cru jusqu'ici, nous espérons que vous le croirez quand nous aurons en toute patience et mansuétude conféré ce que Dieu nous aura donné. Et plût à notre Dieu que sans passer plus outre, au lieu d'arguments contraires, nous puissions tous d'une voix chanter un cantique au Seigneur et tendre les mains les uns aux autres, comme quelquefois est advenu entre les armées et batailles toutes rangées des mécréants mêmes et infidèles. »

La péroraison de la harangue fut brève; l'orateur exprime sa sainte espérance, « que même grâce serait faite au jeune roi qu'au petit Josias; et qu'en la reine Catherine l'ancienne mémoire de la tant renommée reine Clotilde serait rafraîchie, laquelle servit jadis d'instrument à Dieu, pour donner sa connaissance à ce royaume. » Il ajouta :

« Telle est notre espérance, pour laquelle, Sire, nous sommes prêts d'employer nos propres vies, afin que vous faisant très-humble service en une chose si louable et si sainte, nous voyions le vrai siècle doré auquel notre Seigneur

et Sauveur Jésus-Christ soit servi tout d'un accord, ainsi que tout honneur et gloire lui appartient à jamais. Amen! »

« Ici, dit le narrateur, de Bèze et sa compagnie fléchirent le genoil en terre, et se relevant, il poursuivit : Sire, il plaira à Votre Majesté, n'avoir égard à notre langage tant rude et mal poli, mais à l'affection qui vous est entièrement dédiée. » Alors le chef de la députation présenta au roi la confession de foi des Églises de France : « Espérons, ajouta-t-il en terminant sa harangue, moyennant la grâce de Dieu, que, après en avoir conféré en toute sobriété et révérence de son nom, nous nous trouverons d'accord. Et si, au contraire, nos iniquités empêchent un tel bien, nous ne doutons que Votre Majesté, avec son bon accueil, ne sache bien pourvoir à tout, sans préjudice ni de l'une ni de l'autre des parties, selon Dieu et raison. »

Dans les disputes théologiques qui remplirent le reste du colloque, Bèze se montra habile dialecticien, et jamais ne se laissa surprendre par les subterfuges et les équivoques où l'on voulait le faire tomber. On sait combien furent inutiles ces conférences, où le cardinal de Lorraine et les siens étaient venus avec des intentions peu conciliantes; tandis que, de leur côté, les réformés,

si arrêtés dans leur doctrine, n'y avaient pu apporter que l'espérance de convertir leurs adversaires. Mais il ne s'agit ici pour nous que des caractères littéraires de l'éloquence protestante chez son célèbre représentant.

Une qualité me paraît surtout à remarquer dans cette éloquence, c'est la dignité et l'onction naturelle du langage. A part quelques compliments, bien simples d'ailleurs si on les compare aux emphatiques panégyriques alors en usage, Bèze ne me paraît pas dans sa harangue avoir été inspiré par la seule rhétorique. Son rôle était imposant et sa situation délicate; il représentait la réformation française avec ses avantages acquis et ses espérances; il fallait que son maintien seul et sa parole fissent du premier coup disparaître de l'esprit des auditeurs ces images odieuses et mensongères forgées par la prévention contre la réforme et ses adhérents. Bèze est à la hauteur de ce rôle solennel : point d'expressions injurieuses, point de sarcasmes et de plaisanteries triviales; une convenance parfaite, et de la force cependant.

Ainsi les défauts, ou pour mieux dire les excès tout opposés qui gâtent les écrits polémiques de Bèze, et que l'on rencontre fréquemment dans sa prédication ordinaire, n'étaient point le fait d'une

ignorance et d'une grossièreté natives, loin de là; la harangue du colloque de Poissy en est la preuve frappante.

On n'a pas recueilli les nombreuses prédications de Théodore de Bèze comme on l'a fait pour Calvin, et lui-même n'a publié qu'une centaine de ses sermons[1]. C'est toutefois bien plus qu'il n'en faut pour donner une idée exacte de la manière du prédicateur calviniste. Quant à la méthode et au choix habituel des moyens, rien ne distingue Bèze de Calvin ; il marche exactement dans la voie du chef, comme tout le reste du clergé réformé. L'enseignement dogmatique et l'exhortation pastorale se présentent chez l'un et chez l'autre avec les mêmes caractères, et sinon avec des qualités semblables, du moins avec des défauts communs. L'examen de quelques sermons de Bèze, appuyé des passages qui m'ont paru les plus intéressants et les plus caractéristiques, fera ressortir suffisamment ces analogies et ces différences.

[1] Les auteurs de *la France protestante*, ordinairement très-exacts, dans leur article sur Th. de Bèze, nous font dire, trompés par quelque confusion de notes, qu'il existe un grand nombre de sermons inédits du célèbre réformateur dans la bibliothèque publique de Genève, où nous aurions eu l'occasion de les lire. Comme on vient de le voir, c'est le contraire que nous avons dit.

Le public de Bèze comme celui de Calvin ne se réduisait pas à leurs seules ouailles; les étrangers curieux de théologie, les docteurs réfugiés ou venus en pèlerinage à Genève affluaient à leurs prêches; le troupeau lui-même avait un tel goût de ces matières et y était si fort versé, que devant cet auditoire, dit Bèze, on ne pouvait lâcher quelque erreur ou sottise qui ne fût aisément aperçue par les faibles eux-mêmes [1]. Ainsi s'expliquent le choix des textes et l'appareil théologique de l'argumentation, qui étonnent souvent dans les sermons de Calvin et de son disciple. C'est là ce qui fait comprendre, entre autres, comment Théodore de Bèze, sollicité par ses collègues, imagina d'exposer, dans une suite de prédications, les premiers chapitres du *Cantique des cantiques* [2]. « Il a voulu, dit-il dans sa préface, montrer contre ceux qui condamnent tout à plat ce Cantique, le vrai sens des saintes délicatesses et mignardises de plusieurs propos tenus entre l'époux et l'épouse. »

[1] « In eo quidem auditorio in quo vix falsò aut ineptè diceres, quod ab ipsis infimis non facilè posset animadverti. *Apolog. II ad Cl. de X. Tract.* II, p. 398.

[2] *Sermons sur les trois premiers chapitres du Cantique des cantiques.* In-8. Genève, 1588.

Le sujet, avoue l'orateur, est difficile à manier et les paroles à bien rendre, mais « s'il y eut jamais temps auquel il ait été requis de ne se laisser tromper en ces matières, c'est celui auquel nous sommes aujourd'hui, étant le monde rempli d'autant et malicieux déguiseurs et sophistiqueurs de la vérité qu'il y en eut jamais... » Pour Bèze, le *Cantique des cantiques* est une précieuse allégorie, et comme la dernière hauteur où Salomon transporte les fidèles dans la succession de ses trois livres. »

« Nous pouvons dire qu'ès *Proverbes* il a enseigné aux hommes tellement la vraie conduite de cette vie, que ç'a été d'une façon familière et comme un maître parlant en une école à ses disciples. Puis après, en l'*Ecclésiaste,* il nous a menés comme du plat pays à une haute montagne, nous faisant voir d'un lieu éminent les divers détours par lesquels tous les hommes s'égarent, les uns d'une façon et les autres d'un autre, montrant au travers de ces labyrinthes quel est le vrai chemin pour n'être surpris de la vanité de ce monde et pour user tellement de cette vie qu'elle soit le chemin qui nous conduise à la vraie et permanente félicité ; mais finalement en ce *Cantique* ceux qu'il a ainsi doublement instruits sont élevés par lui comme jusque par-dessus les nues et comme ravis à la considération des biens célestes, comme s'ils étaient déjà habitants des cieux ou pour le moins si déjà ils frappaient à la porte d'iceux. »

Au sens du théologien, notre Seigneur est l'é-

poux bien-aimé et l'épouse la communauté des fidèles; Salomon chante dans ses cantiques les fiançailles des époux, la célébration solennelle et la confirmation de ce mariage spirituel entre l'Église et son Sauveur. Telle est la clef qui ouvre au prédicateur le secret de l'allégorie sacrée; dès lors il n'est pas un des objets nommés dans cette chaude poésie, qui ne se rattache figurément soit au vrai culte chrétien, soit à la discipline, soit à la morale évangélique : ces interprétations ingénieuses, mais quelquefois puériles dans leur subtilité, prêtent peu à l'éloquence; l'effort d'esprit suspend la verve du prédicateur, et la poésie du texte fait un étrange effet au milieu des commentaires du paraphraste.

Comme on doit s'y attendre, la controverse tient sa grande place dans les développements de cette prédication, et chaque verset du roi hébreu est pour le théologien calviniste un trait foudroyant à lancer contre l'Église romaine, ce fantôme décevant de la vraie Église, de l'Épouse bien-aimée. Le troupeau à son tour n'est pas épargné : quelquefois Bèze profite de son texte et de son système pour opposer à la tiédeur de ses ouailles la brûlante ardeur de l'épouse pour la possession de son époux. Ici il y a de la force

et de la chaleur, mais plus violent dans ses apostrophes que Calvin lui-même, Bèze l'est avec moins de verve; le torrent d'une phrase véhémente et nerveuse ne l'entraîne pas; son invective plus développée est plus lourde et plus grossière.

Peu de passages sont à citer dans ce recueil; je me bornerai à un seul parmi ceux-là. L'épouse a dit : *Je suis la rose de Saron et le muguet des vallées; quel est le muguet entre les épines, telle est entre les filles ma bien-aimée;* et le prédicateur voit dans ce muguet au milieu des épines la figure de l'Église sur la terre des méchants, et il tire de cette image la péroraison de son discours :

« Telle est doncques la condition de l'Église et de chaque membre d'icelle, témoin la continuelle expérience, dont il est nécessaire de nous avertir, afin que ne pensions pas que nous puissions être du muguet qui plaise et flaire bon aux hommes de ce siècle ; mais au contraire que nous fassions notre compte de bonne heure que plus nous sommes transformés en muguet par la grâce de Dieu, plus nous déplairons aux pourceaux et aux chiens auxquels rien ne sent bon que l'ordure, étant perpétuelle l'inimitié de Dieu et du monde. A cela doivent bien penser entre tous autres hommes, ces sages et discrets qui pensent trouver moyen d'accorder la lumière et les ténèbres. Non, non, on ne peut fidèlement servir à deux maîtres contraires. Si tu ne veux être ce muguet de souefve (suave) odeur, il faut que tu sois assailli par les épines, sans t'accorder avec icelles, si tu ne veux être brûlé avec elles. Que

le monde donc soit et demeure tant qu'il voudra un champ maudit pour lequel n'a point prié Jésus-Christ, plein de chardons et d'épines desquelles il nous faut garder pour n'en être piqués. Mais, au contraire, nous retrouvant parmi, ne nous y arrêtons point, en communiquant aux œuvres infructueuses, mais soyons et demeurons arbres fruitiers, palmes robustes, cèdres odoriférants, plaisants et souëfs au Seigneur, croissants et fleurissants de jour en jour à la gloire de Dieu. Prions notre bon Dieu et Père qu'il lui plaise nous en faire la grâce, parachevant son saint œuvre en nous, afin que nous cherchions et trouvions en lui tout notre contentement et repos, sans être séduits par la vaine apparence de ce monde. »

En général il faudrait placer Théodore de Bèze, comme prédicateur, à une bien grande distance de Calvin, si on n'avait à le juger que sur sa paraphrase du *Cantique des Cantiques*. Un autre recueil de ses sermons est, pour le fond et pour la forme, d'une tout autre valeur que le premier. Au fort de la guerre que la république de Genève soutint pendant trois ans contre le duc de Savoie (de 1590 à 1592), Théodore de Bèze fit une suite de prédications sur l'*Histoire de la Passion et de la Sépulture de Notre-Seigneur*, qu'il publia ensuite en 1592[1], en dédiant son recueil aux pasteurs diacres et anciens des Églises françaises. L'épître

[1] *Sermons sur l'Histoire de la Passion et Sépulture de nostre Seigneur Jésus-Christ.* Genève, chez Jean le Preux, an 1592, in-8.

dédicatoire a de l'importance en ce qu'elle expose les vues de Bèze sur l'état du calvinisme en France à cette époque où un dénoûment s'approchait, et où Henri IV allait, en abjurant, trancher le nœud gordien.

Entre les zélés catholiques et les zélés calvinistes il y avait le parti des modérés qui voulaient sauver la France et lui rendre la paix par quelque moyen de conciliation : le catholicisme demeurerait la religion du royaume, et les calvinistes exerceraient librement leur culte. Les calvinistes ne voulaient pas plus de ces moyens termes que les catholiques purs, et tous ces *moyenneurs*, comme les appelle Bèze, leur étaient odieux. Or, cette classe de modérés grossissait tous les jours, et l'alarme était grande chez les chefs de l'Église réformée. Bèze touche ce point délicat dans son épître. « Dieu, dit-il en faisant allusion à Henri IV, a fait sourdre d'un vraiment monacal assassinat un pilote au navire prêt à faire naufrage, mais il faut être sur ses gardes plus que jamais, nous enseignant même l'histoire ecclésiastique que les grandes confusions de l'Église chrétienne ont commencé lorsque les grandes persécutions avaient cessé. »

Le vieux général des Églises devine juste, son

coup d'œil sur les périls de la réforme est prophétique :

« Si le Seigneur, comme il est à espérer, dispose les affaires de la France à quelque repos des Églises, ce sera lorsque les esprits ambitieux tâcheront de se faire valoir. Et quand ce mot tant agréable de paix et de repos sera mis en avant, vous ne pouvez douter que plusieurs, les uns étant lassés de porter la croix du Seigneur, les autres étant mal instruits, les autres craignant selon la prudence de la chair un renouvellement de ces troubles, d'autres finalement ayant l'esprit frétillant et se faisant maîtres devant qu'avoir été bons disciples, ne se laissent éblouir par ce beau et tant souhaitable nom de paix à quelque prix que ce soit : en quoi ils seront secondés et favorisés, voire poussés par certains moyenneurs qui se persuadent d'accorder la lumière et les ténèbres et de trouver un milieu là où il n'y en a point et n'y en aura jamais. »

Il faut donc que les Églises se fortifient de mœurs et de doctrine; Bèze les y exhorte solennellement, et c'est pour consoler et raffermir leur courage qu'il leur adresse ses derniers sermons, « comme témoignage, et par manière de dire, une espèce de testament contenant la doctrine qu'il a annoncée il y a quarante ans. » Son recueil, en effet, est tout ensemble une confession développée de la foi calviniste, et une exhortation pleine de feu et d'énergie, au maintien de la discipline chrétienne.

Au moment où il prononçait ces discours dans Genève, la petite cité était en état de siége; l'exercice de la justice était suspendu; les bourgeois, toujours sur les murailles ou en campagne, ne pratiquaient plus avec exactitude les sévères ordonnances de Calvin, et les gens de guerre venus de France et de Suisse ajoutaient grandement au désordre. C'est dans ces temps de crise et de relâchement, que Théodore de Bèze, alors âgé de soixante-dix ans, montait en chaire pour relever la religion et les mœurs en péril, et aussi pour soutenir les courages. Le vieillard fut à la hauteur de cette situation imposante et difficile, et il trouva des paroles vraiment éloquentes pour accomplir sa tâche. Cette fois nous allons le voir se rapprocher de Calvin par la force et l'intrépidité de son langage, quelquefois le surpasser en puissance oratoire.

Je laisserai la partie théologique du discours pour n'emprunter mes citations qu'aux endroits où l'orateur se confond avec l'homme d'action. Là ses paroles empruntent une grande partie de leur force à la nature même des événements qui les firent naître, elles sont d'autant plus vivantes qu'elles réagissent sur des faits contemporains, et qu'elles deviennent ainsi une part de

l'histoire qui s'accomplissait alors dans Genève.

Parmi le grand nombre de passages qui offrent plus ou moins saillant ce caractère d'*actualité*, il en est un que je ne craindrai pas de citer, malgré son étendue, parce qu'il est un monument assurément inconnu, et bien précieux cependant, de l'éloquence publique au seizième siècle. C'est une petite harangue, presque uniquement politique, où Bèze ne discute pas moins que cette question d'État : « Faut-il continuer à soutenir la guerre contre le duc de Savoie?... » Le droit, les ressources, les chances, rien n'est oublié : la discussion est habile et tout à fait antique : on dirait, dans l'agora d'Athènes, Périclès exhortant les Athéniens à la guerre du Péloponnèse, si l'on n'était ramené à la chaire calviniste par des considérations chrétiennes et une belle péroraison où la Bible invoquée a imprimé sa puissance.

L'auteur a établi qu'en toute entreprise, il faut être assuré « par une bonne et droite conscience, illuminée de la parole de Dieu, » que le but et les moyens sont également justes, et qu'en outre on n'excède point les limites de son devoir. Appliquant ces maximes à l'état présent de la république, il a démontré que la guerre soutenue par elle est juste, et il continue ainsi :

« Et si on réplique là-dessus que tout ce qui est licite n'est pas toutefois nécessaire, ni même expédient : je crois que tout homme non étonné, ni passionné, considérant ce qui nous était tout préparé et à nos portes, et à quoi, à parler humainement, il était impossible de résister sans l'aide que Dieu nous a envoyé de loin, et qui a défait tout cet appareil, jugera que ç'a été, non pas de gaieté de cœur, mais par très-sage et nécessaire résolution qu'on est entré en cette très-juste et très-nécessaire défensive. Défensive, dis-je, car outre tant d'oppressions si longuement et si patiemment endurées, tant de trahisons par dedans miraculeusement découvertes et rompues : une armée approchée jusqu'à deux lieues près de nos murailles ; les invasions sur le lac à force ouverte, l'attentat sur le pays de Vaux, divinement révélé et empêché ; tout cela, dis-je, de quel nom peut-il être appelé, que de très-manifestes et malheureuses agressions?

« Et s'il est question de ce qui est expédient, quelle plus belle et plus apparente occasion se pouvait offrir que celle que Dieu nous présentait comme de sa propre main? et si cela n'a produit du tout ce que l'on attendait, si est-ce que pour cela l'espérance ne peut être dite avoir été mal fondée, et si tout ce qui se pouvait faire n'a été fait, tant y a toutefois que ce qui a été fait étant comparé avec l'état auquel sans cela nous allions tomber, nous montre à l'œil la grande occasion que nous avons de louer notre Dieu. Et si ce fondement est tel, en quelle conscience s'en pourrait-on maintenant départir? Pour ce, dira-t-on, que Dieu nous ôtant tous moyens de poursuivre, nous montre assez qu'il ne veut pas qu'on passe plus avant, qui est le point qu'il est besoin de bien débattre et résoudre.

« Premièrement donc, quand ainsi serait que tous moyens

humains nous défaudraient (ce qui n'est pas, Dieu merci), si ne saurions nous faire une telle conclusion que nous ne condamnions tous les plus fidèles serviteurs de Dieu, qui ont espéré et persévéré très-heureusement sans avoir aide ni assistance, ni en espéré aucune de la part des hommes. J'en appelle à témoin tout le peuple de Dieu sortant d'Égypte... Ézéchias assiégé par Sénachérib après le faux secours d'Égypte défait; Josaphat assailli par si grand nombre de peuples, Gédéon avec ses trois cents hommes, et autant de bouteilles; Saül même, quelque malheureux qu'il fût, avec ses six cents hommes. Et s'il nous en fallait venir à même extrémité que ceux-là, pourquoi n'aurions-nous la même espérance, vu que notre défensive est pour une même cause et contre un ennemi qui ne vaut en rien mieux?

« A parler humainement, le seul sens commun même apprend à mettre sa vie pour la sauveté de sa patrie et juste liberté! Et sans aller plus loin, peuple de Genève, combien de fois, contre mêmes ennemis, vos pères étant réduits à toute extrémité, ont-ils très-constamment maintenu cette liberté qu'ils vous ont laissée? laquelle aussi j'espère et ose m'assurer, aidant le Seigneur, que vous conserverez jusqu'au dernier bout, voire pour une raison encore plus juste que celle de tous vos prédécesseurs. Car outre le joug d'une très-misérable servitude qu'on nous veut imposer, c'est de la gloire et de la vérité de Dieu, c'est de nos âmes, de notre conscience, de notre salut éternel qu'il est maintenant question, quelque couleur et quelque prétexte qu'on allègue au contraire. Et quant à toutes les belles promesses qu'on vous saurait faire sur ce point, avez-vous point assez expérimenté quelle est la foi et créance de ceux auxquels vous avez à faire? Et quant à nous, ici assemblés de tant de divers lieux, et qui

n'avons pas ici trouvé une Égypte, mais toute douceur et humanité, se pourrait-il faire qu'il s'en trouvât un au milieu de nous qui voulût si lâchement et avec une si grande ingratitude quitter la maison sous le couvert de laquelle nous avons été reçus, plutôt que de montrer par effet, et jusqu'au dernier souffle de sa vie, que c'est le seul zèle de la gloire de Dieu et le désir d'être repu de sa sainte Parole, et de le servir purement, qui nous a fait quitter toutes commodités de ce monde, pour avoir cette perle tant précieuse que nous avons trouvée et qui nous reluit en ce lieu? Je ne le crois pas et ne tiens pas ces propos proprement à cette intention, mais seulement pour résoudre ceux qui seraient en doute et affermir ceux qui pourraient être aucunement ébranlés.

« Mais considérons si les difficultés sont telles et si grandes qu'on les fait. S'il est question des vivres, on ne saurait dire qu'on en ait encore faute; en quoi si nous ne reconnaissons la grande et extraordinaire grâce de Dieu, expérimentée plus d'une fois depuis peu d'années, lorsque non-seulement la guerre, mais la famine, et près et loin, nous menaçait toute présente, ne méritons-nous pas par notre ingratitude que ce que nous craignons nous advienne, et pis encore? Je demande en conscience s'il y a quelqu'un en cette compagnie, lequel, s'il eût pensé que cette guerre eût duré trois mois seulement, eût osé se promettre qu'il y eût eu un marché dans Genève? et Dieu l'a fait et le continue encore, après la perte de la moisson et de la vendange, après tant de feux et la désolation de tout le pays. Et qui nous fera défier de l'avenir, sinon l'oubliance du passé? Quoi plus? ces misérables conjurés Parisiens, et autres contre leur roi, eux-mêmes en viennent bien jusque-là, de manger leurs chevaux et leurs ânes, au lieu de départir de ce qu'ils ont si malheureusement entrepris; et se

pourrait-il faire que nous perdissions courage de si bonne heure en une si juste et nécessaire défense pour nos biens, corps et âmes?

« L'argent nous est failli. Notre ennemi peut-être ne se trouve moins empêché. Mais, quoi qu'il en soit, celui qui y a pourvu jusqu'ici n'est pas mort ni ne mourra jamais. Et quand ceux-là défaudront qui ne servent que pour de l'argent, disons hardiment que nous n'aurons perdu chose sur laquelle il se fallût appuyer. Mais un seul armé de foi envers Dieu, du zèle de sa gloire et de charité envers sa patrie, vaudra mille soldats mercenaires. Les principaux capitaines sont au lit de maladies ou de blessures. Soit ainsi : Dieu les relèvera quand il lui plaira et quand il sera besoin. Et nous aurons connu par expérience plus d'une fois, au grand ébahissement de leurs capitaines mêmes, que le bras du Dieu des armées n'est attaché ni à la prudence et expérience des capitaines, ni à la vaillance des soldats, tellement qu'il ne puisse faire tout seul sa besogne quand il lui plaît. Et quand lui plaît-il? Quand il est besoin à ceux qui le craignent et qui se fient en lui.

« Nous avons reçu deux coups de verges en peu de jours; mais que nos ennemis ne s'en vantent point. Car ce n'est ni leur courage ni leur force qui ont fait tout cela, mais notre faute et témérité; et, pour monter jusqu'à la source de ce mal, sont nos fautes trop grandes et trop longuement continuées, que Dieu a voulu châtier bien légèrement, et pour notre grand bien, s'il lui plaît nous faire la grâce de nous bien corriger et amender. Les dix lignées d'Israël en la très-juste et très-nécessaire guerre contre Benjamin y perdirent quarante mille hommes en deux batailles; mais n'ont pas désisté pourtant et ont parachevé heureusement ce qu'ils avaient justement commencé. Et je vous prie, cette sortie qui a mal

succédé par notre grande faute, doit-elle avoir plus de pouvoir à nous étonner et à nous faire prendre des conseils égarés, que plus de six fortes et roides rencontres contre une plus grande force de notre adversaire, n'auront de force à nous encourager, ayant Dieu devant nous et avec nous? Si le Seigneur demande nos vies en sacrifice pour sa gloire, quel plus grand heur pourrions-nous souhaiter que de passer de cette vie en la vie éternelle, en si juste défensive pour la querelle du Seigneur et de notre patrie tout ensemble? Et ceux qui par faute de la vraie et sainte constance dont nous parlons, voudraient par lâcheté laisser notre enseigne coronnelle qui porte le nom de Jésus-Christ, où pourraient-ils fuir pour échapper de ses mains?

« Or ceci n'est pas dit, mes frères, pour corner la guerre à laquelle notre bon Dieu et Père veuille mettre une bonne et heureuse fin. Mais pour l'avoir, ne demandons pas conseil à la défiance ni à l'appréhension déréglée des difficultés qui se présentent. Mais sachant par où nous sommes entrés, recommandons-nous à celui qui est garant des oppressés et vengeur des ambitieux et orgueilleux. Reconnaissons et amendons les fautes par lesquelles ce qui avait été bien et saintement résolu, n'a pas toujours été manié de même. Demandons-lui accroissement du zèle de sa gloire, et de la foi requise en telles tempêtes, pour n'en être point engloutis, mais pour arriver au port par le milieu de tous ces vents et orages. N'attachons point son bras au bras de la chair; mais remettons-nous à lui avec telle prudence qu'il lui plaira nous donner, tant des moyens que du temps de notre délivrance. Tenons-nous liés et serrés premièrement avec lui, le fort des forts, puis les uns avec les autres par une vraie charité mutuelle, pour dire finalement avec David : En attendant, j'ai

attendu l'Éternel, et il s'est tourné de mon côté. Faisant ainsi qu'avons-nous à craindre, puisque Dieu est pour nous, et que la mort même nous est faite l'entrée de la vraie vie? Sinon, il faudrait venir à ce qui était publié au camp du peuple de Dieu, en fait de guerre : Qui est celui qui est craintif et lâche de cœur? qu'il s'en aille, afin que le cœur de ses frères ne se fonde comme le sien. Mais j'ose espérer qu'il ne s'en trouvera point de tels, et que plutôt le grand Dieu des armées nous fera voir toutes ses grandes merveilles[1]. »

La prédication de Bèze présente dans la forme de nombreuses analogies avec celle de Calvin : controverse violente, expression âpre et passionnée, fréquent usage de l'apostrophe méprisante, et l'invective prodiguée, même sincérité et même courage; voilà les traits de ressemblance; mais dans Bèze on sent encore le disciple, il n'a pas la vigoureuse originalité du maître; il n'a ni son grand esprit, ni sa touche nerveuse. Il est excessif, mais surtout dans l'injure et la malédiction dont il épuise le vocabulaire; enfin son style est souvent lâche et négligé. Mais dans ses moments d'éloquence, il est vif, rapide, animé; sa période est pleine d'ampleur sans être pesante; nul embarras alors dans son allure, le langage est facile, l'expression vigoureuse sans dureté.

[1] *Sermons sur l'Histoire de la Passion*, etc., p. 571-582.

A la juger quant à sa nature intime, l'éloquence de Bèze occupe dans l'histoire littéraire la même place que celle de Calvin; j'ai dit à propos de ce dernier comment la prédication des réformateurs me semble appartenir plutôt à l'éloquence politique qu'à celle de la chaire chrétienne; je ne reviendrai pas sur cette observation, qui trouve son application évidente dans les sermons de Bèze; je ferai remarquer seulement qu'en ceci la tâche du successeur ne fut pas tout à fait celle du maître. Calvin fondait, Bèze eut à maintenir. Alors qu'en 1590 notre orateur prononçait les plus beaux sermons qui nous restent de lui, le temps des conquêtes étant passé avec celui des grandes persécutions, il fallait conserver des avantages déjà compromis. Les sectes nouvelles, les examinateurs indiscrets, et surtout les *moyenneurs*, avaient fait brèche dans la vigne. Bèze tient tête à l'orage et resserre le faisceau à force d'énergie dans les reproches, de fermeté dans son attitude de pasteur et de chef reconnu des Églises françaises; il redouble de colère et de mépris contre Rome, et enveloppe dans la même condamnation modérés et philosophes; enfin il réveille dans le cœur des fidèles toute la violence de la haine religieuse, cet énergique levier de la réforme. Il

réussit, et le protestantisme français put aller jusqu'aux jours du dix-septième siècle, où avec la persécution et la lutte renaquirent ses forces naturelles. Le rôle de Bèze était si difficile qu'il suffit à sa réputation de n'y avoir pas échoué.

V

THÉODORE DE BÈZE HISTORIEN.

L'œuvre historique de Théodore de Bèze se compose essentiellement de son *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*. Il faut y ajouter ses *Icones*[1] et sa *Vie de Calvin*. Le premier de ces deux ouvrages est une collection de portraits des propagateurs et des martyrs de la réformation gravés assez grossièrement sur bois. A chacune de ces images, Bèze a

[1] Théod. Bezæ *Icones*, seu veræ imagines virorum illustrium doctrinâ simul et pietate, quorum præcipuè ministerio partim bonarum litterarum studia sunt restituta, partim vera religio in variis orbis christiani regionibus nostrâ patrumque memoriâ fuit instaurata, etc. In-4. Genevæ, 1580.

joint sur le personnage représenté de courtes notices biographiques avec un éloge que résume d'ordinaire un quatrain ou quelque autre pièce de vers. L'Anglais Wiclef ouvre la galerie et l'Espagnol Jean Diaz la ferme. Le biographe n'a pas admis aux honneurs de son musée les seuls calvinistes purs; on y rencontre tous les hommes qui, selon lui, ont concouru de près ou de loin à la renaissance des lettres et du vrai culte. Ainsi, Luther et les siens s'y rencontrent avec Zwingle et ses disciples de la Suisse. François Ier lui-même y figure avec les savants qui ont fait honneur aux lettres. Dans leur brièveté, ces notices sont d'une remarquable précision, et la valeur des personnages est nettement caractérisée : l'écrivain n'a rien perdu à être court. Bèze composa en latin ces biographies qu'il dédia à Jacques VI d'Écosse. Simon Goulart, l'interprète pittoresque mais un peu prolixe du latin des réformateurs, les traduisit en français. Le texte et la version sont également rares.

La *Vie de Calvin* est un panégyrique, mais un panégyrique sincère sans déclamation. Le biographe sentit qu'il fallait opposer la simple vérité d'un récit court et exact aux furieuses calomnies dont on accablait de tous côtés la mémoire de

son maître et du même coup son Église; mais il ne pouvait tellement faire taire son affection et sa vénération pour le grand homme, qu'elles n'inspirassent son ouvrage. Il ne faut donc pas y chercher un jugement impartial sur Calvin, mais on y trouve du moins une narration très-vivante dans sa dignité et sa modération, et empreinte de cet air de vérité qui fait respecter l'œuvre et commande la confiance. Arrivé aux derniers temps de la vie du réformateur, le récit s'étend en détails mélancoliques et touchants sur les souffrances de Calvin, sur les efforts de son âme courageuse et enfin sur sa mort. Le soleil venait de se coucher lorsque le grand homme expira, et Bèze associe par une pensée naturelle la disparition de l'astre à celle de l'étoile du protestantisme. On lui reprocha avec injures cette comparaison, et le disciple répondit en la maintenant, par ces mots qui expriment toute la pensée des calvinistes sur leur chef :

« Je l'avoue encore; lorsque je racontai la fin de Calvin, que veillant ou endormi je crois voir encore dans sa demeure, et dont la voix tant que je vivrai retentira comme un son de flûte à mon oreille (ἔναυλος); lorsque je le montrai sortant de la vie avec le coucher du jour, j'éclatai en ces paroles, qu'à la même heure où le soleil avait disparu, alors

cette lumière s'était éteinte, la plus grande qui eût resplendi en ces temps pour amener les hommes à la connaissance de la vraie piété. Et je proteste que je ne hasardai pas ces paroles à la légère, ou par excès d'affection, mais à dessein et d'un jugement parfaitement libre[1]. »

La vie de Calvin par Théodore de Bèze n'est pas et ne pouvait être complète comme appréciation historique et philosophique du réformateur; elle est même une trop succincte biographie, mais telle qu'elle est, on la peut lire encore avec profit après la plus détaillée des monographies.

En 1580 parut à Anvers l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*, que l'on attribue universellement à Théodore de Bèze[2]. Il n'y a de doute admis que sur un point. On veut que le ministre Des Gallars ait concouru à ce travail, mais on accorde tout au moins à Bèze le premier volume de l'ouvrage, et c'est lui en donner la meilleure part; le reste du livre se réduisant presque uniquement à une accumulation de faits uniformes et peu variés. Je me suis donc jugé suffisamment en droit de classer cette

[1] *Apol. II ad Cl. de Xainctes. Theol tract.*, t. II, p. 397.

[2] *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France en laquelle est descrite au vray la renaissance et accroissement d'icelles, depuis l'an* 1521 *jusqu'à l'année* 1563. 3 vol. in-8. Anvers, 1580.

histoire parmi les œuvres importantes de l'écrivain qui fait le sujet de cette *Étude*[1].

Sous le rapport du plan, ces annales n'offrent pas une beaucoup plus habile économie que les autres ouvrages des écrivains de ce siècle, si fécond en livres et si pressé de les écrire. Elles se composent d'une ample quantité de mémoires sur l'histoire de chaque église réformée de France, depuis la première invasion des doctrines luthériennes dans le royaume, jusqu'à la fin de la première guerre religieuse en 1563. Toute cette matière est distribuée dans une suite de récits, qui, à chaque règne, recommencent dans le même ordre l'histoire des églises de chaque province, de chaque juridiction parlementaire. Des répétitions multipliées ou des appels fréquents à la mémoire du lecteur, sont les moindres inconvénients de ce plan qui achève de disperser des événements auxquels une histoire des Églises au-

[1] Ancillon (*Mélanges de Crit. et de Litt.*) a avancé un des premiers que Des Gallars avait coopéré à cette œuvre. Bayle l'a nié positivement en renvoyant à Placcius (*Theatrum anonymorum*), lequel se renferme dans le doute. Senebier, dans son *Catalogue des manuscrits de la Bibliot. publiq. de Genève*, n'accorde à Bèze que la petite part dans le travail; mais plus tard, dans son *Hist. littér. de Genève*, il lui rend le plan de l'ouvrage, tout le premier volume, en somme, la plus importante partie de l'œuvre.

rait dû rendre leur unité en les rattachant par leurs liens communs. Le détail est extrême : fondation de chaque église, conférences ecclésiastiques, mesures de la cour et actes des parlements, martyrs de la réformation, récits minutieux des moindres escarmouches militaires, rien n'est omis quant aux faits. On voit que l'écrivain a travaillé sur des notes aussi nombreuses qu'étendues et qu'il s'est fait scrupule ou a craint d'élaguer. On pourrait s'étonner du nombre assez considérable de pièces officielles ou secrètes qu'il cite, émanées de la cour, des princes, et, ce qui est moins extraordinaire, des églises calvinistes, si on oubliait qu'il avait été placé à merveille pour les recueillir. Revenu en France pour le colloque de Poissy, Bèze était à l'armée de Condé pendant la guerre civile ; aumônier du prince et plus d'une fois évidemment son conseiller et son secrétaire, il put suivre, du quartier général des protestants, les affaires ecclésiastiques de la France réformée, et commencer dès lors une collection de documents qu'il eut plus tard tous moyens de grossir.

Au début de son récit, l'auteur traverse rapidement la période qui s'écoule entre 1523 et 1560, et la presque totalité des trois épais volumes dont se compose l'ouvrage n'embrasse que les événe-

ments de 1560 à 1563; mais ces années sont importantes dans l'histoire de la réformation française, car elles ont vu la politique intervenir décidément dans la lutte, et les partis rompre avec violence leurs dernières attaches. C'est le temps des derniers efforts conciliateurs de Lhospital, des indécisions de Catherine; c'est l'époque du colloque de Poissy, de la boucherie de Vassy, enfin de la première levée des boucliers du parti calviniste sous les auspices d'un prince du sang. Les années qui vont suivre ne seront que les répétitions de celles-là; les massacres de Grenoble, d'Orange et de cent autres villes, rendront possibles la conception et l'exécution du complot royal de la Saint-Barthélemi. On ne saurait donc regretter qu'aux dépens de l'étendue de son œuvre, Théodore de Bèze ait entassé sur cette époque tant de détails de toute espèce, ainsi conservés et sans lui perdus pour l'histoire qui les a adoptés, et s'y appuie[1].

Bèze ne pouvait pas être l'historien impartial d'événements auxquels il avait pris une part active; il ne l'est pas, et loin de prétendre à une neutralité impossible, il se présente dans la pré-

[1] M. de Sismondi, dans sa grande *Histoire des Français*, cite continuellement Th. de Bèze pour l'histoire de cette époque.

face « comme étant du côté de la religion[1]. » Son récit n'en porte pas moins un grand air de vérité, qui oblige à l'en croire, quand il appelle le Dieu de vérité en témoignage « qu'il n'a rien forgé du sien, n'a rien mis en avant que bien reconnu; » qu'au contraire, il a suivi la simple vérité de ses mémoires soigneusement recherchés et publiquement attestés.

Dans quelle intention Théodore de Bèze conçut-il l'entreprise de son *Histoire*? On le devinerait aisément quand il ne l'aurait pas déclaré lui-même. Au moment où il se mit à l'œuvre, le calvinisme était plus menacé que jamais en France, où il perdait insensiblement de sa vie et de ses forces. *L'Histoire ecclésiastique* fut destinée à soutenir le zèle et à combattre le relâchement; ce n'est pas une œuvre littéraire, c'est un renfort envoyé aux Églises de France. S'il y a une thèse au fond de ce long et minutieux récit, c'est que Dieu est du côté de la réforme. L'historien établit cette vérité par les désastres aussi bien que par les victoires de la cause protestante: les revers sont des châtiments et des avis, les victoires des récompenses. Cet autre enseignement encore y est proposé aux partisans de la religion, c'est que

[1] Préface de l'*Histoire ecclésiastique*.

nulle difficulté ne doit les empêcher de poursuivre leur route, et d'ouvrir les yeux aux aveugles.

« En somme, mon intention est, quant à Dieu, de donner occasion à chacun de reconnaître les grandes œuvres qu'il a faites de notre temps, pour lui en rendre l'honneur qui lui appartient; et quant aux autres, de mettre devant les yeux de ceux auxquels Dieu les a ouverts, ce qui les peut et doit infiniment encourager à ne se lasser point pour aucune difficulté de suivre le bon chemin auquel ils sont entrés, et de réveiller ceux qui ont jusqu'ici les yeux sillés, etc.[1]. »

Il semblerait au premier coup d'œil que Bèze ne pût choisir le plus dangereux moyen pour atteindre à ce double but que de raconter, comme il l'a fait, avec un étrange détail, les malheurs de son parti et le martyre de tant de milliers de protestants, enregistrés par l'historien dans d'effroyables listes. Mais on comprend bientôt que nul levier, au contraire, n'était plus propre à soulever les courages de la masse protestante. Chaque église allait trouver là la légende de ses saints et le souvenir glorifié de ses souffrances. On réchauffait les courages avec la mémoire des beaux jours de la persécution : jours d'héroïsme, d'enthousiasme et aussi d'espérance, où la cendre des bûchers multipliait les confesseurs de la bonne cause.

[1] Préface de l'*Histoire ecclésiastique*.

Toutefois il y a dans le choix de l'écrivain plus d'instinct que de calcul ; en consignant ces œuvres de violence, il éprouvait, on le sent, les mêmes émotions que ses procès-verbaux allaient réveiller chez les calvinistes, et qu'aujourd'hui même, à cette longue distance, le lecteur ressent encore.

Il est impossible de lire de sang-froid l'histoire de ces premières années de la persécution qui précédèrent la grande résistance armée et les représailles furieuses. Les passions et les inquiétudes de parti ne sont pas encore mêlées aux pieuses préoccupations des réformés, à leur inébranlable confiance en Dieu. Leur attitude humble et ferme, leur touchante intrépidité, les mœurs de ces nombreuses familles du tiers état où la vie est sérieuse et l'honneur héréditaire, cette élite de la nation digne, grave et inflexible dans la confession de ses croyances ; et en regard, la violence, l'incrédulité passionnée ou le fanatisme déchaîné, les cris féroces, une populace de bourreaux, des supplices partout, et des princes pour y assister ; tout ce tableau, si naturellement dépeint dans le récit simple et exact de Bèze, ne vous laisse pas contemplateur indifférent ; on se roidit avec les opprimés contre les oppresseurs ;

on brave avec eux les tyrans de la rue et du Louvre; et à ces mouvements involontaires, on comprend comment la persécution a si bien servi la réformation française.

J'ai fait déjà plus d'une fois remarquer que la sincérité, je ne dis pas l'impartialité, est chez les chefs de la réforme un des traits les plus imposants de leur physionomie; cette observation, sur laquelle je ne me lasserai pas d'insister, trouve encore son application dans les annales de Bèze. Juge dans sa cause, il n'a pourtant déguisé aucune des fautes et aucun des excès de son parti; il n'a dérobé aucune pièce à qui voudrait reprendre le procès, sur l'examen de ses documents. Il n'a pas ménagé Montluc, ce pacificateur sanguinaire, qui a fièrement raconté, et d'un style si vif et si nerveux, ses justices expéditives[1]; mais

[1] Montluc prétend sérieusement en maint endroit de ses *Commentaires*, qu'il n'avait qu'une idée en tête, la prompte pacification des États de son maître. Bèze n'en dit pas plus sur Montluc que le terrible guerrier lui-même, qui décrit sa besogne avec un plaisir évident; par exemple, dans ces passages : « Je fus adverti qu'à Gironde, y avait soixante ou huitante huguenots qui s'y estoient retirez. Je les fis attraper et pendre septante aux pilliers de la halle sans autre cérémonie. On pouvait cognoistre par là où j'estois passé, car par les arbres, sur les chemins, on en trouvoit les enseignes. Un pendu estonnoit plus que cent tuez. » (*Commentaires* de B. de Montluc; Petitot, t. II, p. 88.) Et plus loin : « J'en

il n'a pas été beaucoup moins sévère pour l'un des chefs des armées protestantes, le fameux baron des Adrets, dont, tout en louant les talents militaires, il reconnaît les fautes, et auquel il reproche surtout ces excès si souvent mis à la charge des troupes protestantes. « Mais il y a encore à considérer ce fait de plus grand poids, à savoir l'insolence et dissolution des soldats, lesquels, peu à peu, depuis la prise de Grenoble, s'étaient merveilleusement débordés en pilleries, cruautés, brûlements et autres excès non tolérables, même en la guerre, sans extrême nécessité, montrant par effet qu'ils avaient oublié les deux occasions de cette guerre, à savoir, l'observation de l'édit de janvier et la conservation de l'état du royaume contre les perturbateurs du repos public, et non la ruine du peuple et du pays, ni l'établissement de la religion et abolition de l'Église papale à force d'armes, encore moins l'anéantissement de toute religion[1]. »

La destruction des images et le pillage des églises par les protestants ne trouvent pas non

prins quinze ou seize, lesquels je fis tous pendre, sans despendre (dépenser) papier ni encre, et sans les vouloir escouter, car ces gens parlent d'or. » (*Id.*, p. 89.)

[1] *Hist. ecclés.*, t. III, p. 276.

plus chez Bèze un approbateur. En sa qualité de théologien calviniste, il a en trop grande abomination le culte romain, pour ne pas excuser en lui-même ces emportements par la sainteté supposée des motifs; mais ce sont des actes violents qu'il a fallu cruellement expier. Quelquefois aussi c'est l'homme de lettres qui s'indigne de certains excès du fanatisme protestant. Ainsi les soldats d'un officier de Soubise s'emparent de Cluny et y brûlent la bibliothèque de l'abbaye. « La librairie, dit Bèze, où il restait encore grand nombre d'anciens livres écrits à la main, fut du tout détruite, et les livres partie rompus, partie emportés en pièces, de sorte que tout ce trésor-là fut perdu par l'insolence et l'ignorance des gens de guerre, disant que c'étaient tous livres de messes[1]. »

Pour achever de faire connaître et la sincérité de l'historien et la manière dont il va à son but, en tirant parti de ses aveux mêmes, je citerai un passage curieux où Bèze convient nettement qu'en 1562, au premier commencement de la guerre civile, le prince de Condé trouva chez les riches protestants bien de la tiédeur pour faire face aux dépenses de l'entreprise. « ..... Il y en

[1] *Hist. ecclés.*, t. III, p. 421.

avait fort peu qui s'évertuassent de fournir libéralement, et selon que la nécessité le requérait: les uns craignant d'en être un jour recherchés, les autres aimant mieux leur argent que la liberté de leurs consciences, les autres ayant plus de défiance que de foi, et les autres alléguant, et non sans grande cause, les frais que chacun était tenu de faire chez soi. On leur baillait assez de répliques particulières sur tout cela; mais peu avaient bonnes oreilles à ces commencements, dont le Seigneur les a bien châtiés depuis, et faut confesser à la vérité que ce que le prince continua en cette entreprise, nonobstant les difficultés, fut un vrai miracle de Dieu, s'il y en eût jamais[1]. »

Comme on peut s'y attendre, le côté politique est toujours dominé chez Bèze, jusqu'à en être effacé, par le point de vue ecclésiastique. Ainsi, à propos du colloque de Poissy, l'historien ne semble préoccupé que de la lutte théologique des deux Églises. L'intention politique de Lhospital et de Catherine ne lui échappe pas; mais elle disparaît pour lui sous l'importance des débats religieux. Cette portion de son *Histoire* est un vrai protocole de ces conférences où les théologiens des deux partis firent un abîme du fossé

[1] *Hist. ecclés.*, t. II, p. 23.

déjà trop large qui les séparait. Des deux côtés, on ne voulait pas céder un pouce de terrain sur le détail du dogme. Bèze est intraitable sur ce point capital. Il parle avec une raillerie méprisante des articles de réforme posés par les prélats après le colloque, pour être recommandés au haut et bas clergé; cependant ces articles, qui sont un aveu officiel des abus ecclésiastiques si justement attaqués par les protestants, proposaient une réforme sage et vigoureuse du clergé. A ce titre, ceux de la religion devaient les accueillir avec satisfaction; mais c'est précisément en cela que Bèze découvre un piége. « Voilà, dit-il, toute la réformation imaginaire, couchée par écrit en ce colloque, et non jamais pratiquée, comme aussi le principal point concernant la doctrine n'y étant touché en sorte quelconque, ains, au contraire, tout le mal qui y est étant approuvé pour bon, tout cet ordre, quand il eût été gardé, n'eût été qu'un moyen d'établir le mal par quelque vaine couleur de bien. »

Il est permis de ne pas penser comme Bèze. Le clergé devenu recommandable, c'était beaucoup de gagné, non aux yeux des théologiens qui se préoccupaient avant tout de la question dogmatique, mais pour les intérêts du peuple. Cela au-

rait sans doute mal servi la cause calviniste; en revanche le catholicisme s'en fût mieux trouvé que de ses fureurs et de ses massacres. Mais chercher un milieu, ou, comme disent fréquemment les écrivains calvinistes, *moyenner* entre les Églises était en horreur à l'une et à l'autre. Bèze exprime vivement cette horreur mutuelle : « Mais si d'un côté les prélats se montrèrent ennemis ouverts de ceux de la religion, il y en eut bien d'autres qui tâchèrent de faire encore pis, cherchant un milieu où il n'y en a point, c'est-à-dire une religion mêlée et composée de deux choses d'autant plus dangereuses en la religion, qu'il y a en cela plus d'apparence de droiture et d'équité pour endormir les ignorants [1]. »

Tels sont les principaux traits qui caractérisent le fond de l'*Histoire ecclésiastique* : la forme m'arrêtera moins longtemps. L'écrivain n'a pas plus prétendu à la gloire d'une œuvre de style, qu'au mérite d'une histoire méthodique et bien

[1] *Hist. ecclés.*, t. I, p. 650. Bèze fait ici allusion à deux lettres de Catherine de Médicis à Pie IV, où elle insiste fortement sur la nécessité de réformes à introduire dans l'Église, afin de prévenir la défection de la classe instruite et puissante qui va grossir les rangs du protestantisme. Ces lettres, qui jettent un grand jour sur l'état des deux communions, sont textuellement rapportées par Bèze. *Id.*, p. 651-665.

digérée; il ne s'éloigne pas, comme il le dit lui-même, « d'une simple et nue narrative. » A peu de passages près, ce n'est guère qu'un long registre, mais fort clairement et assez vivement écrit. On a souvent cité le massacre des Vaudois de Cabrières et de Mérindol; j'indiquerai encore le récit d'un assaut donné par la populace de Paris à une maison où les réformés étaient rassemblés pour entendre le prêche (t. I, p. 115-120), et je reproduirai ici une page plus vive et plus pittoresque que les autres, où l'historien décrit la désolation de Paris sous François II, au fort des persécutions contre les protestants.

« Ces juges ne sentant plus de résistance, étendirent leurs poursuites par tous les endroits de la ville, là où pareillement les suspects avaient abandonné leurs maisons. Mais leurs meubles furent si bien remués par ces officiers de justice, que c'était à qui se reprocherait avoir chacun jour mieux butiné, comme à vrai dire les coins des rues étaient tellement farcis de meubles à vendre, que durant les fuites de Paris pour crainte de la guerre, ni en autre temps, ils ne furent jamais à tel marché, de quoi ne voulurent perdre leur part les conseillers du Châtelet, à savoir Roland Poussemye, Jacques Rapoul, etc... Bref, on ne pouvait aller par Paris sans passer à travers gens de pied et de cheval armés à blanc, qui tracassaient çà et là, menant prisonniers hommes et femmes, petits enfants et gens de toutes qualités. Les rues aussi étaient si pleines de charrettes chargées de meubles qu'on ne pouvait

passer, les maisons étant abandonnées comme au pillage et saccagement, en sorte qu'on eût pensé être en une ville prise par droit de guerre, si que les pauvres devenaient riches et les riches pauvres. Car avec les sergents altérés se mêlaient un tas de garnements qui ravageaient le reste des sergents, comme glaneurs; mais ce qui était le plus à déplorer, c'était de voir les pauvres petits enfants qui demeuraient sur le carreau, criant à la faim avec gémissements incroyables, et allaient par les rues mendiant, sans qu'aucun osât les retirer, sinon qu'il voulût tomber au même danger : aussi en faisait-on moins de compte que de chiens, tant cette doctrine était odieuse aux Parisiens[1]... »

Au milieu du récit des événements, quelquefois Bèze peint les hommes, et ses portraits ne manquent ni de pénétration, ni de finesse. Il représente Catherine de Médicis sous des traits que l'histoire a adoptés, et sous des couleurs qu'elle lui a souvent empruntées; il ne l'accuse pas de fanatisme, il la montre indifférente, « inclinant toutefois plutôt vers le côté des catholiques romains, comme étant les plus forts, pour finalement se déclarer du côté qui l'emporterait. » On peut citer parmi les réflexions satiriques que Bèze chemin faisant mêle quelquefois à sa narration, le passage suivant, où il s'agit des Guises :

[1] *Hist. ecclés.*, t. I, 233.

« La reine qui n'était pas trop marrie de ne voir pas tout le monde d'accord (d'autant qu'elle estimait que cela pouvait l'empêcher de gouverner à son appétit, suivant en cela la doctrine de Machiavel aussi Florentin) ne leur résista pas fort, mais les assurant de sa bonne volonté envers l'ancienne religion, et particulièrement envers eux qu'elle priait de la bien conseiller toujours et de retourner bientôt, leur accorda un très-gracieux congé. Ils partirent donc environ la fin de novembre : au partement desquels il s'émut un très-horrible vent et extraordinaire, de sorte qu'en la cour chacun disait que le diable les emportait. Mais on ne devina pas qu'il devait les rapporter comme il fit. »

Ainsi le mérite de l'*Histoire ecclésiastique* est précisément dans ce genre d'intérêt qui sépare les mémoires de l'histoire proprement dite. Partout où le récit s'anime, prend vie et s'émeut, c'est que l'écrivain a agi sur les événements, en a été le témoin intéressé, ou que le sort de sa cause s'y rattache par d'étroits rapports. Bèze manque généralement aux conditions de la pure composition historique; il procède dans l'emploi de ses matériaux par la méthode assez grossière d'un entassement sans économie et sans méthode. Il n'écrit pas pour raconter, mais pour démontrer, ou plutôt pour agir, en sorte que son livre n'appartient pas non plus à l'histoire philosophique. C'est donc parmi les mémoires qu'il convient de

le classer, et à cette place il est d'une grande valeur, soit comme dépôt de faits nombreux et de première importance, soit comme expression de l'esprit du calvinisme au début des guerres de religion.

Sous le rapport du langage, Bèze est en général ici tel que nous l'avons vu dans ses autres compositions. Son tour de phrase est précis, sa démarche remarquablement ferme à travers les développements étendus d'une période assez abondante ; on peut même ajouter, ce qui ne doit pas surprendre, qu'il manie avec plus d'aisance encore, sinon avec plus de vigueur que son maître, une syntaxe plus souple déjà et plus régulièrement disciplinée.

Avec Théodore de Bèze et le seizième siècle, finit pour ces *Études*, comme pour l'histoire, la grande époque de la réformation française. Dans leur vie de travaux, les quatre hommes fameux que j'ai essayé d'apprécier comme écrivains embrassent toutes les phases de cette littérature, nouvelle comme l'idée dont elle fut l'arme conquérante et l'expression.

Le missionnaire Farel avec sa parole enflammée a commencé la révolution en entraînant le langage français dans les hardiesses d'une discussion raisonneuse et passionnée. Calvin est venu ensuite organiser ces forces de l'intelligence affranchie. Il a donné à la réforme l'éclat du savoir, et la puissance d'une éloquence nerveuse, habilement dialectique, et fièrement armée pour l'attaque et pour la défense. Viret son auxiliaire, et d'abord celui de Farel, a porté au milieu de la foule illettrée l'enseignement, savant dans sa familiarité, des doctrines évangéliques; il a su populariser à la fois la controverse théologique et l'esprit d'examen. Bèze enfin, héritier de tous, et leur continuateur, est en même temps le représentant original et singulièrement instructif de ces temps agités et périlleux du calvinisme, qui en sont comme l'âge mûr succédant à une impétueuse jeunesse. Esprit plus élégant, écrivain plus poli et plus souple que ses devanciers, il réfléchit dans les faces diverses de son abondante composition les aspects nouveaux qu'a peu à peu revêtus le langage. En tout, cette imposante figure du protestantisme résume en traits, ici vigoureusement expressifs, ailleurs affaiblis, mais toujours vivants et jamais effacés, la physionomie du grand re-

nouvellement moral et intellectuel qui s'est opéré au seizième siècle, et dans lequel on ne peut méconnaître, par delà les faiblesses de l'homme, l'œuvre de l'Intelligence suprême qui règle dans leur cours les destinées de l'humanité.

Cependant, en arrière des chefs de la réformation française, au second plan du calvinisme littéraire, un groupe d'écrivains mérite encore l'attention et l'étude : s'ils ne sont pas directement associés aux conducteurs spirituels de l'Église, ils se trouvent au premier rang du troupeau par la supériorité de leur intelligence, par l'importance de leur action individuelle dans leurs sphères diverses. Jurisconsultes, savants, gens de guerre et hommes d'État, tous ont subi et représentent l'influence prononcée de la réforme. Placés à mi-chemin entre celle-ci et la société générale, ils tiennent de l'une et de l'autre, font entrevoir dans leur vie et leurs œuvres quels résultats pourront naître des principes nouveaux combinés avec les traditions restées debout. Il faut donc maintenant retourner sur nos pas, et pour étudier cette portion spéciale de la littérature calviniste, recommencer la route déjà parcourue avec les réformateurs.

FIN DU TOME PREMIER.

APPENDICE

—

BONIVARD, PRIEUR DE SAINT-VICTOR.

Bonivard, si souvent cité dans ces *Études*, n'est autre que ce pauvre prisonnier dont Byron a immortalisé les douleurs, et qui, jeté dans un souterrain du château de Chillon, sous les eaux du lac Léman, eut le temps de marquer sur le roc de sa prison la trace de sa monotone et éternelle promenade. Sa personne était beaucoup moins poétique que cet épisode de sa vie; et lui-même n'a parlé de sa captivité qu'une fois, presque légèrement et dans ces termes qui n'ont rien de lyrique : « Nous étions léans quatre prisonniers de Genève. Mais je me veux mettre pour le premier, pour ce que j'en étais le premier possesseur, et en bon droit en devais être l'abbé... Ledit capitaine (messire Antoine de Beaufort) m'avait pris six ans devant, qui fut l'an 1530... et m'avait entretenu deux ans honnêtement en une chambre. Mais le duc vint sus cela à Chillon et lors ne sçais si pour le commandement du duc ou de son propre mouvement le capitaine me fourra en unes croctes (grottes), desquelles le fond était plus bas que le lac

sur lequel Chillon était situé, où je demeurai quatre ans et avais si bon loisir de me pourmener que je empreignis un chemin en la roche qui était le pavement de léans, comme si on l'eût fait avec un martel [1]. »

Ce n'est pas là le langage d'un héros de poëme ou de roman, mais Bonivard n'en est pas moins un personnage intéressant. Il fut un des principaux acteurs de cette tragédie héroïque qui, avant la réformation, prépara dans Genève l'établissement de la liberté. Comme Berthelier, « ce grand mépriseur de mort, » dont le duc de Savoie fit tomber la tête, il n'était pas Génevois de naissance mais Bourguignon, et la générosité seule de ses sentimens l'obligea à braver le ressentiment du duc, en prenant le parti des bourgeois qui résistaient à son ambition. Il lui en coûta et la liberté et son prieuré de Saint-Victor, riche bénéfice qu'il possédait aux portes de Genève. La réformation qui s'était établie dans cette ville pendant sa captivité le tira bien de Chillon avec l'aide des Bernois, mais ne lui rendit pas son prieuré; et la nouvelle république, trop pauvre pour être magnifique, ne le dédommagea de ses sacrifices que par une pension peu considérable, des égards bienveillants et une certaine tolérance. Le conseil était toujours prêt à lui venir en aide, sinon à lui passer sans remontrances, des faiblesses incompatibles avec l'austérité des nouvelles mœurs.

[1] *Chroniques des ligues* de Stumpf, addition de Bonivard, donnée dans une riche et excellente notice de M. Chapponnière. *Mémoires de la Société d'Hist. et d'Archéol. de Genève*, t. IV, p. 267.

Bonivard avait embrassé la réformation, et, dégagé de ses vœux, il se maria. Pour l'histoire de ses mariages (car il se maria quatre fois) et la catastrophe qui termina la dernière de ces unions malheureuses, je renvoie à l'excellent travail de M. Chaponnière sur la vie et les écrits du prieur de Saint-Victor[1]. Je dirai seulement qu'à mes yeux, Bonivard, dont le rôle est assez embarrassant à expliquer dans cette seconde moitié de sa carrière, n'était certainement pas de ces réformés que la foi embrase. Un peu moins de sévérité dans la discipline qu'il faisait profession d'admirer, et qui l'atteignit lui-même, lui aurait certainement convenu. Ce qui le rangea du côté des austères théologiens qui gouvernaient Genève, c'étaient bien moins ses opinions religieuses que son respect et son admiration pour leur grand savoir et leur belle littérature. En effet, Bonivard était par vocation amateur des lettres et des livres, et il n'est pas des écrivains médiocres de son temps. Ses écrits, publiés dans ces dernières années, sont si peu connus que j'en donnerai ici des extraits à l'usage des lecteurs que les doctes publications effraient, et qui ne recherchent guère un vieux langage, compliqué d'une terrible orthographe et d'une absence de ponctuation que de premiers éditeurs sont tenus de respecter scrupuleusement, au grand dommage de leur auteur.

Les *Chroniques de Genève*, un *Traité de la noblesse*, un autre de *L'ancienne et nouvelle police de Genève*, enfin un *Devis des langues*, telles sont les principales com-

[1] V. la note précédente.

positions que Bonivard a laissées ; ses *Chroniques* sont, sans comparaison, la plus importante et la meilleure de toutes.

Dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, recueil où pour la première fois en France il a été question du vrai Bonivard, M. Henri Bordier a très-bien apprécié le mérite et les défauts de ce chroniqueur peu connu et digne de l'être davantage. Je le laisserai parler :

« Ce n'est point par l'exacte véracité que brille davantage le chroniqueur génevois, mais par la passion et par les couleurs du style. Tous ses écrits sont empreints d'un cachet original qui eût fait en France depuis longtemps la fortune de leur auteur, si Bonivard eût été Français ou s'il eût raconté quelque histoire touchant la France de plus près que celle de Genève et de la Savoie. Avec des chroniques semblables aux siennes, d'autres littérateurs de son temps se sont fait une renommée qu'on respecte encore, sans avoir réuni au même degré l'esprit, la vivacité, le bon sens et la bouffonne expression qui sont naturels à Bonivard, et l'ont fait appeler quelquefois le Montaigne ou le Rabelais de Genève. Le plus grave reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir trop souvent l'allure d'un joyeux conteur, de parler avec le même rire de ceux qu'il avait haïs et de ceux qu'il avait aimés, de décrire en gai compagnon et ses propres misères et le malheur de ses meilleurs amis[1]. »

Bonivard est léger en effet, c'est son plus grand défaut; mais son jugement est plus grave que son humeur,

[1] *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. II, p. 385.

et ses réflexions, d'une touche narquoise et pittoresque, sont d'un moraliste. On a pu déjà le remarquer, et j'en citerai encore quelques exemples :

« Il est impossible autant à moi qu'à tous autres historiens de toujours vérité dire, à cause qu'ils ne peuvent tous avoir vu tout ce qu'ils disent, ains faut que la plupart revendent comme on leur a vendu. Il suffit que l'historien ne mente pas, est à dire qu'il parle contre sa pensée affermant chose fausse pensant être vraie, et le vrai ce qu'il pense être faux ; car ce n'est pas sa fin de dire vérité, mais tâcher à la dire.

« Les affaires du monde se démènent par les hommes qui sont hommes et conséquemment pécheurs. Péché les induit à n'être jamais d'accord, mais se battre et entretuer pour des causes desquelles les deux parties se trouveraient souvent en tort que (qui) bien éplucherait le cas. Et quand bien il n'y auroit pas une partie faisant tort du commencement, l'autre suivant son droit fera aussi bien tort le plus souvent devant que le sien soit achevé. Et néanmoins nul ne veut avoir le tort, ains chacun se veut sanctifier par l'injustification de sa partie. »

Louant les magistrats qui s'appliquent à rendre heureux le peuple de Genève, Bonivard remarque : « Ce qui se fait quant à la politique humaine est si bien réglé et par les lois compassé que l'homme de bien peut nier et servir à Dieu sans empêchement du méchant... Car par le chemin de tribulation l'on va aussi bien au ciel, mais c'est un cas qu'il faut porter patiemment quand il est forcé de passer par là ; si ne le faut-il souhaiter toutefois, si le pouvons éviter. L'on est beaucoup plus sûr d'arriver au gîte par un chemin décombré de tous

épieurs et quêtans de chemin que par celui où il en y a, et est la terrienne tranquillité un commencement de la céleste. »

Les récits de Bonivard sont d'un tour vif et dramatique, surtout dans la partie des *Chroniques* où il parle en témoin et en acteur des choses qu'il raconte. M. Mignet en a tiré le meilleur pour peindre la lutte des Berthelier, des Levrier et des autres compagnons et amis du prieur contre le duc de Savoie. Au lieu de reproduire ici les citations de l'illustre historien, je choisirai un court épisode des *Chroniques*, où Bonivard est en scène et joue sur ce petit théâtre un rôle qui rappelle le fameux coadjuteur. Le duc de Savoie ayant fait demander aux chanoines de la cathédrale de Saint-Pierre d'écrire à messieurs des Ligues que pour leur compte ils ne consentaient pas à la bourgeoisie que ses sujets, comme il disait, voulaient conclure avec Fribourg, le chapitre où siégait notre prieur, alors fort jeune, délibéra sur la demande du duc...

« Lors, dit Bonivard, les gros maîtres courtisans qui avaient les premières voix commencèrent à chanter *amen*. Le reste les suivit, car il n'y en avait que un seul qui fût natif de Genève. Ne restait pour la ville fors (que) l'élu, M. de Bonmont, et moi, qui étais le dernier du chapitre et sans voix, parce que je n'étais pas encore *in sacris*.

« Toutefois, lorsque je vis telle chance ainsi se tourner, quand le tour fut fait et que le secrétaire voulut écrire cela pour résolution, je dis : Attendez un petit, monsieur le secrétaire, combien que je ne sois *in sacris* et n'aie voix au chapitre, si ne laissé-je,

messieurs, d'avoir devoir au chapitre, et me semble (à votre correction) que devriez un peu mieux mâcher la teneur de la demande de l'illustre duc de Savoie, devant que la lui octroyer. Elle tend à mettre bas cette bourgeoisie que le peuple de cette ville a tellement à cœur qu'il aimerait mieux perdre femmes et enfants que cela. Avisez comme vous en ferez, vous ne sauriez écrire réponse qu'elle ne se vienne à savoir au peuple, auquel avez donné parole que vouliez vivre et mourir avec lui. Que pourra-t-il dire de vous fors que vous lui jouez le tour du scorpion, que vous feignez être ses amis et vous montrez ses ennemis mortels? Je ne sais si ce ne sera point au dangier de vos personnes, mais mettez que soyez assurés pour maintenant, estimez qu'ils vous garderont une pensée pour l'avenir...

« Les voyant ainsi mutinés, reprend Bonivard qui n'avait pu persuader les chanoines, je leur dis : Or bien, messieurs, faites-en comme bon vous semblera, mais moi je proteste que je n'y consens pas. Écrivez cela, secrétaire. Puis m'en sors du chapitre, qui décréta les lettres ainsi que le duc les demandait.

« Je ne sais comme le peuple en fut averti, mais le soir les compagnons de la ville s'assemblèrent et voulaient monter en fureur vers les chanoines. Si que M. de Bonmont m'envoya chercher et me dit : Ah ! monsieur de Saint-Victor, si vous n'y donnez ordre il y aura de l'esclandre sur tous les chanoines, nos gens ont fait la folie et le peuple en est informé, avisez si pouvez apaiser cela. Je m'en partis incontinent avec une torche pour les aller trouver, et les rencontrai au sommet du perron (rue montante de la ville), où Berthelier et Besançon étaient tout devant. Mais quelque connaissance et amitié que j'eusse avec eux, voir qu'ils savaient bien que je tenais leur parti, le premier salut qu'ils me donnèrent ce fut d'un *pardieu*, et que nous autres *Bouchecoppons* (qui était un nom qu'ils nous avaient imposé à cause que

portions aumusses en tête tout l'hiver) leur faisions du beau au devant, et les trahissions en derrière. Je leur dis : Tout beau, messieurs, il n'y a pas tant de mal que vous pensez, et je fis remontrance qu'il ne fallait pas s'émouvoir si légèrement, qu'ils avaient écrit qu'ils ne voulaient vivre sans autre protection que de Dieu et M. saint Pierre, et d'accepter ni refuser la bourgeoisie, rien. Et que la lettre n'était encore envoyée, que l'on la verrait.

« Si, manda M. de Maurienne, quérir le secrétaire, mais secrètement, et lui dit qu'il écrivît la lettre en la sorte. On connut bien d'où cela venait, mais on fut bien content de regarder par entre les doigts. L'on en fit rapport au peuple qui s'en contenta, et fut la chose apaisée pour ce coup, combien que l'on gardât un coup de pied aux autres courtisans. »

Les *Chroniques* ont été publiées pour la première fois il y a près de vingt ans, d'après les manuscrits conservés soit à la bibliothèque publique, soit aux archives de Genève[1]. On doit à M. le docteur Chaponnière la publication du *Traité de l'ancienne et nouvelle police de Genève*, souvent cité dans l'étude sur Calvin, précieux document que je crois plus digne de confiance que quelques personnes ne le supposent, et l'*Advis et devis des langues*[2],

[1] Les *Chroniques de Genève par François de Bonivard, prieur de Saint-Victor*, publiées à Genève en 1831.

[2] *Advis et devis des langues, traité de philologie composé, en* 1663, *par F. Bonivard.* Paris, J.-B. Dumoulin, br. in-8°, 1849. Publié d'après le manuscrit autographe et par les soins de MM. Bordier et Chaponnière.

courte et piquante composition, sans plan ni méthode il est vrai, mais qui atteste chez l'auteur beaucoup de savoir et assez de critique, où ne manquent d'ailleurs ni les traits de réflexion, ni surtout les bons contes.

Note. — Bonivard fut souvent appelé devant le Consistoire pour s'entendre adresser des remontrances sévères : il s'y présentait d'un air peu contrit, et parut une fois le bouquet sur l'oreille. On lit dans le registre du Consistoire, à la date du 15 avril 1563 : « François de Bonivard, dit le prieur de Saint-Victor, remis pour avoir accoutumé d'aller et se faire porter pour voir les images (estampes) sous l'étable de la maison de ville, et aussi se faire porter à l'air. D'aller au prêche, il ne sait ce que c'est et n'y est point venu longtemps y a et n'a point reçu la Cène. A répondu qu'elle lui est défendue. L'avis est de lui remontrer qu'il faut qu'il la vienne redemander et hanter les prédications... Le sieur François de Bonivard requiert que la Cène qui lui fut défendue pour le mauvais ménage qu'il a tenu à sa femme lui soit remise. Attendu qu'il a protesté de mieux faire, a été advisé de lui dire qu'il y sera reçu; mais qu'on lui remontre qu'il ne vient pas ici, ce semble, avec grande contrition de cœur, puisqu'il porte un bocquet sur l'oreille, ce qui lui sied mal, à lui qui est vieil. » (Extrait cité par M. A. Cramer, dans son recueil d'extraits des registres du Consistoire de Genève.)

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES

—

Page

PRÉFACE. 1

GUILLAUME FAREL.

Page 1-65.

Commencements de Farel, gentilhomme du Dauphiné. — Ses études à Paris. — Dévotion ardente. — Le Fèvre d'Étaples, son premier maître. — Farel à Meaux. — Premier essor de la réforme en France. — Farel à Bâle. — Érasme. — Missions de Farel. — La Réformation à Genève en 1535. — Arrivée de Calvin dans cette ville. — Épreuves et amitié des deux réformateurs. — Farel, pasteur à Neufchâtel. — Sa vieillesse.

Premiers prédicateurs français de la Réforme. — Sermon de Froment. — Écrits de Farel. *Sommaire ou briefve déclaration* — Vues des réformateurs à l'égard de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. — Le *Glaive de la parole* contre la secte des *Libertins* ou *Quintinistes*. — *Du vray usage de la Croix*. — Style de Farel.

JEAN CALVIN.

Page 67-180.

Commencements de Calvin. — Robert Olivetan l'initie aux doctrines de la Réforme. — Il étudie le droit à Orléans et à Bourges. — Melchior Wolmar. — Calvin à Paris. — Commentaires sur le traité de la *Clémence*. — François Ier. — Harangue de Nicolas Cop. — Calvin obligé de fuir. — Vie errante. — L'*Institution de la religion chrétienne*. — Ferrare. — Calvin à Genève. — Son caractère. — Ses vues. — La Réforme calviniste. — Les Libertins de Genève. — Lutte. — Exil et rappel du Réformateur. — De l'unité calviniste. — Intolérance. — Procès de Michel Servet.

Travaux de Calvin. — Sa correspondance. — Ses écrits. — *Institution de la religion chrétienne*. — Dédicace. — Analyse de l'ouvrage. — Prédestination. — Les *Commentaires*. — Les *Opuscules*. — *Petit traité de religion*. — Les *Nicodémites*. — *Lettre à Sadolet*.

Éloquence de Calvin. — Sermons. — Caractères de la prédication réformée au seizième siècle. — Du style et de la langue de Calvin.

PIERRE VIRET.

Page 181-241.

Pierre Viret d'Orbe rencontré par Farel. — Missionnaire à Genève et à Neufchâtel. — Viret chef de l'Église à Lausanne. — Appelé dans le midi de la France. — Professeur de théologie à Orthez.

Écrits de Viret. — Leur caractère et leur rôle dans l'enseignement de la Réforme. — L'*Instruction chrétienne*. — Gouvernement civil et religieux conquis par les Réformateurs français. — Théologie naturelle. — Notions sur le monde physique. — La *Métamorphose chrestienne* et l'*École des bêtes*. — Écrits satiriques de Viret. — Sincérité des Réformateurs. — *Dialogue du Monde à l'Empire*. — Style de Viret.

THÉODORE DE BÈZE.

Page 243-358.

Enfance de Théodore de Bèze. — Sa jeunesse et ses études. — Désordre et poésie. — Repentir. — Bèze se rend à Genève. — Professeur à l'Académie de Lausanne. — Voyages et missions ecclésiastiques. — Bèze premier ministre et successeur de Calvin. — Il dirige les Églises de France. — Synode de La Rochelle. — Lettre de Bèze à Henri IV. — Académie de Genève.

Théodore de Bèze poëte. — *Juvenilia.* — Le *Sacrifice d'Abraham* joué à Lausanne. — Psaumes de David. — Œuvres poétiques de Marot et de Bèze. — Traité de la *Prononciation française.*

Écrits théologiques de Bèze. — Traité du *Châtiment des hérétiques.* — Les Tolérants. — Castalion. — L'avocat Baudouin. — Ouvrages satiriques attribués à Bèze. — Épître de maître Benoît Passavant, etc.

Bèze orateur. — Sa harangue au colloque de Poissy. — Sa prédication. — Sermons sur le *Cantique des Cantiques.* — Situation critique de Genève. — Sermons politiques.

Bèze historien et biographe. — La *Vie de Calvin.* — *Icones.* — L'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées.*

APPENDICE.

Page 359-367.

Bonivard prieur de Saint-Victor. — Sa personne et ses principaux écrits.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Paris. — Imprimerie de G. Gratiot, rue Mazarine, 30.